



**ARTEMIS**  
Information Management

*Since 1991*

## **RAPPORT FINAL**

EVALUATION D'EFFETS A VISEE RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE  
DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS PROGRAMMES  
DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN AFRIQUE DANS LA LUTTE  
CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

REF. CONTRAT SIGNE LE 06/03/2020

25 SEPTEMBRE 2020

Artemis Information Management S.A.

Capital: EUR 93 750  
RCS Luxembourg B36 326 - TVA: LU 18747036  
Bank Account: BIL LU89 0027 1936 4368 6600  
BGL-BNP PARIBAS LU42 0030 5011 9934 0000

27, Bld. Prince Henri  
L-1724 Luxembourg

Tel: +352 45 91 45 - 1  
Fax: +352 45 91 45- 71  
Email: [artemis@artemis.lu](mailto:artemis@artemis.lu)

## TABLE OF CONTENTS

<b>LISTE DES ACRONYMES .....</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<b>1 APERCU DES PROGRAMMES.....</b>	<b>14</b>
1.1 CONTEXTE GENERAL DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS PROGRAMME .....	14
1.2 CONTEXTE SPÉCIFIQUE DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS PROGRAMMES.....	15
1.3 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE .....	16
1.3.1 <i>Approche et orientations</i> .....	17
1.3.2 <i>Parties prenantes</i> .....	18
1.3.3 <i>Ressources</i> .....	20
<b>2 RESULTATS DE L’EVALUATION DU CYCLE DE PROGRAMMES – ANALYSE RETROSPECTIVE .....</b>	<b>21</b>
2.1 ANALYSE DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE .....	21
2.1.1 <i>Analyse globale</i> .....	21
2.1.1.1 Niveau de cohérence des approches des 3 CP .....	21
2.1.1.2 Niveau de pertinence du montage partenarial.....	22
2.1.1.3 Les contours de la mise en réseau.....	23
2.1.1.4 Avantages et risques d’une approche hautement participative.....	24
2.1.2 <i>Analyse spécifique en matière de renforcement de capacités</i> .....	24
2.1.2.1 Etendue et typologie du renforcement de capacités (RdC) : .....	24
2.1.2.2 Etat des lieux de la stabilisation des acquis .....	26
2.1.2.3 Mécanismes de sortie.....	26
2.1.3 <i>Analyse spécifique en matière de renforcement de la visibilité de l’ESE et de son intégration dans les systèmes de protection de l’enfance</i> .....	27
2.1.3.1 Axe stratégique n°1 : Renforcer les connaissances et les capacités des acteurs de protection de l’enfance...27	27
2.1.3.2 Axe stratégique n°2 : Donner de la visibilité à la thématique de l’ESE ou la renforcer au niveau national et international .....	27
2.1.3.3 Axe stratégique n°3 : Accroître la participation des enfants dans la défense de leurs droits.....	28
2.2 ANALYSE DU VOLET RENFORCEMENT DE CAPACITES .....	28
2.2.1 <i>Analyse de la pertinence</i> .....	28
2.2.1.1 Degré de réponse aux besoins des PO/PA.....	28
2.2.1.2 Pertinence des choix stratégiques .....	29
a) Plus-value des bureaux d’EF et de l’implication d’EI dans le renforcement de capacités .....	29
b) Pertinence des choix de partenariat opérationnel .....	30
2.2.1.3 Conclusion sur la pertinence du volet RdC .....	30
2.2.2 <i>Analyse de l’efficacité</i> .....	30
2.2.2.1 Niveau de réalisation des activités et d’atteinte des résultats .....	30
a) Limites méthodologiques : .....	30
b) Niveau de réalisation : .....	31
2.2.2.2 Robustesse de la logique d’intervention .....	31
2.2.2.3 Eléments ayant contribué à ou limité l’efficacité du programme .....	32
2.2.2.4 Conclusion sur l’efficacité du volet RdC.....	33
2.2.3 <i>Résultats qualitatifs et effets du volet renforcement de capacités</i> .....	33
2.2.3.1 Une amélioration des conditions de vie des enfants.....	33
2.2.3.2 Un renforcement de capacités variées et de compétences sociales des enfants.....	33
2.2.3.3 Des effets positifs sur l’autoprotection .....	34
2.2.3.4 Des réponses aux besoins des enfants .....	34
2.2.3.5 Une meilleure visibilité des partenaires opérationnels et des compétences améliorées .....	34
2.2.3.6 Des acteurs de protection aux capacités renforcées .....	35

2.3	ANALYSE DU VOLET VISIBILITE ET INTEGRATION DE LA THEMATIQUE DANS LES SYSTEMES DE PROTECTION	35
2.3.1	<i>Analyse des effets</i>	36
2.3.1.1	Le niveau de connaissance et de compréhension de la thématique de l'ESE	36
2.3.1.2	La création ou le renforcement de structures de protection de l'enfance : CPE, LAACs	37
2.3.1.3	la visibilité de la thématique au sein des OSC de protection de l'enfance	37
2.3.1.4	La prise en compte de la thématique dans le corpus législatif, les stratégies et les plans d'actions nationaux des pays cibles des CP	38
2.3.1.5	La prise de conscience au niveau des organisations régionales	39
2.3.1.6	Les mécanismes de suivi du respect des Droits de l'Homme	39
2.3.1.7	La collaboration entre les OSC et les institutions nationales	39
2.3.1.8	La participation des enfants	40
2.3.1.9	Conclusion sur les effets du volet visibilité et intégration de la thématique	41
2.3.2	<i>Analyse de la durabilité</i>	41
<b>3</b>	<b>LECONS APPRISES</b>	<b>43</b>
3.1	LE TRANSFERT D'OUTILS GÉNÈRE DES EFFETS MAIS SOUS CERTAINES CONDITIONS	43
3.2	DES PARTENARIATS DURABLES ET UN TRAVAIL À LONG-TERME CONTRIBUENT À GÉNÉRER DES EFFETS PLUS IMPORTANTS	43
3.3	ALLIER FLEXIBILITÉ DE GESTION ET COHÉRENCE D'ENSEMBLE	44
3.4	DISPOSER D'UN SYSTÈME DE SUIVI-ÉVALUATION PERMETTANT UN SUIVI PROGRAMMATIQUE ET LA COMMUNICATION SUR LES RÉSULTATS ET EFFETS ATTEINTS	44
3.5	LES EFFETS GÉNÉRÉS PAR LE RDC EN MATIÈRE DE PLAIDOYER SONT INÉGALUX	44
<b>4</b>	<b>ANALYSE PROSPECTIVE</b>	<b>45</b>
4.1	BONNES PRATIQUES ET PLUS-VALUES DU VOLET RDC SUR LESQUELLES CONSTRUIRE	45
4.1.1	<i>Une stratégie de RdC souple</i>	45
4.1.2	<i>L'efficacité du recours aux pairs</i>	45
4.1.3	<i>La combinaison renforcement de capacités + intégration de la thématique : double levier</i>	45
4.1.4	<i>Un processus de capitalisation continu</i>	45
4.1.5	<i>Une approche bottom-up</i>	46
4.1.6	<i>Un programme qui vise le changement de comportement mais dont l'évaluabilité n'a pas été prise en compte</i>	46
4.2	LOGIQUES PARTENARIALES, CIBLES ET RÉSEAU POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION ET VISIBILITÉ DE LA THÉMATIQUE	46
4.3	RENFORCEMENT DE L'APPROCHE DROIT DES ENFANTS / GENRE	49
4.3.1	<i>L'approche fondée sur les droits des enfants</i>	49
4.3.2	<i>L'approche fondée sur le genre</i>	49
<b>5</b>	<b>ANALYSE « SWOT »</b>	<b>51</b>
<b>6</b>	<b>CONCLUSIONS</b>	<b>53</b>
<b>7</b>	<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>54</b>
<b>8</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>58</b>
8.1	MATRICE DES PARTENARIATS	58
8.2	SYNTHÈSE DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES TROIS CP	58
8.3	LISTE DE LA DOCUMENTATION	58
8.4	LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES	58
8.5	DOSSIER AFRIQUE DE L'OUEST (RAPPORTS DE MISSION PAYS, PWPT ET CR DES DEBRIEFINGS TERRAIN)	58

---

8.6	DOSSIER AFRIQUE DE L'EST (RAPPORTS DE MISSION PAYS, PWPT ET CR DU DEBRIEFING REGIONAL TERRAIN) .....	58
8.7	TABLEAU DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES COMMENTAIRES REÇUS SUR LE RAPPORT PROVISOIRE.....	58
8.8	POWERPOINT ET COMPTE-RENDU DE LA RESTITUTION PROVISOIRE.....	58
8.9	POWERPOINT ET COMPTE-RENDU DE LA RESTITUTION FINALE .....	58
8.10	NOTE DE CADRAGE (VERSION FRANÇAISE & VERSION ANGLAISE) .....	58
8.11	NOTE METHODOLOGIQUE.....	58
8.12	EXECUTIVE SUMMARY OF THE EVALUATION.....	58

## LISTE DES ACRONYMES

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AGR</b>	Activité Génératrice de Revenus
<b>BEFO</b>	Bureau d'ECPAT France à Ouagadougou : désigne le bureau d'ECPAT France au Burkina Faso
<b>CAEDBE</b>	Comité Africains des Experts du Droit et Bien-être de l'Enfant
<b>CIDE</b>	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
<b>CIFDHA</b>	Centre d'information et de formation en matière de droits humains en Afrique
<b>CP</b>	Convention Programme
<b>ECPAT</b>	End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of children for sexual purposes
<b>EF</b>	ECPAT France
<b>EI</b>	ECPAT International
<b>EL</b>	ECPAT Luxembourg
<b>ENMG</b>	Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes de Madagascar
<b>EPU</b>	Examen Périodique Universel
<b>ESE</b>	Exploitation sexuelle des enfants
<b>GTPE</b>	Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfance (Burkina Faso)
<b>IDH</b>	Indice de Développement Humain
<b>IOV</b>	Indicateurs Objectivement Vérifiables
<b>LAACs</b>	Locational Area Advisory Councils
<b>MAEEL</b>	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes Luxembourgeois
<b>MPSPF</b>	Ministère de la Population, de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme (Madagascar)
<b>NIONG</b>	Note d'Initiative ONG
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>OG</b>	Objectif global
<b>OS</b>	Objectif spécifique
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PA</b>	Partenaire Associé
<b>PACTES</b>	Programme Afrique Contre la Traite et l'Exploitation Sexuelle (2011-2014)
<b>PARLE</b>	Participation des enfants en Afrique pour un Réseau de Lutte contre l'Exploitation sexuelle des enfants (2018-2020)
<b>PEC</b>	Prise en Charge
<b>PFSCE</b>	Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance (Madagascar)
<b>PMA</b>	Pays les Moins Avancés
<b>PO</b>	Partenaire opérationnel
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>RdC</b>	Renforcement de Capacités
<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>REPERES</b>	Convention Programme de Renforcement de la Protection des Enfants victimes ou à Risques d'Exploitation sexuelle (2015-2017)
<b>RH</b>	Ressources Humaines
<b>SWOT</b>	<i>Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats</i> (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces – FFOM)
<b>UA</b>	Union Africaine
<b>UNICEF</b>	Fond des Nations Unies pour l'Enfance

## RESUME EXECUTIF DE L'ÉVALUATION

Forte de son expertise en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants (ESE) en France et à l'international, l'ONG ECPAT France (EF) a initié dès 2011 avec le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) une première convention programme (CP) de lutte contre la traite des enfants et l'exploitation sexuelle des enfants. Cette convention, dite PACTES<sup>1</sup>, visait à renforcer les capacités de prise en charge des victimes d'ESE des organisations de la société civile (OSC) locales. Dans la continuité de PACTES, ECPAT France a poursuivi ses efforts en matière de renforcement de capacités des acteurs via deux nouvelles CP successives :

- REPERES<sup>2</sup> entre 2015 et 2017, axée sur la création de synergies entre les organisations de prise en charge et de plaidoyer ;
- et PARLE<sup>3</sup> entre 2018 et 2020 afin de consolider l'expertise et les partenariats développés pour intégrer la participation des enfants dans le plaidoyer.

Après dix ans d'intervention en termes de renforcement de capacités sur le continent africain, EF et l'AFD ont souhaité évaluer la stratégie et les effets du cycle des trois CP, selon une double perspective à la fois rétrospective et prospective. L'évaluation a été coordonnée et suivie par un comité de pilotage composée d'EF, y compris son bureau de coordination régionale au Burkina Faso, du F3E, d'ECPAT Luxembourg et d'ECPAT International ; et confiée à la société luxembourgeoise Artemis Information Management SA. Les travaux ont été réalisés par une équipe de six experts dont deux évaluatrices européennes salariées permanentes d'Artemis et quatre consultants régionaux ou locaux pour la collecte de terrain, entre mars et octobre 2020. L'approche a dû être quelque peu réajustée pour faire face aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 mais a veillé à être participative tout au long des travaux. L'évaluation s'est appuyée sur une revue documentaire, des entretiens à distance et dans une moindre mesure en présentiel, l'analyse de questionnaires aux OSC de mise en œuvre et un processus itératif poussé. L'évaluation a bénéficié de la disponibilité et de l'ouverture des parties-prenantes en dépit de la pandémie et pu interviewer 147 personnes dont 43% de femmes. Les objectifs fixés ont pu être atteints et ont permis d'aboutir aux conclusions suivantes.

### Concernant l'analyse de la stratégie de mise en œuvre :

Le cycle des trois CP a été élaboré selon une **conception hautement participative et bottom-up** ayant facilité l'adhésion des partenaires. Le montage partenarial entre EF, EL et EI s'avère pertinent en termes de complémentarité et d'expertise, de même que le recours à des partenaires ponctuels. Le montage avec les partenaires locaux souffre en revanche d'un manque de cohérence et de lisibilité, notamment concernant le statut des partenaires associés.

Les documents relatifs aux CP mettent en avant une dynamique de **mise en réseau** : EF a certes initié des démarches de mise en réseau qui ont permis des échanges et partages d'outils entre certains partenaires mais l'animation du réseau est encore timide. Il ne ressort pas de théorie du changement du réseau à proprement parler et certains partenaires n'ont pas eu l'impression d'appartenir à un réseau. La création de nouvelles coalitions au Nigeria et en RdC n'a pas pu aboutir et n'a pas réellement trouvé sa place dans la cohérence d'ensemble du réseau.

Le cycle de CP, dans son intitulé, est **construit autour de la thématique centrale du renforcement de capacités**. Toutes les associations ont pu bénéficier de renforcement de capacités (RdC) technique, organisationnel ou de plaidoyer bien qu'il n'existe pas de stratégie de RdC à proprement parler. Les interventions des CP en matière de renforcement des capacités sont jugées efficaces ; la plus-value des

<sup>1</sup> Programme Afrique Contre la Traite et l'Exploitation Sexuelle

<sup>2</sup> Renforcement de la Protection des Enfants victimes ou à Risques d'Exploitation sexuelle

<sup>3</sup> Participation des enfants en Afrique pour un Réseau de Lutte contre l'Exploitation sexuelle des enfants

bureaux d'EF en termes de suivi, de renforcement de capacités techniques et de plaidoyer est confirmée. Cependant, la discontinuité des partenariats (il y a peu de partenaires historiques et une discontinuité dans le statut de partenariat des OSC) ne facilite pas la stabilisation des acquis. Des besoins sont encore exprimés à ce niveau.

Le second axe en objet de cette évaluation, et au cœur de la stratégie de mise en œuvre des CP, concerne **le renforcement de la visibilité et de l'intégration de l'ESE dans les systèmes de protection de l'enfance**. Cette dimension constitue **la plus-value majeure de PARLE** en comparaison des deux CP précédentes. Enfin, la CP PARLE a prévu une **stratégie de sortie d'Afrique de l'Est** mais les contours méthodologiques et opérationnels de cette stratégie ne sont pas identifiables.

### Concernant l'analyse rétrospective :

#### 1. Du volet de renforcement de capacités selon les critères de pertinence et d'efficacité :

 **La pertinence du volet RdC est jugée satisfaisante.** Les CP répondent à un besoin réel des partenaires opérationnels (PO) et des bénéficiaires, bien que ces besoins ne soient pas clairement diagnostiqués ou exprimés dans des documents de programme et/ou dans un plan de renforcement de capacités. L'axe de renforcement de capacités qui est au cœur des trois CP **répond à des besoins évidents pour améliorer la qualité du système de protection de l'enfance**, y compris au niveau des OSC de protection de l'enfance qui ne sont pas nécessairement outillées pour prévenir et répondre au risque spécifique d'ESE. L'appui apporté est apprécié, qu'il s'agisse des outils transférés, du partage d'expérience ou encore des résultats de efforts de capitalisation. Le niveau d'appropriation à ce niveau est jugé fort. Toutefois, quelques limites à la pertinence ont été relevées par l'évaluation. Il s'agit (i) de l'absence d'une analyse détaillée des besoins, (ii) d'une intégration encore timide d'EI et (iii) de la discontinuité des partenariats opérationnels.

 **L'efficacité** au sens d'un degré satisfaisant d'atteinte des résultats **n'est pas mesurable en tant que telle**, en raison du manque de données de suivi, d'une concentration sur les réalisations et parfois d'une rupture dans la chaîne logique des indicateurs, qui bloquent l'analyse des résultats. L'évaluation confirme cependant le **haut niveau de réalisation des activités** prévues par les CP et met l'accent sur les effets mesurés (le haut niveau de réalisation des activités n'informant pas sur le degré d'atteinte des résultats). Parmi eux, **des effets sont confirmés** sur l'amélioration des conditions de vie des enfants ayant achevé leur formation, le renforcement de diverses compétences à leur niveau (travail en équipe, estime de soi, droits, santé, ESE), le tout contribuant à améliorer l'autoprotection. Les activités des programmes répondent aux besoins exprimés par les enfants dans leurs témoignages. L'évaluation alerte par ailleurs sur les freins à la réalisation des activités et sur l'ampleur croissante du phénomène de l'ESE en période de crise sanitaire.

#### 2. Des effets et de la durabilité du volet de renforcement de la visibilité et de l'intégration de l'ESE dans les systèmes de protection de l'enfance :

 **Le cycle des trois CP, et le programme PARLE en particulier ont généré des effets indéniables** en matière **d'amélioration du niveau de connaissances** des enfants, parents, communautés et acteurs de protection de l'enfance à tous les niveaux ; **d'augmentation des capacités à intégrer l'ESE et les moyens de la prévenir et de la prendre en charge**; de **visibilité** de la thématique auprès de ces acteurs et de son **intégration dans les textes législatifs et d'orientation** relatifs à la protection de l'enfance. Par extension, les programmes ont également contribué à multiplier et intensifier la collaboration entre OSC de la protection de l'enfance et entre société civile et institutions nationales. Ces effets ne sont **toutefois pas uniformes** entre les différents pays et partenaires, du fait de capacités intrinsèques et de contextes nationaux différents et il reste difficile d'appréhender dans quelle mesure ces effets intermédiaires ont impacté la qualité de la prise en charge et du système de protection de l'enfance.

**La question de la durabilité a été bien appréhendée et anticipée par EF et ses partenaires** dans la conception et la mise en œuvre du cycle des CP. Celle-ci se trouve toutefois limitée par le manque de continuité historique des partenariats d'une part et par les contraintes financières auxquelles font face les acteurs sur le terrain, qu'il s'agisse des partenaires de mise en œuvre ou des acteurs et institutions régionales et nationales des pays cibles d'autre part. Bien qu'EF ne soit pas en mesure de répondre seul à ces besoins, la **formalisation de stratégies d'accompagnement des structures sur place pourrait constituer un facteur supplémentaire en faveur de la durabilité** des acquis des programmes.

### Concernant l'analyse prospective :

Cinq leçons apprises ont émergé de cette évaluation :

1. Le transfert d'outils vers/entre les partenaires est une approche qui fonctionne et génère des effets en termes de renforcement de capacités et de développement de nouvelles approches, mais sous certaines conditions.
2. Les partenariats de longue durée et le travail à long-terme sur une même thématique contribuent à générer des effets plus importants.
3. Il est essentiel pour assurer la cohérence de tels programmes et la visibilité des effets qu'ils génèrent de fédérer les partenaires autour d'une vision et d'un objectif commun et d'éviter une trop grande dispersion des ressources et des moyens.
4. L'absence d'un mécanisme de suivi-évaluation partagé et consolidé dessert EF et la communication sur les succès des CP.
5. L'appropriation de la démarche et des mécanismes de plaidoyer est conditionnée à la stratégie des organisations et à leur volonté ou non de s'engager sur cette voie ; à leur expertise et légitimité sur la thématique de l'ESE ; à la reconnaissance de cette légitimité et à l'accès à des acteurs/décideurs clés.

L'évaluation a mis en lumière **six bonnes pratiques et plus-values du RdC sur lesquelles construire et capitaliser** :

- Une stratégie de RdC souple
- L'efficacité du recours aux pairs éducateurs
- La combinaison du renforcement de capacités et de l'intégration de la thématique comme double levier de renforcement du système de protection de l'enfance.
- Un processus de capitalisation continu
- Une approche bottom-up
- Un programme orienté changement de comportement (mais dont l'évaluabilité n'a pas été prise en compte).

**En termes de logiques partenariales, cibles et réseaux pour une meilleure intégration et visibilité de la thématique :**

Il serait intéressant à l'avenir **d'intensifier les initiatives d'animation du réseau** des partenaires à la CP afin de stimuler davantage d'échanges d'expérience et de démultiplier l'expertise au sein de ce réseau. EF a un rôle de premier plan à jouer à ce niveau. Plusieurs outils pourraient être envisagés à cet effet, notamment digitaux, pour favoriser les échanges à distance et capitaliser sur les innovations mises en lumière durant la période de Covid.

**La mutualisation des ressources et le développement d'alliances** avec d'autres acteurs actifs en matière de protection de l'enfance, locaux ou internationaux, semble constituer une voie privilégiée pour démultiplier les efforts déployés par EF et ses partenaires et en décupler les effets.

**La présence d'EF au sein de certaines plateformes de coordination et de partage d'expériences dans les pays du Nord** peut être une autre opportunité de développer de nouveaux partenariats, mais aussi de faire part de ses expériences et de partager son expertise, et d'accroître ainsi la visibilité de l'ESE via ces réseaux. Si l'initiative de création de coalitions d'OSC actives en matière d'ESE insufflée et soutenue par EI constitue une stratégie intéressante au regard des éléments susmentionnés, il ne semble pas pour autant nécessaire de créer systématiquement des nouvelles coalitions.

Afin de faciliter l'extension de la protection contre l'ESE et donc d'en améliorer la couverture géographique, il serait pertinent de continuer à vulgariser la thématique, à former davantage d'associations et d'acteurs de protection de l'enfant et de poursuivre la mise en place de mécanismes de réplication (outils, formations de formateurs, alliances...).

**L'approche fondée sur les droits de l'enfant est très largement intégrée par EF et ses partenaires**, tant dans l'ADN des organisations que dans la mise en œuvre des interventions sur le terrain. Elle pourrait être renforcée par une stratégie d'analyse et d'intervention sur les causes racines de l'ESE et des violations des droits de l'enfant, qui sont peu abordées dans le cadre ces CP. Cela contribuerait à garantir davantage l'effectivité de la protection des droits des enfants sur le long terme.

**L'approche fondée sur le genre a également été prise en compte** dans les CP d'EF. Si l'ESE touche principalement les filles et que les discriminations de genre doivent pouvoir être déconstruites, il pourrait être utile dans le futur d'accorder plus d'attention aux besoins spécifiques relatifs à la prise en charge des garçons et d'impliquer davantage les hommes/garçons dans le processus de sensibilisation.

**L'évaluation a formulé 21 recommandations :**

Les recommandations proposées concernent huit aspects principaux selon l'évaluation : la formulation et la clarification du/des programme/s, le suivi et la valorisation des résultats des programmes, la stratégie et les modalités du partenariat, l'animation du réseau, le renforcement de capacités, la visibilité et le plaidoyer, le renforcement de l'efficacité des interventions du programme et de la durabilité de ses acquis et l'impact et le passage à échelle de la/des CP. Elles sont classées comme suit :

Recommandations méthodologiques et conceptuelles		
Clarifier	Anticiper	Changer
<p><b>R1</b> Améliorer la logique d'intervention du/des programme/s.</p> <p><b>R2</b> Formuler et clarifier les dimensions stratégiques du/des programme/s</p>	<p><b>R3</b> Anticiper et préparer la stratégie de sortie.</p>	<p><b>R4</b> Renforcer la Théorie du changement</p> <p><b>R5 :</b> Adresser davantage les/certaines causes racines de l'ESE afin de renforcer l'effectivité de la protection des droits des enfants.</p>
Recommandations opérationnelles		
Formaliser & structurer	Renforcer	Mesurer & valoriser
<p><b>R6</b> Poursuivre l'approche bottom-up</p> <p><b>R7</b> Restructurer l'approche relative aux partenaires associés si ce statut doit perdurer dans le futur.</p> <p><b>R8 :</b> Formaliser la répartition des rôles entre EF, EL et EI.</p>	<p><b>R9</b> Définir clairement les cibles du renforcement de capacités.</p> <p><b>R10 :</b> Structurer la démarche de RdC organisationnel et technique</p> <p><b>R11 :</b> Travailler sur le long terme avec les mêmes organisations partenaires</p>	<p><b>R12</b> Se doter d'un système de suivi et évaluation intégré.</p> <p><b>R13</b> Communiquer sur les résultats du projet et valoriser davantage les efforts de capitalisation des programmes</p>

Recommandations prospectives		
Animer	Développer & promouvoir	Impacter
<p><b>R14</b> Développer une véritable dynamique d'animation du réseau des partenaires au programme</p> <p><b>R15</b> : Formaliser la stratégie d'animation du réseau dans la formulation de la prochaine CP.</p> <p><b>R16</b> : Passer du « faire faire » au « faire ensemble » et donner ainsi toute sa dimension au réseau dans le cadre du programme.</p>	<p><b>R17</b> Formuler une stratégie explicite de visibilité et d'intégration de l'ESE</p> <p><b>R18</b> Développer les initiatives auprès des organisations régionales</p>	<p><b>R19</b> Concentrer les interventions sur un périmètre géographique plus restreint.</p> <p><b>R20</b> : Poursuivre et élargir la formation des acteurs de protection de l'enfance pour augmenter la visibilité et la prise en compte de l'ESE dans leur pratique professionnelle (ou volontaire)</p> <p><b>R21</b> : Poursuivre et accroître les efforts en matière de suivi de l'application des textes régissant la protection de l'enfance</p>

La version anglaise du résumé exécutif est disponible en [annexe 12](#).

## INTRODUCTION

Afin de répondre à son mandat de promotion des droits de l'enfant et de lutte contre toutes les formes de violence et d'exploitation des enfants et des jeunes de moins de 25 ans, ECPAT France (EF) a développé et piloté **un cycle de trois conventions programme (CP) multi-pays consécutives entre janvier 2011 et décembre 2020 (PACTES, REPERES puis PARLE<sup>4</sup>)** ; intégrant à la fois les volets de prévention, de protection, de réhabilitation mais aussi de coordination et de participation des enfants et de visibilité de la thématique auprès des décideurs et du grand public. **Ces 3 CP ont concerné au total 14 pays et 18 partenaires opérationnels (PO) répartis dans ces pays.** Dans le cadre de ces 3 CP, ECPAT France a collaboré avec ECPAT Luxembourg (EL), ECPAT International (EI) et un réseau de partenaires nationaux (opérationnels et associés) et a été soutenu financièrement par l'Agence Française de Développement (AFD) et le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes Luxembourgeois (MAEEL) via ECPAT Luxembourg.

Les 3 CP ont été mises en œuvre dans un contexte où les données manquent toujours sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants (ESE), où les évolutions législatives restent lentes, où la parole n'est pas encore déliée et, pour la dernière année de mise en œuvre de PARLE, où la crise du COVID-19 a freiné certaines activités, tout en augmentant les risques pour les enfants.

Le dernier programme, **PARLE**, a poursuivi les objectifs de réaliser le droit des enfants à vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle dans 10 pays en Afrique (**Objectif Général**), en réduisant la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle, notamment en renforçant leur participation dans les programmes de prévention et protection (**Objectif Spécifique - OS 1**), et en faisant évoluer les politiques, législations et programmes de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, au niveau national et international, notamment grâce à l'intégration des recommandations faites par les enfants et jeunes survivants d'exploitation sexuelle (**OS2**).

Les résultats escomptés par le programme étaient :

- **OS1 - Résultat 1** : Les enfants et jeunes victimes/survivants d'exploitation sexuelle bénéficient de services appropriés permettant leur réintégration effective et durable.
- **OS1 - Résultat 2** : Les enfants acquièrent les connaissances et réflexes pour s'auto-protéger.
- **OS1 - Résultat 3** : Les acteurs de protection savent répondre efficacement aux besoins des enfants face à l'exploitation sexuelle.
- **OS2- Résultat 4** : Des connaissances et recommandations relatives à l'exploitation sexuelle des enfants sont produites et partagées afin d'informer les politiques publiques.
- **OS2 - Résultat 5** : Les décideurs politiques, acteurs de protection, médias et le grand public sont mobilisés autour de la question de l'exploitation sexuelle et font avancer les politiques, législations ou programmes de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants au niveau national et au régional.

Le cycle des trois CP touchant à son terme à la fin de l'année 2020, EF, avec les encouragements et le soutien de l'AFD, a souhaité **évaluer les stratégies d'intervention** ainsi que **les effets du cycle des trois CP**. **Cette évaluation s'est voulue à la fois rétrospective et prospective.**

**Les objectifs et résultats attendus cette évaluation étaient les suivants :**

---

<sup>4</sup> PACTES : Programme Afrique Contre la Traite et l'Exploitation Sexuelle (2011-2014)

REPERES : Renforcement de la Protection des Enfants victimes ou à Risques d'Exploitation sexuelle (2015-2017)

PARLE : Participation des enfants en Afrique pour un Réseau de Lutte contre l'Exploitation sexuelle des enfants (2018-2020)

## Objectif global



- OG. Analyser la stratégie d'intervention et les effets du cycle des 3 CP selon une double dimension, à la fois retrospective et prospective

## Objectifs spécifiques



- OS 1 : Evaluer la stratégie et les effets du cycle des conventions programmes, et apprécier notamment dans quelle mesure elles ont permis de rendre visible l'exploitation sexuelle des enfants dans les pays ciblés, au sens où comment l'exploitation sexuelle est effectivement intégrée dans les politiques publiques de protection des enfants
- OS 2 : Appuyer la réflexion d'ECPAT France sur ses programmes internationaux

## Résultats attendus



**R1** : L'analyse de l'axe de renforcement de capacités des partenaires et des acteurs selon les critères de pertinence et d'efficacité (2 critères CAD de l'OCDE) et d'appropriation par les acteurs partenaires (1 critère de la Déclaration de Paris).

**R2** : L'analyse de l'intégration et de la visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection selon les critères d'effets/impact et de durabilité (2 critères CAD de l'OCDE), en particulier sur les aspects suivants:

- Effets du programme sur les acteurs
- Intégration des apprentissages
- Effectivité de la protection des enfants
- Pérennité des actions menées

**R3** : La contribution à l'apprentissage selon une visée prospective, notamment via l'identification des leçons apprises et de bonnes pratiques ainsi que la formulation de recommandations aux acteurs impliqués, permettant de capitaliser sur les enseignements tirés et d'alimenter les réflexions d'ECPAT France sur ses futurs programmes internationaux.

Après un processus d'appel d'offres, cette évaluation a été confiée à **Artemis Information management SA**, qui a mobilisé : 1. Deux expertes membres du personnel permanent d'Artemis, Violaine Alves, évaluatrice internationale et cheffe de projet et Virginie Kremer, évaluatrice internationale et cheffe de mission Afrique de l'Est ; 2. Quatre évaluateurs nationaux/régionaux consultants du réseau d'Artemis : Diénéba Ouedraogo, évaluatrice régionale pour le Burkina Faso et le Niger, Mary Wanjiru, évaluatrice au Kenya, Deogratias Tibanyendera et Catherine Natukunda, évaluateurs en Ouganda. Si l'évaluation a concerné les programmes dans leur ensemble, une attention plus particulière a été portée sur un échantillon de partenaires et de pays, à savoir : KEOGO au Burkina Faso, ANTD au Niger, ANPPCAN et USK au Kenya, UYDEL en Ouganda, SOS Violences sexuelles et la Communauté Abel en Côte d'Ivoire, EDEPRODEF en République Démocratique du Congo (RDC), ESAM-CLOSE au Bénin, Dar Al Amal au Liban. Des acteurs locaux, organisations de protection de l'enfance, partenaires techniques et financiers, quelques bénéficiaires et les bureaux d'EF ont également été ciblés par les entretiens.

Artemis tient à remercier toutes les parties-prenantes de l'évaluation, qui se sont montrées disponibles et enthousiastes à participer aux travaux. Les discussions des évaluateurs ont impliqué 147 personnes, dont 63 femmes (43%).

En raison de la crise du COVID-19, les missions de l'équipe permanente d'Artemis à Paris et en Afrique de l'Est ont été annulées. Les entretiens et réunions ont été conduits de deux manières : à distance (par tous les moyens virtuels appropriés) et en face-à-face pour une partie des entretiens de terrain, conduits dès lors par certains des experts nationaux/régionaux, lorsque les mesures sanitaires gouvernementales le permettaient.

**Les principales limites rencontrées dans la mise en œuvre de l'évaluation ont concerné :**

- Le champ de l'évaluation, puisqu'il s'agissait d'évaluer de manière rétrospective et prospective un cycle de trois CP, en mettant un accent sur l'analyse de la troisième (PARLE). Ce champ relativement large était à mettre en perspective avec les ressources budgétaires pour cette évaluation ;
- L'échantillonnage des pays, puisque : 1. Les pays sélectionnés pour la collecte plus approfondie d'information avaient déjà été ciblés par les précédentes évaluations des programmes ; 2. Les constats de l'évaluation se sont nourris des exemples collectés au sein des 9 pays et ne peuvent pas, in extenso, être appliqués à l'ensemble du cycle de programmes ;
- La crise sanitaire du coronavirus qui a impacté le processus de collecte de l'information sur le terrain et, notamment, n'a pas permis aux évaluateurs de rencontrer les enfants au Kenya ni au Niger ;
- La définition des objectifs et résultats attendus pour cette évaluation, qui ne requérait pas une analyse globale selon les critères classiques d'évaluation du CAD de l'OCDE mais une analyse de certains critères, appliqués à un volet stratégique en particulier. Par exemple, l'analyse de la pertinence devait concerner le volet renforcement de capacités des partenaires et acteurs locaux. De facto, les résultats de cette analyse selon le critère de pertinence ne peuvent pas être considérés in extenso comme applicables au programme dans son ensemble ;
- L'analyse de l'efficacité n'était pas prévue dans les termes de référence ;
- L'analyse quantitative a souffert du manque de réconciliation globale et de suivi des indicateurs de résultats et de rapports d'activités essentiellement concentrés sur les réalisations, au détriment des résultats ;
- Un ancien partenaire identifié dans l'échantillonnage initial : UCRNN en Ouganda, n'a finalement pas pu être joint malgré les tentatives répétées des évaluateurs en raison de changements de personnel au sein de l'organisation.

**Ces limites ont été mitigées par :**

- Un soin particulier accordé à la phase de cadrage de l'évaluation, avec des discussions poussées de manière à calibrer au mieux le travail de l'évaluation ;
- Un échantillonnage élargi de 4 pays pré-échantillonnés par EF à 9 pays sélectionnés par Artemis sur base de l'analyse documentaire, permettant de bénéficier d'échanges avec des associations représentatives des situations suivantes : sortie du programme, transition entre le statut de partenaire opérationnel et de partenaire associé, second bureau régional et multiplicité des OSC partenaires au sein d'un même pays, concentration d'EF en Afrique de l'Ouest, membres du réseau ECPAT, collaboration avec EI.
- Un processus de collecte d'information itératif, avec des discussions de suivi et d'approfondissement avec les partenaires opérationnels des CP ;
- Des questionnaires adressés à 7 partenaires et des entretiens menés avec 59 associations, organisations, institutions, plateformes et autres types d'acteurs en lien avec les programmes ;
- Une agilité dans la coordination de l'équipe d'évaluation, équipe suffisamment large pour permettre des ajustements dans le processus de collecte ;
- Une approche « contextes fragiles » développée par Artemis et pratiquée à plusieurs reprises dans le cadre de précédentes évaluations, qui a permis de répondre rapidement au contexte sanitaire et de maintenir le niveau de qualité de la collecte de données et du croisement des informations. Les échanges avec les experts ont été nombreux et nourris.

# 1 APERCU DES PROGRAMMES

## 1.1 CONTEXTE GENERAL DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS PROGRAMME

Le contexte global a fortement évolué depuis le lancement de la première CP en 2011. De plus, les premières CP incluaient aussi des pays méditerranéens (Maroc, Liban) dont le contexte s'avère relativement différent des pays d'Afrique sub-saharienne. Le contexte général présenté ici se concentre donc sur les pays d'intervention et associés de la CP PARLE uniquement.

Les dix pays sur lesquels se concentre la CP PARLE se caractérisent par un Indice de Développement Humain (IDH) de moyen à faible, situé entre le 147ème et le 189ème rang de l'échelle sur 189 pays<sup>5</sup>. 8 pays sur les 10 entrent dans la catégorie des pays à faible IDH et le Niger arrive en toute dernière place du classement. Le tableau 1 ci-dessous présente l'IDH de l'ensemble des pays-cibles de la CP PARLE :

**Tableau 1 : IDH des pays de la CP PARLE**

Pays	IDH (rang sur 189 pays)
Burkina Faso	182
Côte d'Ivoire	165
Kenya	147
Madagascar	162
Mali	184
Niger	189
Nigeria	158
Ouganda	159
RDC	179
Sénégal	166

L'ensemble de ces pays est également marqué par d'importantes inégalités de genre, puisqu'ils se classent du 125<sup>ème</sup> rang pour le Sénégal au 158<sup>ème</sup> rang pour le Mali en la matière<sup>6</sup>.

Sur le plan économique, le Kenya tire son épingle du jeu : il constitue l'un des pays les plus développés du continent et la troisième économie en Afrique de l'Est tandis que le Niger et Madagascar peinent à émerger en dépit de ressources agricoles ou en minerais significatives sur leur territoire.

Le tourisme occupe une place importante dans l'économie nationale en Côte d'Ivoire, au Kenya, à Madagascar, en Ouganda et au Sénégal.

Plusieurs de ces pays ont également dû faire face à des crises politiques importantes dans un passé récent (RDC, Burkina Faso, Mali...) et restent soumis à un risque de catastrophe naturel élevé (Madagascar) ou aux conséquences désastreuses du changement climatique (pays du Sahel). La corrélation de ces facteurs entrave un développement linéaire et continu, et ce d'autant plus que la moitié des pays PARLE doivent désormais faire face à des enjeux sécuritaires de premier ordre. La RDC connaît depuis de nombreuses années des difficultés chroniques avec les milices rebelles qui s'adonnent à des massacres et à des actes massifs de violence sexuelle. En Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Nigeria sont en proie à la montée des mouvements djihadistes qui s'en prennent à la population, et dans certains cas, aux institutions nationales. Ces situations accroissent la vulnérabilité des enfants aux risques de traite, d'encartement, de maltraitance et d'exploitation, y compris sexuelle. Cela pèse aussi sur la scolarisation des jeunes, alors que l'ensemble de ces pays se caractérise par une proportion extrêmement élevée de

<sup>5</sup> Source : Rapport sur le développement humain 2019 - PNUD

<sup>6</sup> Source : Rapport sur le développement humain 2019 – PNUD. Les données pour le Nigeria et Madagascar ne sont pas disponibles.

jeunes de moins de 20 ans parmi sa population globale. Ces défis s'ajoutent donc aux enjeux de formation et d'emploi des jeunes auxquels fait face le continent africain.

En 2020, à l'instar du reste de la planète, le contexte a été marqué par la pandémie sans précédent dûe au virus COVID-19. Cette dernière a conduit une majorité d'Etats à décréter des mesures de confinement ou de restrictions de déplacement et de fermeture des écoles. Ces dispositions ne sont pas sans conséquence pour les enfants, privés de leurs sphères de protection habituelles.

## 1.2 CONTEXTE SPÉCIFIQUE DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS PROGRAMMES

*Le contexte spécifique décrit ici la situation au moment du lancement de la CP PARLE.*

La **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** (CIDE) du 20 novembre 1989 constitue la norme internationale de référence en matière de protection des enfants. Son article 34 prévoit explicitement la protection contre l'exploitation et les abus sexuels : « *Les Etats parties s'engagent à protéger l'enfant contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle. A cette fin, les Etats prennent en particulier toutes les mesures appropriées sur les plans national, bilatéral et multilatéral pour empêcher :*

- a) *Que des enfants ne soient incités ou contraints à se livrer à une activité sexuelle illégale ;*
- b) *Que des enfants ne soient exploités à des fins de prostitution ou autres pratiques sexuelles illégales ;*
- c) *Que des enfants ne soient exploités aux fins de la production de spectacles ou de matériel de caractère pornographique. »*

Un protocole additionnel complète les dispositions de la Convention sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Ce protocole a été signé par tous les pays d'intervention de PARLE.

L'ensemble des pays a également signé le protocole additionnel sur le crime transnational organisé, relatif à la prévention, suppression et répression du trafic de personnes, spécialement des enfants et des femmes (Protocole de Palerme) ; ainsi que la Convention n°182 du Bureau International du Travail de 1999 portant sur les pires formes de travail des enfants.

A l'échelle du continent africain, la protection des enfants face à l'exploitation sexuelle est prévue par l'article 27 de la **Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant** de 1990, dont l'ensemble des pays partenaires de PARLE sont signataires.

Bien que tous les Etats impliqués dans PARLE aient donc manifesté sur la scène internationale leur volonté de s'engager en matière de protection de l'enfance, la transposition de ces conventions dans les législations et les politiques publiques nationales et l'application de ces cadres reste extrêmement variable d'un Etat à l'autre. Plusieurs des pays PARLE disposent d'un **dispositif juridique relativement avancé**, qui ne couvre toutefois pas l'ensemble des manifestations de l'ESE :

- Le Burkina Faso prévoit dans sa loi n°029-2008/AN du 15 mai 2008 la répression de la traite à des fins d'exploitation sexuelle et la loi n°011-2014/AN du 17 Avril 2014 portant Répression de la vente d'Enfants, de la Prostitution des Enfants et de la Pornographie mettant en Scène des Enfants et réprime l'exploitation sexuelle des enfants dans la prostitution et certaines formes d'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Le Burkina Faso dispose en outre d'une stratégie 2016-2025 sur la lutte contre le mariage d'enfants et d'un plan d'action national (2014-2017) sur la traite.
- Les cadres juridiques kenyan et ougandais adressent les questions de traite à des fins d'exploitation sexuelle, d'exploitation sexuelle dans la prostitution ou encore en ligne et prévoient leur répression.
- Au Niger, la répression de la traite à des fins d'exploitation sexuelle est intégrée dans un instrument spécifique à la traite. Cependant, l'existence de plusieurs sources de droit : coutumier, classique, religieux, peut s'avérer être une source de blocage.
- ...

Des **plans d'actions nationaux**, spécifiques ou non à l'ESE ont également été prévus pour assurer la protection des enfants, à l'instar de (liste non exhaustive) :

- Le Kenya dispose par exemple d'un plan d'action national spécifique sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants (2013-2017 puis 2018-2022).
- La Côte d'Ivoire disposait d'un plan d'action national 2015-2017 de lutte contre les pires formes de travail des enfants, intégrant la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants dans la prostitution.
- A Madagascar, le Ministère du Tourisme a promulgué en 2007 un Plan d'Action National contre le tourisme sexuel impliquant les enfants et un plan d'Action National contre le Travail des Enfants est actif depuis 2004.
- La RDC dispose d'un plan d'action national sur l'élimination des pires formes de travail des enfants (2012-2020).
- ...

La quasi-totalité des PO de PARLE se sont également engagés à lutter contre le mariage des enfants, en collaboration avec l'Union Africaine (UA).

La lutte contre l'ESE dans le cadre du tourisme est encadrée dans certains pays tels que la Côte d'Ivoire le Kenya ou Madagascar mais n'est pas prise en compte dans d'autres pays dans lesquels le tourisme constitue un pilier économique majeur, comme en Ouganda.

Toutefois, en dépit de l'arsenal juridique susmentionné, **la protection des enfants peine à être réellement effective**. Ainsi, le Comité des droits de l'enfant et les comités de surveillance des instruments internationaux des droits de l'homme émettent régulièrement des recommandations spécifiques aux enjeux et lacunes de chacun des pays.

Bien que la situation puisse varier au cas par cas, plusieurs freins à la protection des enfants contre l'ESE ont été identifiés :

1. Le manque de données sur le phénomène qui empêche d'en connaître l'ampleur.
2. L'absence ou la rareté de services de prise en charge holistiques spécifiquement adaptés à des enfants victimes d'ESE.
3. Le manque de connaissance des enfants, des populations et des acteurs de protection de l'enfance qui freine l'identification et le signalement des cas puis impacte la qualité de leur prise en charge.
4. Des perceptions culturelles et sociétales qui conduisent à ne pas nécessairement assimiler l'ESE à une violation des droits de l'enfant et confortent certaines discriminations de genre.
5. Les faibles moyens mis à disposition par les Etats pour activer les politiques publiques en la matière.
6. L'évolution rapide des formes et manifestations de l'ESE.
7. La faible implication et participation des enfants et jeunes qui permettrait de prendre en compte leurs besoins et avis en faveur d'une amélioration de leur protection.
8. ...

**Dans ce contexte et afin de répondre à son mandat**, ECPAT France a développé et piloté trois CP multi-pays consécutives intégrant à la fois des volets de (i) prévention, de protection, réhabilitation mais aussi de (ii) coordination et de participation des enfants et enfin de (iii) visibilité de la thématique auprès des décideurs et du grand public. Les objectifs spécifiques et résultats attendus (R) de chacune des conventions sont repris dans le tableau figurant en [annexe 2](#).

### 1.3 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

Les trois CP se sont succédées sur une période de dix ans et ont été mises en œuvre selon une perspective graduelle de renforcement de capacités et de mise en réseau dans l'objectif que le réseau en Afrique puisse compter sur des organisations membres disposant d'une expertise avérée et d'un accès aux décideurs politiques. Bien qu'EF n'était pas nécessairement conscient au démarrage de PACTES qu'il y aurait par la

suite deux autres CP, chacune d'entre elle s'est inspirée de la précédente de manière à alimenter une chaîne stratégique logique au fil du temps.

### 1.3.1 APPROCHE ET ORIENTATIONS

**En droite ligne avec le cadre stratégique d'EF, l'approche de mise en œuvre du cycle de trois CP, et de PARLE en particulier, s'appuie sur la combinaison des dimensions suivantes :**

1. Des partenariats multi-acteurs et multi-pays, avec une utilisation à son plein potentiel de l'outil CP.
2. Une approche de mise en réseau et d'élargissement du réseau existant.
3. Le renforcement de capacités des partenaires et des acteurs de protection de l'enfance.
4. Une approche intégrée de prévention-protection et réhabilitation des enfants et jeunes exposés ou victimes d'ESE visant à créer ou renforcer un filet de protection autour de l'enfant.
5. La production de données et de recherches sur le phénomène de l'ESE afin d'alimenter le plaidoyer auprès des décideurs politiques et des organisations régionales.
6. La participation des enfants aux mécanismes de sensibilisation, de plaidoyer et de monitoring de l'application des lois de protection de l'enfance.
7. La production d'outils de capitalisation et de communication.
8. La sensibilisation du grand public et le plaidoyer pour renforcer la visibilité de la thématique et faire évoluer les politiques publiques et législations en matière d'ESE.

EF et ses partenaires ayant privilégié une **approche holistique** de lutte contre l'ESE, certaines actions planifiées dans le cadre des CP se situent au croisement entre plusieurs de ces dimensions qui sont intrinsèquement interconnectées. EF et EL ont en outre privilégié tout au long du cycle de CP une **démarche participative**, tant au moment de la conception que de la mise en œuvre des programmes.

- **Le renforcement de capacités (RdC)** constitue le premier axe d'analyse de la présente évaluation : La stratégie de renforcement de capacités n'est pas formulée comme telle. La stratégie exposée ici est par conséquent l'interprétation des évaluateurs, construite sur base des informations collectées.

**Il convient de distinguer le renforcement de capacités destiné en premier lieu aux organisations partenaires d'ECPAT et le renforcement de capacités des autres acteurs de protection de l'enfance sur le terrain**, les deux agissant en complémentarité.

Le volet de RdC ciblant les partenaires des CP s'est décliné à trois niveaux : (i) le RdC technique ; (ii) le RdC organisationnel et (iii) le renforcement des capacités de plaidoyer. Le RdC des autres acteurs était également un axe stratégique en matière d'accroissement de la visibilité de l'ESE dans les systèmes de protection de l'enfance.

- **L'axe de visibilité et d'intégration de l'ESE dans les systèmes de protection**, qui constitue le second focus de cette évaluation, intervient au croisement de plusieurs des dimensions susmentionnées : la mise en réseau, la production de données, la participation des enfants, la sensibilisation et le plaidoyer/lobbying. Bien qu'il n'existe pas de stratégie explicitement formulée en la matière, l'évaluation a pu reconstituer les grands axes stratégiques retenus par EF et ses partenaires pour les trois CP et plus particulièrement pour PARLE. Sur ce volet, l'approche privilégiée à travers les trois CP a consisté à :

1. **Renforcer les connaissances et les capacités des acteurs de protection de l'enfance** afin de renforcer le filet de protection des enfants dans chacun des pays impliqués dans les CP.

2. **Donner de ou renforcer la visibilité de la thématique de l’ESE au niveau national et international** notamment en militant pour son intégration dans les textes législatifs. Cette deuxième dimension a fait l’objet d’efforts plus spécifiques et plus structurés au cours des CP REPERES et PARLE.
3. **Inclure les enfants dans ces efforts de visibilité et de plaidoyer en facilitant leur participation aux processus et en leur offrant une voix à part entière pour défendre leurs droits.** Ce dernier aspect a principalement été développé au cours de la dernière CP, à savoir PARLE.

**Evolution de l’approche entre les 3 CP :** Bien que les principes fondateurs autour desquels se sont construites les 3 CP soient restés les mêmes au cours du temps, le contenu de ces CP a varié. Chaque CP a en effet été élaborée de manière à renforcer les acquis de la précédente tout en mettant l’accent sur une nouvelle dimension spécifique à chaque fois, comme l’illustre le schéma ci-dessous :



La continuité entre les CP est plus marquée entre REPERES ET PARLE. Ceci s’explique en partie par le contexte de recentrage stratégique d’EF et d’EL entre PACTES et REPERES. Au cours de cette période, des changements internes aux deux organisations ont influencé la conception et la stratégie des CP, notamment :

- Groupe Développement est devenu Acting for Life.
- Le pôle enfance de Groupe Développement a fusionné avec ECPAT France.
- EF et EL ont recentré leurs activités globales sur l’ESEC et le développement et renforcement du réseau ECPAT International.
- EF a décidé de recentrer géographiquement son champ d’intervention sur l’Afrique.

### 1.3.2 PARTIES PRENANTES

Au total, ces trois CP ont bénéficié à 18 partenaires opérationnels de 14 pays : l’Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Kenya, le Liban, le Maroc, le Niger, l’Ouganda, le Rwanda, la Tanzanie, Madagascar, la Côte d’Ivoire, le Nigeria et la RDC. D’autres pays ont été intégrés en tant que pays associés durant les conventions REPERES et PARLE, comme le Sénégal et le Mali par exemple.

Au-delà des organisations partenaires présentes dans chacun de ces pays, EF a également collaboré avec EL dans une perspective de synergies et de mutualisation des compétences et des ressources en Afrique de l’Ouest et avec EI pour les actions de plaidoyer. Sur le plan financier, les 3 CP ont bénéficié de l’appui de l’AFD et du MAEEL via EL.

Les PO ont contribué à la mise en œuvre de ces programmes, d’autres organisations ayant été impliquées en tant que partenaires associés. Le statut d’une même association a parfois varié au cours du temps. La matrice disponible en [annexe 1](#) synthétise l’ensemble des partenaires engagés dans le cycle de trois CP ainsi que l’évolution de leur statut au fil des CP.

Les partenaires opérationnels des 3 CP sont des associations de la société civile. Un questionnaire de collecte d'informations envoyé aux sept OSC PO de la CP PARLE a permis de dresser le profil de ces organisations :

- **Gouvernance** : Le Conseil d'Administration de ces organisations compte 8 personnes en moyenne (5 à 14 selon les associations). Trois d'entre elles ne fonctionnent pas avec des bénévoles, bien que l'une d'elles implique des étudiants en internat et des volontaires d'universités et collèges. Les autres en ont peu (de 2 à 6). La moyenne en termes de volontariat est donc positionnée à 2,4 par association.
- **Ressources humaines** : L'ensemble de ces associations est plutôt bien lûti avec une moyenne de 53 employés. Il existe toutefois d'importants écarts entre les associations puisque la plus petite ne compte que 13 employés tandis que la plus grosse en emploie 171, ce qui constitue une exception. Les cinq autres associations comptent plutôt une trentaine d'employés en moyenne. La gestion des associations est assurée par des personnes hautement qualifiées, depuis la direction exécutive jusqu'aux gestionnaires de programmes (PhD, Masters). Les associations disposent de personnels techniques variés, de formation universitaire générale, technique et professionnelle, tels que des psychologues, criminologues, médecins, formateurs, laborantins, économistes, infirmiers, sages-femmes, informaticiens, assistantes sociales, éducateurs, travailleurs sociaux, géographes, juristes, artisans.
- **Budget et ressources financières** : Ces 7 associations gèrent des budgets de fonctionnement allant approximativement de 92 000 euros par an à 984 500 euros par an. Sur ce budget, les associations dépensent de 30 000 à 370 000 euros de frais de fonctionnement (y inclus les salaires), représentant en moyenne de 30 à 50% de leur budget total. La tendance entre 2018 et 2020 est à une légère hausse des frais de fonctionnement. Les réponses aux questions concernant les fonds propres ne permettent pas de dessiner une tendance quant au ratio fonds propres / budget total. Pour l'une des associations, les fonds propres représentent 0.7 à 1%. En matière de partenariats techniques et financiers (PTF), les 7 associations ont entre 2 et 11 PTF, la moyenne se situant plutôt autour de 6. Pour 3 associations, il semble que ce sont les PTF qui apportent la totalité du budget, illustrant une dépendance forte vis-à-vis des fonds extérieurs.
- **Projets** : Les associations gèrent entre 2 et 9 projets (moyenne à 5) ; le nombre de projets correspond dans la plupart des cas au nombre de PTF.
- **Implication des partenaires dans les CP** : Parmi les 7 partenaires concernés par le questionnaire, seuls 2 étaient déjà impliqués dans le programme PACTES. Sur les 5 restants, 2 sont impliqués depuis le programme REPERES. Tous sauf 1 étaient encore impliqués dans le programme PARLE. Parmi eux, une seule association a eu le statut de partenaire associé au cours des deux conventions dans lesquelles elle était impliquée.
- **Partenariats** : Toutes les associations sont engagées dans des partenariats avec d'autres ONG internationales. L'une d'elle a des partenariats avec des autorités centrales et locales (Ministère de la Justice, conseil régional). Toutes travaillent régulièrement avec les autorités locales de protection de l'enfance et directement avec les enfants, que ce soit dans le cadre scolaire, dans les communautés ou au sein de leurs familles. Une association met l'accent sur un travail régulier plutôt avec les parents, les enfants et les leaders communautaires. Toutes sont donc bien implantées dans leur environnement local, y compris dans des groupes de travail, comités régionaux de protection de l'enfance ou groupes de coordination (plateforme ONG, groupes de travail sur les violences basées sur le genre, coalition auprès des jeunes et des enfants, etc.).

### 1.3.3 RESSOURCES

Le budget prévu et réalisé pour chacune des CP, et donc pour l'ensemble du cycle de CP est présenté dans le tableau ci-dessous<sup>7</sup>.

**Tableau 2 : Budget dédié au cycle de trois conventions-programmes (en €)**

Tableau 2	PACTES	REPERES	PARLE
Budget total prévisionnel	3 037 040	2 500 000	2 433 420
Budget réel	2 994 125 (-1%)	2 398 170 (-4%)	-
Subvention AFD	1 478 799 (49.4%)	1 438 902 (60%)	1 339 200 (55%)
Subvention MAEEL	492 559 (16.54%)	225 000 (9%)	200 000 (8.2%)
<b>Durée du programme</b>	<b>4 ans</b>	<b>3 ans</b>	<b>3 ans</b>

Rapporté au budget annuel, le budget a donc connu une augmentation de 6.8% entre PACTES et REPERES et de 1.5% entre REPERES et PARLE (l'augmentation est de 8,4 % entre PACTES et PARLE en partant du principe que tout le budget de PARLE sera consommé). La contribution de l'AFD a évolué de 49% du budget total pour PACTES à 60% sous REPERES, puis 55% sous PARLE. Les partenaires ont, pour chacune de ces conventions, apporté d'autres ressources, internes et externes, pour compléter le financement de l'AFD.

Le budget de formulation du programme PARLE s'élève à **2 433 420 €**, incluant une contribution des partenaires selon la répartition suivante :

**Tableau 3 : Sources de financement du Programme et répartition budgétaire<sup>8</sup>**

Tableau 3	Budget total (en €)	% du budget total
Subvention AFD	1 339 200	55.03%
ECPAT Luxembourg <sup>9</sup>	250 000	10.27%
ECPAT International	248 894	10.23%
RISE Network	60 038	2.47%
Fonds propres ECPAT France	535 288 <sup>10</sup>	22%
<b>TOTAL</b>	<b>2 433 420</b>	<b>100%</b>

**Répartition du budget par type de dépense :** La structure des budgets prévisionnels étant différente d'une CP à l'autre, de même que les activités prévues, il n'est pas possible de comparer l'évolution des ressources et dépenses par catégorie entre les CP.

Il ressort toutefois des documents fournis à l'évaluation que les activités budgétisées sous l'appellation « renforcement de capacités » se rapportent davantage au renforcement de capacités des acteurs sur le terrain (enfants, communautés, acteurs locaux de protection, services d'accompagnement...) qu'au renforcement de capacités des PO des CP.

Chaque CP a prévu une ligne « capitalisation », mais les activités prévues sous cette catégorie peuvent porter à confusion. En effet, le budget de la convention REPERES inclut le renforcement de capacités de plaidoyer des groupes ECPAT sous « capitalisation ». Sous PARLE, ce volet représentait 4,5% du budget global.

Il est également intéressant de noter qu'à l'instar de la stratégie de mise en œuvre du cycle de CP, toutes les CP ont explicitement prévu une ligne budgétaire dédiée à la réalisation d'études et prestations

<sup>7</sup> Sources : NIONG/fiches de communication de chacune des CP

<sup>8</sup> Source : NIONG

<sup>9</sup> Sur 250 000 EUR apportés par ECPAT Luxembourg, 200 000 EUR proviennent d'une subvention du MAEE Luxembourg.

<sup>10</sup> Le montant des fonds propres apporté par ECPAT France a été calculé par déduction du montant à combler entre le budget total et les autres sources de financement ; la NIONG mentionnant explicitement que la différence sera apportée par ECPAT France.

intellectuelles. Cette ligne budgétaire a doublé entre PACTES et REPERES, avant de diminuer à nouveau sous PARLE<sup>11</sup>.

Enfin, en termes de ressources humaines :

- Les frais de personnel local ont représenté en moyenne 20% à 30% du budget global des CP : autour de 30% sous PACTES, 20% sous REPERES et 25% sous PARLE<sup>12</sup>.
- Les frais de mission destinés à l'appui, au suivi et au contrôle constituaient environ 3% du budget PARLE, 62% concernant des missions du siège et 38% des missions de suivi des bureaux locaux et des partenaires.

## 2 RESULTATS DE L'ÉVALUATION DU CYCLE DE PROGRAMMES – ANALYSE RETROSPECTIVE

En respect des termes de référence de l'évaluation, l'analyse rétrospective a concerné deux volets du programme : **1. Le volet renforcement de capacités** des partenaires et des acteurs et **2. Le volet intégration et visibilité de la thématique** dans les systèmes de protection. **Les critères du CAD de l'OCDE ont été appliqués à ces deux volets de la façon dont le montre le schéma suivant :**



Ceci explique le prisme d'analyse différent entre les deux volets.

L'évaluation a par ailleurs également analysé la stratégie de mise en œuvre.

### 2.1 ANALYSE DE LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

#### 2.1.1 ANALYSE GLOBALE

La stratégie de mise en œuvre peut être analysée à plusieurs niveaux :

##### 2.1.1.1 NIVEAU DE COHERENCE DES APPROCHES DES 3 CP

**Cohérence interne : L'évolution de l'approche entre les 3 CP**, telle que présentée dans les documents de programme et confirmée par l'ensemble des partenaires, **suit une logique pertinente et réfléchie dans la durée**. Les programmes ont soutenu des efforts de réflexion et une approche visant le changement à moyen/long terme. Par exemple, l'implication des enfants était prise en compte dans les 3 CP, avec un accent plus marqué sous la CP PARLE. Il s'agit d'une véritable plus-value de PARLE.

Dans l'optique de RdC et de renforcement des acquis d'un programme lors du suivant, EF et ses partenaires ont déployé des **efforts substantiels en matière de capitalisation**. De nombreux documents ont été produits, qui permettent de tirer profit des expériences positives du programme et/ou de ses PO, de

<sup>11</sup> 51.000€ sous PACTES ; 101.212 sous REPERES ; 68.933€ sous PARLE. Sources : NIONG.

<sup>12</sup> Soit respectivement : 914.950€, 508.761€, et 597.670€. Sources : NIONG.

partager des outils et de valoriser des bonnes pratiques. **Capitalisation et communication** sont prévues comme un résultat à part entière de la CP REPERES et moins explicitées dans les documents de programmation PARLE. Elles constituent un aspect incontournable de la stratégie d'EF (même si cette dernière n'est pas nécessairement formulée). L'évaluation relève toutefois que ces efforts de capitalisation sont **insuffisamment valorisés**.

**Cohérence externe** : Si l'on met en perspective la logique d'intervention des CP et la stratégie d'EI 2018-2021, l'on constate que les CP interviennent davantage au niveau de l'environnement immédiat (lois, services sociaux, systèmes judiciaires, connaissances, attitudes, sensibilisation à la réduction de la demande) qu'au niveau du contexte social plus large (renforcement des conditions sociales, réduction de la pauvreté, leadership, politiques, engagement technologique et infrastructures). C'est dans le contexte social plus large que des actions peuvent influencer sur les causes racines de l'ESE.

#### 2.1.1.2 NIVEAU DE PERTINENCE DU MONTAGE PARTENARIAL

Dans la mise en œuvre, les programmes s'appuient sur :

- **Un montage partenarial pertinent entre EF, EL et EI** : Les complémentarités entre EF, EL et EI en termes de couverture géographique et d'expériences spécifiques se sont avérées pertinentes pour de telles CP, qui reposent sur la mise en réseau et le partage de savoirs. Ces complémentarités n'ont cependant pas toujours été exploitées à leur plein potentiel : le Sénégal et le Mali auraient par exemple pu être davantage intégrés dans la mise en œuvre d'activités terrain. EF n'a par ailleurs pas prévu de convention commune qui lie à la fois EF-EL et EI. Les relations étaient en effet régies par des conventions bilatérales entre EF et EL et EF et EI.

La coordination avec EL est basée sur un historique commun et d'excellentes relations interpersonnelles. Le partenariat, fluide, est fortement apprécié par les deux parties mais il manque de formalisation en termes de répartition des rôles.

Le partenariat avec EI n'a pas généré le même niveau de satisfaction, en particulier sur le volet d'animation du réseau qu'était attendu par EF. Cela peut s'expliquer soit par une définition insuffisante des attentes et responsabilités mutuelles, soit par une incompréhension de la part d'EI quant au rôle qui lui revenait dans ces CP, en particulier en termes d'animation du réseau. De plus, EL et EI n'ont été que très peu en contact dans le cadre des CP.

- **Un montage partenarial complexe et pas suffisamment lisible** : Les notes d'Initiative ONG (NIONG) soumises à l'AFD ne sont pas suffisamment explicites quant au montage partenarial : il est difficile d'identifier qui sont les partenaires opérationnels, qui sont les partenaires associés, quels sont leurs rôles et attributions respectifs, quelle est la différence entre les deux statuts, quels sont les critères de sélection pour l'une et l'autre catégorie ... Certains partenaires disposent d'une fiche pays dans la NIONG alors même qu'ils ne sont pas PO à la CP (associations à Madagascar, Sénégal, Mali). L'évaluation a d'ailleurs dû réaliser des entretiens préliminaires avec EF pour asseoir la liste des PO et celle des PA, qui a ensuite été validée par le comité de pilotage dans la note de cadrage.
  - En tant que **partenaire opérationnel**, les attentes exprimées sont d'exécuter les activités pour contribuer à atteindre les résultats du programme, d'obtenir des fonds pour soutenir les activités des organisations et de bénéficier d'échanges de pratiques entre partenaires.
  - **Partenaires associés** : EF a souhaité associer aux CP des organisations disposant d'une expertise et/ou d'un historique sur la thématique de l'ESE (cf. 1.3.2 parties prenantes). La plupart de ces organisations étaient soit membres du réseau ECPAT, soit dans le cas de PACTES, d'anciens bureaux d'ECPAT France transformés en associations locales après la restructuration d'EF. Le rôle de ces PA n'est toutefois pas formalisé dans les différents documents de programme, de même que leur contribution auxdits programmes. Ces partenariats ne font pas non plus l'objet de conventions

spécifiques ou d'accords écrits de type charte. Le statut de PA n'est d'ailleurs pas nécessairement connu de l'ensemble des parties prenantes aux CP, ni même des PA eux-mêmes. Le seul partenaire associé ayant répondu au questionnaire se voit comme mobilisateur des communautés et acteur de la prise en charge des enfants et des jeunes. Les entretiens conduits au cours de l'évaluation ont permis d'identifier plus clairement la logique sur laquelle repose ce montage partenarial, à savoir : (i) générer des échanges de pratiques et d'expériences entre PO fortement présents sur le terrain, qui disposent donc d'évidences de terrain et d'une connaissance actuelle des défis relatifs à la lutte contre l'ESE ; et partenaires associés qui n'interviennent pas directement dans la mise en œuvre mais peuvent apporter leur connaissance de la thématique et bénéficier de données de terrain pour alimenter le plaidoyer et (ii) inclure autant que possible les anciens bureaux d'EF ainsi que les membres du réseau ECPAT dans les CP, selon une logique de participation et d'inclusion des acteurs de l'ESE. Ce montage a vocation à s'inscrire dans une relation gagnant-gagnant et à permettre d'alimenter les réflexions et pratiques mutuelles des différentes organisations, quel que soit leur statut. Toutefois, dans la pratique, les échanges entre PO et PA sont restés rares et ont pu se matérialiser principalement à l'occasion des ateliers organisés dans le cadre du programme ou via le réseau ECPAT. Finalement, les PA existent davantage sur le papier que dans la mise en œuvre du programme et ce statut n'a pas généré d'effet notable, ni pour les PA eux-mêmes ni pour les autres partenaires des CP. Par ailleurs, la lisibilité des critères sous-jacents au statut de PA est entravée par le fait que certaines organisations partenaires ont vu leur statut évoluer de PO à PA ou inversement, voire passer de PA à PO puis PA sans justification claire de ces changements.

- **Partenaires ponctuels** : Les trois CP ont mobilisé de manière ponctuelle des partenaires (organisations ou consultants) pour la réalisation d'activités spécifiques explicitement prévues dans les documents de programme. Ces activités pouvaient couvrir un ou plusieurs pays. Il en va ainsi par exemple de RISE pour les recherches participatives. Ces partenariats se sont avérés à la fois pertinents et efficaces dans la mesure où la mobilisation d'expertises ciblées a permis d'élargir le champ d'action d'EF et de ses partenaires, notamment sur les plans méthodologiques.
- Le nombre global de pays et de partenaires impliqués dans les CP conduit à une **dispersion des efforts** susceptible de limiter l'impact des CP localement, par manque de ressources pour répondre aux besoins. De plus, l'évaluation n'a pas été en mesure d'attester de l'existence d'une véritable « dynamique africaine continentale ou même sous-régionale » qui justifierait d'inclure autant de pays et partenaires.

### 2.1.1.3 LES CONTOURS DE LA MISE EN RESEAU

**Mise en réseau et élargissement du réseau** : Les CP ont ébauché quelques initiatives, principalement matérialisées par des ateliers d'échanges, telles que les ateliers de Ouagadougou et d'Accra. Le nombre et la fréquence de ces ateliers sont toutefois restés limités. De plus, pour des questions d'ordre linguistique principalement, ces ateliers n'ont pas systématiquement pu réunir l'ensemble des partenaires des CP. Ils ont le mérite d'avoir initié une prise de contact entre eux, mais ensuite le maintien de la relation et les échanges d'expériences ou collaborations restent plutôt soumis à la volonté et au dynamisme de chaque partenaire, et également à l'appartenance ou non des organisations au réseau ECPAT. L'appartenance au réseau ECPAT a permis aux partenaires membres de participer à des rencontres supplémentaires, non directement liées aux CP. En dehors de ces temps de rencontre, l'animation du réseau est restée timide.

Il ne ressort pas de la documentation de théorie du changement propre à la mise en réseau, et les partenaires n'ont jamais mentionné de stratégie en la matière. Certains ont même exprimé une certaine frustration, n'ayant pas véritablement l'impression d'appartenir à un réseau ou n'ayant pas suffisamment de contacts avec EI à leur goût.

**Création de nouvelles coalitions au Nigeria et en RDC :** L'appui à la création de nouvelles coalitions de protection de l'enfance dans les deux pays constitue une initiative intéressante au regard de cette perspective de réseau et de développement de synergies entre ONG. Elle n'a cependant pas pu aboutir comme souhaité dans le cadre de PARLE en raison de difficultés financières au niveau d'EI (problème de cofinancement pour le Nigeria et de procédures financières pour la RDC). De plus, ces activités peinent à trouver leur place dans la logique d'intervention de PARLE. Cette initiative proposée par EI a manqué de liaison avec le reste du programme, tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre.

#### 2.1.1.4 AVANTAGES ET RISQUES D'UNE APPROCHE HAUTEMENT PARTICIPATIVE

**Une approche participative qui laisse une grande place aux partenaires (mais pourrait aller encore plus loin) :** EF n'a pas déployé une approche donor-driven, mais a au contraire été à l'écoute des partenaires selon une dynamique bottom-up et s'est appuyé sur des pratiques déjà en place à leur niveau. Cette approche, saluée par la majorité des partenaires interviewés, présente des avantages mais également des risques conceptuels et opérationnels.

- Pour ce qui est des **avantages** : L'implication des partenaires dans la conception des programmes (de PARLE en particulier) facilite leur appropriation par les parties prenantes et permet de s'assurer d'une compréhension commune des objectifs. A ce niveau, le côté participatif de l'approche pourrait encore aller plus loin dans la mesure où les grandes lignes et axes d'intervention ont été proposés par ECPAT. Les partenaires ont ensuite pu « disposer » et choisir sur quel axe ils souhaitaient intervenir, en fonction de leurs besoins et expertise. Cette approche représente également un atout en termes de durabilité dans la mesure où les partenaires locaux ne changent pas fondamentalement leurs habitudes de travail, méthodes et projets. Ces derniers passent à échelle grâce aux CP. Lorsque les CP s'arrêtent, les partenaires reviennent sur leur rythme ou volume d'activité précédent.
- Pour ce qui est des **risques**, lorsque les partenaires reviennent à leur rythme d'activité précédent, ils sont de facto contraints de laisser tomber certaines zones géographiques ou bénéficiaires. L'évaluation a identifié des difficultés à y donner une véritable dimension « programme ». Pour l'évaluation, un programme va bien au-delà d'une mise ensemble de projets spécifiques/individuels. Même si tous les acteurs concernés travaillent dans la même direction, ce qui est confirmé, l'évaluation n'a pas relevé de cohérence directe entre les activités des PO et les objectifs du programme. Le document de programme et son système de suivi et évaluation n'est pas partagé avec les PO. Chacun a un document de suivi de ses activités, qui ne renseigne d'ailleurs pas nécessairement sur l'atteinte des résultats attendus. Ce manque de dispositif et de documents de suivi dessert ECPAT qui peut facilement tomber dans le piège d'un micro-management. Or, il serait utile de se concentrer sur des aspects de gestion plus programmatiques et sur de la « véritable coordination de programme ». Ceci permettrait en outre de mieux communiquer sur les résultats.

#### 2.1.2 ANALYSE SPECIFIQUE EN MATIERE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES

##### 2.1.2.1 ETENDUE ET TYPOLOGIE DU RENFORCEMENT DE CAPACITES (RdC) :

**Toutes les associations affirment avoir bénéficié de renforcement de capacités (RdC)** technique, organisationnel et en matière de plaidoyer (sauf une des associations qui indique ne pas avoir bénéficié de renforcement organisationnel mais indique par ailleurs avoir reçu une formation en administration et finances). Par exemple, la Communauté Abel indique avoir bénéficié de 6 formations. Il semble que **les contours et la compréhension du RdC technique et organisationnel soient flous**, tout comme la cible / direction de ce renforcement de capacités (est-ce qu'EF renforce le PO ou bien est-ce que le PO renforce ses propres partenaires ?).

D'après le croisement des informations, il s'avère que le **RdC technique** prend notamment la forme d'ateliers (ex. au Burkina Faso où tous les partenaires étaient invités), de formations sur l'éducation par les

pairs (ex. une formation donnée par UYDEL), de sessions de sensibilisation au suivi et évaluation (ex. lors de missions sur place, lors de sessions Zoom, etc.). L'atelier au Burkina Faso a permis un échange d'expérience sur la thérapie familiale et l'exploitation sexuelle en ligne. Il n'y a pas d'indication plus précise de formations qui auraient été dispensées par EF ou de documents techniques qui auraient été partagés. L'atelier de type « Burkina » semble être la forme privilégiée pour les échanges techniques.

D'après les informations recueillies par l'évaluation, il n'y a pas eu de diagnostic organisationnel à proprement parlé, mais plutôt un état des lieux des informations organisationnelles de base (« *partner assessment* »). Aucun plan de RdC organisationnel n'a été défini. Mais globalement, les associations PO/PA des CP sont d'un certain calibre et par conséquent plus à même d'être en règle du point de vue des statuts, de l'organigramme, du règlement ou des procédures administratives et financières. Certaines ont bénéficié d'un appui par d'autres PTF à ce niveau, y compris de formations en matière de gouvernance. Les commentaires et discussions menées par l'équipe administrative et financière d'EF avec les associations au moment de la remise de leurs rapports trimestriels leur ont permis de gagner en compétences. Le **RdC organisationnel** s'est aussi matérialisé par une formation en comptabilité auprès de l'un des partenaires et des réunions régulières de suivi, ainsi que par la fourniture de matériels et la prise en charge de frais administratifs. A noter qu'en termes de renforcement institutionnel, une des associations PO a mentionné l'appui d'EF au développement d'un plan de mobilisation des ressources. Ce plan n'est pas encore finalisé mais donne une bonne perspective à l'association, surtout qu'elle ne figurera plus dans le programme suivant

Le **RdC en plaidoyer** utilise également principalement le canal « ateliers » (exemple en Tanzanie). Six des sept associations ciblées par le questionnaire de l'équipe d'évaluation mettaient déjà en œuvre des activités de plaidoyer avant les CP. Les PO ont unanimement salué le transfert de l'outil de suivi des activités de plaidoyer, qu'ils se sont approprié et utilisent même pour d'autres projets.

En matière de RdC, il est pourtant **difficile de parler d'une stratégie** puisqu'il n'y a pas de document qui donne un cadre, des objectifs et des méthodes et permette aux PO de s'en inspirer afin de dresser leurs besoins et leur propre chemin. Il n'y a pas non plus de véritable stratégie de diagnostic des capacités, qui débouche sur un plan de RdC, avec des objectifs par sujet et des étapes. L'appui fourni par les programmes oscille entre un peu de formation continue (organisation de formations auprès des PO comme la formation de formateurs sur les violences sexuelles pour une meilleure prise en charge intégrée des enfants ou encore la formation d'échange et d'analyse sur la méthode SWOT, toutes deux de 2013), un peu de formation initiale (interventions auprès des institutions de formation des acteurs de protection de l'enfance), de la mise à disposition d'expertise (études de cas), une approche basée sur le « faire-faire » (appui-conseil délivré aux PO) et un appui à la carte en fonction des besoins exprimés. Pour les PO, la « stratégie » de RdC des programmes consiste à **partager des documents et des outils, à assurer des missions de suivi et à se retrouver annuellement autour d'un atelier d'échange d'expériences.**

Pour que le RdC des partenaires puisse engendrer un changement fondamental, il est nécessaire que tous les niveaux de RdC soient adressés, à savoir : le renforcement de capacités organisationnelles, le renforcement de capacités individuelles, le renforcement de capacités inter-organisations et le renforcement de capacités dans la société. Les CP adressent partiellement le RdC organisationnel/institutionnel et individuel. Elles ont plus d'objectifs en matière de RdC inter-organisationnel (mise en réseau des associations et encouragement de l'échange d'expériences). Le RdC dans la société, qui couvre par exemple les actions de plaidoyer politique ou le rôle de la société civile dans la lutte contre l'ESE est adressé.

En tout état de cause, le renforcement de capacités des partenaires et des acteurs de protection de l'enfance est **un levier en faveur de l'amélioration du système de protection de l'enfance.**

### 2.1.2.2 ETAT DES LIEUX DE LA STABILISATION DES ACQUIS

L'évaluation relève par ailleurs que pour des programmes de RdC, la discontinuité des partenariats ne facilite pas la stabilisation des acquis. Parmi les 43 partenaires identifiés au total par l'évaluation (PO et PA des 3 CP), seuls 17 ont été impliqués dans au moins 2 CP (en PO et/ou en PA). Parmi ces 17, seuls 8 ont été impliqués en tant que PO dans au moins 2 CP. Si l'on regarde de plus près les partenariats de la convention PARLE, seuls 4 associations peuvent être qualifiées de « partenaires historiques », car présentes depuis PACTES. Parmi elles, 2 seulement ont été PO tout au long des CP (USK et UYDEL) : Malgré tous les efforts déployés par les programmes, ceci ne peut déboucher qu'à une réponse partielle aux besoins des associations partenaires.

L'analyse des questionnaires remplis par 7 associations (dont les « partenaires historiques »), révèle que les attentes des 7 organisations sont cependant majoritairement comblées, bien que quelques défis restent à relever et que des besoins aient été exprimés :

- Un appui d'EF pour le renforcement de l'offre de services de protection sur d'autres thématiques portées par le partenaire local (éducation, santé, sécurité, nutrition, famille, santé sexuelle et reproductive des-jeunes, etc.) et la mise en œuvre de projets conjoints sur des questions de développement local.
- Un renforcement technique et des échanges/formations pour du renforcement mais aussi pour voir plus clair sur l'avancement du programme.
- Du renforcement de capacités institutionnelles et financières.
- Du renforcement des capacités en matière de formation sur le plaidoyer/lobbying et TIC.

### 2.1.2.3 MECANISMES DE SORTIE

Les discussions conduites avec les partenaires du programme sur la formulation d'une stratégie de sortie ne permettent pas d'en dresser des contours méthodologiques et opérationnels. Les partenaires citent plutôt des facteurs de durabilité du programme, qui permettent de consolider les acquis et poursuivre les activités (voir section [durabilité](#)).

En citant ces éléments de durabilité, ils se disent mieux outillés et prêts à continuer leurs activités bien qu'ils restent très dépendants des fonds extérieurs. Pourtant, aucun n'a vraiment pu prévoir sa sortie du programme. En Afrique de l'Est, un des partenaires affirme avoir été informé dès l'étape de formulation du programme PARLE que ce serait pour lui le dernier. Au-delà de l'information en tant que telle, il n'est pas possible de confirmer qu'une véritable stratégie de sortie ait été mise en place. Un autre partenaire a affirmé avoir été informé de sa sortie du programme au cours du dernier trimestre de la convention. La sortie n'a pas été préparée en amont. Certains partenaires ont demandé une extension de leur convention.

La convention PARLE expose une stratégie de sortie mais encore une fois, les contours méthodologiques et opérationnels de cette stratégie ne sont pas identifiables. Il s'agit à nouveau plutôt de facteurs favorisant la durabilité. Les mécanismes de sortie ne s'appuient pas non plus sur une logique d'évolution partenariale. Par exemple, il n'est pas défini qu'un PO devenu historique pourrait passer au statut de PA et ainsi continuer à partager son expérience tout en voyant l'appui technique et financier se réduire petit à petit.

L'évaluation modère toutefois son propos puisque dans certains cas, la CP est venue augmenter le budget d'une association qui mettait en œuvre son propre modèle/projet/panel d'activités. Alors, l'association a pu augmenter sa zone d'intervention et/ou son nombre de bénéficiaires. Sa sortie de la CP a dans ce cas pour effet de réduire son champ d'action mais ne nuit pas à la poursuite de ses activités.

### 2.1.3 ANALYSE SPECIFIQUE EN MATIERE DE RENFORCEMENT DE LA VISIBILITE DE L'ESE ET DE SON INTEGRATION DANS LES SYSTEMES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

#### 2.1.3.1 AXE STRATEGIQUE N°1 : RENFORCER LES CONNAISSANCES ET LES CAPACITES DES ACTEURS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Il s'agissait de permettre aux acteurs de protection de (mieux) connaître la problématique de l'ESE, ses causes et ses manifestations afin de pouvoir la prévenir et d'être en mesure de réagir de manière appropriée en cas d'ESE. Cet axe visait à la fois :

- Les enfants eux-mêmes
- Le premier cercle de protection de l'enfant, à savoir la famille et la communauté
- Les structures d'encadrement et de prise en charge d'enfants : écoles, centres d'accueil, agents de santé, OSC de protection de l'enfance ...
- L'ensemble des autorités et acteurs de protection de l'enfance au niveau local et national : sphères politique, judiciaire, forces de l'ordre ...
- Les autorités politiques ou législatives au niveau régional/international telles que l'Union Africaine.
- D'autres acteurs complémentaires ont également pu bénéficier de ce renforcement de connaissances et capacités, notamment certains cybercafés hautement fréquentés par les jeunes à Madagascar. Les informations reçues dans ce cas étaient plus spécifiques à l'ESE en ligne.

Cette approche a permis une couverture extensive et complète des différentes catégories d'acteurs, permettant d'impulser **un effet levier en matière de visibilité de la thématique**. Le choix des catégories de publics-cibles contribue par ailleurs au tissage d'un filet de protection aussi large que possible autour des enfants exposés ou victimes d'ESE.

Les acteurs ciblés en priorité ont pu varier d'un pays à l'autre sur base des besoins identifiés, des types de manifestations de l'ESE les plus présents dans le pays, mais aussi des structures communautaires ou institutionnelles en place dans le pays, permettant une réponse sur mesure à chaque contexte local.

La pertinence de cette approche est d'autant plus importante qu'elle s'inscrit dans un contexte global de tabou et de méconnaissance liés à la thématique de l'ESE. Bien que des nuances doivent être prises en considération en fonction des pays et des acteurs, et qu'il n'existe aucune base de donnée initiale permettant de mesurer le degré de connaissance avant et pendant la mise en œuvre des CP, force est de constater que la thématique était particulièrement mal connue et/ou passée sous silence avant l'intervention d'EF et de ses partenaires.

#### **Témoignage sur le RdC des travailleurs sociaux & éducateurs**

*« Avant le programme (PACTES/REPERES), il n'y avait jamais eu de RdC des travailleurs sociaux dans les ministères des affaires sociales. Ceci a pu être mis en œuvre par notre association dans toutes les régions. Avec accord du ministère de l'éducation, cela a été fait pour les éducateurs qui supervisent dans les écoles publiques »*

**Liban**

#### 2.1.3.2 AXE STRATEGIQUE N°2 : DONNER DE LA VISIBILITE A LA THEMATIQUE DE L'ESE OU LA RENFORCER AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

Cet axe a ciblé plusieurs catégories d'acteurs :

- **Le grand public** : par exemple lors des forums des survivants organisés au Kenya et à Madagascar lors de la Splash week de juin 2019 ou dans le cadre des campagnes médias.

- **Les acteurs du secteur** (élargi) de la protection de l'enfance : via des sensibilisations, formations, mise à bord de certaines professions (médias, tourisme, cybercafés...). Les enfants ont également été approchés au titre d'acteurs de leur propre protection.
- **Les décideurs politiques et organisations régionales** : 195 décideurs politiques ont été rencontrés et interpellés sur la thématique lors de la première phase de la CP PARLE. Il s'agissait à la fois d'acteurs gouvernementaux au niveau étatique et central (ministères) et de décideurs politiques au niveau local (région, province). L'Union Africaine (UA) a également été sensibilisée et formée à la question de l'ESE en ligne.

Cet axe stratégique peut être relié au renforcement de capacités en matière de plaidoyer mentionné dans la partie 2.1.2. EF a en effet souhaité mettre l'accent sur le plaidoyer auprès des institutions nationales, mais aussi régionales et internationales afin de faire évoluer le corpus législatif relatif à la protection de l'enfance, contre l'ESE en particulier, en offrant une place à part entière à cette forme de violation des droits de l'enfant. Plusieurs initiatives croisées ont été mises en œuvre à cet effet : réalisation et publication de travaux de recherche sur l'ampleur et les manifestations de l'ESE dans plusieurs pays, notamment l'Ouganda et le Sénégal afin de fournir des données et des évidences quant à la problématique, dialogue avec les autorités nationales dans le cadre de groupes de travail dédiés à la protection de l'enfance, participation aux travaux préparatoires de rédaction de certains textes législatifs et stratégiques tels que les stratégies nationales de protection de l'enfance ...

Ces initiatives ont toutes en commun d'avoir associé aussi souvent que possible à la fois la société civile et les structures étatiques, permettant de fédérer les deux sphères autour de la thématique de l'ESE et d'encourager le dialogue entre acteurs de différente nature.

La réalisation des recherches et rapports pays s'avère particulièrement utile et pertinente dans la mesure où il n'existe actuellement aucune base de données relative à l'ESE et où ECPAT est l'une des seules organisations à travailler spécifiquement sur cette thématique. Ses effets sont toutefois limités par les ressources d'ECPAT, qui ne dispose pas des moyens nécessaires à la réalisation d'études d'envergure nationale.

### 2.1.3.3 AXE STRATEGIQUE N°3 : ACCROITRE LA PARTICIPATION DES ENFANTS DANS LA DEFENSE DE LEURS DROITS

Ce dernier axe constituait une spécificité de la convention PARLE et s'inscrit dans l'ADN d'ECPAT qui considère les enfants non pas uniquement comme des bénéficiaires mais comme des acteurs à part entière de leur vie, de leur développement, et de la défense de leurs droits. Ce faisant, cette approche s'inscrit également en droite ligne avec les approches « droits humains » et « droits de l'enfant » en particulier.

Les enfants ont pu être impliqués et jouer un rôle actif dans la démarche de sensibilisation et de plaidoyer, notamment lors des mobilisations de « survivants », lors du forum des enfants, via les recherches participatives en Ouganda et à Madagascar et la collecte de témoignages vidéos en Afrique de l'Ouest, ou encore dans le cadre de la rédaction du rapport alternatif des enfants.

## 2.2 ANALYSE DU VOLET RENFORCEMENT DE CAPACITES

### 2.2.1 ANALYSE DE LA PERTINENCE

*En respect des TDR, l'analyse de la pertinence se concentre sur le volet renforcement de capacités des partenaires et acteurs.*

#### 2.2.1.1 DEGRE DE REPONSE AUX BESOINS DES PO/PA

L'évaluation confirme que malgré l'absence de stratégie de RdC clairement définie, les efforts déployés par les acteurs du programme en matière de capitalisation, d'échange d'expériences et de transfert d'outils ont répondu à des besoins au niveau des associations partenaires, que ce soit pour mieux suivre leurs activités de plaidoyer, pour aborder de manière plus efficace les communautés, professeurs, enfants ou encore pour

la prise en compte de la dimension genre. L'évaluation ne peut toutefois pas identifier si les associations avaient exprimé ces besoins spécifiques en amont. Il n'y a pas trace de cette expression des besoins dans des documents de formulation ou de diagnostic détaillé de leurs capacités dont aurait découlé un plan de renforcement de capacités concerté propre à chaque association. Ceci rend difficile l'appréciation du degré de réponse des CP à aux besoins des PO. Mais que le besoin ait été exprimé en amont ou non, le fait est que ces outils sont grandement appréciés et contribuent à l'amélioration de leurs capacités. Le niveau d'appropriation des outils produits et transférés par les CP est jugé élevé par l'évaluation. Ces outils sont non seulement utilisés par les PO, mais ils ont également été ajustés à des besoins précis, partagés et utilisés par des gestionnaires d'autres projets dans l'association.

En ce qui concerne les PA, les apports des CP ne sont pas clairement définis, tout comme ne le sont pas les rôles et responsabilités des PA. Il n'est pas possible de confirmer si les CP répondent à des besoins avérés des partenaires dans leur position de PA. L'évaluation peut constater qu'il est par conséquent difficile de répondre à des attentes qui ne sont pas identifiées.

Dans le cycle de CP, REPERES a déployé des efforts en matière de sensibilisation. Ceci a eu pour effet d'augmenter le nombre de cas rapportés, d'augmenter le nombre de bénéficiaires et d'activer des changements de comportement au niveau des communautés. Par exemple, au niveau des 7 associations échantillonnées pour le questionnaire de l'évaluation, 488 cas ont été rapportés à l'association en 2018, 567 en 2019. Les PO/PA estiment ne pas avoir pu récolter tous les fruits de ces efforts et se trouver dans certains cas en difficulté pour répondre au besoin de leurs nouveaux bénéficiaires, les budgets ayant été réduits sous PARLE. Certains vont, de plus, sortir du programme. Il y a dans cette logique une césure, qui fait perdre à la pertinence d'ensemble. Un partenaire a aussi regretté que PARLE lui ait apporté moins d'appui technique et de RdC que REPERES.

En matière de RdC, le programme complète le partage de documents et le transfert d'outils par des missions de suivi et l'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences. L'échange de documents n'est pas l'axe le plus coûteux. L'organisation d'un atelier ou une mission internationale pèsent par contre plus fortement sur le budget. Cependant, en analysant les proportions budgétaires accordées au RdC et à la capitalisation, et en les comparant avec d'autres programmes de RdC, l'évaluation confirme l'efficacité de la stratégie des CP en la matière. Il serait toutefois intéressant d'explorer des axes intermédiaires, de type animation d'une plateforme d'échange, stages Sud-Sud, formations à distance. Si un des partenaires du réseau a les capacités de renforcer un autre sur une thématique technique ou sur un volet organisationnel, il sera moins coûteux et plus efficace de lui permettre d'accueillir l'autre association pour lui transférer des compétences, plutôt que d'attendre un atelier ou une mission de suivi internationale. Ceci animerait aussi le réseau et nourrirait les réflexions au niveau régional.

#### 2.2.1.2 PERTINENCE DES CHOIX STRATEGIQUES

##### a) Plus-value des bureaux d'EF et de l'implication d'EI dans le renforcement de capacités

**La présence des bureaux régionaux ou nationaux d'EF en Afrique constitue une véritable plus-value** tant en matière de (i) suivi de programme que de (ii) renforcement des capacités et appui technique aux partenaires et bénéficiaires que de (iii) plaidoyer auprès des décideurs politiques. L'évaluation confirme qu'une partie des PO, spécifiquement en Afrique de l'Ouest, a besoin d'un suivi technique et de gestion plus rapproché. Le bureau régional d'EF (les missions et champs d'intervention du BEFO et du bureau de Madagascar ne sont pas comparables) répond à ces besoins, au moins dans l'état actuel des choses. Sur le plus long terme, la plus-value incontestable est celle en matière d'appui au plaidoyer (voir [section 2.3.1](#)).

**Les échanges avec EI ou d'autres associations du réseau ECPAT ne sont pas réguliers** ni même fréquents au niveau des PO/PA. Pour certains d'entre eux, il est parfois difficile de se sentir porté par un réseau et la

valeur ajoutée de l'appartenance à un réseau n'est pas (encore) démontrée. Pour d'autres, les avantages permis par le réseau, comme l'accès à une plateforme d'échanges sont utilisés à leur plein potentiel.

Dans la conception de PARLE, l'implication d'EI devait permettre d'articuler les activités de terrain et les activités de plaidoyer. EI devait pouvoir s'inspirer du terrain pour ses actions ; le terrain devait pouvoir profiter de l'expérience d'EI en matière de plaidoyer. L'évaluation n'a pas pu démontrer que cette stratégie « win-win » a opéré et ne peut donc pas confirmer la pertinence de ces choix.

#### **b) Pertinence des choix de partenariat opérationnel**

Pour des programmes de renforcement de capacités, qui visent le changement de comportement, **la discontinuité des partenariats constitue un frein à l'atteinte des changements visés**. Le programme a testé plusieurs partenaires, dans divers pays, et cofinance plusieurs types d'activités. La dispersion des activités et le grand nombre de partenaires réduit de facto l'impact des CP localement, par manque de ressources pour consolider les acquis ou faire face aux besoins exprimés. Il s'agit d'une limite à la pertinence des choix partenariaux des CP.

##### **2.2.1.3 CONCLUSION SUR LA PERTINENCE DU VOLET RdC**

 **La pertinence du volet RdC est satisfaisante.** Les CP répondent à un besoin réel des PO et des bénéficiaires, bien que ces besoins ne soient pas clairement exprimés dans des documents de programme et/ou dans un plan de renforcement de capacités. L'axe de renforcement de capacités qui est au cœur des trois CP **répond à des besoins évidents pour améliorer la qualité du système de protection de l'enfance**, y compris au niveau des OSC de protection de l'enfance qui ne sont pas nécessairement outillées pour prévenir et répondre au risque spécifique d'ESE. Toutefois, quelques limites à la pertinence ont été relevées par l'évaluation. Il s'agit (i) de l'absence d'une analyse détaillée des besoins, (ii) d'une intégration encore timide d'EI et (iii) de la discontinuité des partenariats.

##### **2.2.2 ANALYSE DE L'EFFICACITE**

*Conformément aux TdR et au cadre évaluatif, l'analyse de l'efficacité se concentre sur le volet renforcement de capacités des partenaires et acteurs et sur le programme PARLE.*

##### **2.2.2.1 NIVEAU DE REALISATION DES ACTIVITES ET D'ATTEINTE DES RESULTATS**

#### **a) Limites méthodologiques :**

En matière d'analyse de l'efficacité, Artemis a pour habitude de présenter un tableau qui mette en perspective la logique d'intervention du programme, les indicateurs de résultats définis, le niveau d'atteinte de ces résultats tels que constaté par l'évaluation et des observations. De ce tableau découle une analyse mixte qualitative / quantitative qui alimente l'analyse de l'efficacité, puis l'étude de la logique d'intervention et des facteurs ayant contribué à ou bien freiné l'atteinte des résultats.

Cependant, Artemis n'est pas en mesure de définir le niveau d'atteinte des indicateurs de résultats du programme PARLE, parce que :

- Il n'existe pas de base de données de suivi et évaluation du programme, qui présente de manière consolidée, agrégée et intégrée les indicateurs de résultats du programme ;
- Les rapports des partenaires opérationnels, le rapport tranche 1 soumis à l'AFD et les rapports de mission ne rapportent que sur les indicateurs de réalisations/activités. Les entretiens conduits dans le cadre de cette évaluation ne peuvent à eux seuls combler cette information ;
- Il n'y a pas de lien direct de cause à effet entre les indicateurs d'activités proposés dans les fiches pays annexées à la NIONG et les indicateurs de résultats définis dans le cadre logique du programme.

#### b) Niveau de réalisation :

D'après les informations collectées auprès des 7 associations destinataires du questionnaire, croisées avec les rapports techniques, Artemis peut toutefois **confirmer que le programme a réalisé la totalité, voire beaucoup plus que les objectifs fixés pour les activités** (certaines données en matière de prise en charge sont jusqu'à 18 fois supérieures aux objectifs fixés). L'analyse des questionnaires remplis par 7 associations partenaires montre par ailleurs une augmentation des chiffres pour les indicateurs d'activités entre 2018 et 2019 (de +10 à +40% en moyenne) pour la majorité des associations en matière de bénéficiaires, de prise en charge, de réintégration, d'actions de sensibilisation et de cas rapportés. Par exemple, les 7 associations destinataires du questionnaire ont réintégré 446 enfants en 2018 et 466 en 2019 ; elles ont fourni un appui santé à 964 enfants en 2018, 1024 en 2019. Les données fournies pour 2020 sont difficilement interprétables parce qu'elles font l'état des lieux 6 mois avant la fin du programme et parce que la crise sanitaire du Covid-19 a déjà des effets limitants sur l'activité des associations.

L'évaluation précise que **le niveau de réalisation des activités n'informe pas sur le niveau d'atteinte des résultats escomptés par le programme**. Par ailleurs, il n'est pas possible d'établir une relation directe entre les effets des programmes de RdC et les niveaux d'indicateurs atteints parce qu'il n'y a pas eu de base de données initiale et parce qu'il y a peu de partenaires historiques.

#### 2.2.2.2 ROBUSTESSE DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION

Dès l'évaluation de la CP PACTES, il était recommandé de revoir la base de données des indicateurs de suivi des résultats. En termes de formulation, la présente évaluation relève **une amélioration de la qualité des indicateurs d'un programme à l'autre**. Dans PARLE, bien que tous les indicateurs définis ne soient pas SMART<sup>13</sup>, les indicateurs de résultats sont plus mesurables ; les indicateurs d'effets sont mieux définis. Ils se concentrent moins sur les réalisations. De plus, le cadre logique est plus synthétique (dans PACTES, il contenait 4 OS et 15 résultats attendus ; dans PARLE, il contient 2 OS et 5 résultats attendus, voir [annexe 2](#)). Sous PARLE, l'évaluation note également **une amélioration de la dimension « programme »**, dans le sens où l'annexe 2 des conventions de partenariat montrent dans quelle mesure le PO est impliqué dans l'atteinte des résultats et OS de la CP. Sous PARLE, un plan de suivi et évaluation est développé pour chaque PO, qui indique le résultat de la CP concerné, un résumé de l'approche du PO, un récapitulatif des indicateurs du programme et les outils de suivi (par exemple fiche d'identification de l'enfant, fiche d'évaluation de sa situation, plan de prise en charge, etc.). **L'évaluation relève toutefois une rupture dans la chaîne logique entre certains indicateurs d'activité et de résultats du programme**. Deux exemples :

- Pour l'indicateur « 90% des enfants et jeunes sont satisfaits ou très satisfaits des services reçus et 80% des enfants et jeunes du programme se sont sentis consultés dans les décisions les concernant », les indicateurs d'activités définis sont, par exemple pour l'ANTD : 190 familles bénéficient d'un accompagnement (pour réinsertion) et 5 plans de suivi sont mis en place par les partenaires. Ces indicateurs ne visent pas à mesurer la satisfaction des enfants ni leur consultation dans les décisions les concernant. Cela vaut également pour l'indicateur de résultats visant la confiance en soi des enfants et l'accès à des conditions de vie digne<sup>14</sup>.
- Les indicateurs de résultats définis pour mesurer l'atteinte du R3 « Les acteurs de protection savent répondre efficacement aux besoins des enfants face à l'exploitation sexuelle » concernent la mobilisation du filet de protection et leur connaissance des lois concernant les violences sexuelles, le nombre de signalements et le niveau d'intégration de la lutte contre l'ESE dans les lois. Il est clair qu'une meilleure connaissance par le filet de protection doit permettre in extenso de mieux protéger

<sup>13</sup> Spécifiques, mesurables, acceptables, réalisables, limités dans le temps.

<sup>14</sup> L'évaluation a pu consulter les plans de suivi d'ABEL, KEOGOO, ANTD et SOS VS. Le constat vaut pour les 4 associations.

les enfants et donc de répondre à leur besoin d'être protégé. Mais il manque un maillon dans cette chaîne logique du changement.

L'évaluation relève par ailleurs que **pour un programme de renforcement de capacités, aucun indicateur n'est formulé de façon à permettre le suivi des résultats à ce niveau** (qui permette par exemple de mesurer le niveau de RdC des PO sur les plans organisationnel/institutionnel, etc.). De même, **aucun indicateur n'est formulé pour illustrer les efforts du programme en matière de capitalisation**. Or, l'évaluation constate des résultats probants à ce niveau. La diffusion des manuels et guides n'informe pas directement sur le niveau de RdC des acteurs.

L'évaluation s'interroge également sur la définition des **cibles** des indicateurs. Elle se fait au niveau du pays (par exemple pour le Burkina Faso, cela concerne donc des cibles partagées par deux associations + le bureau) et ne reprend pas forcément les indicateurs utilisés au niveau du suivi du programme. Cela rend la consolidation particulièrement difficile. Par ailleurs, lorsque les cibles sont dépassées, est-ce que cela signifie que le programme couvre par exemple 1/18ème des efforts des partenaires d'un pays en matière de prise en charge des enfants ou bien est-ce que cela signifie que les objectifs fixés sont bien en dessous des capacités des partenaires ?

### 2.2.2.3 ELEMENTS AYANT CONTRIBUE A OU LIMITE L'EFFICACITE DU PROGRAMME

**Des éléments stratégiques ou conjoncturels ont pu avoir un effet positif sur l'efficacité du Programme, par exemple :**

- Les diverses publications produites, documents de capitalisation et d'échange de bonnes pratiques ont permis aux acteurs du programme de devenir un corpus crédible de connaissances. Ils ont pu s'inspirer de ce qu'ont fait les autres, ils ont pu échanger sur les pratiques propres à chacun et renforcer leurs capacités d'intervention. Par exemple, les actions avec les enfants, les enseignants et les parents ont été améliorées grâce à l'utilisation des manuels d'EF (par exemple, ils ont été produits avant l'entrée d'ANPPCAN dans le programme et ont été utilisés par le PO) ; les actions de plaidoyer sont mieux suivies grâce au transfert et à l'appropriation du guide de monitoring d'EF.
- L'investissement fort des PO dans la mise en œuvre de leurs projets et le feedback régulier d'EF sur les rapports ou autres questions ont constitué un atout à la réalisation des activités.

**Quelques éléments limitent toutefois l'efficacité du Programme :**

- La crise sanitaire du coronavirus qui a un double impact : 1. Elle freine les activités (les associations atteignent difficilement les communautés et plus particulièrement les enfants ; les formations professionnelles ont été suspendues) ; 2. Elle augmente les risques supportés par les enfants (A Nairobi, plusieurs centaines de jeunes filles se sont retrouvées enceintes pendant le confinement, des enfants ont été mariées de force, des jeunes filles ont été excisées - les enseignants et les associations ne pouvaient plus jouer leur rôle de protection et d'éducation, dans un contexte où des parents ont perdu leur travail ; de plus, des jeunes filles réintégrées ont également perdu leur travail).
- Le turnover des leaders, qui n'ont pas toujours de relais après avoir été formés.
- Le nombre de partenariats, de pays et d'activités couverts par le programme, qui ne permet pas une concentration des efforts et des ressources.
- Pour certains PO, des besoins persistants en matière de renforcement technique et d'échanges/formations, pour du renforcement mais aussi pour avoir une vision plus claire de l'avancement du programme, en renforcement de capacités institutionnelles et financières et en renforcement des capacités en matière de formation sur le plaidoyer/lobbying et les TIC.

#### 2.2.2.4 CONCLUSION SUR L'EFFICACITE DU VOLET RDC

**L'efficacité au sens d'un degré satisfaisant d'atteinte des résultats n'est pas mesurable** en tant que telle. L'évaluation confirme cependant le **haut niveau de réalisation des activités** prévues par les CP et met l'accent sur les résultats qualitatifs et les effets mesurés (voir [section 2.2.3](#)). Les programmes bénéficient d'un **investissement fort des PO** et tous les **efforts déployés en matière de capitalisation sur les bonnes pratiques** et d'amélioration des connaissances ont indéniablement un effet positif sur l'efficacité. L'évaluation alerte par ailleurs sur les **freins** à la réalisation des activités et **l'ampleur croissante du phénomène** de l'ESE en période de **crise sanitaire**.

#### 2.2.3 RESULTATS QUALITATIFS ET EFFETS DU VOLET RENFORCEMENT DE CAPACITES

*L'équipe d'évaluation fournit ici une appréciation qualitative, en mettant un accent sur les résultats et les effets attribuables au volet renforcement de capacités.*

##### 2.2.3.1 UNE AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS

Le premier résultat visé par la convention PARLE adresse la question du degré d'accès des enfants/jeunes à des conditions de vie digne et appropriées à leur sortie du programme, mais aussi à leur niveau de confiance en eux et en l'avenir et à leur niveau de satisfaction quant aux services reçus et leur consultation/implication dans les décisions. Sur base du croisement des documents et des entretiens menés avec quelques enfants (l'évaluation rappelle qu'en raison de la crise sanitaire les enfants n'ont pas pu être rencontrés au Kenya et au Niger), l'évaluation a pu relever que **des enfants ayant achevé leur formation accèdent désormais à un travail décent voire à leur propre petite entreprise**. Ces enfants sont désormais conscients qu'ils peuvent gagner leur vie sans être abusés ou « utilisés » (ce sont leurs mots).

**Les enfants témoignent majoritairement de leur satisfaction.** Parmi les pairs éducateurs, certains regrettent toutefois de ne pas disposer d'outils, de type boîte à image, tableaux, stylos, feuilles pour effectuer leurs actions de sensibilisation. Pour les enfants transitant par des centres, les conditions d'hébergement ne sont pas toujours bonnes et les centres souvent mal équipés.

##### ***Témoignage sur la prise en compte des enfants vulnérables - PARLE***

*« Avec le programme PARLE, il a été possible de toucher les enfants les plus vulnérables et les plus accessibles »*

**Côte d'Ivoire**

##### ***Témoignage au sujet de l'amélioration des conditions de vie des enfants***

*"We had a girl that got into motor vehicle training and driving. The girl got employed, later she enhanced her experience and is right now employed in Dubai as a driver. Her life was completely transformed and she is very grateful to Undugu society. She keeps in touch. There are also some other girls who were trained in hospitality industry and are working in high end hotels. They are an inspiration to other girls[sic]."*

**Undugu Society**

##### 2.2.3.2 UN RENFORCEMENT DE CAPACITES VARIEES ET DE COMPETENCES SOCIALES DES ENFANTS

Plus spécifiquement en matière de RdC, des enfants disent connaître désormais le travail d'équipe, savoir contrôler leurs émotions, avoir amélioré leurs capacités de communication, et oser s'exprimer en public. Pris en charge par des associations, ils ont créé des liens avec d'autres enfants et affirment en savoir plus sur leur santé, y compris sexuelle et reproductive. Certains disent savoir ce qu'est l'abus sexuel des enfants et le trafic. Mais aussi connaître mieux leurs droits (notamment le droit à l'éducation). Bien évidemment ils

ont développé des compétences utiles pour leur futur emploi grâce aux formations dont ils ont bénéficié. Certains pairs éducateurs parlent par ailleurs de leur « contribution au changement ».

Ces éléments de RdC contribuent aussi à leur donner plus de confiance en eux, à avoir une attitude plus positive, à croire de nouveau dans leur futur et à leur permettre de trouver leur place dans la communauté.

#### **Témoignage sur jeune-fille pair éducatrice**

*« My daughter benefited a lot. Most importantly because she was able to leave the streets. It was such a sore issue for me having her out there in the streets. She is now able to mentor other girls and get her own living »*

**Parent - Kenya**

### **2.2.3.3 DES EFFETS POSITIFS SUR L'AUTOPROTECTION**

Le deuxième résultat visé par la convention PARLE adresse la question du degré d'acquisition de réflexes d'autoprotection, du niveau de connaissance par les enfants des principaux risques, de leur connaissance des personnes à qui s'adresser en cas de problème, ainsi que le fait d'évoquer l'ESE au sein du foyer. L'évaluation relève que les éléments de RdC évoqués au point 2.2.3.2 contribuent à développer des réflexes d'autoprotection au niveau des enfants.

### **2.2.3.4 DES REPONSES AUX BESOINS DES ENFANTS**

Par rapport au R3, dont les indicateurs visent à mesurer la mobilisation du filet de protection et leur connaissance des lois concernant les violences sexuelles, le nombre de signalements et le niveau d'intégration de la lutte contre l'ESE dans les lois, l'évaluation soulève que les indicateurs choisis n'informent pas directement sur la réponse aux besoins des enfants. Au cours des entretiens, les enfants ont affirmé que **pour être heureux, ils avaient besoin** d'avoir un travail qui leur plaît, d'avoir leur propre entreprise/magasin, d'avoir de bonnes relations avec leur communauté, d'être en bonne santé, d'avoir de l'argent pour vivre, quelqu'un pour les aider et d'avoir leur famille. **Dans sa conception et sa stratégie d'intervention, le programme vise clairement à répondre à tous ces besoins.**

Les enfants rencontrés citent les personnes suivantes comme pouvant les aider en cas de problème : les parents et autres membres de la famille, les enseignants, les personnes âgées, les amis, les travailleurs sociaux des associations, les prêtres/pasteurs. Les pairs éducateurs citent en plus la police et les leaders communautaires, ce qui constitue également une progression leur protection.

### **2.2.3.5 UNE MEILLEURE VISIBILITE DES PARTENAIRES OPERATIONNELS ET DES COMPETENCES AMELIOREES**

L'évaluation confirme que les PO de l'échantillon ont gagné en expertise et en visibilité dans leur environnement et également au niveau des PTF. La plupart ont gagné de nouveaux partenaires, qu'il faudra désormais fidéliser. La plupart ont confirmé avoir amélioré leurs pratiques de gestion administrative et financière grâce à l'appui technique fourni par EF (à son Responsable Administratif et Financier - RAF).

Que les PO/PA aient été déjà actifs en matière de plaidoyer ou non, une évolution positive de leurs capacités est relevée en la matière. Ils se sentent mieux outillés et plus à même d'assurer un suivi efficace de leurs activités dans le domaine. Le guide de monitoring du plaidoyer et ses outils a été unanimement salué par les partenaires. L'évaluation soulève cependant qu'il n'a pas été développé en concertation avec EI.

#### **Témoignage sur la visibilité auprès des PTF**

*« Subsequent to the success and impact of the programme in Nairobi, another partner, Terre des Hommes, supports us in 2 projects: the first dealing with child trafficking, the second with ESEC »*

**Kenya**

### **Témoignage sur l'amélioration des compétences**

*« Avec les programmes d'EF, nous sommes passés de la connaissance théorique sur l'ESE à la pratique »*

**Bénin**

*« We became a credible body of knowledge in Uganda. We know what to do to take care of children, how to prepare publications, how to use photos, how to present ourself, what terminologies to use etc.*

**Uganda**

#### **2.2.3.6 DES ACTEURS DE PROTECTION AUX CAPACITES RENFORCEES**

Certaines des catégories d'acteurs (structures d'encadrement, autorités, institutions, etc.) ont pu augmenter leurs connaissances de manière plus approfondie grâce à des formations spécifiques en matière d'ESE. Ces formations ont généralement touché les professionnels directs ou indirects de la protection de l'enfance, ainsi que les organes en charge de la protection de l'enfance au niveau institutionnel ou communautaire :

- Les OSC actives en matière de protection de l'enfance (Madagascar, Côte d'Ivoire ...)
- Les corps de la magistrature ou de la police (A Madagascar, au Niger pour la brigade des mineurs)
- Des acteurs communaux de la protection de l'enfance (Burkina Faso)
- Les médias
- ...

Ces formations permettent d'aller au-delà d'une simple démarche de sensibilisation en outillant les bénéficiaires dans leur pratique professionnelle. Les PO ont soit contribué à la mise en œuvre de ces formations soit agi directement comme formateurs. Au moment de l'évaluation, aucun d'entre eux n'avait défini de mécanisme de suivi des effets de ces formations ni eu l'occasion de les constater.

En dépit de leur pertinence et de l'intérêt de la démarche, ces formations sont restées très circonscrites, par manque de moyens principalement. La formation à l'Ecole Nationale des Greffes et de la Magistrature (ENGM) de Madagascar par exemple a seulement touché 14 personnes et a eu lieu uniquement à Antananarivo malgré de forts besoins en région. Le partenariat avec ces institutions de formation étant relativement récent (2019), ces formations peuvent être considérées comme des formations pilotes qui gagneraient à être répliquées et à intégrer un plus grand nombre de bénéficiaires afin de générer davantage d'effets. Des initiatives ont d'ailleurs été pensées dès le départ à cette fin grâce par exemple à la rédaction d'un manuel de formation à l'intention de l'ENGM mais aussi en intégrant des formateurs comme bénéficiaires de la formation dispensée afin d'assurer sa réplification dans le futur (cf. 2.3.2 durabilité). De plus, pour le cas de Madagascar, ces formations ont été intégrées directement dans le programme de formation de l'ENGM et de l'Ecole nationale des inspecteurs et agents de police.

Bien que l'évaluation puisse attester d'un accroissement des capacités des acteurs, elle ne dispose pas d'informations suffisantes qui permettraient de confirmer ou d'infirmer les effets de ce RdC sur la qualité de la prise en charge ou de la protection des enfants. Le manque d'indicateurs en la matière est un frein substantiel à l'analyse.

#### **2.3 ANALYSE DU VOLET VISIBILITE ET INTEGRATION DE LA THEMATIQUE DANS LES SYSTEMES DE PROTECTION**

La visibilité et l'intégration de la thématique de l'ESE dans les systèmes de protection des enfants des pays cibles sont au cœur du second objectif spécifique de PARLE. Ces enjeux sont toutefois pris en considération de manière transversale dans l'ensemble de la CP et de ses prédécesseurs. Plusieurs effets en la matière, plus ou moins durables, ont pu être observés dans le cadre de la présente évaluation.

### 2.3.1 ANALYSE DES EFFETS

*Conformément aux TdR et au cadre évaluatif, l'analyse des effets/impacts se concentre sur le volet intégration et visibilité de la problématique dans les systèmes de protection.*

Le cycle de trois CP a généré plusieurs effets significatifs, certains d'entre eux étant le fruit de la succession des trois programmes, et d'autres résultant plus directement de l'une ou l'autre CP.

Les effets identifiés par l'évaluation concernent :

#### 2.3.1.1 LE NIVEAU DE CONNAISSANCE ET DE COMPREHENSION DE LA THEMATIQUE DE L'ESE

Le croisement des documents de projets et des entretiens avec les parties prenantes permet d'affirmer que les efforts de sensibilisation initiés sous la CP PACTES puis poursuivis au cours des deux conventions suivantes ont permis aux bénéficiaires de connaître ou de mieux connaître et comprendre la problématique de l'ESE, ses causes et manifestations ainsi que les moyens d'y répondre. Le niveau de connaissance de l'ESE a donc augmenté parmi les catégories suivantes :

- **Les enfants sensibilisés dans le cadre des programmes**, notamment via les clubs scolaires au Kenya, mais également les jeunes pairs éducateurs qui ont à leur tour partagé leurs connaissances avec leurs pairs, générant ainsi un effet multiplicateur parmi les jeunes. Les enfants ont acquis de meilleures connaissances propres à l'ESE mais qui s'étendent aussi plus globalement sur à droits en tant qu'enfants. De plus, ces initiatives ont enclenché un déverrouillage de la parole : les enfants savent désormais à qui s'adresser en cas de risque ou de situation avérée d'ESE, par exemple au niveau communautaire ils ont maintenant conscience de pouvoir s'adresser aux leaders ou à certains relais, qui peuvent assurer pour leur part leur référencement en cas de besoin. Les enfants présentent également un intérêt accru pour le respect de leurs droits.
- **Les parents et les communautés sensibilisés** : Les approches de mobilisation communautaire (dont les modalités et la stratégie sont variables en fonction des pays) ont permis d'une part d'attirer l'attention et l'intérêt des leaders communautaires sur la thématique, mais aussi de toucher plus largement le reste de la communauté en faisant appel à ces leaders ou à des relais communautaires pour diffuser les informations. A titre d'exemple, les 7 associations visées par le questionnaire de l'évaluation ont conduit 76 actions de plaidoyer en 2018, 90 en 2019. Au-delà de l'accroissement du niveau de connaissance, ces stratégies de sensibilisation ont généré des effets concrets dans la lutte contre l'ESE : certaines communautés affirment avoir réalisé grâce aux sensibilisations que l'enfant est une personne à part entière, qui dispose de droits au même titre que toute autre personne humaine, et pas uniquement « une petite personne ». Cette prise de conscience a enclenché des efforts de mobilisation de la communauté pour protéger les enfants, qui plus est les victimes. Au Burkina Faso par exemple, certains leaders communautaires se sont engagés pour repousser l'âge du mariage des filles, le mariage précoce constituant un facteur de risque d'exposition à l'ESE.
- **Les structures d'encadrement et de protection de l'enfance** : OSC, écoles, foyers ...
- **Les autorités et institutions de protection de l'enfance** : Ministères, autorités judiciaires et forces de l'ordre, leaders communautaires, comités de protection de l'enfance ...
- **D'autres acteurs clés a priori moins directement liés à la protection de l'enfance**. Il s'agit par exemple des médias au Burkina Faso et au Niger, en Côte d'Ivoire et en Ouganda, des tenanciers de cybercafés à Madagascar, du secteur hôtelier au Burkina Faso. La démarche de sensibilisation, voire même de formation de ces acteurs permet a priori d'élargir substantiellement le filet de protection des enfants en mettant au diapason des acteurs en mesure de générer un effet levier (médias) ou de veiller à ce que les jeunes ne s'adonnent pas à des pratiques qui les exposeraient. Dans le cas des cybercafés il s'agit de lutter contre le risque d'exploitation sexuelle en ligne.

Plusieurs acteurs interviewés au sein de ces différentes catégories ont déclaré que ces sensibilisations ont en premier lieu joué un rôle de révélateur (« *eye opener* ») quant à la problématique de l'ESE. Elles ont par ailleurs généré des effets en matière de signalement de victimes ou de filles exposées, mais aussi de

lancement de campagnes médias par les journalistes sensibilisés. Il est cependant difficile d'apprécier dans quelle mesure ces connaissances sont ensuite activées et utilisées dans la réalité quotidienne et dans quelle mesure elles peuvent donc générer des effets réels en matière de lutte contre l'ESE. Certains partenaires ont par ailleurs reconnu la nécessité de mettre davantage l'accent sur le suivi de leurs actions afin d'être en mesure d'en identifier les effets ou l'absence d'effets et les causes, et d'y remédier. En effet, il est d'autant plus difficile pour les partenaires comme pour l'évaluation de se prononcer sur les effets des programmes que ces derniers n'ont quasiment pas prévu d'indicateurs permettant de mesurer des changements de comportements ou le degré d'application des connaissances. Les témoignages recueillis font état de changements au niveau des comportements des parents, des enfants, ou des enseignants par exemple, mais il reste difficile d'en apprécier précisément l'ampleur et de mesurer ces effets sur le plan quantitatif. Aucune des trois CP ne dispose d'une base de données initiale, d'une base de données finale et d'outils permettant de suivre l'évolution d'indicateurs de changements de comportements qui seraient compilés dans cette base de données. Le jeu de miroir quantitatif n'est donc pas possible sans ces données. Par ailleurs, en l'absence de données consolidées de qualité, la majorité des personnes interviewées se sont exprimées de manière approximative (« beaucoup », « moins ») sans nécessairement mentionner de chiffres. L'intégration de l'outil de suivi du plaidoyer a toutefois constitué un pas en avant vers une telle démarche<sup>15</sup> et a permis aux partenaires de mieux suivre leurs actions.

### **2.3.1.2 LA CREATION OU LE RENFORCEMENT DE STRUCTURES DE PROTECTION DE L'ENFANCE : CPE, LAACS**

La création ou l'appui aux comités de protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest ou LAACS en Afrique de l'Est ont permis d'améliorer le tissu de protection des enfants au niveau local et communautaire. Ces initiatives sont saluées par l'ensemble des acteurs interviewés. Se pose toutefois la question de la durabilité de ce filet au-delà du projet en l'absence de ressources propres pour ces comités.

### **2.3.1.3 LA VISIBILITE DE LA THEMATIQUE AU SEIN DES OSC DE PROTECTION DE L'ENFANCE**

Certaines ONG de protection de l'enfance, qui n'étaient pas spécifiquement actives sur la thématique de l'ESE ou avaient peu de connaissances spécifiques en la matière, ont pu mieux appréhender ce volet spécifique de la protection de l'enfance et certaines d'entre elles ont intégré l'ESE dans leur agenda et dans leur champ d'action.

La thématique est par ailleurs apparue ou a gagné en visibilité au sein des plateformes de la société civile dédiées à la protection de l'enfance telles que la coalition d'ONG sur la traite des personnes (UCATIP) en Ouganda, la PFSCE à Madagascar, certains membres de ces plateformes ayant même pu être formés à la thématique. Les interventions d'EF et ses partenaires à ce titre ont le mérite d'avoir offert de ou plus de visibilité à la problématique de l'ESE, notamment d'offrir une place à cette « niche » dans la vaste palette de protection de l'enfance, y compris auprès d'organisations qui étaient déjà actives en matière de protection de l'enfance mais n'avaient pas forcément une conscience aigüe des problèmes d'ESE ni les compétences en la matière. Le projet de création de coalitions d'ONG de protection de l'enfance dédiées spécifiquement à l'ESE telles que planifiées au Nigeria et en RDC constituent des initiatives intéressantes à ce niveau bien qu'elles n'aient pas pu aboutir. Toutefois, la multiplication des plateformes ou coalitions n'est pas toujours la solution la plus efficiente au regard du temps dont disposent les acteurs locaux. De plus, ceci tend à cloisonner la thématique de l'ESE par rapport aux autres problématiques de protection de l'enfance, là où elles gagneraient à être intégrées. En ce sens, la création de sous-groupes thématiques ou de groupes de travail dédiés spécifiquement à l'ESE au sein de plateformes de protection de l'enfance existantes apparaît comme une solution plus effective et plus durable.

---

<sup>15</sup> Cette initiative constitue par ailleurs une transposition de l'une des recommandations issues de l'évaluation externe du plaidoyer sous la convention-programme REPERES.

#### 2.3.1.4 LA PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE DANS LE CORPUS LEGISLATIF, LES STRATEGIES ET LES PLANS D' ACTIONS NATIONAUX DES PAYS CIBLES DES CP

La prise en compte de l'ESE dans les documents stratégiques de protection de l'enfance et dans les dispositifs légaux marque l'engagement de l'Etat et offre une assise institutionnelle qui soutient la continuité des actions de lutte contre les différentes formes d'ESE. Elle constitue la référence qui rend possible toutes les autres actions. Les efforts de plaidoyer portés par les bureaux d'EF et les partenaires opérationnels ont contribué à permettre l'intégration de l'ESE dans des textes clefs du corpus législatif ou stratégique national de plusieurs pays des CP, mais aussi à la prise d'engagements de la part des décideurs politiques rencontrés.

Au Burkina Faso notamment, les textes législatifs et les documents de politiques d'orientation pour la protection des enfants ont clairement évolué :

- Au niveau législatif, des évolutions peuvent être constatées dans le nouveau code pénal par rapport au mariage d'enfants qui est désormais inscrit parmi les crimes non prescriptibles. Dans le nouveau code, ECPAT et ses partenaires ont beaucoup influencé la prise en compte des infractions relatives à la vente d'enfants et des infractions relatives à prostitution des enfants.
- Dans le document de la stratégie Nationale de lutte contre les Violence faites aux femmes, l'ESE a été prise en compte.

Au Niger, les conseillers municipaux rencontrés dans le cadre de PARLE se sont engagés à voter l'inscription d'une ligne budgétaire pour la lutte contre l'exploitation sexuelle dans leur Plan de Développement Communal. Au Kenya, les organisations partenaires ont réussi à influencer les politiques de protection de l'enfance par la mobilisation des parties-prenantes au niveau national, notamment dans le cadre de la publication du Plan National d'action contre l'ESE au Kenya 2018-2022.

La liste d'exemples présentée ici est loin d'être exhaustive et vise à illustrer les succès indéniables rencontrés en matière de plaidoyer et leurs effets à moyen-terme sur la reconnaissance et la prise en compte de l'ESE dans les instruments nationaux de protection de l'enfance. Il convient toutefois de préciser que les effets à ce niveau restent inégaux en fonction des pays, du degré d'expérience des organisations partenaires en matière d'ESE mais aussi de plaidoyer, et de leur degré d'investissement en la matière. Le plaidoyer ne constitue en effet pas nécessairement un axe stratégique/d'intervention pour toutes les organisations, comme en témoigne le cas de la Communauté Abel en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, la plus-value des bureaux d'EF apparaît clairement sur ce volet du plaidoyer puisque les effets les plus importants et massifs concernent le Burkina Faso et Madagascar, pays dans lesquels les bureaux d'EF se sont directement engagés en matière de plaidoyer sur l'ESE et ont joué le rôle de leaders ou chefs de file pour leurs partenaires. La présence directe d'EF dans ces pays semble donc constituer un levier pour les efforts de plaidoyer.

##### **Témoignage au sujet de la visibilité de la thématique**

*« C'est la mise en œuvre des projets d'ECPACT qui a permis au Niger de prendre en compte la thématique de l'ESE dans les Plans Communaux de Développement (PCD). Du moins dans les zones couvertes par le projet. Les interventions d'ECPACT ont permis de lever le tabou et de plus en plus les communautés reconnaissent l'existence de l'ESE. L'engagement franc des 4 députés des régions couvertes par le projet à soutenir le plaidoyer sur l'ESE au niveau de l'Assemblée Nationale mais surtout à accompagner les actions de plaidoyer dans les communes de la zone du projet.*

**Niger**

### 2.3.1.5 LA PRISE DE CONSCIENCE AU NIVEAU DES ORGANISATIONS REGIONALES

ECPAT International a mené sous PARLE plusieurs actions de sensibilisation et de formation auprès de l'Union africaine pour informer et former sur l'ESE, et plus spécifiquement sur l'ESE en ligne. Le contexte s'est avéré favorable à de telles interventions car ces dernières s'inscrivaient en ligne avec le projet « *We protect* » financé par le fonds du Commonwealth. L'ensemble des efforts déployés sur cette thématique ont permis de l'ancrer durablement dans l'agenda de l'Union africaine. En effet, la première consultation continentale de l'Union africaine sur la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne (OCSE) a vu le jour en mars 2019. Elle visait à sensibiliser les représentants des 55 États membres de l'Union africaine aux menaces de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, à mobiliser l'engagement politique et national face à ce défi, et à formuler des recommandations sur cette thématique en vue des prochaines rencontres. Un cycle de consultations est désormais établi.

D'autres organisations étaient ciblées par la CP PARLE, telles que la Communauté économique des Etats africains d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté d'Afrique de l'Est qui comptaient d'ailleurs parmi les cibles identifiées pour développer le dialogue et le plaidoyer au niveau régional mais le temps a manqué pour concrétiser ces ambitions.

### 2.3.1.6 LES MECANISMES DE SUIVI DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Bien qu'il soit difficile d'apprécier dans le cadre de cette évaluation les effets du programme sur les organes de surveillance des droits de l'enfant, 5 pays membres du cycle de CP ont soumis sous la CP PARLE des rapports aux organisations internationales dans le cadre du suivi des mécanismes des droits de l'Homme. Ces rapports ont été soumis conjointement par les partenaires locaux, EF et EI :

- Contributions de la société civile au 3<sup>e</sup> cycle d'Examen Périodique Universel (EPU) du Burkina Faso ;
- Contributions de la société civile au Comité des Droits d'Enfant (CDE) pour l'évaluation de la Côte d'Ivoire ;
- Contributions de la société civile du Niger au CDE ;
- Contribution de la société civile pour le Nigéria au Comité Africains des Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant et Contributions du Sénégal pour l'EPU ;
- SOS Violence Sexuelle était présent à l'examen de son pays par le Comité des Droits de l'Enfant à Genève.

De plus, dans chacun des pays, ECPAT (groupe local ou bureau de représentation d'ECPAT) participe aux comités de suivi des plans d'action nationaux (Kenya, Madagascar, Ouganda).

Ces interventions contribuent à alimenter les mécanismes de suivi de l'application des lois et conventions en matière de droits des enfants. Selon la stratégie exposée par EF dans la NIONG PARLE, la formation des professionnels en poste est également un facteur contribuant à améliorer l'application des lois.

### 2.3.1.7 LA COLLABORATION ENTRE LES OSC ET LES INSTITUTIONS NATIONALES

Les efforts de plaidoyer et de visibilisation de la thématique de l'ESE n'ont pas été menés en vase clos par les bureaux d'EF ou par ses partenaires opérationnels. Ils ont été investis dans le cadre de collaborations entre OSC, notamment dans le cadre de plateformes/coalitions. Ils ont ainsi permis de renforcer des collaborations préexistantes ou d'en développer de nouvelles. Les bureaux d'ECPAT France ont joué de véritables rôles de catalyseurs en la matière grâce à leur vaste réseau, à la reconnaissance de leur expertise et à leur statut d'ONG internationale. Au Burkina Faso par exemple, le Groupe de Travail sur la Protection de l'Enfance (GTPE), réseau formel réunissant les principaux acteurs de la société civile et les acteurs institutionnels autour de la problématique de la protection de l'enfance, a eu une influence importante en termes de partage des enjeux de protection relatifs à l'exploitation sexuelle des enfants. Le BEFO a joué un rôle clef dans l'animation de ce groupe pour les questions relatives à l'ESE.

Ces collaborations ont par ailleurs été étendues à d'autres acteurs de protection de l'enfance, ONG internationales, bailleurs tels que Terre des Hommes au Burkina Faso, UNICEF au Burkina Faso et à Madagascar, UN Women à Madagascar ainsi qu'à des entités institutionnelles comme le Ministère de la Population, de l'Action Sociale et de la Promotion de la Femme (MPSPF) à Madagascar avec lequel le partenariat s'est matérialisé par une Convention de partenariat.

En fonction des pays, ces collaborations sont soit restées à l'état de dialogue société civile-Etat, soit ont permis la co-organisation d'événements de sensibilisation ou de participation des enfants (comme le Forum des enfants à Madagascar par exemple). En revanche, la collaboration avec les autorités étatiques a eu peu d'effets en matière d'appui pour la prise en charge des enfants.

Ces collaborations, formalisées ou non, par les synergies d'action qu'elles engendrent et la mutualisation des ressources, le partage des compétences, ont des effets en termes de poids du plaidoyer : plus celui-ci est porté par de nombreuses organisations, qui plus est reconnues dans leur sphère d'expertise et légitimes, plus il a de chances d'être entendu et d'aboutir à des changements concrets. Elles constituent en outre un facteur de durabilité pour la pérennisation du plaidoyer au-delà du programme et de l'engagement d'EF ou de ses partenaires.

Le rapprochement avec les autorités étatiques, dans les pays où EF dispose d'un bureau national ou régional, a encore renforcé la reconnaissance de l'organisation par l'Etat, permettant d'ouvrir des portes de dialogue pour le futur : Au Burkina Faso, le BEFO a été sollicité par le gouvernement pour appuyer la révision de la Stratégie Nationale de protection de l'enfant sur la période 2018-2027 et la définition de son plan d'action 2018-2020, avec 3 autres acteurs de référence au Burkina Faso. A Madagascar, le MPSPF s'est montré ouvert à l'élaboration d'une nouvelle convention de partenariat avec EF.

Ces collaborations se sont largement développées dans les pays membres aux CP mais gagneraient également à être étendues aux pays du Nord dans lesquels les partenaires du programme sont établis : France, Luxembourg, voire réseaux européens (voir [section 4.2](#)).

***Témoignage au sujet de la collaboration entre OSC PO et acteurs nationaux***

*« si KEOOGO n'était pas là, je ne savais pas qu'est-ce qu'on ferait des enfants mineurs que nous recevons ici »*

**Brigade Régionale de la Protection de l'Enfance du Centre (BRPE)/ Police Nationale, Burkina**

### 2.3.1.8 LA PARTICIPATION DES ENFANTS

La participation des enfants ne constitue pas un effet attendu des programmes en soi, mais il était espéré qu'elle génère des effets en termes d'évolution des politiques, législations et programmes de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, au niveau national et international. Cette dimension ayant été développée principalement sous la CP PARLE, il est un peu tôt pour en apprécier les effets, d'autant plus que l'évolution du corpus législatif peut être attribuée à plusieurs initiatives et efforts concertés. Il est donc difficile de mesurer le degré de contribution de la participation des enfants aux progrès constatés en la matière.

Les effets susmentionnés constituent des effets globaux, des tendances mais les effets sont fortement inégaux entre pays, en particulier en matière de formation et de plaidoyer, en fonction :

- Des capacités et de l'expérience des partenaires en la matière.
- De l'ancienneté des actions menées : Au regard du caractère sensible de la thématique, les résultats et effets sont plus prégnants dans les pays participant depuis le début du cycle de 3CP et qui ont inscrit leurs actions sur la durée : le changement de comportement prend du temps, en particulier sur des thématiques aussi taboues. Dans cette perspective, le partenariat sur le long terme constitue un facteur favorable alors que les changements de partenaires peuvent limiter les effets attendus.

- De la place du renforcement de capacités et du plaidoyer dans la stratégie des partenaires et de la volonté d'en faire des axes clés ou non de leurs actions.
- De la présence d'un bureau ECPAT ou non bien que certains partenaires aient généré des effets importants sans qu'il n'y ait de bureau ECPAT dans le pays.
- Du contexte national dans lequel s'inscrivent ces démarches, en particulier sur les volets de plaidoyer et de lobbying. Certains contextes sont en effet plus favorables que d'autres (voir [section 1](#)).

**Témoignage au sujet de la participation des enfants**

*“ Un échantillon de jeunes filles a été choisi pour participer à l'élaboration des messages. Les outils ont été élaborés par les enfants filles de l'arrondissement de Nongremason. Elles ont accompagné les animateurs sur le terrain pour dupliquer les messages ».*

**Centre d'Etudes et d'Appui-conseil en travail Social, Burkina**

**2.3.1.9 CONCLUSION SUR LES EFFETS DU VOLET VISIBILITE ET INTEGRATION DE LE THEMATIQUE**

**Le cycle des trois CP, et le programme PARLE en particulier ont généré des effets indéniables** en matière d'amélioration du niveau de connaissances des enfants, parents, communautés et acteurs de protection de l'enfance à tous les niveaux ; d'augmentation des capacités à intégrer l'ESE et les moyens de la prévenir et de la prendre en charge; de visibilité de la thématique auprès de ces acteurs et de son intégration dans les textes législatifs et d'orientation relatifs à la protection de l'enfance. Par extension, les programmes ont également contribué à multiplier et intensifier la collaboration entre OSC de la protection de l'enfance et entre la société civile et les institutions nationales. Ces effets ne sont toutefois pas uniformes entre les différents pays et partenaires et il reste difficile d'appréhender dans quelle mesure ces effets intermédiaires ont impacté la qualité de la prise en charge et du système de protection de l'enfance.

**Témoignage au sujet des effets des actions concertées entre plusieurs acteurs sensibilisés**

*“There is a school called Usoma Primary School. A community health care worker / volunteer took the children for family planning methods. This was done with the required parental guidance and involvement. The children reported. We followed up the case and it was taken up with the ministry of education and culprits were reprimanded[sic].”*

**Undugu Society**

**2.3.2 ANALYSE DE LA DURABILITE**

**L'analyse de la durabilité se concentre sur le volet intégration et visibilité de la problématique dans les systèmes de protection.**

La pérennité des programmes et de leurs acquis est prise en compte dans les NIONG des programmes et des mécanismes de durabilité, bien que peu détaillés ont été définis et mis en œuvre par EF et ses partenaires. L'évaluation a permis d'identifier des facteurs de durabilité complémentaires à ceux présentés dans les documents de programme.

- Comme le souligne la NIONG de la CP PARLE, **le programme s'appuie sur un réseau de partenaires préexistants**, déjà engagés en matière de protection de l'enfance, et plus spécifiquement de lutte contre l'ESE. La pérennité de ces structures, associée au fait que la plupart des organisations partenaires sont membres du réseau ECPAT International ou sont en passe de le devenir contribuent par ailleurs à garantir la prise en compte de la problématique au-delà de la durée du/des programmes d'EF. Cependant, toutes les organisations partenaires n'ont pas le même niveau de ressources propres ni le même accès à des financements externes autres que celui d'EF : les questionnaires envoyés aux

partenaires opérationnels ciblés dans l'échantillon de l'évaluation ont en effet montré que le nombre de PTF varie de 2 à 11 pour ces 7 organisations, la moyenne se situant plutôt autour de 6. De plus, pour 3 associations, il semble que ce sont les PTF qui apportent la totalité du budget, illustrant une dépendance forte vis-à-vis des fonds extérieurs. Or, ces conditions sont importantes pour garantir que les organisations puissent poursuivre ou renouveler leurs activités de prévention, de prise en charge, de réintégration, ou de plaidoyer. EF a d'ailleurs bien conscience de ce prérequis et a appuyé ses partenaires, lorsque des opportunités se présentaient, pour répondre à des appels à projets par exemple. L'absence de diagnostic organisationnel limite enfin l'appréciation de la pérennité à moyen terme des PO.

- Ces enjeux se posent pour les OSC partenaires prises individuellement mais également pour les coalitions d'ONG que le programme visait à créer en RDC et au Nigeria : Pour assurer leur fonctionnement mais aussi leur durabilité il sera nécessaire de s'assurer que ces coalitions sont suffisamment fonctionnelles (en termes de capacités techniques, organisationnelles ...) d'une part et qu'elles sont en capacité de mobiliser des ressources d'autre part. L'adhésion de ces coalitions au réseau ECPAT constituera un facteur favorable à ces égards, mais est-ce suffisant ?
- **Le travail de mobilisation communautaire** réalisé via les programmes avec les leaders, les femmes-leaders, les relais communautaires (...) permet la création d'un filet de protection de l'enfant au niveau de la communauté qui sera en mesure de perdurer au-delà des programmes. De plus, dans la mesure où les acteurs clés impliqués dans les programmes diffusent les connaissances acquises plus largement au sein de la communauté, cette connaissance reste dans la communauté. Il en va de même avec les pairs éducateurs mais pour que la connaissance continue à se diffuser parmi les jeunes générations, il est nécessaire de s'assurer que de nouveaux pairs s'engagent régulièrement et puissent être formés à leur rôle.
- **Les initiatives de formations de formateurs et de rédaction de manuels de formation** sur la thématique de l'ESE, **au même titre que l'ensemble des outils** créés par EF et ses partenaires et laissés à disposition des partenaires sont des mécanismes essentiels qui permettent la réplication des formations, bonnes pratiques et le partage des connaissances sur le long terme. Ces outils peuvent toutefois nécessiter des mises à jour pour rester adaptés aux évolutions de contexte et de pratiques et doivent être pleinement appropriés par les bénéficiaires de ces outils pour être et rester pleinement utiles.

Certains aspects internes ou externes aux programmes en limitent toutefois la durabilité :

- Bien que le renforcement de capacités des partenaires contribue à internaliser les connaissances et pratiques favorables à la lutte contre l'ESE, **la faible continuité des partenariats au cours du cycle des 3 CP** (seules 4 associations partenaires de PARLE étaient déjà partenaires depuis PACTES, dont seulement 2 en tant que PO ; voir [section 2.1.2](#)) **limite les chances d'ancrer durablement ces savoirs et pratiques dans le fonctionnement des organisations.**
- **La question du manque de financement se pose particulièrement pour les services sociaux des pays cibles**, qui ont bénéficié de sensibilisation et de renforcement de capacités dans le cadre des programmes, mais n'ont pas nécessairement les moyens de mettre en œuvre les acquis de ces formations ou même d'assurer un fonctionnement satisfaisant de leurs services. Ce problème du manque de moyens, bien qu'externe aux CP, entrave la durabilité de leurs effets en termes opérationnels. Une véritable pérennisation et responsabilisation de ces structures est nécessaire pour assurer l'efficacité et la durabilité de la protection des enfants. Cette responsabilité ne relève naturellement pas directement des prérogatives d'EF ou de toute autre ONG, mais une réflexion sur les moyens.

- **Le soutien aux comités de protection de l'enfant ou LAACs s'inscrit dans la même problématique** : La création et/ou le soutien à ces comités constitue un véritable facteur de durabilité de la protection des enfants au niveau local. Cependant, le manque de ressources de ces comités met en question la durabilité de leur fonctionnement et de leurs effets en matière de protection au-delà du projet.
- **La situation de fragilité sécuritaire et sanitaire à laquelle doivent faire face certains pays peut enfin fragiliser les acquis du cycle de CP**. Plusieurs pays cibles des CP ont connu des attaques au cours des dernières années (Mali, Burkina Faso, Niger, Kenya) et aujourd'hui ces pays, au même titre que les autres, doivent faire face à la pandémie de COVID-19. Ces menaces externes exposent encore davantage les enfants au risque d'ESE et peuvent mettre en péril des mécanismes de protection et de référencement mis en place grâce aux CP, notamment au niveau communautaire.

**En conclusion, la question de la durabilité a été bien appréhendée et anticipée par EF et ses partenaires** dans la conception et la mise en œuvre du cycle des CP. Celle-ci se trouve toutefois limitée par le manque de continuité historique de certains partenariats d'une part et par les contraintes financières auxquelles font face les acteurs sur le terrain, qu'il s'agisse des partenaires de mise en œuvre ou des acteurs et institutions régionales et nationales des pays cibles. Bien qu'EF ne soit pas en mesure de répondre seul à ces besoins, la formalisation de stratégies d'accompagnement des structures sur place pourrait constituer un facteur supplémentaire en faveur de la durabilité des acquis des programmes.

### 3 LECONS APPRISSES

L'évaluation a été en mesure d'identifier **cinq leçons apprises tirées de la conception et de la mise en œuvre des trois CP**.

#### 3.1 Le transfert d'outils génère des effets mais sous certaines conditions

**Le transfert d'outils vers/entre les partenaires est une approche qui fonctionne et génère des effets en termes de renforcement de capacités et de développement de nouvelles approches, mais sous certaines conditions** (Ex : approche communautaire, monitoring du plaidoyer...). EF a su faire bénéficier ses partenaires de son leadership en matière de réflexions méthodologiques notamment, mais aussi d'approches et de modalités de prise en charge. Le transfert fonctionne d'autant mieux quand les outils sont pleinement appropriables dans la manière dont ils ont été conçus et quand le transfert s'accompagne soit d'une formation soit d'un mécanisme de transmission (formation, atelier d'échange). Les chances d'appropriation et donc d'utilisation des outils diminuent si ces derniers sont simplement « téléportés » vers les partenaires sans accompagnement. La question de la langue est un facteur, non exclusif cependant, favorisant ou limitant l'appropriation des outils, au même titre que l'adéquation des outils avec le contexte local dans lequel évoluent les partenaires. La concentration sur une zone géographique devrait en ce sens faciliter la conception d'outils et de méthodologies plus facilement partageables entre EF, EL et leurs partenaires.

L'appropriation des outils s'avère en outre plus naturelle et génère davantage d'effets lorsque les partenaires ont été impliqués dans leur élaboration.

#### 3.2 Des partenariats durables et un travail à long-terme contribuent à générer des effets plus importants

**Les partenariats de longue durée et le travail à long-terme sur une même thématique contribuent à générer des effets plus importants**, tant au niveau des organisations partenaires qu'en matière de prévention, de prise en charge, de visibilité et intégration de l'ESE dans les systèmes de protection. La consolidation des partenariats et du renforcement de capacités (tant des partenaires que des acteurs de protection de l'enfance) constituent des éléments clef du succès de ces CP. Les ruptures rapides de

partenariat (bien qu'elles puissent être justifiées à plusieurs égards) ou les changements de pays d'intervention limitent donc ces effets, de même que les changements de partenariat au cours du temps. Une certaine continuité entre les CP est importante, en particulier sur un/des programme(s) qui vise(nt) le renforcement de capacités des acteurs et in fine des changements de comportement. Ces derniers prennent du temps, plusieurs années voire plusieurs décennies, en particulier lorsque les pratiques appréciées comme néfastes ou les risques identifiés s'ancrent dans des traditions ou des perceptions sociales ancestrales. Les changements à ce niveau s'évaluent dans la durée.

### 3.3 Allier flexibilité de gestion et cohérence d'ensemble

L'outil de financement offert par les CP de l'AFD est parfaitement adapté à des initiatives de renforcement de capacités et à des programmes multi-pays favorisant les échanges et capitalisations d'expertise. La CP permet en effet une grande flexibilité de gestion, et donc des réajustements en fonction de l'évolution des besoins du terrain. **Il est toutefois essentiel pour assurer la cohérence de tels programmes et assurer la visibilité des effets qu'ils génèrent de :**

- a) **féderer les partenaires autour d'une vision et d'un objectif commun** d'une part et de développer un dispositif de suivi-évaluation à l'image de la complexité du programme d'autre part.
- b) **éviter une trop grande dispersion des ressources et des moyens** qui diluent les effets potentiels du programme. Bien que l'AFD ne limite pas le nombre de pays d'intervention au sein d'une même CP, le choix de ces pays doit rester raisonnable au regard des ressources disponibles. Il est préférable en effet de se focaliser sur un nombre de pays plus restreint et de consolider l'approche et les capacités dans ces pays plutôt que de multiplier les interventions au risque de ne pas pouvoir répondre aux besoins sur le terrain ou de limiter l'atteinte des effets escomptés.

### 3.4 Disposer d'un système de suivi-évaluation permettant un suivi programmatique et la communication sur les résultats et effets atteints

**L'absence d'un mécanisme de suivi-évaluation partagé et consolidé dessert EF et les succès des CP.** Disposer d'outils de suivi, d'une stratégie solide de suivi-évaluation, de collecte de données et d'indicateurs harmonisés entre les différents pays et partenaires, mais aussi de mécanismes de consolidation de ces données est indispensable pour être en mesure d'assurer un suivi au niveau programmatique et d'identifier les résultats et effets générés par le programme au niveau macro. L'absence de tels outils dessert ECPAT dans la mesure où il ne leur est pas possible de communiquer clairement sur les résultats atteints en dépit de tous les efforts déployés. La définition d'un tel dispositif permettrait en outre à EF et EL de se concentrer sur le suivi au niveau programmatique, en laissant le soin aux organisations de terrain d'assurer le micro-management de niveau projet.

### 3.5 Les effets générés par le RdC en matière de plaidoyer sont inégaux

Le renforcement de capacités en matière de plaidoyer et l'intégration du plaidoyer dans les pratiques des partenaires génèrent des effets qui restent cependant inégaux selon les partenaires. **L'appropriation de la démarche et des mécanismes de plaidoyer est en effet conditionnée** certes aux capacités en la matière, mais aussi à :

- **La stratégie des organisations** et à leur volonté ou non de s'engager sur cette voie ;
- **Leur expertise et légitimité** sur la thématique de l'ESE ;
- **la reconnaissance** de cette légitimité ;
- **L'accès à des acteurs/décideurs clés**, groupes de travail, plateformes de protection de l'enfance...
- Il est en conséquence important de cibler les efforts de renforcement en plaidoyer sur des organisations volontaires en la matière, et le cas échéant de faciliter leur accès à des réseaux élargis de protection de l'enfance.

## 4 ANALYSE PROSPECTIVE

### 4.1 Bonnes pratiques et plus-values du volet RdC sur lesquelles construire

#### 4.1.1 UNE STRATEGIE DE RDC SOUPLE

Les CP n'ont pas cherché à imposer un modèle figé et une stratégie établie de RdC. L'avantage de cette flexibilité est d'avoir bâti sur les capacités existantes au niveau des PO et d'avoir répondu à leurs besoins ponctuels. En augmentant leur budget annuel, en leur transférant des outils, en activant l'apprentissage « entre pairs » et les échanges d'expériences, les CP ont contribué au renforcement des capacités de leurs partenaires.

Cependant, plusieurs pistes d'amélioration ont pu être relevées par l'évaluation. Tout d'abord, ce côté versatile peut avoir des effets pervers, dans le sens où l'on risque d'accorder moins d'importance à la continuité d'un partenariat. Or, un programme qui vise le changement de comportement et le renforcement de capacités sur une problématique encore taboue nécessite de bâtir sur des partenariats durables pour augmenter ses effets. Il s'agit aussi de clarifier l'objet du RdC. Est-ce que les CP ont pour objectif de renforcer les capacités organisationnelles, individuelles et techniques des PO ou bien est-ce qu'elles visent à aider les PO à renforcer les capacités des acteurs de la protection de l'enfance et des bénéficiaires ? S'il s'agit de renforcer les capacités des PO, il serait utile de réfléchir à la manière de mieux diagnostiquer leurs besoins, de définir un plan de RdC et d'en assurer le suivi. Un programme de cette envergure, qui vise le changement et adresse une thématique sensible, a les moyens nécessaires pour ce passage à l'échelle. Les partenaires ont de manière unanime exprimé des besoins persistants en matière de RdC technique.

#### 4.1.2 L'EFFICACITE DU RECOURS AUX PAIRS

Cette efficacité est démontrée par l'évaluation à la fois dans le recours aux pairs éducateurs (enfants, communautés) et aux échanges entre associations PO des CP. Cette stratégie permet non seulement d'adresser un sujet sensible en levant progressivement les tabous, mais elle est également un facteur favorable à la durabilité.

#### 4.1.3 LA COMBINAISON RENFORCEMENT DE CAPACITES + INTEGRATION DE LA THEMATIQUE : DOUBLE LEVIER

Le point fort d'EF est d'être spécialisé dans la thématique de l'ESE. La combinaison du renforcement de capacités des partenaires et d'un large panel d'acteurs de protection de l'enfance, directs voire moins directs, conjointement à aux actions de plaidoyer pour l'intégration de la thématique, a constitué un double levier en faveur de l'amélioration du système de protection de l'enfance.

#### 4.1.4 UN PROCESSUS DE CAPITALISATION CONTINU

Lorsque l'on cherche à capitaliser sur les expériences d'un projet ou d'un programme, le piège est de placer les efforts de capitalisation en fin de période de mise en œuvre. En théorie, on pense ainsi pouvoir capitaliser sur un maximum de pratiques. Mais dans la réalité, il est souvent trop tard pour développer les outils et les partager, et les effets des efforts de capitalisation ne peuvent dès lors pas se ressentir en cours de programme. Une des forces des CP est d'avoir développé des outils de capitalisation au fil des programmes, dans une logique d'amélioration continue. Ces outils ont alimenté de façon pérenne le partage d'expériences entre les associations : guides sur les bonnes pratiques par exemple, en complément des séminaires organisés. Les documents présentent des bonnes pratiques au-delà des acteurs du programme (ex : WEMA, SOLWODI).

#### 4.1.5 UNE APPROCHE BOTTOM-UP

Les partenaires ont témoigné de leur satisfaction quant à la qualité du partenariat avec EF, à son approche bottom-up et à la mise en œuvre d'un programme qui ne soit pas donor-driven. En finançant des activités/modèles existants au niveau des PO, en ne cherchant pas à changer leurs stratégies d'intervention ni à leur faire mettre en œuvre de nouvelles activités, les CP ont permis un passage à l'échelle au niveau des PO (extension des zones d'intervention, augmentation du nombre de bénéficiaires, augmentation de la visibilité locale).

Pour que l'approche programme prenne, toutefois, toute son ampleur, il serait utile que tous les PO marchent dans une même direction, vers des objectifs communs et des résultats partagés. Les limites relevées par l'évaluation dans la conception des programmes et leur logique d'intervention sont un frein à cette compréhension commune et au sentiment d'appartenance à un réseau.

#### 4.1.6 UN PROGRAMME QUI VISE LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT MAIS DONT L'EVALUABILITE N'A PAS ETE PRISE EN COMPTE.

Dans son approche avec ses PO, on peut en conclure que le programme illustre en partie la prise en compte de la cartographie des incidences. Le programme constitue la sphère de contrôle d'EF. Les partenaires limitrophes (PO/PA) constituent la sphère d'influence. Les bénéficiaires étant la sphère d'intérêt. Dans cette démarche, le programme est relativement innovant même s'il est dommage que sa théorie du changement n'ait été explicitée dans le document de Programme.

Pour évaluer un programme de ce type, il convient donc de savoir prendre du recul vis-à-vis du cadre logique, qui constitue un outil de suivi, pour plutôt chercher à comprendre les processus, les changements, les transformations. En clair, comprendre les résultats du développement. Le regard de l'évaluateur doit dès lors porter sur la croisée entre la performance du programme et le changement de comportement atteint. Il doit pouvoir s'appuyer sur une théorie du changement et une cartographie des incidences suffisamment clairement définies. Pour cela, il faut que le programme soit formulé de façon à permettre la compréhension et la mesure de ces changements de comportements. Par exemple, en définissant des indicateurs qui illustrent : 1. Les attentes immédiates ; 2. Les attentes une fois que le programme est bien articulé et 3. Les attentes à la fin du programme ou du cycle de programme. Ces éléments n'ont pas été définis pour le cycle de 3CP.

#### 4.2 Logiques partenariales, cibles et réseau pour une meilleure intégration et visibilité de la thématique

L'approche en réseau et les collaborations partenariales ont été au cœur de la stratégie d'EF lors des trois CP. L'évaluation propose ici quelques **pistes de réflexion qui pourraient permettre de donner une impulsion supplémentaire** aux efforts déployés et contribuer ainsi à accroître encore davantage la visibilité de la thématique de l'ESE.

Tout d'abord, en partant des partenariats existants :

- ECPAT France a tenté d'instaurer une dynamique d'échanges d'expériences et de partage de bonnes pratiques entre les partenaires impliqués dans les CP. Ces échanges ont été plus ou moins riches et nourris en fonction des partenaires et des pays : alors qu'ils ont été entretenus relativement spontanément par les partenaires au Kenya et en Ouganda, ceci n'a pas été autant le cas en Afrique de l'Ouest où les échanges et collaborations étaient davantage liés à l'appartenance au réseau ECPAT qu'à une impulsion des CP. Le bureau d'ECPAT France à Madagascar est resté relativement isolé en dehors des temps de rassemblement permis par les ateliers régionaux organisés par EF. La question de la langue peut être un facteur limitant. En ce sens, la reconcentration des interventions sur l'Afrique de l'Ouest pour le prochain programme devrait faciliter la communication entre les partenaires.

Toutefois, la langue ne constitue pas un prérequis suffisant en soi. Ainsi, sur base de la présente analyse, l'évaluation estime qu'**il serait intéressant à l'avenir d'intensifier les initiatives d'animation du réseau des partenaires à la CP afin de stimuler davantage d'échanges d'expérience et de démultiplier l'expertise au sein de ce réseau.** El a certainement un rôle naturel à jouer en la matière, du fait que la majorité des organisations partenaires sont membres ECPAT ou aspirent à le devenir. Toutefois, au titre de leader et de responsables des CP, EF pourrait également agir comme catalyseur entre les partenaires spécifiquement impliqués au sein des CP. Ceci n'exclue naturellement pas d'ouvrir le partage et le réseautage plus largement au sein du réseau ECPAT. Mais des concertations plus ciblées sur la CP, voire sur des aspects spécifiques de la CP en groupes restreints, permettraient des discussions plus opérationnelles, palliant ainsi aux difficultés éprouvées lors de la première phase de PARLE de trouver des thématiques d'échanges opérationnelles concernant tous les groupes ECPAT.

Plusieurs outils pourraient être envisagés pour dynamiser ces échanges sans nécessairement grever le budget. En effet, l'organisation d'ateliers régionaux, bien que très pertinente, peut s'avérer coûteuse si la fréquence de ces ateliers est intensifiée. Des voyages d'échanges pourraient également s'avérer utiles et un peu moins coûteux. La pandémie de COVID-19 qui marque l'année 2020 a contraint les professionnels de tous les secteurs à identifier ou créer des solutions innovantes pour faire face aux mesures de confinement et aux restrictions de mouvement et de déplacement. **De nouveaux moyens et outils de travail et de communication digitaux ont émergé et il pourra être possible à l'avenir de capitaliser sur ce type d'outils** et de nouvelles habitudes pour entretenir un dialogue plus soutenu à distance et favoriser le réseautage, même en dehors des temps de rencontre physique.

- Les alliances réalisées avec d'autres ONG internationales de protection de l'enfance telles que Terre des Hommes ou avec des agences internationales telles que l'Unicef se sont avérées à la fois pertinentes et génératrices d'effets. Sur base de ces constats, la poursuite et le développement de ces collaborations semble être une piste à poursuivre, voire même à développer dans le futur, tant pour des questions de mutualisation de ressources que de partage d'expériences. De plus, la synchronisation avec ces bailleurs importants permet d'éviter les duplications et pourrait permettre d'étendre la couverture géographique ou en termes de nombre de bénéficiaires de certaines actions. D'autres acteurs clefs de la protection de l'enfance pourraient être approchés dans le même état d'esprit, notamment dans des pays d'intervention où EF ne possède pas de bureau local.
- Globalement, **la mutualisation des ressources et le développement d'alliances avec d'autres acteurs actifs en matière de protection de l'enfance, locaux ou internationaux, semble constituer une voie privilégiée pour démultiplier les efforts déployés par EF et ses partenaires et en décupler les effets,** et ce d'autant plus que l'ensemble des besoins identifiés ne peuvent être couverts par EF seul. En termes de plaidoyer et lobbying, EF n'a pas nécessairement les ressources ni le temps nécessaire pour couvrir à la fois des interventions en faveur de l'intégration de l'ESE dans le corpus législatif des pays cibles et des interventions permettant de monitorer l'application de ces textes et de plaider en faveur de cette application. Ceci est plus particulièrement vrai dans les pays où EF ne dispose pas de bureau pays ou bureau régional. Dans ces pays, la question du champ et de l'intensité du plaidoyer sont entièrement conditionnés par les capacités et les moyens des partenaires. La présence des partenaires dans des plateformes ou réseaux nationaux de protection de l'enfance constitue en ce sens un levier significatif pour démultiplier les capacités d'intervention d'une part et pour intégrer la lutte contre l'ESE dans les systèmes de protection de l'enfance. EF l'a d'ailleurs bien compris puisqu'il est prévu qu'au cours de la convention PARLE, les partenaires investissent 10 plateformes pour intégrer la lutte contre l'exploitation sexuelle dans les réseaux de protection existants. Au Burkina Faso et à Madagascar, la présence d'EF dans le GTPE et dans la PFSCE a été une véritable plus-value pour porter des actions collectives concertées qui ont pu générer des résultats et des effets significatifs. Cette démarche gagnerait donc à être poursuivie et étendue à l'avenir.

- Au même titre, **la présence d'EF au sein de certaines plateformes de coordination et de partage d'expériences dans les pays du Nord peut être une opportunité de développer de nouveaux partenariats, mais aussi de faire part de ses expériences et de partager son expertise, et d'accroître ainsi la visibilité de l'ESE via ces réseaux.** L'ESE gagnera ainsi en intelligibilité auprès des OSC de la société civile au Nord, mais aussi par effet de transfert, à leurs éventuels partenaires au Sud. ECPAT est quasiment la seule ONG spécialisée sur la question de l'ESE et bénéficie d'une expertise de pointe en la matière. A ce titre, EF a toute la légitimité nécessaire pour valoriser son expérience, ses réflexions et pratiques auprès d'autres ONG actives en matière de protection de l'enfance, et pour permettre à ces ONG de prendre davantage conscience de la problématique, voire de l'intégrer dans leur champ d'action. EF étant membre de plusieurs plateformes de la société civile française, notamment le groupe enfance ou Coordination Sud, il existe un véritable potentiel de communication et de valorisation au niveau des OSC françaises. La participation d'EL et même d'EI aux CP est un atout supplémentaire pour accéder à d'autres plateformes de coordination européennes ou internationales. La fenêtre d'opportunité pour l'intégration de la thématique est d'autant plus importante que la lutte contre l'ESE fait généralement consensus, phénomène très rare en matière de droits humains.
- **L'initiative de création de coalitions d'OSC actives en matière d'ESE insufflée et soutenue par EI constitue une stratégie intéressante au regard des éléments susmentionnés :** mutualisation, partages d'expériences, diffusion de l'expertise, intégration et visibilité de la thématique de l'ESE. L'approche d'identification d'organisations de protection de l'enfance disposant d'un potentiel et de la volonté de s'engager en matière d'ESE, de renforcement de capacités de ces organisations et leur mise en réseau pour mutualiser les énergies gagnerait à être poursuivie à l'avenir car elle permet sans aucun doute d'insérer la problématique de l'ESE ou de renforcer les connaissances, capacités et actions qui s'y rapportent au sein de la société civile. Pour que ces initiatives puissent atteindre leur plein potentiel, il sera toutefois utile de s'assurer au préalable des capacités existantes en matière de leadership et d'animation de ces coalitions au niveau national, au risque qu'elles ne restent sur le papier sans être opérationnelles. **Il ne semble pas pour autant nécessaire de créer systématiquement des nouvelles coalitions.** Il est possible de s'appuyer sur des plateformes existantes, tel que cela a été le cas avec WOCON au Nigeria, quitte à encourager la formation de groupes de travail ou commissions spécifiques à l'ESE au sein de ces plateformes. Cela permettra d'éviter la duplication des structures, la démotivation des acteurs par manque de temps, et constituera par ailleurs un facteur de durabilité car le groupe s'inscrit alors dans une structure préexistante pérenne. Les démarches engagées en RDC ont en effet bien montré les difficultés à mobiliser des ressources lorsque l'on part de zéro et les lenteurs opérationnelles qui peuvent découler de ce manque de moyens, en particulier dans un pays aussi vaste qui cumule la difficulté liée à la dispersion géographique des acteurs de la coalition.
- Les cibles identifiées et ciblées par le cycle de CP se sont avérées relativement exhaustives afin d'asseoir la visibilité de l'ESE que ce soit auprès du grand public, des acteurs de protection de l'enfance – y inclus les enfants eux-mêmes, et des décideurs.
- En matière de **participation des enfants, un rapprochement avec le Parlement des Enfants** des pays cibles, lorsqu'il existe et est fonctionnel, représenterait une voie supplémentaire d'intégration de la problématique de l'ESE, qui plus est à l'échelle nationale, et permettrait d'accroître la participation des enfants dans la définition de l'amélioration de leur protection. Sur le plan de la sensibilisation et du développement des capacités d'autoprotection des enfants/jeunes, en plus des efforts déployés dans les établissements scolaires, il pourrait être intéressant de capter les jeunes également dans un cadre moins formel, par exemple via les clubs de jeunes ou dans les bars, en ciblant notamment les lieux dans lesquels ils peuvent être particulièrement exposés (maquis, boîtes, certains restaurants, zones touristiques, gares routières ...). Au niveau communautaire, des démarches intéressantes ont été mises

en place en Côte d'Ivoire où la Communauté Abel a formé des filles « sentinelles du droit » au sein de la communauté : ces dernières rapportent des cas, et lorsque c'est possible peuvent faire déplacer les victimes pour que l'équipe éducative prenne le relais. Bien que le dynamisme de ces sentinelles semble difficile à maintenir, l'idée derrière en termes d'implication des jeunes dans la diffusion d'informations permettant d'améliorer la connaissance de leurs droits, des violations de ces droits et des voies de recours s'avère intéressante. Des initiatives dans le même ordre d'idée pourraient être répliquées ou adaptées dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest afin de renforcer le système de protection au niveau communautaire.

- Enfin, globalement, afin de **faciliter l'extension de la protection contre l'ESE et donc d'en améliorer la couverture géographique**, l'évaluation trouve qu'il serait pertinent de continuer à vulgariser la thématique et à former davantage d'associations et d'acteurs de protection de l'enfant et de poursuivre la mise en place de mécanismes de réplication (outils, formations de formateurs, alliances...) pour couvrir davantage de zones et s'assurer que les enfants puissent avoir des référents dans chaque zone, notamment dans les zones isolées. ECPAT ne pouvant pourvoir à l'ensemble des besoins, le soutien apporté aux partenaires nationaux en termes de recherche d'autres bailleurs constituerait sur le long terme une stratégie efficace et durable de démultiplication des efforts de lutte contre l'ESE. Des partenariats innovants avec le secteur privé constituent également une piste pour accroître l'offre de services sans augmentation des ressources. Par exemple, des collaborations avec des avocats acceptant de travailler « pro bono » permettraient de faciliter l'accès à la justice des victimes d'ESE.

### 4.3 Renforcement de l'approche droit des enfants / genre

#### 4.3.1 L'APPROCHE FONDEE SUR LES DROITS DES ENFANTS

Les documents fournis dans le cadre de l'évaluation ainsi que les entretiens avec les principales parties prenantes ont permis de constater que la promotion des droits des enfants est au cœur-même de la mission et du travail réalisé par ECPAT (France, Luxembourg, International) d'une part, et par les autres partenaires du cycle de CP d'autre part. La protection des droits de l'enfant constitue le mandat des organisations partenaires et de mise en œuvre. L'approche par les droits est donc intégrée de facto dans les pratiques et dans l'ADN de toutes les organisations, dont le cadre d'intervention se réfère d'ailleurs à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. La protection des droits des enfants en matière de lutte contre l'ESE constitue en outre la finalité ultime des trois CP pilotées par EF. Si cela va de soi pour l'ensemble des acteurs, l'approche par les droits et la contribution de ces CP à la promotion du droit des enfants à être protégés des violences et de l'exploitation mériteraient d'être davantage explicitée et valorisée dans la formulation des CP. Dans la pratique, la mise en œuvre de cette approche est déjà particulièrement exhaustive, consolidée et effective. Elle pourrait être encore davantage renforcée par une stratégie d'analyse et d'intervention sur les causes racines de l'ESE et des violations des droits de l'enfant, qui sont peu abordées dans le cadre ces CP. S'attaquer à ces causes racines contribuerait en effet à garantir davantage l'effectivité de la protection des droits des enfants sur le long terme.

#### 4.3.2 L'APPROCHE FONDEE SUR LE GENRE

ECPAT a très tôt pris en compte la question de l'égalité des genres dans son travail et a explicitement formulé son plan d'action en termes d'approche genre dans la NIONG PARLE. Dans la pratique, de nombreuses initiatives ont été enclenchées dès la première CP, avec une impulsion particulière sur REPERES, pour promouvoir l'égalité des genres. L'unique faiblesse identifiée par l'évaluation en la matière, et qui pourrait faire l'objet d'un renforcement dans le futur concerne la prise en compte des garçons.

- La totalité des organisations de terrain rapportent que le phénomène de l'ESE touche davantage les filles que les garçons. La prise en charge est donc largement focalisée sur les besoins et spécificités propres aux filles. Cependant, des cas d'ESE parmi les garçons existent aussi, bien qu'ils semblent

souffrir d'un double tabou (celui lié à l'ESE + dans certains cas à l'homosexualité). Dans les vidéos témoignages réalisées sous PARLE, les garçons ne formulent d'ailleurs généralement pas le fait qu'ils ont été victimes d'abus ou d'ESE. L'évaluation n'a pas été en mesure de confirmer la prise en compte de besoins spécifiques aux garçons ni d'une quelconque approche différenciée. Bien que certains besoins soient communs aux garçons et aux filles, **il y a des besoins spécifiques à chaque sexe qui mériteraient d'être appréhendés et traités comme tels**. A titre d'exemple, les garçons ont également besoin d'être informés et sensibilisés sur leur intimité, leur responsabilité dans la contraception ...

- Dans certains pays ou communautés, par exemple (mais pas uniquement) au Kenya, **il existe une tendance à considérer les garçons uniquement comme agresseurs potentiels et non comme victimes**, ce qui accroît leur vulnérabilité à l'ESE et entrave leur accès à la justice. Il pourrait donc être intéressant d'intégrer cet aspect dans les sensibilisations à l'avenir afin de modifier les perceptions qui peuvent nuire au respect des droits des garçons/jeunes hommes.
- Les hommes/garçons sont très peu impliqués dans les activités de sensibilisation de certains pays comme par exemple au Burkina Faso. Bien que l'approche développée avec les femmes leaders soit intéressante, ses effets peuvent être limités par le fait que dans une société fortement patriarcale, les femmes n'ont pas nécessairement le pouvoir de décision. Il serait donc important **d'impliquer également les hommes dans la sensibilisation** en capitalisant sur les bonnes pratiques référencées dans la revue « impliquer les hommes et les garçons dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants » réalisée conjointement par EF et EL.

## 5 ANALYSE « SWOT »

Sur base de l'analyse déroulée précédemment, l'évaluation a été en mesure d'identifier les principales forces, faiblesses, opportunités et menaces du cycle des trois CP, synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Forces	Faiblesses
<p><b>Conception des programmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pertinence : Les programmes ont été conçus en alignement et en soutien avec les stratégies et orientations nationales ; y compris en ce qui concerne la mise en place de réseaux de protection de l'enfant.</li> <li>- Les programmes sont alignés avec les principaux textes/conventions internationales dédiées à la protection de l'enfance.</li> </ul> <p><b>Approche :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'approche de renforcement du système/intégration de l'ESE dans un système de protection de l'enfance existant constitue un atout de pérennité.</li> <li>- La combinaison renforcement de capacités + intégration de la thématique de l'ESE dans le système de protection de l'enfance représente un double levier d'amélioration de la qualité du système.</li> <li>- Les outils de capitalisation développés au fil des programmes servent à alimenter de façon pérenne le partage d'expériences entre les associations.</li> <li>- L'approche bottom-up suscite une forte adhésion par les partenaires.</li> </ul> <p><b>Mise en œuvre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les synergies développées entre OSC, entre OSC et structures étatiques, et avec des bailleurs internationaux de protection de l'enfance jouent en faveur de la pérennité des acquis du programme.</li> <li>- La création d'outils et la formation de formateurs (exemple Madagascar) sont également des atouts en matière de durabilité.</li> </ul>	<p><b>Conception et formulation des programmes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La faible lisibilité de la cohérence d'ensemble au niveau des documents de présentation du programme, en particulier du montage partenarial.</li> <li>- La faiblesse du dispositif de suivi-évaluation qui ne permet pas la mesure des résultats et effets atteints et donc ne permet pas de communiquer dessus</li> <li>- Les limites du RdC : Il n'existe pas de stratégie ni de plan de RdC à proprement parler, ce qui limite les effets et la mesure de ces effets.</li> <li>- L'absence (ou le manque de lisibilité) d'une stratégie claire de RdC en matière de plaidoyer qui précise les cibles retenues, les critères qui ont conduit à leur identification, les résultats (changements) attendus en matière de plaidoyer. Il n'est pas toujours facile de comprendre pourquoi certains acteurs en ont bénéficié, d'autres non...</li> <li>- Un déficit de valorisation et de structuration des idées et stratégies qui sous-tendent la mise en œuvre.</li> <li>- L'absence d'une véritable stratégie de sortie, qui peut limiter la préparation des partenaires à « l'après-projet ».</li> <li>- L'intégration dans le programme des projets proposés par les partenaires permet de leur laisser la main sur leurs interventions tout en les soutenant, mais peut rendre difficile la cohésion d'ensemble du programme.</li> </ul> <p><b>Montage partenarial :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le montage partenarial n'est pas clair, y compris avec EI et EL.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La multiplicité des pays et des partenaires peut limiter les effets sur le terrain et les capacités à répondre aux besoins identifiés localement.</li> <li>- Les partenariats ne sont pas suffisamment durables que pour permettre un renforcement des capacités sur le long terme et soutenir les changements de comportements.</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La période « COVID-19 » a permis de mettre en place de nouvelles pratiques plus digitales : Ces innovations peuvent offrir une opportunité pour repenser les outils de communication et de suivi du programme à distance, mais aussi d’animation du réseau et de renforcement de capacités.</li> <li>- La concentration de la prochaine CP sur l’Afrique de l’Ouest permettra une concentration des ressources disponibles qui devrait permettre d’aller plus loin sur chacun des résultats attendus et donc de générer des effets encore plus importants.</li> <li>- Mise en œuvre : les partenaires OP d’EF se sont eux-mêmes appuyés sur des réseaux d’acteurs existants pour mettre en œuvre les activités. Ces réseaux d’acteurs continueront d’exister au-delà des CP.</li> <li>- Les plateformes de coordination existantes rejointes par EF et ses partenaires constituent des lieux privilégiés pour poursuivre le renforcement de la visibilité et étendre l’intégration de l’ESE dans les systèmes de protection de l’enfance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L’ESE ne constitue globalement pas la priorité des gouvernements nationaux. Il en résulte un manque de moyens ou de mise à disposition de moyens pour les organisations de la société civile actives sur ce créneau.</li> <li>- La situation difficile de certains pays (Burkina Faso, Niger, Mali) impose des choix dans la répartition des ressources disponibles au niveau des Etats ou des organisations internationales entre des thématiques humanitaires jugées prioritaires au détriment de la lutte contre l’ESE.</li> <li>- La crise sécuritaire et sanitaire à laquelle font face certains pays fragilise les acquis des CP et accroît les besoins car les jeunes sont davantage exposés au risque d’ESE.</li> </ul>

## 6 CONCLUSIONS

Le cycle de CP initié par EF s'inscrit dans un contexte continental de manque de services de prise en charge adressant les besoins spécifiques des enfants exposés à ou victimes d'ESE (malgré des disparités nationales) et de faibles capacités des acteurs en la matière. En ce sens, l'axe de renforcement de capacités qui est au cœur des trois CP **répond à des besoins évidents pour améliorer la qualité du système de protection de l'enfance**, y compris au niveau des OSC de protection de l'enfance qui ne sont pas nécessairement outillées pour prévenir et répondre au risque spécifique d'ESE. **Cet axe souffre toutefois de l'absence d'un diagnostic initial des besoins et une stratégie claire**, précisant les cibles et les moyens à mettre en œuvre. Le RdC s'est décliné en trois volets : technique, organisationnel, et de plaidoyer. En dépit de ce RdC, la qualité de la mise en œuvre et l'intensité des effets reste fortement dépendante des qualités inhérentes aux partenaires.

**La discontinuité des partenariats au fil du temps a sans doute limité les effets des efforts déployés en la matière.** Son efficacité s'avère quant à elle difficile à évaluer dans la mesure où **le dispositif de suivi-évaluation n'a pas collecté d'indicateurs se rapportant aux résultats atteints et aux effets générés**, mais uniquement des indicateurs se rapportant aux activités. Ces derniers témoignent d'un niveau élevé de réalisations mais n'informent peu ou pas quant à l'atteinte des résultats et changements attendus.

Globalement, la définition des indicateurs s'est toutefois améliorée d'une CP à l'autre, bien que la logique d'intervention présente quelques faiblesses conceptuelles. **Il est donc dommage au regard de ces éléments qu'EF et ses partenaires ne soient pas en mesure de rapporter sur et de valoriser les résultats atteints.**

Il en va de même pour les effets générés par le cycle de CP. **Des effets significatifs peuvent être observés en matière de renforcement des connaissances et des capacités de protection et d'autoprotection** de la part des enfants directement, de leur entourage proche (famille, communautés), mais aussi des structures directement ou indirectement chargées de leur encadrement et de leur protection. En l'absence toutefois d'indicateurs spécifiques et d'un système de monitoring s'y rapportant d'une part, et du large périmètre de l'évaluation d'autre part, **l'évaluation ne dispose pas d'informations suffisantes permettant de confirmer ou d'infirmer les effets de ce RdC sur la qualité de la prise en charge ou de la protection des enfants.** Grâce au travail opéré au cours des trois CP, et plus spécifiquement de PARLE, la thématique de l'ESE, jusqu'alors largement méconnue ou taboue, **a gagné en visibilité** auprès du grand public, des acteurs de protection, mais aussi des décideurs et institutions régionales ou internationales. Cette visibilité a permis de renforcer la prise en compte de la thématique dans les pratiques de protection de l'enfance, mais aussi dans les cadres d'orientation nationaux régissant cette protection. Aujourd'hui, les communautés en parlent.

La combinaison du renforcement de capacités des partenaires et d'un large panel d'acteurs de protection de l'enfance, directs voire moins directs, conjointement à aux actions de plaidoyer pour l'intégration de la thématique, **a constitué un double levier en faveur de l'amélioration du système de protection de l'enfance.**

En ce sens, **les CP ont promu et consolidé les cadres de protection et de respect des droits des enfants.** L'effectivité de l'application de ces derniers pourrait encore être renforcée en accroissant les mécanismes de monitoring de l'application des lois et cadres internationaux, notamment via un travail collaboratif de surveillance. **La mutualisation des ressources et le travail collaboratif** constituent d'ailleurs plus largement une piste privilégiée pour permettre à ECPAT de développer et étendre les nombreuses initiatives lancées sous les CP. La stratégie globale de mise en œuvre des CP met d'ailleurs fortement l'accent sur la mise en réseau comme vecteur de partage d'expériences.

**L'animation du réseau des partenaires n'a pas atteint son plein potentiel, en revanche des nouvelles collaborations ont émergé**, notamment entre OSC et entre la société civile et les institutions étatiques, à l'origine d'énergies concertées pour améliorer le système de protection de l'enfance. Le manque de dynamisme du réseau a en outre été partiellement compensé par le partage d'outils d'EF vers ses partenaires

et entre les différents partenaires, et la démarche intensive de capitalisation maintenue sous les 3 CP. Ces transferts d'outils et de méthodologie ont été particulièrement appréciés par les partenaires.

**La CP PARLE a par ailleurs contribué à découpler la participation des enfants** mais il est difficile à ce stade d'apprécier les effets de cette participation en termes d'évolution des politiques, législations et programmes de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Les effets s'avèrent inégaux selon les pays et selon les activités mises en place par les partenaires.

## 7 RECOMMANDATIONS

Les recommandations proposées dans cette section concernent **huit aspects principaux** selon l'évaluation :

1. La formulation et la clarification du/des programme/s
2. Le suivi et la valorisation des résultats des programmes
3. La stratégie et les modalités du partenariat
4. L'animation du réseau
5. Le renforcement de capacités
6. La visibilité et le plaidoyer
7. Le renforcement de l'efficacité des interventions du programme et de la durabilité de ses acquis
8. L'impact et le passage à échelle de la/des CP

Les recommandations ont été classées en **(i) recommandations méthodologiques et conceptuelles, (ii) recommandations opérationnelles et (iii) recommandations prospectives.**

## RECOMMANDATIONS METHODOLOGIQUES & CONCEPTUELLES

### CLARIFIER

Un cycle de programme bien pensé, dont la lisibilité mérite d'être améliorée

### ANTICIPER

Des facteurs de durabilité oui, mais des mécanismes de sortie à consolider

### CHANGER

Se donner les moyens de contribuer au changement

#### R1 : Améliorer la logique d'intervention du/des programme/s

- ☞ Investir dans des efforts de conceptualisation et de formulation du/des programme(s) de manière à obtenir une chaîne de résultats qui soit cohérente.
- ☞ Garantir que les PO connaissent toute la logique d'intervention du programme et fassent le parallèle entre leurs réalisations/résultats et les résultats/effets visés par le programme.
- ☞ Définir des indicateurs permettant de suivre les efforts en matière de RdC.
- ☞ Définir des indicateurs de résultats et d'effets qui soient mesurables, et des indicateurs de changement qui soient progressifs.

#### R2 : Formuler et clarifier les dimensions stratégiques du/des programme/s

- ☞ Expliciter la stratégie sous-jacente au programme lui-même et à ses différents axes fondateurs : partenariat, RdC, capitalisation, renforcement de la visibilité de l'ESE...

#### R3 : Anticiper et préparer la stratégie de sortie

- ☞ Garantir une meilleure implication des différents personnels de l'association dans le processus, par exemple grâce à des réunions spécifiques, des comptes rendus systématiques, une implication plus élargie dans les ateliers d'échanges (en fonction de la pertinence pour eux de la thématique).
- ☞ Appuyer le transfert de compétences en interne aux OSC
- ☞ Mieux communiquer sur les effets du Programme et du statut de PA en externe (auprès des autorités locales/nationales) et en interne (auprès des personnels).

#### R4 : Renforcer la Théorie du changement

- ☞ Si l'optique est de formuler un programme en s'appuyant sur la ToC et la cartographie des incidences, revoir la formulation des indicateurs et la portée des programmes de façon à améliorer les mécanismes de suivi, les stratégies et l'évaluabilité. Une option pourrait consister à travailler sur une carte des incidences avec un accent sur le changement de comportement et d'état (niveau stratégique).
- ☞ Améliorer la logique d'intervention (CL/GAR) pour le suivi et évaluation (opérationnel) et également permettre aux programmes d'être évalués sur base des processus et changements (ToC). Pour cela, formuler les attentes immédiates, puis une fois le programme bien articulé et enfin, à la fin.

#### R5 : Adresser davantage les/certaines causes racines de l'ESE afin de renforcer l'effectivité de la protection des droits des enfants

- ☞ Développer des nouvelles collaborations car ces causes ne peuvent être adressées par ECPAT et ses partenaires seuls, le périmètre étant vaste.
- ☞ Les pistes de développement identifiées concernent : le renforcement de la position des femmes dans la société, le travail avec les assaillants/agresseurs, la lutte contre la traite des enfants, les migrations régionales, l'amélioration de l'accès à l'éducation, la lutte contre pauvreté et la structuration familiale.

## RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES

### FORMALISER & STRUCTURER

Des partenariats intéressants à mieux cadrer

#### R6 : Poursuivre l'approche partenariale bottom-up

- ☞ Continuer à développer les programmes selon une approche ascendante et non orientée par le donneur, tout en accroissant la contribution des partenaires locaux dans l'élaboration desdits programmes.
- ☞ Donner un cadre plus formalisé aux partenariats en définissant plus explicitement les rôles et responsabilités, la durée et les modalités de l'engagement...

#### R7 : Restructurer l'approche relative aux partenaires associés si ce statut doit perdurer dans le futur

- ☞ Identifier clairement la plus-value attendue de ce statut, le rôle, les responsabilités et les avantages de ces partenaires.
- ☞ Formaliser ce rôle dans les documents de programmes et via des conventions de partenariat.
- ☞ Communiquer et rendre visible ce rôle auprès de l'ensemble des parties prenantes ; des PA eux-mêmes en premier lieu, des autres partenaires par ailleurs, et au-delà des partenaires au programme.
- ☞ Définir des critères qui statuent sur le passage/l'assignation d'une association au statut de PA. Il pourrait par exemple être envisagé de le réserver à d'anciens PO pour lesquels l'accompagnement va se réduire ou se terminer, au titre de phase transitoire d'une stratégie de sortie.

#### R8 : Formaliser la répartition des rôles entre EF, EL et EI

- ☞ Clarifier les rôles et responsabilités pour que chacun soit bien conscient de ses responsabilités, de ce qu'il doit apporter et éviter ainsi des déceptions ou inadéquations entre les attentes des partenaires et la pratique.
- ☞ Envisager une convention de partenariat commune aux trois bureaux EF au lieu de conventions bilatérales pour fédérer les trois organisations autour d'un objectif et d'un cadre de responsabilités commun.
- ☞ Le changement de personnel au niveau d'EF met en exergue la nécessité de formaliser la coordination avec EL : Simplifier et formaliser la répartition des rôles en termes de suivi et de versements de fonds entre EF et EL pour limiter le risque de doublons et améliorer l'efficacité de la gestion.

### RENFORCER

Une stratégie de renforcement de capacités à préciser & consolider

#### R9 : Définir clairement les cibles du renforcement de capacités

- ☞ Préciser si le RdC vise les partenaires de la CP ou les autres acteurs de protection de l'enfance, ou les deux catégories d'acteurs, et dans quelle mesure.
- ☞ Définir une stratégie globale de RdC qui précise en fonction des cibles la nature du RdC prévu, le plan d'action et les moyens assortis.

#### R10 : Structurer la démarche de RdC organisationnel et technique

- ☞ Baser le renforcement organisationnel sur un véritable diagnostic et sur l'étude des besoins de l'association, tout en conservant une marge de flexibilité pour couvrir de nouveaux besoins susceptibles d'émerger au cours du programme.
- ☞ Structurer la démarche en définissant des objectifs et des indicateurs s'y rapportant, et en explicitant la stratégie et le plan d'action, assorti d'un chronogramme.

#### R11 : Travailler sur le long terme avec les mêmes organisations partenaires

- ☞ Privilégier des partenariats de longue durée pour asseoir le RdC d'une part et leur permettre de consolider leurs interventions en faveur d'un changement de comportement d'autre part.
- ☞ Mesurer le transfert de capacités, évaluer les acquis, assurer un suivi post-formation pour garantir la stabilisation des acquis, l'approfondissement mais aussi la démultiplication.

### MESURER & VALORISER

Rendre compte fidèlement & valoriser les résultats atteints

#### R12 : Se doter d'un système de suivi et évaluation intégré

- ☞ Se doter d'un système de suivi et évaluation intégré, qui permette l'intégration des indicateurs partagés avec tous les PO.
- ☞ Prévoir un mécanisme harmonisé de d'agrégation et de consolidation des données remontées par les partenaires qui permette de rapporter au niveau programmatique.
- ☞ Suivi du plaidoyer : Formuler des indicateurs de résultats et d'effets pour permettre à l'outil de monitoring d'atteindre son plein potentiel.

#### R13 : Communiquer sur les résultats du projet et valoriser davantage les efforts de capitalisation des programmes

- ☞ Communiquer sur les mécanismes de capitalisation et leurs résultats au sein des plateformes et réseaux dont ECPAT France est membre, et surtout au-delà des associations directement concernées par la lutte contre l'ESEC.
- ☞ Partager plus largement les résultats de cette capitalisation et l'expertise acquise, y compris en dehors des acteurs des programmes, notamment dans les plateformes du Nord.

## RECOMMANDATIONS PROSPECTIVES

### ANIMER

Renforcer la dynamique réseau sur laquelle bâtir

### DEVELOPPER & PROMOUVOIR

Expliciter & continuer à investir dans le plaidoyer

### IMPACTER

Augmenter l'impact des CP

#### R14 : Développer une véritable dynamique d'animation du réseau des partenaires au programme

- ☞ Identifier des moyens concrets d'animation du réseau des partenaires du programme, tout en les faisant profiter autant que possible du réseau ECPAT plus largement afin de générer des échanges de pratiques et d'expériences, mais aussi de pouvoir discuter collectivement des avancées du programme.
- ☞ Plusieurs pistes peuvent être envisagées à cet effet : rencontres physiques à l'instar des ateliers entre tous les partenaires ou en sous-groupes (thématiques, lié au contexte ...), temps d'échanges virtuels à distance, formations en présentiel ou par webinars, voyages d'études/stages Sud-Sud, partage d'outils et de documentation ...

#### R15 : Formaliser la stratégie d'animation du réseau dans la formulation de la prochaine CP

- ☞ Définir dans la formulation de la prochaine CP une stratégie d'animation du réseau de partenaires à la CP, assortie d'un plan d'action concret pour la mettre en œuvre.
- ☞ La responsabilité de cette animation pourrait/devrait être endossée par ECPAT France.

#### R16 : Passer du « faire faire » au « faire ensemble » et donner ainsi toute sa dimension au réseau dans le cadre du programme

- ☞ Fédérer les partenaires autour d'un objectif commun via le partage des documents de projets, de suivi, voire des conventions de partenariat collectives.
- ☞ Organiser des temps d'échange et de suivi de l'avancement du programme qui permettent de trouver des solutions concertées et de planifier collectivement les prochaines étapes.
- ☞ Capitaliser sur l'expérience du BEFO en matière de coordination régionale.

#### R17 : Formuler une stratégie explicite de visibilité et d'intégration de l'ESE

- ☞ Déterminer les objectifs à atteindre, ainsi que les moyens à mobiliser. Cette stratégie pourrait inclure notamment mais non exhaustivement des sous-stratégies spécifiques pour : la sensibilisation et le renforcement de capacités, le plaidoyer ; en précisant à chaque fois les cibles, les résultats à atteindre pour chacune de ces cibles et les moyens d'y parvenir.
- ☞ Comme le recommandait l'évaluation externe du volet de plaidoyer au sein de la CP REPERES, il serait également utile de mentionner plus explicitement les différents niveaux de plaidoyer, national, régional (et/ou sous-régional) et international, en précisant leur complémentarité et la plus-value de ces différents niveaux de plaidoyer.

#### R18 : Développer les initiatives auprès des organisations régionales

- ☞ Investir de nouvelles sensibilisations et formations relatives à l'ESE au-delà de l'ESE en ligne.
- ☞ Développer les efforts de sensibilisation et de formation auprès d'autres organisations régionales/internationales (CEDEAO, ECOWAS...).

#### R19 : Concentrer les interventions sur un périmètre géographique plus restreint

- ☞ Prioriser les pays-cibles en s'appuyant sur l'étude des besoins mais aussi sur les zones d'intervention préexistantes d'EF et d'EL afin de capitaliser sur des partenariats et expertises existantes d'une part et d'éviter une dispersion des ressources qui limiterait l'impact des interventions d'autre part.
- ☞ Rationnaliser et ajuster les ambitions du programme aux ressources disponibles et aux objectifs visés.

#### R20 : Poursuivre et élargir la formation des acteurs de protection de l'enfance pour augmenter la visibilité et la prise en compte de l'ESE dans leur pratique professionnelle (ou volontaire)

- ☞ Répliquer certaines formations, éventuellement focalisées sur la formation de formateur pour permettre, grâce à l'appui de manuels de formateurs comme dans le cas de l'ENMG, un passage à échelle de ces formations en termes de nombre de participants et de couverture géographique.
- ☞ Continuer à identifier de nouvelles cibles pouvant jouer un rôle démultiplicateur (écoles de formation, réseaux de formation, universités ...).
- ☞ Le travail avec les médias pourrait sans doute être renforcé et étendu à de nouveaux pays afin de porter encore davantage la thématique sur la scène publique.
- ☞ En fonction du profil des pays, il pourrait s'avérer utile de développer des initiatives de sensibilisation et de formation auprès du secteur touristique, en particulier au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

#### R21 : Poursuivre et accroître les efforts en matière de suivi de l'application des textes régissant la protection de l'enfance

- ☞ Accorder des ressources suffisantes au suivi de l'opérationnalisation des lois spécifiques
- ☞ Equilibrer les efforts de plaidoyer visant à faire évoluer le cadre législatif et ceux visant à garantir l'application de ces textes.
- ☞ Donner plus de visibilité à ce second volet, et s'associer avec d'autres acteurs ou réseaux d'acteurs pour permettre une force de frappe plus importante

## 8 ANNEXES

- 8.1 [MATRICE DES PARTENARIATS](#)
- 8.2 [SYNTHESE DES OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DES TROIS CP](#)
- 8.3 [LISTE DE LA DOCUMENTATION](#)
- 8.4 [LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES](#)
- 8.5 [DOSSIER AFRIQUE DE L'OUEST](#) (RAPPORTS DE MISSION PAYS, PWPT et CR DES DEBRIEFINGS TERRAIN)
- 8.6 [DOSSIER AFRIQUE DE L'EST](#) (RAPPORTS DE MISSION PAYS, PWPT et CR DU DEBRIEFING REGIONAL TERRAIN)
- 8.7 [TABLEAU DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES COMMENTAIRES REÇUS SUR LE RAPPORT PROVISOIRE](#)
- 8.8 [POWERPOINT ET COMPTE-RENDU DE LA RESTITUTION PROVISOIRE](#)
- 8.9 [POWERPOINT ET COMPTE-RENDU DE LA RESTITUTION FINALE](#)
- 8.10 [NOTE DE CADRAGE](#) ([version française](#) & [version anglaise](#))
- 8.11 [NOTE METHODOLOGIQUE](#)
- 8.12 [EXECUTIVE SUMMARY OF THE EVALUATION](#)

# ANNEXE 8.1

## MATRICE DES PARTENARIATS LOCAUX DU CYCLE DE TROIS CP



	PACTES	REPERES	PARLE
<b>1. ALGERIE</b>			
Réseau NADA	PO		
<b>2. BANGLADESH</b>			
Ex bureau Acting for Life Bangladesh	PA		
Plusieurs associations, noms inconnus	PA		
<b>3. BENIN</b>			
GRADH	PO		
ESAM-Close	PO	PA	
PIED	PO		
<b>4. BRESIL</b>			
Ex bureau Acting for Life Brésil	PA		
Plusieurs associations, noms inconnus	PA		
<b>5. BURKINA FASO</b>			
FDC	PO		
ABSE		PA	PA
KEOOGO		PA	PO
CIFDHA			PA
<b>6. COTE D'IVOIRE</b>			
SOS violences sexuelles		PA	PO
Communauté Abel			PO
<b>7. ETHIOPIE</b>			
FSCE	PA	PA	
<b>8. GUINEE BISSAU</b>			
Ex bureau Acting for Life Guinée-Bissau	PA		
<b>9. INDE</b>			
Ex bureau Acting for Life Inde - SANJOG	PA	PA	
<b>10. KENYA</b>			
USK	PO	PO	PO
ANPPCAN		PO	PO
<b>11. LIBAN</b>			
Dar Al Amal	PO	PO	
<b>12. MADAGASCAR</b>			
Asso 1	PA		
Bureau ECPAT France Madagascar	PA	PA	PA
AFSA		PO	
ManaoDE			PA
VESOSMAD			PA
TANDEM			PA
<b>13. MALI</b>			
Asso 1	PA	PA	
Bureau ECPAT Luxembourg au Mali			PA
BNCE Mali			PA
Samu Social Mali			PA
<b>14. MAROC</b>			
AMANE	PO	PO	
<b>15. NIGER</b>			
ANTD	PO	PA	PO
<b>16. NIGERIA</b>			
WOCON			PO
<b>17. OUGANDA</b>			
UYDEL	PO	PO	PO
UCRNN	PA	PA	
<b>18. PAKISTAN</b>			
Ex bureau Acting for Life Pakistan	PA		
<b>19. RWANDA</b>			
Point d'écoute	PO	PO	
<b>20. SENEGAL</b>			
Asso 1	PA		
AJE			PA
CEGID			PA
<b>21. TANZANIE</b>			
Mambano Center for children's rights	PO	PO	
KIWOHEDE		PA	
<b>22. TOGO</b>			
WAO-Togo		PA	

# ANNEXE 8.2

## SYNTHÈSE DES OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS DES 3 CP



	PACTES	REPERES	PARLE
<b>OS 1</b>	Permettre que le contexte de l'enfant soit garant de sa protection, de son éducation et de sa formation par une analyse pertinente préalable à l'action, la mobilisation, l'implication des différents acteurs et leur mise en réseau, en faveur des bénéficiaires	Réduire la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle.	Réduire la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle, notamment en renforçant leur participation dans les programmes de prévention et protection.
<b>R1</b>	Une meilleure connaissance des contextes et pratiques en matière de violence et d'exploitation envers les enfants, de migrations et traite d'enfants, et du phénomène des enfants talibés permet la mise au point de plans d'actions pertinents.	Les enfants et les jeunes à risque ou en situation de prostitution ont accès à des services de protection et de réintégration adaptés.	Les enfants et jeunes victimes/survivants d'exploitation sexuelle bénéficient de services appropriés permettant leur réintégration effective et durable.
<b>R2</b>	Les membres des communautés, les professionnels, les leaders religieux et politiques et les journalistes sont sensibilisés à l'existence de l'exploitation des enfants et son impact sociétal, et sont éduqués à leur responsabilité et aux moyens de lutte contre ces pratiques.	Les connaissances des enfants, parents et communautés sur les attitudes positives et les pratiques néfastes face aux violences sexuelles sont améliorées.	Les enfants acquièrent les connaissances et réflexes pour s'auto-protéger.
<b>R3</b>	Des coordinations locales, nationales et régionales et des procédures standardisées sont mises en place dans le rapatriement d'enfants victimes de traite et la prévention de l'exploitation des enfants.		Les acteurs de protection savent répondre efficacement aux besoins des enfants face à l'exploitation sexuelle.
<b>OS 2</b>	Assurer la prévention des violences contre les enfants et la protection des enfants vulnérables ou victimes, par des services directs aux enfants notamment l'accès à une éducation et à une formation professionnelle de qualité, et par le renforcement des capacités des acteurs et l'aide aux familles.	Permettre une meilleure intégration de la problématique ESEC dans les systèmes de protection de l'enfance en Afrique et en Méditerranée.	Faire évoluer les politiques, législations et programmes de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, au niveau national et international, notamment grâce à l'intégration des recommandations faites par les enfants et jeunes survivants d'exploitation sexuelle.
<b>R1</b>	Prévention et protection des enfants par l'éducation et la formation : des enfants en situation de vulnérabilité à l'exploitation, la violence et la traite ont eu accès à	Les capacités des acteurs impliqués dans les systèmes de protection de l'enfance sont renforcées sur la thématique de l'ESEC.	Des connaissances et recommandations relatives à l'exploitation sexuelle des enfants sont produites et partagées afin d'informer les politiques publiques.

	l'éducation formelle ou informelle, réintégré le parcours scolaire en primaire, en secondaire ou en supérieur, soutenus par des bourses ou par des cours pédagogiques.		
<b>R2</b>	Des jeunes en situation d'exclusion économique et sociale ont suivi une formation professionnelle et sont en mesure de trouver un emploi.	L'expertise et les capacités de plaidoyer du réseau ECPAT en Afrique et en Méditerranée sont renforcées.	Les décideurs politiques, acteurs de protection, médias et le grand public sont mobilisés autour de la question de l'exploitation sexuelle et font avancer les politiques, législations ou programmes de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants au niveau national et au régional.
<b>R3</b>	Les enfants ont développé une meilleure autonomie de protection en situation de vulnérabilité, suite à une formation d'éducation globale (life skills) et à la citoyenneté.	Les résultats sont évalués et valorisés grâce à un système de suivi et de capitalisation efficace.	
<b>R4</b>	Un environnement favorable a permis la scolarisation et la formation professionnelle de jeunes.		
<b>R5</b>	Les personnels d'ONG, les membres de la communauté et les agents de sécurité ont été formés à devenir des agents de protection de l'enfance.		
<b>OS 3</b>	Assurer la réhabilitation et l'intégration sociale et économique, durable, des enfants et jeunes victimes de violence par l'accès à une éducation, à une formation professionnelle de qualité, et à la réhabilitation psychosociale.		
<b>R1</b>	Réhabilitation psychosociale et économique durable d'enfants et jeunes victimes : des jeunes victimes d'abus ou d'exploitation ont reçu un suivi psychosocial et de première nécessité.		
<b>R2</b>	Des enfants victimes ont été alphabétisés et/ou scolarisés formellement dans le primaire et le secondaire.		
<b>R3</b>	Des enfants ont été réinsérés dans leur famille.		

<b>OS 4</b>	Assurer la durabilité, la pertinence et l'appropriation d'un système de protection, d'éducation et de développement de l'enfant au sein des sociétés et des communautés par la capitalisation des méthodes, des outils, des pratiques et le transfert d'expertise.		
<b>R1</b>	Capitalisation des bonnes pratiques et transfert d'expertise. Les bonnes pratiques en matière d'intégration socio-économique et d'autoprotection des enfants victimes ou vulnérables ont été capitalisées, diffusées, adaptées et répliquées parmi les partenaires. Des programmes de renforcement de capacités ont été capitalisés et diffusés aux partenaires d'Afrique.		
<b>R2</b>	Un travail de capitalisation et de production intellectuelle est entamé sur la question de la mise e réseau et le travail intersectoriel. Des études spécifiques sur les besoins dans le domaine de la prostitution (avec prise en compte du genre) et le rapatriement et suivi des victimes sont diffusées aux partenaires et institutions.		
<b>R3</b>	Les personnels d'ONG et les ONG partenaires sont renforcés dans leur structure (institutionnelle et organisationnelle) permettant une meilleure visibilité locale et une action plus efficace.		
<b>R4</b>	Les différents acteurs de la protection de l'enfant, les institutions internationales et les bénéficiaires sont informés et mobilisés pour une communication efficace sur le Programme et ses outils.		

# ANNEXE 8.3

## LISTE DE LA DOCUMENTATION CONSULTÉE



## **Programme PACTES**

### **• Documents programme et évaluations**

1. Proposition de projet AFD : Convention de financement entre l'AFD et le Groupe développement), 42 pages
2. Fiche communication AFD, 2 pages
3. Fiches pays (réalisations sur les pays Burkina Faso, Niger, Ouganda et Kenya)
4. Rapport final sur le programme : Cahier3 Compte rendu technique et financier FINAL
5. Rapport final de l'évaluation finale externe de la Convention Programme PACTES 2011-2014, octobre 2014, Gaias Consulting, 46 pages
6. Rapport final de l'évaluation intermédiaire du Projet de lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants en Afrique de l'Ouest (PACTES A-O) – Evaluation interne, Décembre 2013, 132 pages

### **• Outils et programmes éducatifs pour les enfants - Vidéos de témoignages d'enfants sur l'ESE, Projet PARLE, 2019**

7. <https://www.youtube.com/watch?v=lKoB-nnZykk>
8. Déscolarisation : <https://www.youtube.com/watch?v=zEhGgN4712s>
9. Exploitation sexuelle des garçons : <https://www.youtube.com/watch?v=uvt5GNzSsvk>
10. Exclusion familiale : <https://www.youtube.com/watch?v=44t1otMPmml&t=25s>
11. Réintégration et réinsertion : <https://www.youtube.com/watch?v=S-MXh1tbRdo&t=1s>
12. Maltraitance : [https://www.youtube.com/watch?v=NaZemLh8X\\_U](https://www.youtube.com/watch?v=NaZemLh8X_U)
13. Prostitution des enfants : <https://www.youtube.com/watch?v=67Be1lIPzb4>

### **• Autres outils**

14. Livret sensibilisation Afrique de l'Est
15. Livret sensibilisation Afrique de l'Ouest
16. Livret sensibilisation Afrique du Nord Moyen-Orient
17. Revue des bonnes pratiques n°1 – PACTES – ECPAT France, ECPAT Luxembourg, AFD – 34 pages
18. Guide sur la réinsertion familiale des enfants. Leçons tirées de 21 ans d'expériences en réunification familiale (ou alternative) d'enfants en situation de rue – Rescue Dada Center, ECPAT France, ECPAT Luxembourg – Février 2014 – 56 pages
19. Programme Autoprotection, Maroc, Rwanda et Kenya, et Afrique de l'Ouest PACTES
20. Comprendre les violences sexuelles et l'ESE en Afrique de l'Ouest PACTES : Affiches, guide d'animation de formations à destination des acteurs de la protection de l'enfance (Février 2014 – 28 pages), guide à destination des acteurs de protection de l'enfance pour une prise en charge intégrée au Bénin, Burkina Faso et Niger (janvier 2014 – 80 pages), guide « Parents, protégeons nos enfants contre les violences sexuelles » (16 pages)
21. Manuel à l'intention des acteurs de la protection de l'enfance « Les violences sexuelles à l'encontre des enfants. Un regard porté sur quatre pays de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient Maroc - Algérie - Tunisie – Liban » - Amane – 2012 – 41 pages
22. « La prise en charge et l'accompagnement de l'enfant victime de violence sexuelle : Quels positionnements et pratiques pour les travailleurs sociaux ? » - Amane – 2012 – 54 pages
23. Autoprotection par les pairs : Boîte à images (40 pages), directives pour les professionnels chargés du suivi et de l'accompagnement des pairs éducateurs (8 pages), manuel pour les pairs éducateurs (20 pages)
24. Publication PACTES : « Revue des bonnes pratiques n°3. Impliquer les hommes et les garçons dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants », réalisée par Isabelle Hoyaux de Scale Changer et Pauline Chabbert de Autrement Conseil et Formation, sous la supervision d'ECPAT France, 2014 : <https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/revue-de-bonnes-pratiques-2014-compressed.pdf>

<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/review-of-good-practices-2014-english-compressed.pdf>

25. Publication PACTES : « Revue des bonnes pratiques sur la réinsertion des filles et des femmes (16-24 ans) victimes d'exploitation sexuelle en Afrique de l'Est », rédigée par Rogers Kasirye, Directeur de UYDEL, avec le soutien technique d'ECPAT France, 2014

<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/review-of-good-practices-regarding-reintegration-2014-english-compressed.pdf>

## **Programme REPERES**

### **• Documents programme et évaluations**

1. Cahier 1 : Note d'Initiative ONG Convention-programme « Renforcement de la Protection des Enfants victimes ou à Risque d'Exploitation Sexuelle (REPERES) », ECPAT France, 31/10/2014, 28 pages
2. Proposition de projet AFD : Convention entre l'AFD et ECPAT France signée le 29 juillet 2015, 46 pages
3. Fiche de communication programme AFD, 4 pages
4. Rapport final sur le programme : Cahier 3 compte rendu technique et financier FINAL VF, avril 2018, 51 pages
5. Rapport d'évaluation finale de l'axe plaidoyer, projet REPERES « Renforcement de la Protection des Enfants Victimes ou à Risques d'Exploitation Sexuelle », Sébastien Fourmy, décembre 2017, 31 pages
6. Final evaluation report « Strengthening the Protection of Children Victims or at Risk of Sexual Exploitation (REPERE) Programme in Kenya and Uganda, Prof. Hesborn Wao, Dr. Stephen Otieno, Dr. John Mark Mwesigwa, Mr. Rohin Onyango - November 2017, 57 pages

### **• Outils**

7. Boîte à Outils pour le Suivi et l'Évaluation de la Réinsertion – RISE Learning Network – 2016 – 108 pages
8. Plaidoyer. Guide pratique à destination des équipes et partenaires d'ECPAT – ECPAT France, ECPAT Luxembourg – 2016 – 30 pages (versions FR et EN)
9. Recueil de textes sur la protection des enfants au Burkina Faso - ECPAT France, ECPAT Luxembourg – 2017 – 127 pages
10. Rapport de formation facilitation du jeu de simulation d'entreprise « Best Game » - ECPAT – 26 pages
11. Campagne genre Burkina Faso : Boîte à images, dépliant
12. Rapport de formation thérapie familiale Ouagadougou Burkina Faso du 18 au 22 septembre 2017 – ECPAT France et Luxembourg, Fundacion JUCONI – 25 pages + présentations Powerpoint (5 jours)
13. Carte info droit Niger (4 pages)
14. Campagne genre Madagascar : Guide de formation pour la mise en place d'activités de sensibilisation – ECPAT France – 59 pages ; support pédagogique pour les participant/es des communautés – 10 pages ; messages clés – 14 pages ; rapport de capitalisation programme REPERES – Stéphanie Tesson – Juin 2017 - 34 pages
15. Publication REPERES "Online child sexual abuse and exploitation: current forms and good practice for prevention and protection", 2017
16. [https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/09/Revue-SECO\\_FR-interactive.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/09/Revue-SECO_FR-interactive.pdf)
17. [https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/Revue-OCSE\\_ANG-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/Revue-OCSE_ANG-min.pdf)
18. Recueil de témoignages, projet REPERES, 2016

<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/livre-de-temoignages-2>  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/book-of-testimonies-2016-english-compressed.pdf016-compressed.pdf>

### **Programme PARLE**

- **Documents programme et évaluations**

1. Proposition de projet : Note d'Initiative ONG-PARLE-VF, ECPAT France, Décembre 2017, 116 pages
2. Note de transparence AFD, 3 pages
3. Convention de financement entre l'AFD et ECPAT France, signée le 20/08/2018, 70 pages
4. Rapport d'exécution intermédiaire période de janvier 2018 à juin 2019, septembre 2019, 49 pages
5. Compte-rendu de l'atelier d'échange du projet PARLE – 28 novembre 2019 – 7 pages

- **Outils**

6. Dossier de presse Journée de l'Enfant Africain 2019 : version globale, version Burkina Faso, version Niger, version Luxembourg - Sénégal – Mali
7. Tableau de monitoring des indicateurs de plaidoyer PARLE - BEFO

### **Conventions de partenariat et rapports partenaires**

- **Burkina Faso**

1. Convention de partenariat entre ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'association KEOOGO signée le 25/01/2018, 34 pages
2. Avenant à la convention de partenariat entre ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'association KEOOGO, 05/02/2020, 8 pages
3. Rapport KEOOGO projet PAPE Burkina Faso, 7 pages
4. Rapports KEOOGO T1 Janvier-Mars 2018
5. Rapports KEOOGO T4 Octobre-Décembre 2018
6. Rapports KEOOGO T8 Octobre-Décembre 2019

- **Niger**

1. Convention de partenariat entre ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD), 22/01/2018, 34 pages
2. Proposition de projet à destination du MAEEL « Prévention, Protection et Plaidoyer, contre l'exploitation sexuelle des enfants au Niger », ECPAT Luxembourg, juillet 2014, 38 pages
3. Annexe 1B Activités spécifiques à l'ANTD, 2 pages
4. Rapports T1 janvier-mars 2018
5. Rapports T4 2018
6. Rapports T8 octobre-décembre 2019
7. Rapport Projet 3P Niger Janvier 2017-décembre 2017 – 5 pages

- **Kenya – ANPPCAN**

1. Definitive Grant contract – special conditions. Program REPERES (PJO025): Strengthening the Protection of Children Victims or at RISK of Sexual Exploitation between ECPAT France and the African Network for the Prevention and Protection against Child Abuse and Neglect (ANPPCAN) – 9/10/2015 – 32 pages
2. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and ANPPCAN – 22/02/2018 – 6 pages + Annex I-B Specific activities for ANPPCAN + Annex II General Conditions + Annex 3 ANPPCAN Budget

3. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and ANPPCAN, Addendum n°1 – 16/03/20 – 2 pages
4. Rapports T1 2018
5. Rapports T4 2018
6. Rapports T4 2019
- **Kenya – Undugu**
  1. Grant Contrat – special conditions between Groupe Développement and Undugu Society of Kenya (USK) for PACTES – 15 pages
  2. Definitive Grant Contract - Special Conditions. Program REPERES (PJO025): Strengthening the Protection of Children Victims or at RISK of Sexual Exploitation between ECPAT France and USK – 17/07/2015 – 30 pages
  3. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and Undugu - 6 pages + Annex I-B Specific activities for Undugu + Annex II General Conditions + Annex 3 Undugu Budget
  4. Rapports T1 2018
  5. Rapports T4 2018
  6. Rapports T1 2019
  7. Rapports T4 2019
- **Ouganda**
  1. Grant Contrat – special conditions between Groupe Développement and Uganda Youth Development Link (UYDEL) for PACTES – July 2011 – 8 pages + Annexes
  8. Definitive Grant Contract - Special Conditions. Program REPERES (PJO025): Strengthening the Protection of Children Victims or at RISK of Sexual Exploitation between ECPAT France and UYDEL – 17/07/2015 – 35 pages
  9. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and UYDEL – 21/02/2018 – 5 pages + Annex I-B Specific activities for UYDEL + Annex III Budget UYDEL Budget
  10. Rapports T1 2018
  11. Rapports T4 2018
  12. Rapports T4 2019
  13. UYDEL business and fundraising strategy – 26 pages

### **Documents Madagascar**

1. Manuel de formation protection contre l'ESE – Magistrats judiciaires et formateurs de l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes – ECPAT France/ENMG/ASPE/AFD – 36 pages
2. Formation continue des magistrats – résultat du test de connaissances avant la formation du 2 au 4 avril 2019
3. Formation continue des magistrats – résultat du test de connaissances après la formation du 2 au 4 avril 2019
4. Fiche de présentation des synthèses d'évaluation, formation continue des magistrats du 2 au 4 avril 2019 – ENMG
5. Note interne relative à la gestion contractuelle du projet PARLE – PJO 037 – Version 1 juin 2017
6. Outil de suivi du plaidoyer – projet PARLE Madagascar
7. Etude sur les violences sexuelles dans les 6 villes : Antsiranana, Nosy Be, Mahajanga, Antananarivo, Fianarantsoa, Toliara – ECPAT France 73 pages
8. Rapport alternatif de Madagascar sur la convention relative aux droits de l'enfant, sur le protocole facultatif concernant la vente d'enfants et la pornographie mettant en scène des

- enfants, sur le protocole facultatif relatif à l'implication d'enfants dans les conflits armés – plateforme de la société civile pour l'enfance – Octobre 2019 - 106 pages
9. Rapport alternatif sur la mise en œuvre de la convention internationale des droits de l'enfant ; rapport des enfants de Madagascar – novembre 2019 – 30 pages
  10. Rapport PARLE semestre 2 juillet à décembre 2018
  11. Rapport PARLE trimestre 5 janvier à mars 2019

### **Documents République Démocratique du Congo**

1. Programme de lancement de la coalition
2. Liste non exhaustive des organisations membres de la coalition

### **Documents Bénin**

1. Note d'information à destination du CAEDBE : L'exploitation sexuelle des enfants au Bénin – ECPAT International/ESAM/CLOSE – 5 pages

### **Rapports de mission ECPAT France**

1. Mission - Projet Afrique de l'Ouest - Hannah Bristow, Chef de projets, ECPAT Luxembourg - Ouagadougou, Burkina Faso du 22 au 29 juin 2014 – 9 pages
2. Atelier d'échanges Projet PARLE Novembre 2019 – OUAGADOUGOU – 7 pages
3. Projet PARLE – PJO 037 Rapport de mission au Burkina Faso du 26 au 29 novembre 2019- Audrey ROCHETTE Nicolas HUET, Deepa LIMBU SUBBA – 6 pages
4. Projet PARLE – PJO 037 Rapport de mission au Burkina Faso Juillet 2018 - Audrey ROCHETTE, Emilie VALLAT, Chloé BAURY – 14 pages
5. PARLE – PJO 037 Rapport de mission au Kenya du 22 au 24 août 2018 Emilie VALLAT, Chloé BAURY – 10 pages
6. PARLE – PJO 037 Rapport de mission en Ouganda du 27 au 28 août 2018 Emilie VALLAT, Chloé BAURY – 6 pages
7. Atelier de clôture du programme REPERES- Renforcement de la protection des enfants victimes ou à risque d'exploitation sexuelle 27 - 30 novembre 2017 – 13 pages
8. REPERES – PJO 025 Report mission UYDEL Kenya - August 25th to August 26th, 2016 - Carolina Favarelli Simioni and Diariatou Ka – 11 pages
9. REPERES – PJO 025 Report mission ANPPCAN Kenya - August 22nd to August 23rd, 2016 - Carolina Favarelli Simioni and Diariatou Ka – 9 pages
10. Rapport de formation d'ECPAT Luxembourg et ECPAT France à la thérapie familiale animée par la Fundacion JUCONI – Ouagadougou Burkina Faso du 18 au 22 septembre 2017 – 25 pages
11. Projet PARLE – PJO 037 Rapport de mission Burkina Faso avril 2019 – Audrey Rochette et Nicolas Huet – 10 pages
12. CONVENTION PROGRAMME PJO 008 Rapport de mission en Ouganda et au Kenya du 27/10/13 au 5/11/13 - Emilie VALLAT / Eliette GUYOT – 8 pages
13. CONVENTION PROGRAMME PJO 025 Rapport de mission Ouganda-Kenya du 15/03/2015 au 26/03/2015 - Ophélie Rigault, Eliette Guyot, Guillemette Vuillard – 32 pages
14. All Africa Regional Consultation to stop commercial sexual exploitation 29/11/16-01/12/16 Dar-Es-Salam Tanzania – ECPAT International – 33 pages
15. Report on REPERES workshop “How improving our Advocacy activities through a better monitoring” Dar-Es-Salam Tanzania 28/11/2016 – 5 pages
16. CONVENTION PROGRAMME PJO 008 Rapport de mission au Burkina Faso du 24 au 28 mars 2014 – Audrey Rochette et Emilie Vallat – 9 pages

### **Rapports de suivi sur l'ESE :**

1. Ouganda « ECPAT Country Overview. 1st edition », 2019  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2019/05/ECPAT-Country-Overview-Report-Uganda-April-2019.pdf>
2. Niger « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2017  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A\\_NIGER-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A_NIGER-min.pdf)
3. Mali « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2017  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A\\_MALI-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A_MALI-min.pdf)
4. Liban « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2016  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A\\_LIBAN-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A_LIBAN-min.pdf)
5. Burkina « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. 3ème édition », 2016  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/rapport-global-de-suivi-2016-burkina-faso-ilovepdf-compressed.pdf>
6. Madagascar « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2016  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/rapport-global-de-suivi-2015-madagascar-ilovepdf-compressed.pdf>

### **Etudes :**

19. Recherches participatives (Ouganda et Madagascar) sur les facteurs de réussite de réinsertion de jeunes victimes d'ESE, 2019  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2019/09/MADAGASCAR-RISE-Version-fran%C3%A7aise.pdf>  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2019/07/FINAL-UYDEL-REPORT-2019-Last-version-4.pdf>
20. Publication REPERES : « Analyse situationnelle de l'ESEC en Côte d'Ivoire », 2016  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/Etude-Cote-Ivoire-30-mars-version-web-HD-compressed.pdf>
21. Publication PACTES : The National Study on Child sexual Abuse in Lebanon, 2015  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/the-national-study-on-child-sexual-abuse-in-lebanon-2015-english-ilovepdf-compressed.pdf>
22. Publication PACTES « Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite à Ouagadougou, Burkina Faso », rédigé par Charles Hounmenou, sous la coordination d'ECPAT France, 2014  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/etude-prostitution-migration-traite-2014-burkina-faso-ilovepdf-compressed.pdf>

23. Publication PACTES « Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite dans les villes de Djougou et Malanville, Bénin », rédigé par Charles Hounmenou, sous la coordination d'ECPAT France, 2014

<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/etude-prostitution-migration-traite-2014-benin-ilovepdf-compressed.pdf>

24. Publication PACTES « Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite dans la ville de Niamey au Niger », rédigé par Charles Hounmenou, sous la coordination d'ECPAT France, 2014

<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/etude-prostitution-migration-traite-2014-niger-ilovepdf-compressed.pdf>

#### **Documents complémentaires collectés par Artemis**

1. Dispositif d'appui aux initiatives des organisations de la Société Civile. Guide méthodologique - AFD – Octobre 2019
2. Politique d'évaluation de l'AFD – Octobre 2013

#### **Documents liés aux contextes nationaux**

1. National plan of action against sexual exploitation of children in Kenya
2. Observations finales concernant le rapport soumis par le Niger en application du paragraphe 1 de l'article 12 du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants – Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies – 12 décembre 2018

#### **Documents relatifs à ECPAT International**

1. ECPAT International strategic framework July 2018 – June 2021; 34 pages
2. The commercial sexual exploitation of children in Africa. Developments, progress, challenges and recommended strategies - ECPAT International - November 2014 – 98 pages
3. All Africa regional consultation to stop commercial sexual exploitation; 29 November – 1 December 2016, Dar Es Salam Tanzania – ECPAT International 33 pages

# ANNEXE 8.4

## LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES



L'évaluation a été en mesure d'interviewer **147 personnes**, dont **63 femmes** (43%), réparties selon les pays et organisations suivantes :

Nom	Organisation	Fonction	Sex
<b>ECPAT</b>			
Audrey Rochette Maxime Hugeux	ECPAT France	Responsable de programmes Futur responsable de programmes	F/M
Nicolas Huet	ECPAT France	Coordinateur administratif et financier sur le projet PARLE	M
Thomas Kauffmann Deepa Limbu-Subba	ECPAT Luxembourg	Directeur Cheffe de projets	M/F
Willy Buloso	ECPAT International	Coordinateur Afrique	M
Thomas Müller	ECPAT International	Deputy Executive Director / Network Development and External Relations	M
<b>BURKINA FASO</b>			
Tamba Kourouma Clément Zouma	Bureau ECPAT France Burkina Faso	Directeur Chargé des projets	M
Urbain Yameogo Issaka Kafando Monique Da	CIDHA	Ex Directeur par Exécutif Directeur exécutif par Exécutif Chargée de projet intérim	M/F
Sami Patrice Palm Aïchatou Micheline Nacro Cheik Abdelaziz Ouattara Marie Dominique Yameogo Safiatou Congo	KEOOGO	Chargé de Projet PARLE Gestionnaire de cas projet PARLE Gestionnaire de cas projet PARLE Gestionnaire de cas projet PARLE Educatrice village de formation	M/F
Momo Ibarante	ABSE	Coordonnateur	M
Rasmata Nikiema/Gouba Nadine Kabore	Association des Jeunes Femmes Entreprenantes du Burkina (AJFEB)	Présidente de l'association Educatrice	F
Marthe Gnoumou/Traore	CEATS	Chargée de projets	F
Commissaire Donfoui Bonkyan Commissaire Yvette Kabore/Nana	Brigade Régionale de la Protection de l'Enfance du Centre (BRPE)/ Police Nationale	Chef de brigade Chef de brigade adjoint	M

Soumaïla Sako Martin Sanou Beatrice Kabore	Direction Générale de La femme et de l'enfant Ministère de l'Action sociale	Directeur général Directeur de la Protection de l'Enfance Chef de service violences faites aux femmes /filles	M/F
Juge Mathieu Lompo	Direction justice juvénile, Ministère de la Justice	Directeur	M
Serge Combarry	Direction Provinciale de l'Action Sociale Ministère en charge de la solidarité nationale, de la famille et l'enfant	Directeur Provincial du Gourma	M
Koffi Badolo Madame Bayala	FOCEB	Président du conseil d'administration Educatrice sociale, surveillante	M/F
Pasteur Frédéric Zongo Martine Bama	PAN BILA	Responsable du centre Educatrice sociale, psychologue de formation	M/F
Elysée Birba	Terre des Hommes Lausanne	Conseiller technique, coordonnateur par intérim	M
Josué Ango	UNICEF Burkina Faso	Section Protection de l'Enfant	M
Lucien Sow	Association pour Protection des Mineurs (APM)	Président	M
Adeline Nikiema Terawendé Zidwemba		Femmes leaders	F
2 mères d'enfants bénéficiaires		Mères de filles bénéficiaires de l'AJFEB	F
4 jeunes filles de 9 à 13 ans		Participant à des camps éducatifs de Keoogo	F
1 jeune fille de 22 ans victime d'ESE		Prise en charge au FOCEB	F
4 jeunes filles de 17 à 20 ans		En apprentissage via l'AJFEB	F
2 jeunes filles-mères de 15 et 20 ans		Filles-mères scolarisées à Pan Bila	F
4 jeunes filles-mères de 17 à 19 ans		Prises en charge au village de formation Keoogo	F
2 jeunes filles victimes d'ESE		Rencontrées lors des maraudes de nuit	F

<b>NIGER</b>			
Saley Garba Moustapha Kadoum Hamidou Doullaye Hamidou Issoufou	ANTD	Coordonateur Chef de projet PARLE Superviseur Terra, Ex chef d'antenne ANTD Responsable Administratif et financier PARLE	ANTD Niamey Projet PACTES M
Ousmane Diallo	ANTD	Animateur Projet PARLE TERRA	M
Fatoumata Amadou	ANTD	Animatrice Projet PARLES Niamey	F
Soumaila Hassane	Complexe scolaire Niamey	Proviseur	M
Chafaatou Saley		Journaliste	M
Amadou Moussa	Direction nationale de la protection de l'enfance - Niamey	Directeur	M
Mansour Mato	Service protection de l'enfance Niamey I et Niamey II	Chef de service	M
Fati Abdou	ONG ADENA Niamey	Animatrice	F
Oudou Boukari	Direction Départementale de protection de l'Enfant Téra		M
Moussa Mahamadou	Service protection de l'enfant Niamey		M
Tata Tiassou	Juge des mineur Tillabéri, président comité de protection de l'enfant		M
Assamaou	Radio FARAA Gaya	Animatrice	F
<b>KENYA</b>			
Bernard Morara	ANPPCAN	Programme officer	M
Hannet Opiyo	ANPPCAN	Legal officer	F
Wambui Njuguna	ANPPCAN	Programmes Director	F
Chemining'wa	National Council of Childrens	Affairs officer	F
Kevin Mbugua	Children officer		M
Ngara Wadhare	Chief of the local area		M
Patrick Madunda	Hopes and Dreams School, Ngando	Head teacher	M
Kennedy Mwita	Kawangware MCK Academy	Head teacher	M
Pius Wakhu	Child Rights Volunteer / LAAC		M



RAPPORT FINAL  
EVALUATION DU CYCLE DE TROIS CP - ECPAT FR

Opiyo Aloys	Undugu Society Kenya (USK)	Director	M
Buthaina Ibrahim	Undugu Society Kenya (USK)	Manager	F
Jane Olilo	Undugu Society Kenya (USK)	Officer	F
Beldina Onyango	Undugu Society Kenya (USK)	Officer	F
Joyce Mwangi	Kabiria Waithaka Location	LAAC member/ Community Health care worker and Volunteer	F
Gladys Wangui	LAAC member/ CHV / VCO Kawangware Location		F
Teresia Nyamoita		Parent	F
Sheila Alusa		Association member	F
Hanna Mudeisi		Association member	F
<b>UGANDA</b>			
Rogers Kasirye	UYDEL	Executive Director	M
Anna Nabulya	UYDEL	Deputy Director Programs	F
Carol Nakanwangi	UYDEL	M&E Officer	F
Mutaawe Rogers	UYDEL	Senior Program Officer	M
Immaculate Nanziri	UYDEL	M&E Officer	F
Diana Namwanje	UYDEL	Social worker	F
Kayita Innocent	Serving Lives Under Marginalisation (SLUM)		M
Teddy Nakaweesa	Yes Uganda		F
Sheeba Varathanjan	OKID Studio		F
Violet Nakitende	Platform for Labour Action		F
Wanyakala Andrew	Dream Revival		M
Kisakye Mercy	Uganda Girl Guides		F
Lopa Bhattarjee	Rise learning network		F
Ssemujju Abdallahtif	Myself Uganda		M
Irene Nakakande Linda Nambusi	Somero Uganda		F
Moses Binoga	Government Unit – Ministry of Internal Affairs	Commissioner - Coordinator of trafficking in Persons	M

Afusa Kiwanuka	Government Unit : Uganda Police Force - Nakulabye Police	Officer In Charge of Child and Family protection Unit	F
Rose Egesa	Government Unit : Kampala City Council Authority	Probation and social welfare officer	F
6 jeunes bénéficiaires de 15 à 25 ans		Pairs éducateurs formés par UYDEL	2M/4F
7 jeunes de 15 à 20 ans		Bénéficiaires actuels d'une formation offerte par UYDEL	2M/5F
14 jeunes de 17 à 24 ans		Anciens bénéficiaires de UYDEL réintégrés dans la société	8M/6F
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>			
Dr. Ossei Kouakou et Ghislain Koffi	SOS Violences Sexuelles	Président du Conseil d'administration et chef de projet	M
Leone Devita	Communauté Abel	Directeur	
<b>MADAGASCAR</b>			
Annick Andriamaro et Irène Razafindranovona	Bureau ECPAT France Madagascar	Directrice et chargée de plaidoyer	F
Adèle Ramamonjisoa	Plate-Forme de la Société Civile pour l'Enfance (PFSCE)	Coordinatrice	F
Auguste Rasolofonjatovo	Ministère de la Population de la Protection Sociale et de promotion de la Femme	Directeur de l'Enfance et de la Famille Madagascar	M
Tahiana Lucette Rakotoarisaona	Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes Madagascar	Directrice de la formation des magistrats	F
<b>REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO</b>			
Maître Valentin Mukuna Banza	EDEPRODEF	Coordinateur national	M
<b>BENIN</b>			
Norbert Fanou-Ako	ESAM - CLOSE	Directeur ONG ESAM Coordonnateur RESEAU CLOSE	M
<b>LIBAN</b>			
Hoda Kara	Dar Al Amal	Directrice	F
<b>AFD</b>			
Emilie Aberlen	AFD	Chargée de projets - Division Organisations de la société civile (DPA/OSC)	F

# ANNEXE 8.5

## DOSSIER AFRIQUE DE L'OUEST (RAPPORTS PAYS ; PWPT ET COMPTE-RENDUS DES DEBRIEFINGS TERRAIN)



Les constats portés dans les rapports et les debriefings terrain adressent le niveau projet et partenariat dans chaque pays, tel qu'analysé par les évaluateurs nationaux/régionaux. Ces constats permettent d'alimenter l'analyse transversale réalisée au niveau d'Artemis mais ne peuvent pas être repris en tant que tels à ce niveau d'analyse.



# ARTEMIS

Information Management

*Since 1991*

## RAPPORT DE MISSION PAYS

BURKINA FASO

RÉF. CONTRAT SIGNÉ LE06/03/2020

JUILLET 2020

## TABLE DES MATIERES

1	RESUME DE LA PHASE DE COLLECTE DE DONNEES .....	4
2	LEÇONS APPRISES DE LA PHASE DE COLLECTE DE DONNEES .....	6
3	CONCLUSIONS PRINCIPALES .....	7

## Introduction

Dans le cadre de l'évaluation du cycle de trois conventions programmes (CP) de renforcement de capacités des acteurs africains dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants (ESE), réalisée par ARTEMIS pour ECPAT France (EF), un échantillon de pays a été défini pour la réalisation de la collecte de données. Parmi eux, le Burkina Faso a bénéficié d'interviews et d'analyses documentaires spécifiques de 06 juin au 27 juillet 2020. Mme Dieneba Ouedraogo, experte Burkinabé, a été profondément impliquée avec Violaine Alves et Virginie Kremer dans cette partie de l'évaluation.

Ce rapport de mission présente :

- Un résumé de la phase de collecte des données ;
- Les leçons tirées de la phase de collecte des données ;
- Les principales conclusions découlant du processus de collecte des données.

## Résumé de la phase de collecte de données

La collecte des données s'est déroulée 06 juin au 27 juillet 2020. Elle a été assurée par la consultante régionale Dieneba OUEDRAOGO assistée de Violaines ALVES et de Virginie KREMER. La démarche de collecte des données a été basée pour l'essentiel sur une approche participative avec une forte implication des différents acteurs de conception comme de terrain. La collecte des données s'est déroulée comme suit :

Le briefing de début de mission : Une rencontre de concertation préliminaire avec l'équipe du bureau d'ECPAT France à Ouagadougou (BEFO) a permis à l'évaluation de mieux cerner les contours des interventions des trois conventions programmes au Burkina Faso. Aux termes des échanges une première liste d'acteurs et de bénéficiaires à interviewer a été établie. Cette liste a été complétée par les acteurs de terrain au cours des entretiens.

Les entretiens : Ils ont été réalisés auprès des acteurs et des bénéficiaires des 3 CP. Trois types d'approches ont été utilisés : les entretiens individuels, les entretiens de groupe et les récits de vie. Ces entretiens ont permis d'appréhender les informations essentielles sur (i) la pertinence et la fonctionnalité des stratégies et des dispositifs la pertinence de la fonctionnalité, des forces et des faiblesses des dispositifs institutionnels et stratégiques de renforcement des capacités, (ii) le niveau de satisfaction des cibles par rapports aux interventions des 3CP, (iii) les effets et les impacts des interventions et (iv) les suggestions pour les perspectives d'action en termes de défis à relever, de bonnes pratiques et d'actions à entreprendre. L'évaluation cherchant des informations nécessaires pour orienter les actions à venir, des entretiens ont été également réalisés avec des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui interviennent dans le domaine de la protection de l'enfance. Auprès des PTF, les entrevues ont permis de sonder les informations relatives aux stratégies d'approche de la protection de l'enfance, ainsi que les perspectives d'actions et de collaboration avec le BEFO. Au total 35 entretiens ont été réalisés avec 50 personnes (voir tableau ci-dessus).

Les observations. Elles ont concerné les sites d'accueil et d'hébergement, les centres de formations des enfants. Sur les sites d'accueil et d'hébergement de PAN BILA, FOCEB et de l'APM, les visites ont permis de porter un regard sur les conditions de prise en charge et le niveau de satisfaction des besoins essentiels des filles victimes. Dans les centres de formation (le village de KEOOGO et l'atelier de couture de l'AJFEB), l'observation a permis d'appréhender la qualité de l'offre en matière de réinsertion professionnelle, les conditions d'accueil et de travail des filles.

L'évaluation a participé à des maraudes de nuit sur trois sites dont deux périurbains et un au centre de la ville de Ouagadougou. La participation à ces maraudes a généré des informations relatives au profil des filles victimes d'ESE, à l'importance et aux variantes de l'ESE. Elle a également permis d'apprécier sur le terrain les modes opératoires développés par KEOOGO pour satisfaire les besoins des différentes cibles notamment les filles victimes d'ESE.

Enfin l'évaluation a participé à une étude de cas relative à une fille à risque d'ESE. Cette approche a été citée par les acteurs du projet comme une bonne pratique.

Le débriefing de fin de collecte. Il a réuni les principaux acteurs de mise en œuvre du projet, notamment l'équipe du BEFO, et celle de KEOGO. L'évaluation a présenté les constats préliminaires issus de la collecte des données sur le terrain. Une discussion sur ces constats préliminaires et les suggestions ont permis de reconsidérer certaines informations et d'approfondir les réflexions autour des résultats de l'évaluation. Il a aussi permis d'envisager des compléments d'informations à rechercher auprès des certaines cibles, notamment les journalistes et les enfants ayant bénéficié de renforcement de capacité.

**Liste des personnes Interviewées**

Acteur	Nom et prénom	Fonction	Genre M/F
<b>BEFO</b>	Tamba KOUROUMA	Directeur	M
	Clément ZOUMA	Chargé Projets	M
<b>UNICEF</b>	Josué ANGO	Section Protection	M
<b>TDH Lausanne</b>	Elizé Birba, on	Chargé Protection des enfants	M
<b>Ministère de l'Action sociale</b>	Soumaila SAKO	Directeur Général de la femme et de l'enfant	M
	Martin SANOU	Directeur de la Protection de l'Enfance	M
	Beatrice KABORE	chef de service violences faites aux femmes /filles	F
	Serges COMBARY	Directeur Provincial de Gourma	M
<b>Ministère de la Justice</b>	Mathieu LOMPO	Directeur de la justice juvénile	M
<b>CIDHA</b>	Urbain YAMEOGO	Ex Directeur Exécutif	M
	Issaka KAFANDO	Directeur exécutif par intérim	M
	Monique DA	chargée de projet, ancien stagiaire BEFO	F
<b>CEATS</b>	Marthe GNOUMOU	Chargée de projet	M
<b>ABSE</b>	Momo IBARANTE	Coordonateur	M
<b>Coordination Keogo</b>	Sami Patrice PALM	Chargé de Projet PARLE	M
	Micheline NACRO	Gestionnaire de cas projet PARLE	F
	Cheik OUATTARA	Gestionnaire de cas projet PARLE	M
	Dominique YAMEOGO	Gestionnaire de cas projet PARLE	M
	Safiatou CONGO	Educatrice Village de Formation	F
<b>Brigade Régionale de la Protection de l'Enfance Police Nationale</b>	Commissaire Donfoui BONKYAN,	Chef de Brigade	M
	Commissaire Yvette KABORE/NANA	Chef de Brigade adjointe	F
<b>PAN-BILA</b>	Frédéric ZONGO	Diecteur	M
	Martine BAMA	Educatrice sociale	F
<b>AJFEB</b>	Rasmata NIKIEMA	Présidente femme leader	F
	Nadine KABORE	Educatrice	F
<b>FOCEB</b>	Koffi BADOLO	Président du conseil d'administration	M
	Madame BAYALA	éducatrice sociale, surveillante	F
<b>APM</b>	Lucien Sow	Président	M
<b>Bénéficiaires</b>	Adeline NIKIEMA	Femme Leader secteur 7	F
	Terawendé ZIDWEMBA	Femme Leader	F
	MM	Mère d'une fille bénéficiaire AJFEB	F
	MMN	Mère d'une fille bénéficiaire AJFEB	F
	Lobo1 (13 ans, 6 <sup>ème</sup> )	Participante à un camp éducatif de KGO	F
	Lobo2 (13 ans, 6 <sup>ème</sup> )	Participante à un camp éducatif de KGO	F
	Lobo3 (13 ans, 6 <sup>ème</sup> )	Participante à un camp éducatif de KGO	F

	Lobo4 (9 ans, CM1 )	Participante à un camp éducatif de KGO	F
	Systa, 22 ans	Victime d'ESE (FOCEB)	F
	Penda1, 18 ans	En apprentissage (AJFEB)	F
	Penda2, 22 ans	En apprentissage (AJFEB)	F
	Penda3, 17 ans	En apprentissage (AJFEB)	F
	Penda4, 20 ans	En apprentissage (AJFEB)	F
	Dalo1, 15 ans	Fille mère scolarisée (PAN BILA)	F
	Dalo2, 20 ans	Fille mère scolarisée (PAN BILA)	F
	Poko1, 19 ans	Fille mère (Village de formation KEOOGO)	F
	Poko2, 17 ans	Fille mère (Village de formation KEOOGO)	F
	Poko3, 17 ans	Fille mère (Village de formation KEOOGO)	F
	Poko4, 17 ans	Fille mère (Village de formation KEOOGO)	F
	Hoho1	Fille victime d'ESE (Maraude de nuit site 1)	F
	Hoho2	Fille victime d'ESE (Maraude de nuit site 2)	F

## Leçons apprises de la phase de collecte de données

La collecte des données a fortement impliqué les enfants qui sont les bénéficiaires primaires des trois CP. La situation socio-sanitaire n'a pas permis la réalisation des entretiens de groupes. Cependant des dispositions éthiques ont été prises pour la réalisation d'entretiens individuels avec les enfants. Ces entretiens ont été menés avec l'accord préalable des parents et sous l'encadrement des OSC de mise en œuvre dans un endroit choisi par l'évaluation et qui réponde aux normes de sécurité et de confidentialité. Aucun élément permettant d'identifier les enfants (Nom & prénoms) ayant participé à l'évaluation ne figurent sur les documents de l'évaluation.

La difficulté fondamentale de la collecte est liée à la situation socio-sanitaire, la COVID 19. Sur le terrain, certaines cibles ne pouvaient pas être disponibles. Il s'agit notamment des élèves et des enseignants ayant bénéficié de renforcement de capacité dans le cadre des 3CP. Les écoles ayant été fermées pour cause de la maladie, il n'a pas été possible d'interroger ces élèves. L'évaluation a pallié cette insuffisance par la localisation de certains enfants qui ont participé aux camps éducatifs organisés par KEOOGO dans le cadre du projet PARLE. Les entretiens avec ces enfants ont permis d'avoir une complétude des données sur les résultats atteints en matière de renforcement des capacités des enfants à réagir face à l'ESE.

Pour des raisons de sécurité (probabilité élevée d'attaques terroristes), les TDRS ont prévu de limiter les déplacements uniquement à la capitale et en périphérie. Pour cette raison, l'évaluatrice ne s'est pas rendue dans la région de l'Est qui constitue le champ d'intervention privilégié d'ECPAT France au Burkina Faso. C'est dans cette région qu'ECPAT est leader dans la mise en place et le fonctionnement des réseaux communautaires de protection de l'enfant. Les acteurs communautaires et les bénéficiaires de la région de l'EST n'ont pas été interviewés. Ce qui pourrait sans doute impliquer des limites à l'analyse des résultats en termes de triangulation des données. Cependant, cette situation est atténuée par les informations issues des entretiens téléphoniques avec le responsable de la Direction Provinciale de l'Action Sociale de la Région de l'Est et l'entretien direct à Ouagadougou avec l'équipe de Direction Générale de la Femme et de l'Enfant. Ces entretiens ont fourni des éléments de réponses essentiels par rapport au fonctionnement des réseaux communautaires, les résultats atteints et les défis à relever.

Au-delà de ces difficultés, et en dépit de la situation sanitaire, l'équipe d'évaluation a efficacement collaboré pour assurer la collecte des données. Elle a développé des stratégies qui lui ont permis de travailler en synergie pour assurer la collecte. Depuis le Luxembourg, les deux expertes internationales ont pu participer à distance via audio à certains entretiens essentiels. Elles ont également à travers des débriefings réguliers avec la consultante régionale suivi le déroulement de la collecte et veiller sur la qualité et de la complétude des données recueillies.

## Conclusions principales

### Résultats 1 : Renforcement des Capacités (RC) des partenaires et des acteurs

#### Sur le plan technique

La mise en œuvre des 3 CP a conduit à un RC qui a concerné les acteurs de mise en œuvre des projets, les acteurs travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance, les partenaires stratégiques, les OSC partenaires et les bénéficiaires (parents et enfants).

Dans le domaine du renforcement des compétences deux approches stratégiques ont été utilisées. La formation continue : Plusieurs formations thématiques ont été initiées par le BEFO en direction des acteurs de terrain, des partenaires de mise en œuvre des projets, des OSC qui travaillent dans le domaine de la protection sur les différents aspects de l'ESE. Des interventions ciblées au niveau de la formation initiale des acteurs de la protection ont été réalisées notamment au niveau de l'Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature (ENAM), des Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP de Loumbila), et de l'Institut de Formation en Travail Social de Gaoua.

Les entretiens révèlent l'existence d'un système opérationnel de renforcement des capacités qui porte sur l'appui système. Les interventions des 3CP ont renforcé les systèmes existants de protection de l'enfance en élargissant leur champ habituel d'intervention avec la thématique de l'ESE. Elles ont apporté une expertise à l'approche communautaire à travers la mise en place et l'appui au fonctionnement des réseaux communautaires de protection de l'enfant. Les 3CP ont fortement contribué à renforcer la capacité d'organisation de la journée Nationale de l'enfant. Le BEFO a contribué à renforcer le système national de gestion des cas, en partageant son expérience et en appuyant l'élaboration de la stratégie nationale de gestions des cas.

L'option stratégique du "faire-faire" adoptée pour la mise en œuvre des activités apparaît comme bénéfique dans le renforcement des capacités. Les supervisions formatives réalisées par le BEFO permettent aux différentes OSC partenaires et les structures de mise en œuvre de bénéficier d'expériences du BEFO. Beaucoup de supervisions formatives du BEFO ont été réalisées et contribuent de ce fait à renforcer leurs capacités dans différents domaines.

#### Sur le plan organisationnel

Le rôle très important joué par le BEFO dans la synergie d'action a contribué à renforcer les capacités en matière de protection de l'enfance. Le BEFO pilote le Groupe de Travail pour la Protection de l'Enfant (GTPE). Le GTPE regroupe toutes les structures Leaders en matière de protection de l'enfance. Il s'agit des structures étatiques (Ministère de l'Action Sociale, Ministère de la Santé, Ministère de l'Education, Ministère de la justice et des droits humains), les partenaires techniques et financiers (UNICEF, la Croix Rouge, Terre des Hommes Lausanne, Terre des Hommes Italie, ECPACT/France /Luxembourg, Save the children...).

Enfin, l'approche basée sur l'expression des besoins utilisée par KEOOGO permet de renforcer les capacités des OSC partenaires en fonction de la demande. Sur le terrain il apparaît que cela permet de s'adapter à la cible et aux besoins comme aucun autre partenaire ne le permet. Elle permet de renforcer les capacités dans les domaines om les besoins se font le plus sentir.

#### En matière de plaidoyer

Le renforcement de capacité dans le domaine du plaidoyer a été plus pratique que théorique. Très peu de formation théorique à l'endroit des acteurs et des partenaires. Mais le renforcement a été surtout opérationnel à travers le rôle joué par le BEFO au niveau du GTPE. Le GTPE est là pour faire du plaidoyer en faveur de la protection de l'enfant et ce dans tous les domaines. Le BEFO est très actif au sein du groupe. Les réunions du groupe se tiennent souvent au BEFO. Au sein du groupe des sous-groupes de travail animés par le BEFO notamment le sous-groupe gestion des cas, et le sous-groupe PESU (Protection de l'Enfant en Situation d'Urgence).

On note également que les interventions du BEFO au niveau de l'Assemblée Nationale ont contribué à renforcer les connaissances des députés sur l'ESE et partant leurs capacités à analyser et à défendre des dispositifs légaux en faveur de la lutte contre les ESE.

#### **Les faiblesses du renforcement des capacités**

- Les interventions des 3CP ont permis de renforcer les capacités opérationnelles des réseaux de protection de l'enfant. Mais la question soulevée par plusieurs acteurs au niveau de l'Etat et sur le terrain c'est la capacité de continuité de ces réseaux en l'absence d'un appui des projets d'ECPAT. Le renforcement des capacités n'a pas permis d'avoir un leadership au niveau communautaire pour la lutte contre l'ESE dans ces réseaux, actuellement assuré par ECPAT FR. En outre il n'y a pas de protocoles au niveau communautaire qui dise « en cas d'ESE », voilà ce qu'il faut faire.
- L'approche basée sur l'expression des besoins reste insuffisante sur le long terme. Elle focalise sur les besoins immédiats et ne prend pas en compte les intérêts stratégiques des OSC, il faut mettre en place des stratégies qui permettent à ces OSC de répondre à leurs besoins à long terme. A cela s'ajoute la faible implication des OSC à la base (au moment de l'analyse de la situation et de l'élaboration du document des projets). Les OSC souhaiteraient que l'on prenne en compte leurs besoins à la base, en les impliquant dans l'analyse situationnelle initiale.
- Le projet n'a pas décliné une stratégie de communication formelle avec des objectifs clairs à atteindre, et les canaux de communication à utiliser à cette fin. La capacité des journalistes a été renforcée par des formations thématiques. Mais d'énormes défis restent à relever sur le plan de la communication qui a besoin pour être relevée d'une stratégie élaborée qui fixent les objectifs de communication et les outils à utiliser.
- Une des grandes faiblesses est l'absence de collaboration avec le parlement des enfants. Mais de l'avis de la coordination des projets, il s'agit d'une contrainte liée au contexte et ressentie comme telle par la majorité des intervenants. Tous les partenaires éprouvent des difficultés avec le parlement des enfants du fait du décalage entre le mandat des députés et celui des enfants.

## **Résultats 2 : Analyse de l'intégration et de la visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection de l'enfance**

### **Effets /impacts des interventions**

Des résultats probants ont été atteints en termes d'effets positifs sur les dispositifs légaux et politiques de protection de l'enfance, de prise de conscience des communautés sur l'ESE, de renforcement des capacités des enfants en matière d'autoprotection.

Sur le plan institutionnel : Les 3 CP ont permis d'améliorer l'environnement institutionnel de l'ESE. A la faveur des actions de plaidoyer, les textes législatifs et les documents de politiques d'orientation pour la protection des enfants ont fondamentalement évolué.

- Au niveau législatif on note des progrès dans le nouveau code par rapport au mariage d'enfants qui est désormais inscrits parmi les crimes non prescriptibles.
- Dans le nouveau code, ECPAT et ses partenaires ont beaucoup influencé la prise en compte des infractions relatives à la vente d'enfants et des infractions relatives à prostitution des enfants. Dans le document de la stratégie Nationale de lutte contre les Violence faites aux femmes, l'ESE a été prise en compte

La prise en compte de l'ESE dans les documents stratégiques de protection de l'enfance et dans les dispositifs légaux, marquent l'engagement de l'Etat et offre une assise institutionnelle qui soutient la continuité des actions de lutte contre les différents formes d'ESE. Elle constitue la référence qui rend possible toutes les autres actions.

En outre, il ressort des entretiens que les 3 CP ont donné plus de visibilité aux OSC travaillant dans la protection de l'enfant de manière générale et à celles travaillant sur l'ESE en particulier.

Au niveau communautaire : Les actions de communication réalisées par le projet ont positivement impacté les connaissances et attitudes de différentes populations vis-à-vis de l'ESE. Dans les quartiers les femmes ont pris conscience des dangers de l'ESE et connaissent désormais les voies de recours pour prévenir les risques d'ESE et prendre en charge les filles à risque et les filles victimes. On note ainsi qu'il ya de plus en plus de référencement vers les structures de prise en charge grâce aux compétences acquises par les femmes.

Des séries de formations ont impacté les attitudes des hôteliers face à la pratique de l'ESE. Ces derniers se sont engagés dans la protection des enfants avec à la clé l'élaboration d'une charte de bonne conduite des hôteliers sur la dénonciation de l'ESE.

Au niveau des enfants : Des effets positifs sur les capacités des enfants à s'auto protéger et à protéger leurs pairs contre l'ESE. Les formations dispensées par le CEATS auraient permis d'améliorer les connaissances des élèves de plusieurs établissements secondaires de la ville de Ouagadougou sur les manifestations de l'ESE, ses causes et ses conséquences. Les réponses apportées par les élèves qui ont participé à des camps éducatifs organisés par KEOOGO attestent que les enfants ont des connaissances sur l'ESE et ont développé des stratégies leur permettant de se mettre à l'abri de cette pratique néfaste. Interrogée sur le sujet, la majorité arrive à indiquer les causes et les conséquences de l'ESE. Ils citent les comportements à adopter pour éviter de tomber dans l'ESE et connaissent les dispositifs de recours en cas d'ESE.

Dans le domaine du plaidoyer il ressort une forte contribution du BEFO à l'élaboration des rapports sur deux instruments principaux de la protection de l'enfant pour le compte de la société civile : 1) Rapport alternatif sur le protocole facultatif à la CDE concernant la vente d'enfant, la prostitution et la pornographie. 2) Examen Périodique Universel, un cadre dans lequel les états interpellent leurs pairs sur le respect de leur engagement en matière de droits.

En partenariat avec d'autres acteurs de la société civile le BEFO a mené des actions de plaidoyer pour relever le niveau de pénalisation de l'ESE dans le code pénal en 2018 et pour la prise en compte de l'ESE comme thématique spécifique dans la stratégie Nationale de protection de l'enfant.

#### **Durabilité :**

Quelques éléments existent qui pourraient soutenir la durabilité des acquis du projet : La prise en compte de l'ESE dans des dispositifs légaux et institutionnels, l'appui au système qui a engagé les structures étatiques et communautaires dans la prise en compte du thème, le GTPE auquel participent certains partenaires de mise en œuvre et les acteurs clés de la lutte offre une opportunité pour la poursuite des activités de plaidoyer. Cependant des insuffisances liées à la difficulté de mobiliser d'autres PTF sur cette thématique de l'ESE, renforcé avec les urgences à prendre en compte au BKF et à l'absence d'un leadership national qui focalise sur l'ESE.

#### **Faiblesses de l'intégration et de la visibilité de l'ESE dans les systèmes de protection de l'enfance :**

L'impact des projets sur la prise en charge des filles de quelques garçons burkinabè victimes d'ESE et manque de visibilité. Lors des maraudes, on constate la présence de beaucoup des filles burkinabè dans le circuit de l'ESE, mais dans les circuits de prise en charge il n'y a que des filles étrangères. Cette situation de l'avis des responsables du projet s'explique par le fait que la prise en charge en institution n'est pas systématisée. Pour les filles Burkinabè, c'est l'approche communautaire qui est favorisée. On place les filles dans des familles d'accueil proches ou pas de la famille biologique, pour ne pas prolonger la rupture avec la famille et la communauté car cela complique la réintégration.

A tous les niveaux le partenariat avec l'Etat pour la prise en charge apparaît comme faible et pas visible sur le terrain. L'Etat ne met suffisamment ses structures à profit pour soutenir les OSC engagées dans la prise en charge des victimes. Par exemple à travers le secours d'urgence l'Etat peut contribuer à satisfaire les besoins fondamentaux d'alimentation d'hygiène dans les centres d'hébergement. En outre on note une

faible reconnaissance du travail fait par ces OSC. Aucune des ONG engagées dans la lutte contre l'ESE n'est reconnue par l'Etat comme étant d'utilité publique. Pourtant, des ONG de promotion de la planification familiale sont reconnues comme telles, ce qui leur permet de bénéficier de subventions conséquentes sur le budget de l'Etat.

### **Résultat 3 : Analyse prospective**

#### **Leçons apprises**

La synergie d'actions est efficace lorsqu'elle est montée autour d'un partenariat structurel et solide : Attaquer le problème sur tous les fronts en partenariat avec différents acteurs. Multiplicité des acteurs permet d'appréhender le problème sous tous les angles : Social, juridique, professionnel, scolaire, psychologique, etc.

L'approche d'appui au système contribue à l'appropriation par l'Etat et offre une base pour la pérennisation des acquis. Dans ses stratégies de mise en œuvre, les 3 CP ont fait le choix d'appuyer les structures étatiques qui s'occupent de la protection de l'enfant. Cette option d'appui au système national a le mérite d'engager l'état. De même, elle facilite l'appropriation du projet par l'Etat et donne une assurance par rapport à la pérennité des actions entreprises et la viabilité des acquis du projet à long terme. On y gagne en termes de pérennisation des acquis. Quand on s'appuie sur le système et qu'on le renforce, cela donne l'assurance d'une continuité, même après la fin des projets parce que on aura réussi à engager l'Etat et les acteurs institutionnels sur une piste qu'ils ne pourront pas abandonner facilement. Les résultats ne sont pas immédiatement visibles, mais en avançant ainsi on embarque tout le monde (Communautés, Etats, etc.).

#### **Bonnes pratiques**

L'approche par les femmes leaders. Vivant au sein des communautés, ces femmes sont très efficaces pour améliorer les connaissances des femmes sur l'ESE, pour l'identification des filles à risque d'ESE et leur prise en charge. Cette approche par les femmes leaders est une bonne pratique qui a été capitalisée comme telle, mais dans des communautés où le pouvoir décisionnel échappe aux femmes, les processus de dénonciations et de poursuite judiciaires sont entravés par des décisions qui dépassent les femmes. En général la capacité à dénoncer est fortement liée au pouvoir de décider au sein des familles et de la communauté. Pouvoir largement détenu par les hommes. Pour être dupliquée, cette approche devrait tenir compte de cet aspect avec une implication des hommes leaders.

## La gestion des cas

### **Gestion de cas**

De manière récurrente, les cas sont gérés par les gestionnaires de cas recrutés par KEOOGO. Chaque fille prise en charge est sous le couvert d'un gestionnaire qui s'occupe de faire évoluer son dossier tant sur le plan administratif que pratique. Mais il arrive que pour un cas, les difficultés sont telles qu'elles dépassent les capacités du seul gestionnaire. C'est alors qu'une étude de cas est convoquée qui réunit à la fois tous les gestionnaires de cas, les responsables de KEOOGO et des spécialistes dont le profil varie en fonction des problèmes à traiter. Il s'agit d'une réunion au cours de laquelle la gestionnaire en charge du cas fait un exposé synthétique du cas en mettant en exergue les différentes difficultés et problèmes à résoudre. Sur chaque problème est analysé et les réponses apportées font l'objet d'une synthèse d'action à mettre en œuvre selon une chronologie bien déterminée avec des responsables désignés pour chaque étape de la mise en œuvre. L'étude de cas auquel nous avons assisté est relative à une fille nouvellement admise dans un centre. Les examens préliminaires de santé effectués révèlent qu'elle est positive au VIH. Il s'agit d'une première au niveau du centre. Au stade actuel la fille n'est pas encore informée de son statut. Que faire pour l'informer de son statut sans la fragiliser davantage ? Que faire pour une prise en charge médicale sans qu'elle ne soit stigmatisée au sein du centre où elle vit ? Quoi faire pour les mesures de prévention surtout qu'elle en situation d'apprentissage de la couture où elle utilise des objets tranchants (ciseaux, lames, aiguilles) en même temps que d'autres filles ? Que faire pour sa réinsertion au niveau familial ? Autant de questions auxquelles les participants à l'étude de cas ont apporté des réponses et donner les mesures à mettre en œuvre pour résoudre les différents problèmes évoqués.

### **Que retenir ?**

- ✓ Les stratégies développées dans le cadre des trois conventions sont pertinentes en conformité avec les besoins des bénéficiaires.
- ✓ Des approches efficaces fondées sur l'appui au système, le partage d'expérience, le partenariat et la synergie d'action.
- ✓ Des résultats probants en termes d'effets positifs sur les dispositifs légaux et politiques de protection de l'enfance, de prise de conscience des communautés sur l'ESE, de renforcement des capacités des enfants.
- ✓ Des alternatives pour la durabilité existent mais les résultats sont trop fragiles pour perdurer si le projet s'arrêtait. Notamment des contraintes stratégiques liées à la faible capacité opérationnelle des structures de mise en œuvre au niveau de l'Etat

### **Orientations en termes de perspectives partenariales/réseau**

- Deux grands défis :
  - 1- Trouver des alternatives pour contrer l'ampleur et les nouvelles formes d'ESE des mineures par les groupes armés, les filles esclaves sexuelles.
  - 2- Aider à générer les évidences. Il faut avoir les données récentes sur l'ESE. Nécessité de faire une étude sur l'exploitation des enfants avec un focus sur l'ESE
- Etablir des partenariats stratégiques pour offrir un paquet de services de protection de l'enfant face à toute sorte de violences. Par exemple dans les sites d'orpaillage.



- Faire un plaidoyer au niveau de l'Etat, des mairies et des communes pour prendre en compte dans les budgets le fonctionnement des réseaux. Promotion des réseaux auprès d'autres partenaires au développement.
- Mettre l'accent sur les approches de renforcement de compétences en amont en intégrant des modules sur l'ESE dans la formation initiale des acteurs de protection de l'Enfant. Assurer la durabilité des actions.

#### **Orientation concernant l'approche par les droits**

- Faire un litige stratégique. Il s'agit d'un procès retentissant sur l'ESE qui pourrait faire prendre conscience plus rapidement aussi bien au niveau des populations que des acteurs de la justice des droits des enfants.

# PRESENTATION PWPT DU DEBRIEFING TERRAIN BURKINA FASO



## EVALUATION D'EFFETS À VISÉE RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS-PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ACTEURS EN AFRIQUE DANS LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Debriefing Terrain

Ouagadougou-Luxembourg, 20 juillet 2020

(Audio-conférence)



## Objectifs du Debriefing



Présenter les constats issus de la collecte des données sur le terrain



Ouvrir la discussion sur ces constats préliminaires et les suggestions



## En rappel: Le Contexte

Le cycle des trois CP (PACTES, REPERE, PARLE) touchant à son terme à la fin de l'année 2020,

ECPAT France, avec les encouragements et le soutien de l'AFD, souhaite évaluer les stratégies d'intervention ainsi que les effets du cycle des trois CP.

Cette évaluation se veut à la fois rétrospective et prospective et a pour objectifs et résultats attendus:



## En rappel: Les objectifs & les résultats

### Objectif global

- 
- OG. Analyser la stratégie d'intervention et les effets du cycle des 3 CP selon une double dimension, à la fois rétrospective et prospective

### Objectifs spécifiques

- 
- OS 1 : Evaluer la stratégie et les effets du cycle des conventions programmes, et apprécier notamment dans quelle mesure elles ont permis de rendre visible l'exploitation sexuelle des enfants dans les pays ciblés, au sens où comment l'exploitation sexuelle est effectivement intégrée dans les politiques publiques de protection des enfants
- OS 2 : Appuyer la réflexion d'ECPAT France sur ses programmes internationaux

### Résultats attendus

- 
- R1** : L'analyse de l'axe de renforcement de capacités des partenaires et des acteurs selon les critères de pertinence et d'efficacité (2 critères CAD de l'OCDE) et d'appropriation par les acteurs partenaires (1 critère de la Déclaration de Paris).
- R2** : L'analyse de l'intégration et de la visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection selon les critères d'effets/impact et de durabilité (2 critères CAD de l'OCDE), en particulier sur les aspects suivants:
  - Effets du programme sur les acteurs
  - Intégration des apprentissages
  - Effectivité de la protection des enfants
  - Pérennité des actions menées
- R3** : La contribution à l'apprentissage selon une visée prospective, notamment via l'identification des leçons apprises et de bonnes pratiques ainsi que la formulation de recommandations aux acteurs impliqués, permettant de capitaliser sur les enseignements tirés et d'alimenter les réflexions d'ECPAT France sur ses futurs programmes internationaux.



## En rappel : les principes et l'approche

- ➔ Ni bonne ni mauvaise note!
- ➔ Evalueur = œil externe, révélateur, présent sur une durée déterminée, autre perspective
- ➔ Formative
- ➔ Participative



## Déroulement de la mission terrain

### **Période**

3 juin – 10 Juillet 2020 à Ouagadougou

### **Briefing de début de mission**

- S'accorder sur le calendrier de la mission
- Confirmer la liste des cibles à inclure

### **Entretiens**

### **Observations**

### **Débriefing de fin de mission**

## Méthodologie



### Entretiens

- Coordination BEFO
- Les partenaires de mise en œuvre
- Les parties prenantes
- Les bénéficiaires
- Des PTF qui sont également dans la protection des enfants



### Observations participantes

- Une maraude de nuit
- Visite dans les centre d'accueil et de formation

## Premiers constats

# Résultats 1

## Renforcement des capacités des partenaires et acteurs – analyse rétrospective

## Renforcement de capacités

### **Plusieurs techniques de RC qui restent pertinentes**

#### **Renforcement des compétences par la formation continue**

des acteurs et des partenaires de mise en oeuvre. Plusieurs formations initiées par le BEFO ont permis de renforcer les connaissances des acteurs de terrains et des partenaires sur l'ESE notamment dans le domaine de la prévention et la prise en charge.

#### **Renforcement des connaissances dans la formation**

**initiale:** Interventions dans les institutions de formations des acteurs de la protection de l'enfant, notamment des cours au niveau de l'ENA et de la ENEP, l'Ecole en travail Sociale.

**Appui système** : mise à la disposition de l'expertise dans différents domaines de la protection de l'enfant : Mise en place des réseaux, l'étude des cas, aorganisation de la journée de l'enfant.



## Renforcement de capacités (suite)

**Approche du « faire faire »** : Apporte leur appui aux structures pour les rendre opérationnelles, mais ne les remplace pas dans leur rôles régaliens. Contribution à l'amélioration des compétence. Supervisions formatives

**Appui selon les besoins** : en adéquation avec les besoins immédiats et fondamentaux qui demandent à être satisfaits au quotidien. Permet une souplesse qui s'adapte au contexte et à la cible qu'aucun autre partenaire ne permet.



## Renforcement de capacités (suite)

### **Au niveau organisationnel**

Renforcement du système de protection à travers le GTPE

Appui à la mise en place et au fonctionnement des réseaux communautaire. Permet une plus grande proximité avec les communautés, et une implication des communautés

Construction d'une synergie d'action fonctionnelle dans la prévention et la prise en charge. Renforcement du système de prise en charge par le système d'étude des cas avec plusieurs des spécialistes (hébergement, Justice, police) et à coordonner les différentes actions autour d'un cas.



## Renforcement de capacités

(suite)

### Au niveau du plaidoyer

- Organisation des formations dans le domaine du plaidoyer à l'endroit des acteurs et des partenaires
  
- Rôle actif joué par le BEFO dans le GPE a permis une mutualisation des efforts pour le plaidoyer
  
- Renforcement des compétences des membres de certaines OSC sur la thématique de l'ESE leur a permis de faire du plaidoyer au moment de l'adoption du code pénal



## Renforcement de capacités

(suite)

### Au niveau du plaidoyer

- Les interventions du BEFO à l'hémicycle ont contribué à renforcer la capacité des députés en termes de sensibilisation, de formation, d'analyse des lois et de capacités de plaidoyer envers d'autres députés sur la thématique de l'ESE.
  
- Présence du BEFO un plus value aux activités de plaidoyer. La proximité donne plus de visibilité aux actions d'ECPAT dans le pays
  
- Forte contribution du BEFO sur l'élaboration de rapports sur deux instruments principaux de la Protection de l'enfant sur le plan international : CDE et EPU



## Renforcement de capacités

(suite)

### **Construction d'un partenariat opérationnel**

- Formalisation du partenariat avec les différents acteurs
- Pas trop de barrières, pas de formalisme, pas trop de procédure, le BEFO accessible à tout moment.
- L'appui technique est fort appréciable
- Grande capacité d'Ecoute
- Approche participative dans la mise en œuvre du projet
- Une communication active et constructive
- Le suivi est de proximité et formative



## Renforcement de capacités

(suite)

### **Faiblesses**

- Grande question ? Comment faire pour autonomiser le fonctionnement des réseaux ?
- Absence d'un bon leadership au niveau des réseaux communautaires pour la lutte contre l'ESE
- Absence de protocole bien clair et d'un mode opératoire simplifié pour diriger l'Action au niveau communautaire et le les recours en cas d'ESE
- Risque : Particularité de l'ESE moins visible surtout au niveau des acteurs terrains



## Renforcement de capacités

(suite)

### Faiblesses

- L'approche basée sur l'expression des besoins reste insuffisante sur le long terme parce qu'elle ne prend pas en compte les intérêts stratégiques des OSC pour leur permettre de se prendre en charge sur le long terme.
- Faible implication des OSC à la base. Pas d'identification de leur besoins avant le projet. (une évaluation des besoins de ses partenaires pour tenir compte de ses besoins au moment de l'élaboration du projet)
- L'enveloppe financière est jugée insuffisante



## Renforcement de capacités

(fin)

### QUESTIONS

- **Quid de l'implication des premiers concernés. Travail avec le parlement des enfants ?**
- **QUID d'une stratégie de communication**
  - Existe-t-il une stratégie élaborée?
  - L'implication des journalistes et des médias?

## Résultats 2

### **Intégration et visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection de l'enfance ? – analyse rétrospective**

### **EFFETS/IMPACTS**

#### **Sur les enfants**

- Une meilleure compréhension du concept de l'ESE par les différents par les enfants selon l'approche faite par CEATS. Cependant restons sur du déclaratif car impossibilité de vérifier à cause de la situation sanitaire.
- Effets moins visibles sur les enfants rencontrés au niveau des centres d'accueil. Les enfants ne connaissent pas leurs droits.
-



## EFFETS/IMPACTS

### Au niveau des Communautés

- Impacts au niveau des communautés. Des séries de formations à l'endroit des hôteliers qui s'engagent dans la lutte avec à la clé l'élaboration d'une charte de bonne conduite des hôteliers sur la dénonciation de l'ESE.
- Les parents des filles prises en charge ont une conscience des risques d'ESE, connaissent les voies de recours pour la prise en charge notamment à travers les femmes leaders.



## EFFETS/IMPACTS

### Au niveau des Communautés

- Le recours aux médias Emission interactive au niveau de la télé, recours à des radio communautaires, sensibilisation dans les communautés ont permis d'accroître les connaissances et la capacité de résilience des communautés face à l'ESE
- Lutte contre l'ESE à travers les réseaux sociaux. ECPAT a eu un prix à la semaine Nationale de l'Internat au Burkina Faso

### Au niveau National : Etat, OSC

- Un environnement institutionnel rendu favorable à la prise en compte de l'ESE : Forte contribution du projet à travers des actions ciblées de plaidoyer, renforcement de capacité des différents acteurs. Au niveau législatif énormément de progrès dans le nouveau code notamment par rapport au mariage d'enfants inscrits parmi les crimes non prescriptibles. Dans le nouveau code ECPACT et ses partenaires ont bcp influencé la prise en compte des
  - Les infractions relatives à la traite des personnes
  - Les infractions relatives à la vente d'enfants
  - Les infractions relatives à prostitution des enfants .

### Au niveau National : Etat, OSC

- Création d'une synergie d'action autour de Protection de l'enfant avec une ouverture sur la problématique de l'ESE
- ECPAT, l'une des premières rares ONG qui fait référence à l'ESE. Reconnue par le Management de l'UNICEF pour sa performance dans le domaine de la protection de l'enfant surtout en ce qui concerne l'approche communautaire. Bonne collaboration avec les structures gouvernementales et non gouvernementales.
- Plus de visibilité aux OSC travaillant dans le domaine de la protection de l'enfant.

## EFFETS/IMPACTS

### Au niveau National : Etat, OSC

- Effet positifs sur les politiques et les programmes de Protection de l'enfance Prise en compte de la thématique ESE dans le document de stratégie National de lutte contre les Violence faites aux femmes
- Impact sur la prise de conscience du phénomène de l'ESE comme spécificité dans le domaine de la protection des enfants. Avant c'était un sujet tabou, mais maintenant prise de conscience et de plus en plus acceptée comme une des formes de violence les plus graves..
- Effets positifs sur le renforcement du système de protection de l'enfant surtout à travers la mise en place et la dynamisation des réseaux communautaires. L'évaluation dans la région de l'EST montre de bons résultats dans la dynamique de fonctionnement des réseaux communautaires mais aussi dans la gestion des cas
- Effets positifs sur les compétences des acteurs sur la thématique de l'ESE en particulier et de la protection des enfants en général

## EFFETS/IMPACTS

### Insuffisances

- Effets moins visibles sur la prise en charge des cas
- Absence de données statistiques fiables pour mesurer les progrès et soutenir le plaidoyer
- Le niveau de l'engagement de l'Etat sur les actions de terrains reste faible en terme de partenariat constructif. (Très faible appui de l'Etat aux OSC engagées dans la prise en charge) solide avec les OSC terrain pour la prise en charge des victimes)

## Durabilité

- La prise en compte de l'ESE dans des dispositifs légaux et institutionnels
- L'appui au système a engagé les structures étatique et communautaires dans la prise en compte du thème.
- Le GTPE auquel participent certains partenaires de mise en œuvre et les acteurs clés de la lutte offre une opportunité pour la poursuite des activités de plaidoyer.

## Durabilité (suite)

### **Mais des insuffisances**

- Faible capacité opérationnelle des structures étatiques chargées de la mise en œuvre
- Sujet sensible
- Difficultés de mobiliser d'autres PTF, les priorités accordées aux urgences qu'implique la situation sécuritaire et sanitaire
- Absence d'un leadership national qui focalise sur l'ESE
- Les compétences ont été renforcées mais pas suffisant pour pérenniser les acquis.

## Résultats 3

**Meilleure intégration et visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection de l'enfance ? – analyse prospective**

### Leçons apprises et Bonnes pratiques



#### → Leçons apprises :

- Montage d'un partenariat solide : Attaquer le problème sur tous les fronts en partenariat avec différents acteurs
- L'approche d'appui au système

#### → Bonnes pratiques:

- L'approche par les femmes leaders (mais l'implication des hommes pourrait apporter un plus)
- Les études de cas
- Documentation et partage de ces bonnes pratiques



## Conclusions Préliminaires

- Les stratégies développées dans le cadre des trois conventions sont pertinentes au regard de la problématique de l'ESE dans le contexte Burkinabè. En conformité avec les besoins des bénéficiaires.
- Des approches efficaces fondées sur l'appui au système, le parage d'expérience, le partenariat et la synergie d'action,
- Des résultats probants en termes d'effets positifs sur les dispositifs légaux de protection de l'enfance, de prise de conscience des communautés sur l'ESE



## Conclusions Préliminaires

- Une équipe opérationnelle au niveau du BEFO qui fait un travail conséquent, avec un engagement personnel des premiers responsables en termes de plaidoyer, de visibilité, de partage d'expériences et de renforcement de capacités institutionnelle.
- Des alternatives pour la durabilité existent mais, les résultats sont trop fragiles pour perdurer (contexte...) si le projet s'arrêtait.

### Mais

- Des contraintes stratégiques liées à la faible capacité opérationnelle des structures de mise en œuvre au niveau de l'Etat
- Un engagement de l'Etat moins efficace dans les activités de prise en charge faite par les OSC.
- Moindre perceptibilité des actions liées à la prise en charge des cas d'ESE

- **S1:** Un grand défi à relever, l'ESE prend de l'ampleur et de nouvelles formes apparaissent. L'ESE des mineures par les groupes armées. Les filles esclaves sexuelles. Trouver des alternatives.
- **S2 :** Plaidoyer au niveau de l'Etat, des mairies et des communes pour prendre en compte dans les budgets le fonctionnement des réseaux. Promotion des réseaux auprès d'autres partenaires au développement.
- **S3 :** Développer des stratégies en amont pour influencer les lois et les politiques. Ne pas attendre la relecture des textes de loi mais commencer à mobiliser bien avant. Le plaidoyer doit se faire à la base = identifier des politiques que l'on veut voir changer et se donner les moyens de provoquer ce changement
- **S4 :** Mieux structurer les actions de plaidoyer en créant un groupe thématique sur les ESE au sein du GPE

## SUGGESTIONS

- **S5** : Un grand défi à relever : Aider à générer les évidences. Il faut avoir les données récentes sur l'ESE. Nécessité de faire une étude sur l'exploitation des enfants avec un focus sur l'ESE.
- **S6**. Mettre l'accent sur les approches de renforcement de compétences en amont en intégrant des modules sur l'ESE dans la formation initiale des acteurs de protection de l'Enfant. Assurer la durabilité des actions
- **S7** : Cibler tous les acteurs et développer à leur endroit des stratégies adaptées (démantèlement des réseaux, réhabilitation en couple)
- **S8** : Etablir des partenariats stratégiques pour offrir un paquet de service de protection de l'enfant face à toute sorte de violence. Par exemple dans les sites d'orpaillage.
- **S9** Faire un litige stratégique = procès retentissant sur l'ESE pourrait faire prendre conscience plus rapidement aussi bien au niveau des populations que des acteurs de la justice

## Discussion - Questions



# COMPTE-RENDU DU DEBRIEFING À CHAUD BURKINA FASO

Débriefing à chaud Burkina Faso – 20/07/2020 - 14h30

**Participants :** Au début uniquement Tamba, Dieneba et Violaine

A partir de 15h16 : Chargés de projet KEOOGO et EF : Patrice Palm et Clément Zouma

**Présentation par Dieneba :**

- 1- Rappel des objectifs et résultats attendus de l'évaluation
- 2- Les constats présentés sont des résultats issus d'une perspective externe, certains méritent peut-être d'être discutés, ce débriefing en sera l'occasion.
- 3- Déroulement de la mission : Collecte sur un mois, avec un briefing de lancement avec le BEFO pour s'accorder sur la liste des personnes à rencontrer, puis lancement des entretiens, dont le 1<sup>er</sup> avec le BEFO. Aussi avec les bénéficiaires : filles et familles de ces filles. Également des observations : maraude de nuit sur trois sites, visite des centres d'accueil/hébergement de Pan Bila et FOCEB, de l'atelier d'accueil formation des filles de AJFB, du Village de formation de KEOOGO.

## Premiers constats :

### Résultats 1 : Renforcement des Capacités (RC) des partenaires et des acteurs

A travers les 3 CP : pertinent. Plusieurs partenaires de mise en œuvre formés par le BEFO (formation continue) sur plusieurs thèmes comme ESE + formation initiale des acteurs de protection de l'enfant à la base : au niveau de l'ENAM (Ecole Nationale de l'Administration et de la Magistrature), des Ecoles Nationales des Enseignants du Primaire (ENEP de Loumbila), et de l'Institut de formation en travail social.

Système opérationnel de renforcement des capacités mise en place : l'appui système : renforcer le système existant par différents services notamment les formations, l'étude de cas, l'organisation de la journée de l'enfant > a permis de renforcer leurs capacités dans le domaine.

Approche du "faire-faire" : Beaucoup de supervisions formatives du BEFO, elles contribuent à renforcer les compétences et les capacités institutionnelles des organisations.

Approche selon les besoins : concerne surtout KEOOGO. Intervient surtout à partir de l'expression des besoins immédiats. Sur le terrain il apparaît que cela permet de s'adapter à la cible et aux besoins comme aucun autre partenaire ne le permet.

Sur le plan organisationnel : les 3 CP ont permis de renforcer les capacités, surtout au niveau du Groupe de Travail pour la protection de l'Enfant (GTPE) et l'appui à la mise en place des réseaux communautaires de protection de l'enfance. Les 3 conventions ont permis la création d'une synergie d'action fonctionnelle : système d'étude de cas + ?

Au niveau du plaidoyer : formations à l'endroit des acteurs et des partenaires mais le renforcement a été surtout opérationnel à travers le rôle joué par le BEFO au niveau du GTPE. Les interventions du BEFAO ont contribué à renforcer les connaissances des députés sur l'ESE et partant leurs capacités à analyser et à défendre des dispositifs légaux en faveur de la lutte contre les ESE.

Plaidoyer : Forte contribution du BEFO à l'élaboration des rapports sur deux instruments principaux de la Protection de l'enfant sur le plan international : CDE et EPU

### Faiblesses :

- Comment assurer le fonctionnement des réseaux après le projet ? Question soulevée par plusieurs acteurs au niveau de l'Etat et sur le terrain. Absence d'un leadership au niveau communautaire pour la

lutte contre l'ESE dans ces réseaux, actuellement assuré par ECPAT FR. Absence de protocoles au niveau communautaire qui dise « en cas d'ESE », voilà ce qu'il faut faire.

- Approche par les besoins immédiats insuffisante sur le long terme : Met de côté les intérêts stratégiques des organisations, il faut mettre en place des stratégies qui permettent à ces OSC de répondre à leurs besoins à long terme.
- Faible identification des besoins des OSC à la base avec lesquelles travaille KEOOGO au début/avant le projet.
- Ressources financières jugées insuffisantes.

Questions restées sans réponse :

1. Est-ce que le BEFO travaille avec le parlement des enfants ?
2. Existe-t-il une stratégie de communication élaborée ?
3. Implication des journalistes :

**Résultats 2 : Intégration et visibilité de l'ESE dans le système de protection.**

En termes d'impact sur les enfants : meilleure compréhension selon l'approche du CEATS. Mais à ce stade ce constat se base sur du déclaratif car la situation sanitaire n'a pas encore permis de rencontrer les enfants, surtout en milieu scolaire (L'évaluation souhaiterait rencontrer plus d'enfants avant de clôturer la collecte). L'évaluation a rencontré des enfants pris en charge dans les centres mais ne connaissent pas vraiment l'ESE.

Impacts au niveau des communautés. Des séries de formations à l'endroit des hôteliers qui s'engagent dans la lutte avec à la clé l'élaboration d'une charte de bonne conduite des hôteliers sur la dénonciation de l'ESE Parents des filles rencontrées avaient une bonne connaissance de l'ESE grâce aux sensibilisations des femmes leaders.

Les 3 CP ont permis d'améliorer l'environnement institutionnel de l'ESE (Question pour moi à Tamba : quelle évolution au cours du temps, entre les différentes conventions).

Effets au niveau national : Les 3 CP ont donné plus de visibilité aux OSC travaillant dans la PE de manière générale et à celles travaillant sur l'ESE en particulier.

Effets positifs sur les documents stratégiques de protection de l'enfance et sur les dispositifs légaux :

- ✓ Au niveau législatif énormément de progrès dans le nouveau code notamment par rapport au mariage d'enfants inscrits parmi les crimes non prescriptibles. Dans le nouveau code ECPACT et ses partenaires ont beaucoup influencé la prise en compte des infractions relatives à la vente d'enfants et des infractions relatives à prostitution des enfants.
- ✓ Prise en compte de la thématique ESE dans le document de stratégie National de lutte contre les Violences faites aux femmes

Faiblesses :

Dans les maraudes beaucoup des filles Burkinabès ont été aperçues, mais dans les centres surtout des filles étrangères : pourquoi ? Où sont les nationales, comment sont-elles prises en charge ? Cette question reste ouverte.

Faible partenariat avec l'Etat pour la prise en charge : pourquoi ne pas établir un accord pour bénéficier du secours d'urgence pour les premiers besoins (Alimentation, savon, hygiène...) afin de dégager des ressources pour d'autres choses.

Durabilité :

Quelques éléments existent qui pourraient soutenir la durabilité des acquis du projet : La prise en compte de l'ESE dans des dispositifs légaux et institutionnels, l'appui au système qui a engagé les structures étatique et communautaires dans la prise en compte du thème, le GTPE auquel participent certains partenaires de

mise en œuvre et les acteurs clés de la lutte offre une opportunité pour la poursuite des activités de plaidoyer.

Cependant des Insuffisances liées à la difficulté à mobiliser d'autres PTF sur cette thématique de l'ESE, renforcé avec les urgences à prendre en compte au BKF et à l'absence d'un leadership national qui focalise sur l'ESE. Actuellement c'est ECPAT.

### **Résultat 3 : Analyse prospective**

#### Leçons apprises

- Montage d'un partenariat solide : Attaquer le problème sur tous les fronts en partenariat avec différents acteurs. Multiplicité des acteurs permet d'appréhender le problème sous tous les angles : Social, juridique, professionnel, scolaire, psychologique, etc.
- L'approche d'appui au système permet d'avoir une assise au niveau des institutions pour une pérennisation des acquis

#### Bonne pratiques

- L'approche par les femmes leaders. Vivant au sein des communautés, ces femmes sont très pour améliorer les connaissances des femmes sur l'ESE, pour identification des filles à risque d'ESE et leur prise en charge. Cette approche par les femmes leaders est une bonne pratique qui a été capitalisée comme telle, mais dans des communautés où le pouvoir décisionnel échappe aux femmes, les processus de dénonciations et de poursuite judiciaires sont entravés par des décisions qui dépassent les femmes. En général la capacité à dénoncer est fortement liées au pouvoir de décider au sein des familles et de la communauté. Pouvoir largement détenu par les hommes. Pour être dupliquer cette approche devrait tenir compte de cet aspect avec une implication des hommes leaders.
- Les études de cas
- Documentation et partage de ces bonnes pratiques

#### **CONCLUSIONS:**

- Les stratégies développées dans le cadre des trois conventions sont pertinentes en conformité avec les besoins des bénéficiaires.
- Des approches efficaces fondées sur l'appui au système, le partage d'expérience, le partenariat et la synergie d'action,
- Des résultats probants en termes d'effets positifs sur les dispositifs légaux et politiques de protection de l'enfance, de prise de conscience des communautés sur l'ESE, de renforcement des capacités des enfants
- Des alternatives pour la durabilité existent mais, les résultats sont trop fragiles pour perdurer si le projet s'arrêtait. Notamment des contraintes stratégiques liées à la faible capacité opérationnelle des structures de mise en œuvre au niveau de l'Etat

#### **SUGGESTIONS :**

- Deux grands défis :
  - 3- Trouver des alternatives pour contrer l'ampleur et les nouvelles formes l'ESE des mineures par les groupes armés, les filles esclaves sexuelles.
  - 4- Aider à générer les évidences. Il faut avoir les données récentes sur l'ESE. Nécessité de faire une étude sur l'exploitation des enfants avec un focus sur l'ESE
- Développer des stratégies en amont pour influencer les lois et les politiques. Ne pas attendre la relecture des textes de loi mais commencer à mobiliser bien avant. Le plaidoyer doit se faire à la base = identifier des politiques que l'on veut voir changer et se donner les moyens de provoquer ce changement

- Faire un plaidoyer au niveau de l'Etat, des mairies et des communes pour prendre en compte dans les budgets le fonctionnement des réseaux. Promotion des réseaux auprès d'autres partenaires au développement.
- Mettre l'accent sur les approches de renforcement de compétences en amont en intégrant des modules sur l'ESE dans la formation initiale des acteurs de protection de l'Enfant. Assurer la durabilité des actions
- Etablir des partenariats stratégiques pour offrir un paquet de service de protection de l'enfant face à toute sorte de violence. Par exemple dans les sites d'orpaillage.
- Faire un litige stratégique = procès retentissant sur l'ESE pourrait faire prendre conscience plus rapidement aussi bien au niveau des populations que des acteurs de la justice

## Discussion ouverte

**Tamba** : Partagé entre deux sentiments, satisfaction et crainte. Satisfaction : Par rapport aux autres pays, il y a une prise de conscience globale sur les violences sexuelles dans le cadre de la protection. Cela est essentiel. Thématique largement abordée, en gras dans les textes, même en dehors d'ECPAT. Si un seul cas signalé dans les médias, radios internet, ça devient une préoccupation, on sent que quelque chose est en train de prendre.

Crainte : ampleur : comment vont-ils se donner les moyens réels au niveau du cadre institutionnel et légal ?

Question des journalistes : ont été impliqués dans le RC. Stratégie c'est augmenter le nombre d'émissions qui traitent de l'ESE, ateliers dont le dernier a regroupé une vingtaine de journalistes en 2018/19, animé par le juge des enfants + KEOOGO (Echantillonner quelques-uns pour les interviewer).

Partage la grande partie des limites évoquées : capacités opérationnelles des services sociaux : ils sont à la base et ont le mandat de prendre en charge les enfants. Il reste à construire quelque chose de solide à construire en termes de renforcement technique des partenaires et au niveau communautaire.

Moins de filles autochtones ESE dans les circuits de prise en charge, s'explique par 2 raisons : comme nous fonctionnons l'approche communautaire il vaut mieux favoriser une approche communautaire encadrée, ne pas prolonger la rupture avec la famille et la communauté car complique la réintégration. Mais la fille peut quand même bénéficier de l'encadrement de professionnels. Différent pour les filles étrangères qui n'ont pas de cadre national au Burkina. Question VA : Donc approche à deux niveaux, est ce que l'une d'entre elles a rencontré plus de succès ? Réponse : plus de résultats de réussite pour les cas d'approche communautaire, pour les cas difficiles il faut systématiser la prise en charge en institution. Travailler avec la fille mais aussi avec sa famille, en amont, pendant et après.

Non collaboration avec le parlement des enfants ? Réponse : Effectivement, mais pas ECPAT seul mais tous les partenaires éprouvent des difficultés avec le parlement des enfants du fait du décalage entre le mandat des députés et celui des enfants.

Par contre important de continuer à travailler en milieu scolaire.

Faut-il aborder l'ESE de manière isolée et la rendre visible ou l'aborder dans l'approche système en termes de protection de l'enfance : ont décidé de ne pas trop l'isoler pour éviter la stigmatisation + certaines autres formes de violences sont les causes de l'ESE, donc difficile de dissocier en termes de prise en charge. Mais la stratégie c'est de définir des indicateurs spécifiques à l'ESE dans les textes nationaux et d'insister sur cet aspect dans les discours. L'approche thématique est en train d'être mise en cause dans la plupart des approches de protection, approche holistique/système mais chaque organisation porte une thématique : si ECPAT parle de la traite, parlera toujours de l'ESE. Aussi une question de mobilisation des ressources : plus on s'enferme plus ça peut devenir difficile de lever des fonds.

La documentation est un grand défi : aujourd'hui on a une base de données régionale lancée en 2018/2019. Permet la récupération et l'interprétation des données, avec de l'analyse statistique. Apparaît dans les

rapports partagés avec le siège. L'idée c'est de partager un système de rétro-information avec les partenaires + impliquer des données dans des supports de plaidoyer.

Identifier 2 ou 3 journalistes avec lesquels va s'entretenir l'évaluation : peuvent être regroupés dans les locaux d'ECPAT FR.

Impact en termes de connaissance des enfants et des communautés : femmes leaders permettent de sensibiliser des femmes, quelques fois des hommes aussi. Parfois des enfants présents même si ce n'était pas eux qui étaient ciblés. On peut mobiliser certains participants à ces causeries éducatives pour les besoins de l'évaluation. Deuxième stratégie c'est surtout au niveau des animations par les pairs éducateurs : on pourrait identifier des enfants qui en ont bénéficié. Peut-être pas un grand nombre mais on peut se mettre en contact avec quelques-uns. On a aussi organisé des camps éducatifs pour les enfants en vacances du CE1 à la 5<sup>ème</sup> : peuvent facilement être contactés.

Question de Dieneba : pourrait-on assister à une étude de cas ? (Oui. Promesse faite par KEOOGO de nous associer à la prochaine opportunité qui se présente l'équipe d'évaluation)

**KEOOGO** : Le plus grand acquis que l'on relève c'est la responsabilisation des enfants sur la thématique. Avant le partenariat avec ECPAT, leur connaissance sur cette thématique n'était vraiment pas optimale. Beaucoup de référencement vers les structures de prise en charge grâce aux compétences acquises par les femmes.

Deux stratégies complémentaires : appuyer et renforcer les capacités des organisations publiques impliquées dans la prise en charge + plaidoyer pour faire évoluer la législation.

## A suivre

Pour la finalisation de la collecte que le BEFO ET KEOOGO vont aider à organiser :

- Un entretien avec 2 ou 3 journalistes partenaires dans les locaux du BEFO
- Quelques entretiens avec des enfants sensibilisés d'une part et des membres de la communauté d'autre part.

Afin de respecter les délais prévus avec ECPAT France pour la rédaction et la remise du rapport, il serait bon que ces entretiens puissent avoir lieu d'ici au 15 août au plus tard, après quoi il sera trop tard pour les intégrer dans le rapport.

KEOOGO va nous envoyer la liste des partenaires régionaux.



# ARTEMIS

Information Management

*Since 1991*

## RAPPORT DE MISSION PAYS

NIGER

RÉF. CONTRAT SIGNÉ LE 06/03/2020

JUILLET 2020

## TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>RESUME DE LA PHASE DE COLLECTE DE DONNEES .....</b>	<b>38</b>
<b>2</b>	<b>LEÇONS APPRIS DE LA PHASE DE COLLECTE DE DONNEES .....</b>	<b>39</b>
<b>3</b>	<b>CONCLUSIONS PRINCIPALES .....</b>	<b>39</b>
3.1	RENFORCEMENT DES CAPACITES (RC) DES PARTENAIRES ET DES ACTEURS .....	40
3.2	INTEGRATION ET VISIBILITE DE LA THEMATIQUE DE L'ESE – ANALYSE RETROSPECTIVE .....	41
3.3	INTEGRATION ET VISIBILITE DE LA THEMATIQUE DE L'ESE – ANALYSE PROSPECTIVE .....	42

## Introduction

Dans le cadre de l'évaluation du cycle de trois conventions programmes (CP) de renforcement de capacités des acteurs africains dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants (ESE), réalisée par ARTEMIS pour ECPAT France (EF), un échantillon de pays a été défini pour la réalisation de la collecte de données. Parmi eux, le Niger a bénéficié d'interviews et d'analyses documentaires spécifiques de 20 juin au 27 juillet 2020. Mme Dieneba Ouedraogo, experte Burkinabé, a été profondément impliquée avec Violaine Alves et Virginie Kremer dans cette partie de l'évaluation.

Ce rapport de mission présente :

- Un résumé de la phase de collecte des données ;
- Les leçons tirées de la phase de collecte des données ;
- Les principales conclusions découlant du processus de collecte des données.

## Résumé de la phase de collecte de données

La collecte des données s'est déroulée du 20 Juin au 30 juillet 2020. Elle a été assurée par la consultante régionale Dieneba OUEDRAOGO assistée de Violaines ALVES. La démarche de collecte des données a été basée pour l'essentiel sur une approche participative avec une forte implication des différents acteurs de conception comme de terrain. La collecte des données s'est déroulée comme suit :

Le briefing de début de mission. Une concertation préliminaire en audio conférence entre l'équipe d'évaluateurs et celle de l'ANTD a permis de mieux cerner les contours des interventions des trois conventions de Programmes au Niger. Aux termes des échanges L'ANTD a fourni une première liste d'acteurs et de bénéficiaires à interviewer. Cette liste a été revue par l'équipe d'évaluateurs en tenant compte des contraintes

Les entretiens. Ils ont été réalisés auprès des acteurs institutionnels. Deux types d'approches ont été utilisés : les entretiens individuels et les entretiens de groupe et les récits de vie. Tous les entretiens ont été réalisés via audio en utilisant le Skype ou le WhatsApp. Auprès des acteurs institutionnels, ces entretiens ont permis d'appréhender les informations essentielles sur (i) la pertinence et la fonctionnalité des stratégies et des dispositifs institutionnels et stratégiques de renforcement des capacités, (ii) le niveau de satisfaction des cibles par rapports aux interventions des 3CP, (iii) les effets et les impacts des interventions et (iv) les suggestions pour les perspectives d'action en termes de défis à relever, de bonnes pratiques et d'actions à entreprendre. Une vingtaine d'entretiens ont été réalisés (voir tableau ci-dessus).

Le débriefing de fin de collecte. Il a été réalisé par audio et a réuni l'équipe du BEFO, celle de l'ANTD et l'équipe d'évaluateurs. L'évaluation a présenté les constats préliminaires issus de la collecte des données sur le terrain. Une discussion sur ces constats préliminaires et les suggestions ont permis de reconsidérer certaines informations et d'approfondir les réflexions autour des résultats de l'évaluation. Il a aussi permis d'envisager des compléments d'informations à rechercher auprès des certaines cibles, notamment les acteurs de la justice qui ont collaboré avec l'ANTD dans le cadre des 3CP.

**Tableau 1 Liste des personnes Interviewées**

Acteur	Nom et prénom	Fonction	Genre M/F
<b>ANTD</b>	Souley GARBA	coordonateur	M
	Moustapha KADOUM	Chef de projet PARLE Niamey, Ex Chef Antenne ANTD Projet PACTES Niamey	M
	Hamidou DOULLAYE	Superviseur Terra, Ex chef d'antenne ANTD Projet PACTES Terra	M
	Hamidou ISSOUFOU	Responsable Administratif et financier PARLE	M
	Fatouma AMADOU	Animatrice Niamey	F
	Ousamane DIALLO	Animateur Téra	M
<b>Partenaires de mise en œuvre</b>	Adamou MOUSSA	Directeur Nationale Protection de l'Enfant Niamey	M
	Mansour MATO	Chef Service Protection de l'Enfant Niamey I et II Niamey	M
	Fati ABDOU	Animatrice ONG ADENA Niamey	F
	Soumaila HASSANE	Proviseur Lycée Privé Niamey	M
	Chafaatou SALEY	Journaliste Niamey	F
	Oudou BOUKARI	Directeur Direction Départementale de protection de l'Enfant Téra	M
	Assamaou	Animatrice Radio FARAA Gaya	F
	Moussa MAHAMADOU	Chef de Service Protection de l'enfant Niamey, Ministère de la femme et de l'enfant Niger	M
	Tata TASSIOU	Juge des mineur Tillabéri, président comité de protection de l'enfant	

## Leçons apprises de la phase de collecte de données

La collecte des données a fortement été impactée par la situation sanitaire liée à la COVID19. Pour des raisons de sécurité sanitaire et suite à la fermeture des frontières la consultante n'a pas pu faire le déplacement du Niger. Tous les entretiens ont été réalisés via audio. Cette approche n'a pas permis de prendre en compte les enfants et les acteurs communautaires qui constituent des cibles prioritaires et les bénéficiaires primaires des interventions d'ECPAT France au Niger. Les observations permettant de porter des appréciations sur les aspects relatifs à la qualité de la prise en charge n'ont pu être réalisées. De ce fait, dans ce domaine les données recueillies manquent de complétude et restent basées sur le déclaratif.

Au-delà de cette difficulté, l'équipe d'évaluation a efficacement collaboré pour assurer la collecte des données. Elle a développé des stratégies qui lui ont permis de travailler en synergie pour assurer la collecte. Depuis le Luxembourg, les deux expertes internationales ont pu participer à distance via audio à certains entretiens essentiels. Pour chaque entretien, l'experte régionale a immédiatement produit un rapport. Ce qui a permis aux expertes internationales de suivre le déroulement de la collecte, de veiller sur la qualité et la complétude des données recueillies.

## Conclusions principales

## 1.1. Renforcement des Capacités (RC) des partenaires et des acteurs

### Sur le plan technique

- L'équipe de l'ANTD a été renforcée dans le domaine de la prévention et de la prise en charge de l'ESE
- Il y a eu du renforcement des compétences des acteurs institutionnels (Etat, ONG et OSC partenaires) dans le domaine de l'ESE dans le cadre des 3CP.
- Les capacités des acteurs communautaires (Groupement de femmes, leaders communautaires, religieux) ont été renforcées dans le domaine de l'ESE. Aussi en termes d'autoprotection face à l'ESE, dans les écoles.
- Renforcement des connaissances des députés sur l'ESE à travers une démarche d'information de proximité et d'implication dans les activités de l'ANTD au niveau des régions sites du projet.

### Sur le plan organisationnel :

Les interventions des 3CP ont permis :

- Le renforcement du système de protection. L'ANTD est reconnu comme leader dans le domaine de la protection de l'enfant et sollicité par les structures de l'état ou d'autres OSC pour la prise en charge (hébergement, médiations familiale) des cas d'ESE.
- L'appui à la mise en place et au fonctionnement des comités locaux de Protection de l'enfant : le projet a aidé à la mise en place de ces comités mais aussi à leur formalisation.
- La contribution du projet (ANTD) pour la mise en place et le fonctionnement du système d'étude des cas.
- La mutualisation des échanges entre acteurs: formations réalisées sur base d'approches participatives avec une forte implication des communes.
- Le renforcement de la position de l'ANTD comme acteur national de protection de l'enfance, ceci explique qu'ils ont aujourd'hui les partenaires et la reconnaissance dont ils disposent. L'ESE a été la clef d'entrée pour l'ANTD au niveau d'autres partenaires techniques et financiers qui travaillent dans le domaine de la protection de l'enfance.

### En matière de plaidoyer

- Il n'y a pas eu de formation formelle en la matière : pas de confirmation d'une telle formation pendant les entretiens. Cependant l'accompagnement pratique du BEFO a permis à l'ANTD de mener des actions de plaidoyer au tant au niveau central (Assemblée Nationale) qu'au niveau déconcentré (communes dans les régions sites du projet).
- L'ANTD a bénéficié de l'Outil de monitoring du plaidoyer élaboré ECPAT France

### Les faiblesses du renforcement des capacités

- L'ANTD travaille en partenariat avec plusieurs acteurs de la protection de l'enfant. Mais ce partenariat n'est pas structuré. Les partenariats au niveau communautaires n'ont pas peut-être pas besoin d'être formalisés, ils ont plus besoins d'être opérationnelles et de fonctionner. Trop de formalités pourraient entraver leurs performances. Cependant pour les partenaires institutionnels comme les ONG et les structures étatiques, des conventions de partenariat sont souvent nécessaires pour un engagement conséquent des différentes parties.
- Le dispositif de renforcement des capacités des enfants est éphémère et pas structuré. Les formations et sensibilisations dans les établissements scolaires sont menées de façon sporadique. Dans ce domaine l'évaluation note l'absence d'une approche stratégique qui permet de consolider les acquis à travers les générations.
- Le dispositif de soutien scolaire montre des faiblesses qui doivent être corrigées : des enfants placés dans des classes d'examen n'avaient pas le niveau pour cette classe. La question de pose alors de savoir sur quelle base et quels critères ils ont- été choisis et intégrés dans le système scolaire.
- Le dispositif de suivi de la réintégration des enfants trop faible, en particulier pour les enfants qui ne sont pas dans la zone du projet et ont été réintégrés dans leurs familles.

- La contribution des radios communautaires est difficile à évaluer. Les moyens d'évaluer les audiences fait défaut. Pas de groupe d'écoute pour évaluer les audiences.
- Faible couverture de l'ANTD : L'association s'est cantonnée à une zone circonscrite.
- Pas de stratégie pour la prise en charge des garçons qui sont eux aussi victimes d'ESE. Il existe une spécificité selon le sexe en matière de prévention et de prise en charge de l'ESE. Si on s'accorde que certains besoins sont communs aux garçons et aux filles, il y a des besoins spécifiques à chaque sexe qui méritent d'être appréhendés et traités comme tels. A ce niveau on note que pour les trois conventions les approches n'ont pas été sensibles à la dimension genre. Approche trop focalisée sur les filles au détriment des garçons.

## 1.2. Intégration et visibilité de la thématique de l'ESE – Analyse rétrospective

### Effets /impacts des interventions

Impact/effet sur les enfants : Beaucoup d'effets positifs sur la connaissance et l'attitude des enfants ont été rapportés par les acteurs de mise en œuvre et les acteurs institutionnels. Ces entretiens indiquent que le niveau de connaissances des élèves ayant suivi les formations sur l'ESE s'est amélioré et que ces enfants sont capables de s'auto protéger. De même des enfants réintégrés à travers la formation professionnelle continuent la formation chez leur maître. Ces enfants s'intègrent en tant que « personne » dans la communauté en étant plus ni vulnérable ni une victime. Cependant, tout reste déclaratif car l'évaluation n'a pas eu la possibilité d'interroger des enfants ni de se déplacer sur le terrain pour constater les faits.

Impact/effet sur les communautés : Plusieurs effets positifs sur les communautés ont été rapportés par les informateurs :

- Les comités de protection de l'enfant au niveau communautaires sont fonctionnels et ont été reconnus au niveau des communes comme des structures communautaires légales. Sans appui d'une structure extérieure, ces comités continuent à fonctionner et à protéger les enfants.
- Suite à certaines interventions, des leaders communautaires se sont engagés à ne plus marier des filles de moins de 15 ans (exposées à l'ESE).
- Au niveau national : Engagement franc des 4 députés des régions couvertes par le projet à soutenir le plaidoyer sur l'ESE au niveau de l'AN mais surtout à accompagner les actions de plaidoyer dans les communes de la zone du projet.
- En perspective : RDV avec la ministre de l'action sociale, de la famille pour voir ce qui a été fait afin de rediriger le plaidoyer + l'organisation d'une journée parlementaire sur les ESE> pas des effets immédiats mais des perspectives à moyen terme.
- Prise en compte la thématique de l'ESE dans les Plans Communaux de Développement (PCD) dans les zones couvertes par le projet.
- Suite à une formation organisée par ANTD sur la problématique de l'ESE au Niger (environ une vingtaine de journalistes formés) il y a eu la mise en place d'un réseau de journalistes sur l'ESE. Pour diverses raisons le réseau n'a pas fonctionné. Cependant des dossiers de presses ont été réalisés sur l'ESE par certains journalistes ayant participé à la formation.

### Durabilité :

Quelques éléments ont été identifiés qui pourraient offrir une base de durabilité aux acquis du projet.

- L'appui au système via les comités de protection de l'enfant a engagé les structures communautaires dans la lutte contre l'ESE. Sans appui extérieur, ces comités continuent à fonctionner et à protéger les enfants. Même si le projet s'arrêtait les comités continueraient à travailler sur la protection des enfants avec la prise en compte de l'ESE.
- Le renforcement des compétences fait partie des facteurs qui contribuent à la durabilité. Les 3 CP ont beaucoup contribué à renforcer les connaissances sur l'ESE. Mais également les compétences des acteurs qui travaillent dans le domaine. Ce sont des choses qui restent, même si le projet finit,

les acteurs peuvent utiliser ces compétences pour travailler ailleurs. Et les autres acteurs de la protection de l'enfance utiliseront également leur compétence pour la cause des enfants.

#### **Faiblesses de l'intégration et de la visibilité de l'ESE dans les systèmes de protection de l'enfance :**

- Faible niveau d'appropriation par les services techniques de l'Etat de la thématique ESE.
- Le niveau de l'engagement de l'Etat sur les actions de terrains reste faible en termes de partenariat constructif.
- Pas d'impact à ce jour sur la législation nationale : Contexte national peu favorable, il n'existe toujours pas de dispositions légales spécifiques qui punissent l'ESE. Cette situation s'expliquerait par le fait que le plaidoyer prenne plus de temps au Niger à cause de l'existence de 3 types de droit au Niger : coutumier, classique, religieux. Ce qui source de certains blocages.

### **1.3. Intégration et visibilité de la thématique de l'ESE – Analyse prospective**

#### **Leçons apprises**

L'approche par les comités communautaires de protection est bénéfique pour l'engagement des communautés et la pérennisation des acquis. Le choix d'appuyer la mise en place et le fonctionnement des structures communautaires pour la protection de l'enfant a favorisé l'engagement des communautés. Ces comités qui fonctionnent déjà sans appui extérieur offrent une base de durabilité aux acquis des 3 CP.

#### **Bonnes pratiques**

Plusieurs bonnes pratiques ont été citées par les acteurs de mise en œuvre des conventions programmes, mais ces pratiques n'ont pas été documentées.

L'approche par les filles leaders. Elle consiste à prendre appui sur les anciennes travailleuses de sexe pour dissuader les jeunes filles qui sont tentées par le travail du sexe et qui peuvent tomber dans des pratiques d'ESE.

L'alternative communautaire d'accueil des filles victimes d'ESE. Elle consiste à placer les filles retirées de la rue chez des leaders communautaires (chef de quartier) dans l'attente de la médiation familiale. Cette alternative est plus adéquate car elle facilite les médiations familiales et permet une réinsertion sociale rapide.

#### **Que retenir ?**

- ✓ La mise en œuvre des trois conventions programme a contribué à améliorer les capacités des différents acteurs dans le domaine de la lutte contre l'ESE.
- ✓ Des approches efficaces fondées sur l'appui à la mise en œuvre des comités de protection de l'enfant et le partenariat ont permis d'atteindre des résultats probants en termes d'effets positifs sur les dispositifs communautaires de protection de l'enfance, de prise de conscience des communautés sur l'ESE, de renforcement des capacités des enfants.
- ✓ Des alternatives pour la durabilité existent mais les résultats sont trop fragiles pour perdurer si le projet s'arrêtait. Il s'agit des menaces liées au : (i) Cadre politique et réglementaire trop fragile et peu favorable à la prise en compte de l'ESE + (ii) l'ESE reste un sujet très sensible et tabou (iii) les pressions communautaires sont encore forts vis-à-vis des pratiques à la base de l'ESE, (iv) difficultés à mobiliser des PTF/ d'autres sources de fonds.

#### **Orientations en termes de perspectives partenariales/réseau**

- Saisir l'opportunité de l'initiative "Spot light « pour construire un partenariat avec les acteurs terrains. Il s'agit d'une initiative financée par l'UE et mise en œuvre en synergie par l'UNICEF, UNIFEM, UNFPA, PNUD. Le leadership est assuré par l'Etat du Niger. Les actions sont focalisées sur les Violences basées sur le Genre. De façon opérationnelle des guichets uniques sont ouverts dans les communes pour couvrir tous les aspects prise en charge des victimes des VBG. Dès qu'une victime rentre elle doit avoir le paquet complet de la prise en charge (hébergement, prise en charge psycho-sociale, alimentaire, juridique etc.).

- Penser à différentes stratégies pour assurer la participation des enfants (paire éducation, parlement des enfants, enfants témoins).
- Renforcer les aspects relatifs à l'appui à la scolarisation et à la réinsertion par la formation professionnelle.
- Initier des recherches-Actions et des analyses de situation contextuelle pour orienter les actions, soutenir les actions de plaidoyer.
- Accompagner les journalistes pour la réalisation de bonne production sur la problématique de l'ESE. Les encourager à travers des prix.
- Création d'un réseau panafricain des journalistes sur l'ESE pour soutenir les échanges d'idées et les partages d'expérience.

#### **Orientation concernant l'approche par les droits**

L'ANTD n'a pas de convention avec le département de la justice. Le partenariat fonctionne sur une base non structurée et n'est pas opérationnelle. Il faut privilégier un partenariat organisé pour engager les acteurs de la justice dans les activités du projet et pour faciliter le plaidoyer pour une prise en compte de l'ESE dans les dispositifs légaux.

## PRESENTATION PWPT DU DEBRIEFING TERRAIN NIGER



### EVALUATION D'EFFETS À VISÉE RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS-PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ACTEURS EN AFRIQUE DANS LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Debriefing Terrain

Niamey-Ouagadougou-Luxembourg, 27 juillet 2020

(Audio-conférence)



### Objectifs du Debriefing



Présenter les constats issus de la collecte des données sur le terrain



Ouvrir la discussion sur ces constats préliminaires et les suggestions

## En rappel: Le Contexte

Le cycle des trois CP (PACTES, REPERE, PARLE) touchant à son terme à la fin de l'année 2020,

ECPAT France, avec les encouragements et le soutien de l'AFD, souhaite évaluer les stratégies d'intervention ainsi que les effets du cycle des trois CP.

Cette évaluation se veut à la fois rétrospective et prospective et a pour objectifs et résultats attendus:

## En rappel: Les objectifs & les résultats

### Objectif global



OG. Analyser la stratégie d'intervention et les effets du cycle des 3 CP selon une double dimension, à la fois rétrospective et prospective

### Objectifs spécifiques



- OS 1 : Evaluer la stratégie et les effets du cycle des conventions programmes, et apprécier notamment dans quelle mesure elles ont permis de rendre visible l'exploitation sexuelle des enfants dans les pays ciblés, au sens où comment l'exploitation sexuelle est effectivement intégrée dans les politiques publiques de protection des enfants
- OS 2 : Appuyer la réflexion d'ECPAT France sur ses programmes internationaux

### Résultats attendus



**R1** : L'analyse de l'axe de renforcement de capacités des partenaires et des acteurs selon les critères de pertinence et d'efficacité (2 critères CAD de l'OCDE) et d'appropriation par les acteurs partenaires (1 critère de la Déclaration de Paris).

**R2** : L'analyse de l'intégration et de la visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection selon les critères d'effets/impact et de durabilité (2 critères CAD de l'OCDE), en particulier sur les aspects suivants:

- Effets du programme sur les acteurs
- Intégration des apprentissages
- Effectivité de la protection des enfants
- Pérennité des actions menées

**R3** : La contribution à l'apprentissage selon une visée prospective, notamment via l'identification des leçons apprises et de bonnes pratiques ainsi que la formulation de recommandations aux acteurs impliqués, permettant de capitaliser sur les enseignements tirés et d'alimenter les réflexions d'ECPAT France sur ses futurs programmes internationaux.



## Déroulement de la mission terrain

### Période

20 juin – 16 Juillet 2020 depuis Ouagadougou

### Briefing de début de mission

- S'accorder sur le calendrier de la mission
- Confirmer la liste des cibles à inclure

### Entretiens

### Débriefing de fin de mission



## Méthodologie



### Entretiens

- Coordination ANTD
- Les partenaires de mise en œuvre
- Les parties prenantes
- Les bénéficiaires **Limite**
- Des PTF qui sont également dans la protection des enfants (**Limites**)



### Observations participantes (**Limites**)



# Premiers constats



# Résultats 1

## **Renforcement des capacités des partenaires et acteurs – analyse rétrospective**



## Renforcement de capacités

### La formation continue des acteurs et des PO et des communautés

RC de l'équipe de l'ANTD dans le domaine de la prévention et de la prise en charge de l'ESE

Plusieurs formations initiées par le BEFO en consortium avec l'ANTD pour améliorer les connaissances sur l'ESE et accroître les capacité d'intervention dans le domaine de la prévention et de la prise en charge

Renforcement des Compétences des acteurs institutionnelles (Etat, ONG et OSC partenaires) dans le domaine de l'ESE

Participation à des rencontres régionales et internationales qui ont permis à l'équipe de l'ANTD de s'enrichir de l'expérience d'autres acteurs



## Renforcement de capacités

Les connaissances des acteurs communautaires (Groupement de femmes, leaders communautaires, religieux) ont été renforcées dans le domaine de l'ESE.

Renforcement des capacités d'auto protection des enfants face à l'ESE. A travers les sensibilisations les élèves ont été informés sur les dispositions à prendre pour éviter de tomber dans l'ESE ainsi que les procédures et les voies de recours en cas d'ESE.

Renforcement des connaissances des députés sur l'ESE à travers une démarche d'information de proximité et d'implication dans les activités de l'ANTD



## Renforcement de capacités

### Au niveau organisationnel

- Renforcement du système de protection. Sollicité par les structures de l'état pour la prise en charge (hébergement, médiations familiale) des cas d'ESE
- Appui à la mise en place et au fonctionnement comités locales de Protection de l'enfant. Formalisation des comités (Appui aux comités pour l'obtention des agréments au niveau des communes)
- Contribution du projet (ANTD) pour la mise en place et le fonctionnement du système d'étude des cas.



## Renforcement de capacités

### Au niveau organisationnel

- Mutualisation des efforts entre acteurs
  - Choix d'une approche participative dès le départ des 3P : Information des autorités pas seulement des entretiens mais mise à dispositions de brochures d'explication
  - Implication des concernés : Services techniques de l'Etat, communes, les parents. Par ex la réinsertion socioprofessionnelle, les parents doivent s'engager à garantir le suivi de l'enfant, apporter une contribution sur le plan moral ou matériel.
  - Contribution des radio communautaires à forte audience
- Collaboration avec le BEFO
  - Appui technique adapté aux besoins
  - Supervisions sont formatives
  - Suivie de proximité par le BEFO évite de faire des erreurs

### Au niveau du plaidoyer

Pas de formation formelle. Mais renforcement des compétences des députés sur l'ESE à travers une approche opérationnelle et de proximité. Rencontre avec les députés de la zone du projet. Implication des députés de la zone du projet dans les activités du projet.

### Faiblesses

- Renforcement des capacités de proximité est faible compte tenue de la position du BEFO (BF). Par exemple, pour la rallonge, personne n'est venu appuyer (peut être lié à la Covi19)
- Fréquence des visites (de BEFO à ANTD) pas suffisante parce que besoins souvent d'être appuyé sur le terrain pas couverts
- Pas de renforcement des capacités en plaidoyer de la part du projet
- Le partenariat avec les différentes acteurs non structuré



## Renforcement de capacités

(suite)

### Faiblesses

- Le dispositif de renforcement des capacités des enfants reste éphémère, pas de lien avec le parlement des enfants, pas de stratégies pour l'éducation par les pairs. Sporadique et pas institutionnalisé
- Le dispositif de soutien scolaire montre des faiblesses qui doivent être corrigées (qui on choisit et pour quel niveau? Sinon risque d'échec scolaire élevé. Des filles inscrites en classe de troisième n'avaient le niveau nécessaire pour cette classe)
- Faiblesse d'un dispositif de suivi des enfants réintégrés ou réinsérés au niveau scolaire, professionnel ou familial surtout lorsqu'ils ne relèvent pas de la zone du projet



## Renforcement de capacités

(suite)

### Faiblesses

- La contribution des radio communautaires est difficile à évaluer. Les moyens d'évaluer les audiences fait défaut. Pas de groupe d'écoute pour évaluer les audiences.
- Faible couverture des actions de l'ANTD qui ne peut pas aller partout. Rester dans une zone circonscrite
- Absence d'une stratégie pour les garçons victimes d'ESE. Or de plus en plus de garçons concernés
- L'enveloppe financière est jugée insuffisante



## Renforcement de capacités (fin)

### QUESTIONS

- **QUID des acteurs de la justice?**



## Résultats 2

### **Intégration et visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection de l'enfance ? – analyse rétrospective**

### Sur les enfants

- Une meilleure compréhension du concept de l'ESE par les différents par les enfants. Dans 10 lycées et collèges interventions auprès des enfants et des professeurs
- Les élèves qui étaient présents ont pu accroître leurs connaissances sur les ESE et leur capacité de résilience face à l'ESE augmentée
- **Cependant restons sur du déclaratif car impossibilité de vérifier à cause de la situation sanitaire.**

### Au niveau des Communautés

- Le recours aux radio communautaires a permis aux différentes communautés:
  - d'accroître les connaissances sur l'ESE les manifestations, les causes et les conséquences de l'ESE
  - de comprendre que certaines pratiques nuisent au devenir des enfants.
- Dans certaines communautés engagement des leaders communautaires à ne plus célébrer de mariage de filles de moins de 15 ans. Ce sont ces mariages forcés qui sous-tendent le développement des ESE

**Au niveau National : Etat, OSC** Engagement des députés dans la lutte contre l'ESE.

- Engagement franc des 4 députés des régions couvertes par le projet à soutenir le plaidoyer sur l'ESE au niveau de l'AN mais surtout à accompagner les actions de plaidoyer dans les communes de la zone du projet.
- Communication sur l'ESE à l'Assemblée Nationale (AN) faite par les députés de la région de Tilabéri et de Maradi

 En perspective

- RDV avec la ministre de l'action sociale, de la famille pour voir ce qui a été fait afin de rediriger le plaidoyer.
- En perspective l'organisation d'une journée parlementaire sur les ESE.

**Au niveau National : Etat, OSC**

- Prise en compte la thématique de l'ESE dans les Plans Communaux de Développement (PCD) dans les zones couvertes par le projet

### Insuffisances

- Faible niveau d'appropriation par les services techniques de l'Etat de la thématique ESE
  
- Le niveau de l'engagement de l'Etat sur les actions de terrains reste faible en terme de partenariat constructif. (Pas de partenariat avec l'Etat pour soutenir les activités de soutien scolaire, de réinsertion professionnelle)
  
- Contexte national peu favorable à la prise en compte de l'ESE. Jusqu'à présent il n'existe pas de dispositions légales spécifiques qui punissent l'ESE. Donc pas de supports légaux pour lutter contre l'ESE.

### Insuffisances

- L'environnement social reste défavorables aux filles victimes d'ESE. Regard coupable des populations sur les filles victimes d'ESE. (Elles sont souvent rejetées par la société même leurs familles les rejettent. Les gens pensent qu'elles ne plus récupérables)
  
- Absence de données statistiques fiables pour mesurer les progrès et soutenir le plaidoyer

## Durabilité

- L'appui au système a engagé les structures étatique et communautaires dans la prise en compte du thème.

## Durabilité (suite)

### **Mais des insuffisances**

- Les compétences ont été renforcées mais pas suffisant pour pérenniser les acquis
- Faible implication des structures étatiques
- Le dispositif légal et institutionnel n'est pas favorable à la prise en compte de l'ESE
- Difficultés de mobiliser d'autres PTF, les priorités accordées aux urgences qu'implique la situation sécuritaire et sanitaire
- Le contexte social défavorable à la prise en compte de l'ESE (encore des résistances au niveau communautaire)

## Résultats 3

**Meilleure intégration et visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection de l'enfance ? – analyse prospective**

### Leçons apprises et Bonnes pratiques



#### ➔ Leçons apprises :

- L'approche d'appui au système à travers la mise en place des comités

#### ➔ Bonnes pratiques:

- L'approche par les filles leaders
- L'approche de réinsertion familiale à travers les chefs de quartiers (à éclairer et à documenter)

## Menaces

- Cadre politique et réglementaire trop fragile et peu favorable à la prise en compte de l'ESE
- L'ESE reste un sujet très sensible et tabou
- Les pressions communautaires sont encore fortes vis-à-vis des pratiques à la base de l'ESE
- Difficultés à mobiliser des PTF/ d'autres sources de fonds

## OPPORTUNITES

- "Spot light"** : une initiative financée par l'UE et mise en œuvre en synergie. UNICEF, UNIFEM, UNFPA, PNUD. Leadership Etat du Niger. Focus sur les VBG. Mise en place de guichets uniques dans les communes pour la prise en charge des violences. Dès qu'une victime rentre elle doit avoir le paquet minimum.



## Conclusions Préliminaires

- Les stratégies développées dans le cadre des trois conventions sont pertinentes au regard de la problématique de l'ESE dans le contexte du Niger.
- Des approches efficaces fondées sur l'appui au système, le partage d'expérience, le partenariat et la synergie d'action,
- Des résultats en termes d'effets positifs sur l'environnement institutionnel et communautaire.
- Des alternatives pour la durabilité existent mais, les résultats sont trop fragiles pour perdurer (contexte...) si le projet s'arrêtait.



## Conclusions Préliminaires

### **Mais**

- Des contraintes stratégiques liées à la faible implication des structures étatiques de niveau opérationnel
- L'absence de dispositifs légaux qui favorisent la lutte contre l'ESE
- Un environ communautaire qui reste hostile à la prise en charge des victimes de l'ESE



## SUGGESTIONS

- **S1:** Un grand défi à relever, l'ESE prend de l'ampleur et de nouvelles formes apparaissent.
- **S2 :** Mieux structurer les actions de plaidoyer.
- **S3** Penser à différentes stratégie pour assurer la participation des enfants (paire éducation, parlement des enfants, enfants témoins)
- **S4** Renforcer les aspects relatifs à l'appui à la scolarisation et à la réinsertion par la formation professionnelle



## SUGGESTIONS

- **S5 :** Initier des recherches-Actions et des analyses de situation contextuelle pour :
  - orienter les actions de prévention et de prise en charge,
  - soutenir les actions de plaidoyer
- **S6 :** Accompagner les journalistes pour la réalisation de bonne production sur la problématique de l'ESE. Les encourager à travers des prix
- **S7:** Création d'un réseau panafricain des journalistes sur l'ESE pour soutenir les échanges d'idées et les partages d'expérience

## Discussion - Questions



Merci de votre attention...

# COMPTE-RENDU DU DEBRIEFING À CHAUD NIGER

Débriefing à chaud Niger – 27/07/2020 à 14h30 (11h30 de Niamey)

**Participants :** Tamba Kourouma BEFO / M. Saley Garba ANTD Niger / Dieneba Ouedraogo/ Violaine Alves

**Objectif:** faire le constat de la collecte sur le terrain, pas encore consolidés, il s'agit de constats préliminaires et ouvrir les discussions autour de ces constats.

Rappel du contexte des 3 CP d'ECPAT France et des objectifs de l'évaluation

Contexte de la mission d'évaluation : les frontières étant fermées, la collecte a dû se faire depuis Ouagadougou, par entretiens téléphonique principalement. Les entretiens ont commencé avec l'équipe de l'ANTD elle-même puis se sont poursuivis avec les partenaires de mise en œuvre. Limites : il n'a pas été possible au regard de la situation d'interviewer les enfants, leurs parents, ou de réaliser des observations en l'absence de mission de terrain.

## CONSTATS

### Résultats 1 : Renforcement des Capacités (RC) des partenaires et des acteurs

- L'équipe de l'ANTD a été renforcée dans le domaine de la prévention et de la prise en charge de l'ESE
- Il y a eu du renforcement des compétences des acteurs institutionnels (Etat, ONG et OSC partenaires) dans le domaine de l'ESE.
- Les capacités des acteurs communautaires (Groupement de femmes, leaders communautaires, religieux) ont été renforcées dans le domaine de l'ESE. Aussi en termes d'autoprotection face à l'ESE, dans les écoles.
- Renforcement des connaissances des députés sur l'ESE à travers une démarche d'information de proximité et d'implication dans les activités de l'ANTD au niveau des régions sites du

### Sur le plan organisationnel:

- Renforcement du système de protection. L'ANTD est sollicité par les structures de l'état ou d'autres OSC pour la prise en charge (hébergement, médiations familiale) des cas d'ESE
- Appui à la mise en place et au fonctionnement comités locales de Protection de l'enfant : le projet a aidé à la mise en place de ces comités mais aussi à leur formalisation.
- Contribution du projet (ANTD) pour la mise en place et le fonctionnement du système d'étude des cas
- Mutualisation des échanges entre acteurs: formations réalisées sur base d'approches participatives> Implication des communes
- L'ANTD a bénéficié de l'appui technique du BEFO. Cet appui a été jugé conforme aux besoins et formatif

### Plaidoyer :

- Pas de formation formelle en la matière : pas de confirmation d'une telle formation pendant les entretiens
- Suivi de proximité

### Faiblesses du Rdc :

- Faible compte tenu de la position du BEFO : L'absence de proximité joue en défaveur de l'ANTD
- Fréquence des visites jugée insuffisante
- Partenariat établi avec des acteurs, mais ce partenariat n'est pas structuré
- Dispositif de RDC des enfants éphémère et pas structuré : sporadique

- Le dispositif de soutien scolaire montre des faiblesses qui doivent être corrigées : des enfants placés dans certaines classes n'avaient pas le niveau pour cette classe. Sur base de quels critères ont-ils été intégrés dans cette classe ?
- Dispositif de suivi de la réintégration des enfants trop faible, en particulier pour les enfants qui ne sont pas dans la zone du projet et ont été réintégrés dans leurs familles.
- La contribution des radios communautaires est difficile à évaluer. Les moyens d'évaluer les audiences fait défaut. Pas de groupe d'écoute pour évaluer les audiences
- Faible couverture de l'ANTD : Sont restés dans une zone circonscrite
- Pas de stratégie pour la prise en charge des garçons

Question restée ouverte : Quel lien entre le projet et les acteurs judiciaires ?

### **Résultats 2 : Intégration et visibilité de la thématique de l'ESE – Analyse rétrospective**

- Impact/effet sur les enfants : Tout reste déclaratif ici vu que pas possible d'interroger des enfants ni de se déplacer sur le terrain
- Impact/effet sur les communautés : Suite à certaines interventions des leaders communautaires se sont engagés à ne plus marier des filles de moins de 15 ans (exposées à l'ESE)
- Au niveau national : Engagement franc des 4 députés des régions couvertes par le projet à soutenir le plaidoyer sur l'ESE au niveau de l'AN mais surtout à accompagner les actions de plaidoyer dans les communes de la zone du projet.
- En perspective : RDV avec la ministre de l'action sociale, de la famille pour voir ce qui a été fait afin de rediriger le plaidoyer + l'organisation d'une journée parlementaire sur les ESE> pas des effets immédiats mais des perspectives à moyen terme
- Prise en compte la thématique de l'ESE dans les Plans Communaux de Développement (PCD) dans les zones couvertes par le projet

### **Insuffisances :**

- Faible niveau d'appropriation par les services techniques de l'Etat de la thématique ESE
- Le niveau de l'engagement de l'Etat sur les actions de terrains reste faible en termes de partenariat constructif
- Pas d'impact à ce jour sur la législation nationale : Contexte national peu favorable, il n'existe toujours pas de dispositions légales spécifiques qui punissent l'ESE

### **Durabilité :**

- L'appui au système via les comités a engagé les structures étatique et communautaires dans la prise en compte du thème MAIS beaucoup d'insuffisances :
- Les compétences ont été renforcées mais pas suffisant pour pérenniser les acquis
- Faible implication des structures étatiques
- Le dispositif légal et institutionnel n'est pas favorable à la prise en compte de l'ESE
- Difficultés de mobiliser d'autres PTF, les priorités accordées aux urgences qu'implique la situation sécuritaire et sanitaire
- Le contexte social défavorable à la prise en compte de l'ESE (encore des résistances au niveau communautaire

### **Résultats 3 : Intégration et visibilité de la thématique de l'ESE – Analyse prospective**

- Leçon apprise : L'approche d'appui au système à travers la mise en place des comités
- Bonnes pratiques : L'approche par les filles leaders et l'approche de réinsertion familiale à travers les chefs de quartiers (à éclairer et à documenter)
- Menaces identifiées : (i) Cadre politique et réglementaire trop fragile et peu favorable à la prise en compte de l'ESE + (ii) L'ESE reste un sujet très sensible et tabou (iii) Les pressions communautaires

sont encore forts vis-à-vis des pratiques à la base de l'ESE, (iv) Difficultés à mobiliser des PTF/ d'autres sources de fonds

- Opportunité : L'initiative Spotlight

#### Conclusions préliminaires :

- Les stratégies développées dans le cadre des trois conventions sont pertinentes au regard de la problématique de l'ESE dans le contexte du Niger.
- Des approches efficaces fondées sur l'appui au système, le partage d'expérience, le partenariat et la synergie d'action,
- Des résultats probants en termes d'effets positifs sur l'environnement communautaire.
- Des alternatives pour la durabilité existent mais, les résultats sont trop fragiles pour perdurer (contexte...) si le projet s'arrêtait.

#### Suggestions :

- **S1:** Un grand défi à relever, l'ESE prend de l'ampleur et de nouvelles formes apparaissent.
- **S2 :** Mieux structurer les actions de plaidoyer en créant un groupe thématique sur les ESE
- **S3** Penser à différentes stratégies pour assurer la participation des enfants (paire éducation, parlement des enfants, enfants témoins)
- **S4** Renforcer les aspects relatifs à l'appui à la scolarisation et à la réinsertion par la formation professionnelle
- **S5 :** Initier des recherches-Actions et des analyses de situation contextuelle pour orienter les actions, soutenir les actions de plaidoyer
- **S6 :** Accompagner les journalistes pour la réalisation de bonne production sur la problématique de l'ESE. Les encourager à travers des prix
- **S7:** Création d'un réseau panafricain des journalistes sur l'ESE pour soutenir les échanges d'idées et les partages d'expérience

#### DISCUSSION- QUESTIONS :

ANTD : Auraient voulu recevoir la présentation avant car n'ont pas tout entendu au début (connexion)

Travail avec le Parlement des jeunes : Vocation à faire participer les enfants mais angle plus politique. Selon l'ANTD ça aurait pu affaiblir les interventions, ont préféré travailler avec les jeunes en les renforçant sur l'autoprotection. Si il y avait eu des entretiens avec les enfants, l'évaluation aurait pu constater comment leur participation a été prise en compte.

Enfants réinsérés à l'école : c'est vrai que certains n'avaient pas le niveau mais leur situation demandait qu'on les accompagne. Pensaient qu'avec les cours de soutien à domicile réussiraient à avoir des bonnes notes. Il faut souligner le succès : des enfants qui se trouvaient dans la rue sont en apprentissage ou à l'école, même si n'ont pas obtenu leur diplôme amélioration de leur situation.

Stratégie avec justice : Pendant PACTES Réintégration des enfants, étroite collaboration avec les services de la justice qui promulguent les ordonnances des mineurs. Justice impliquée dans toutes les zones d'intervention

Sur les communautés : les comités sont fonctionnels et ont été reconnus au niveau des communes comme des structures communautaires légales. Sans appui d'une structure extérieure, ces comités continuent à fonctionner et à protéger les enfants.

Durabilité : Le Rdc fait partie des facteurs qui contribuent à la durabilité des acteurs, notamment les leaders communautaires et religieux ont tous été impliqués + les collectivités (contexte de décentralisation) territoriales (maires et conseillers) ont été pleinement impliqués dans la mise en œuvre

Effets sur les enfants : Beaucoup d'effets, le terrain aurait peut-être permis de le voir. Enfants réintégré continuent pour certains la formation chez leur maître. Si ces enfants s'intègrent en tant que « personne » dans la communauté en étant plus ni vulnérable ni une victime cela est important à souligner.

BEFO : Volet partenarial : le faire faire avec couverture de plusieurs pays c'est un choix. Rôle du BEFO ce n'est pas un appui quotidien, ont évolué sur ce modèle avec des interventions très ciblées en matière de renforcement orga + outils.

Important à noter : les 3 CP ont conduit à renforcer la position ANTD comme acteur national de protection de l'enfance, Explique qu'ils ont aujourd'hui les partenaires et la reconnaissance dont ils disposent. L'ESE a été la clef d'entrée

3 types de droit au Niger : coutumier, classique, religieux > peut expliquer certains blocages et que le plaidoyer prenne plus de temps.

Outil de monitoring du plaidoyer a bénéficié à ANTD

Situation d'urgence exceptionnelle

Il n'existe pas de stratégie spécifique/de protocole de prise en charge pour les garçons ou les filles mais le terrain a montré que l'ESE touche aussi les garçons.

De nos jours ANTD reconnue par UNICEF, UNHCR comme spécialiste des VBG

Formation d'un réseau de journalistes engagés dans la lutte contre l'ESE

Discussions sur les spécificités de l'ESE pour les garçons. Il existe bien une spécificité selon le sexe en matière de prévention et de prise en charge de l'ESE. Si on s'accorde que certains besoins sont communs aux garçons et aux filles, il y a des besoins spécifiques à chaque sexe qui méritent d'être appréhender et traiter comme tels. A ce niveau on note que pour les trois conventions les approches n'ont pas été sensibles à la dimension genre. Approche trop focalisées sur les filles au détriment des garçons.

Discussion sur le degré de formalisation de certains partenariats. Les partenariats au niveau communautaires n'ont pas besoins d'être formalisés, ils ont plus besoins d'être opérationnelles et de fonctionner. Trop de formalités pourraient entraver leurs performances. Cependant pour les partenaires institutionnels comme les ONGs et les structures étatiques, des conventions de partenariat sont souvent nécessaires pour un engagement conséquent des différentes parties.

## **A suivre**

Demande de Dieneba appuyée par BEFO : S'entretenir avec un ou deux acteurs de la justice. M. Garba va donner le nom des juges qui ont participé

# ANNEXE 8.6

## DOSSIER AFRIQUE DE L'EST

### (RAPPORTS PAYS ; PWPT ET COMPTE-RENDUS DES DEBRIEFINGS TERRAIN)



Les constats portés dans les rapports et les debriefings terrain adressent le niveau projet et partenariat dans chaque pays, tel qu'analysé par les évaluateurs nationaux/régionaux. Ces constats permettent d'alimenter l'analyse transversale réalisée au niveau d'Artemis mais ne peuvent pas être repris en tant que tels à ce niveau d'analyse.



**ARTEMIS**  
Information Management

*Since 1991*

# COUNTRY MISSION REPORT KENYA

REF. CONTRACT SIGNED 06/03/2020

AUGUST 2020

TABLE OF CONTENTS

<b>ANNEXE 8.6.....</b>	<b>1</b>
A. INTRODUCTION .....	4
B. SUMMARY OF THE DATA COLLECTION PHASE IN KENYA .....	4
C. LESSONS LEARNED FROM THE DATA COLLECTION PHASE.....	5
D. MAIN FINDINGS .....	6
1) Analysis of the capacity building component .....	6
Partner organisations.....	6
Local actors .....	7
2) Analysis of the integration and visibility of sexual exploitation in child protection systems component.....	8
E. CONCLUSION .....	10
F. LESSONS LEARNED, GOOD PRACTICES AND ADDED VALUE OF THE 3 CP .....	10
G. ORIENTATIONS FOR FURTHER PARTNERSHIP / NETWORK.....	10
1) Specific orientations for rights based approach: .....	11
H. TESTIMONIES OF BENEFICIARIES – .....	11

## A. INTRODUCTION

Within the evaluation of the cycle of three programs conventions (PC) to build capacities of African actors in the fight against the sexual exploitation of children (SEC), carried out by ARTEMIS for ECPAT France (EF), a sample of countries was defined to be part of the deeper data collection work. Among them, Kenya benefited from specific interviews and documentary analysis from May to end of July 2020.

Ms Mary Njeri Wanjiru, expert from Kenya, was deeply involved together with Violaine Alves and Virginie Kremer in this part of the evaluation.

This country mission report presents:

- A summary of the data collection phase
- Lessons learned from the data collection phase
- The main findings emerging from the data collection process.

## B. SUMMARY OF THE DATA COLLECTION PHASE IN KENYA

More than 20 meetings were organised in Kenya with 18 people, gender balanced. Some of them were interviewed twice; follow-up discussions were organised each time it was needed.

The partner organisations (African Network for The Prevention & Protection against Child Abuse and Neglect (ANPPCAN) and Undugu Society of Kenya (USK)) were available and interested in the evaluation, which eased the data collection process.

Last name	First name	Position	Inter-viewer(s)	Date of interview	Mean	M/F
Morara	Bernard	ANNPPCAN Programme Officer- In charge	Mary	10th June (preliminary)	face to face and further online conversations	Male
			Virginie	27th July	online	
Opiyo	Hannet	ANNPPCAN - Legal Officer	Mary	10th June (preliminary)	face to face and further online conversations	Female
Njuguna	Wambui	ANNPPCAN - Director Programmes	Mary	1st July	online	Female
Truphena	Chemining'wa	National Council of Children's Affairs Officer	Mary	26th June	online	Female
Kevin	Mbugua	Department of Children Services (DCS) - Children's Officer	Mary	26th June	online	Male
Wadhare	Ngara	Ministry of interior of the government - Chief of the local area (Mutuini)	Mary	26th June	online	Male
Patrick	Madunda	Hopes and Dreams School - Head teacher	Mary	26th June	face to face and further online conversations	Male
Kennedy	Mwita	Kawangware Methodist Church Kenya Academy - Head Teacher	Mary	27th June	face to face and further online conversations	Male
Pius	wakhu	Child Rights Volunteer / LAAC	Mary	27th June	online	Male
Opiyo	Aloys	Undugu Society Kenya Director	Mary	29th June	online	Male

Buthaina	Ibrahim	Undugu Society Kenya Manager	Mary	29th June	face to face and further online follow up	Female
			Virginie	21st July	online	
Jane	Olilo	Undugu Society Kenya Officer	Mary	29th June	face to face	Female
Beldina	Onyango	Undugu Society Kenya Officer	Mary	30th June	online	Female
Joyce	Mwangi	LAAC member/ Community Health care worker and Volunteer /Kabiria Waithaka Location	Mary	7th July	online	Female
Gladys	Wangui	LAAC member/ CHV / VCO Kawangware Location	Mary	9th July	online	Female
Teresia	Nyamoita	Parent	Mary	27 <sup>th</sup> July	on line	Female
Sheila	Alusa	Association Member	Mary	25 <sup>th</sup> July	online	female
Hanna	Mudeizi	Association Member	Mary	28 <sup>th</sup> July	Online	female
Pius	Wakhu	LAAC member /CHV Gatina Location	Mary	9 <sup>th</sup> July	online	Male
Teresia	Nyamoita	Parent	Mary			Female
Sheila	Alusa	Association Member	Mary		Phone	Female
Hanna	Mudeizi	Association Member	Mary		Phone	Female

### C. LESSONS LEARNED FROM THE DATA COLLECTION PHASE

The Ministry of Health in Kenya confirmed a Coronavirus disease (COVID-19) case in Kenya, and particularly in Nairobi on the 12th March 2020. Guidelines were issued for all Kenyans to observe, this included:

- Personal hygiene; washing of hands with soap and water, or use alcohol of sanitizer.
- Maintaining of social distance of at least 1 meter (5 feet)
- Maintain good respiratory hygiene religious crusades games events etc.
- On the March 15, an order to close learning institutions in a bid to tame the spread of the virus
- In April, there were travel restrictions outside Nairobi County and further curfew restrictions were issued

This therefore meant that the data collection for this evaluation was undertaken under the constraints arising from the COVID 19 pandemic.

What worked well?

- Consultations with stakeholders on the key questions and priorities
- Data gaps were addressed through remote data collection
- Understanding of the safety risks around remote data collection methods
- There was good access to communication technology

What were the limits?

- Children were the primary beneficiaries of the project and having a session with the children would have been of relevance. However due to the COVID19 risks, contact with children was not feasible mainly because the guidelines by the Ministry of Health and being monitored by Ministry of Interior. It included that there cannot be gatherings, that children were stopped from going out of the houses / compound. Up to present day (August 20th 2020) children under the age of 12 are not allowed in

many venues including supermarkets. Further also that many parents were reserved to let their children mingle with people all in protecting them from possible infection with the virus.

- Given the “stay at home” and semi-lockdown restrictions, diversions were common and therefore needed calmness and tact. Therefore, establishing rapport and ensuring the participant is in a private and comfortable space was not feasible.
- Gender based violence has been on the rise since the COVID19 pandemic, (*“I am concerned by increasing tensions within our homes. Cases of Gender-Based Violence have increased, mental health issues have worsened, and instances of teenage pregnancy have escalated,”* “I appeal to social institutions, including the religious institutions, to exercise civic responsibility to bring these unfortunate trends to an end.” Kenyan President Uhuru Kenyatta in July 2020). The interviews included questions on GBV and this might have presented a risk or a challenge, in situations where the interviewee was in a domestic setup, yet questions related to GBV had to be asked

Some of these limitations were managed by the confidentiality explained and ensured to the participants, which built their confidence, and by the ability and experience of the evaluator to ask sensitive questions.

## D. MAIN FINDINGS

### 1) ANALYSIS OF THE CAPACITY BUILDING COMPONENT

#### *Partner organisations*

Capacities were already existing in the Kenyan partner organisations, before the Programmes Conventions (PC) started. ANPPCAN was experienced in child rights, gender approach and field work. Advocacy activities were already implemented by the organisation. USK was also a strong organisation with an already-existing-effective model. In terms of capacity building, the partner organisations benefited more from exchanges of experience (through annual workshops, regular communication with EF and missions, networking, peer learning, sharing knowledge and capacity building initiatives) than from real-structured trainings.

At organisational level:

Partners received support in the implementation of the programmes through:

- Occasional missions from the program coordinator and the accountant
- Regular communication on technical and financial reports (feedback given and used to improve)
- Sharing of the Advocacy monitoring tool with following regular discussions, recommendations on its use and adjustments.
- Financial support

This contributed to build capacities at organisational level and, for USK, to expand their association model.

In addition, the increased visibility of the organisations thanks to the PC led to new partnerships. The PC established network which allow sharing of experience.

No capacity was built by the PC on fund raising (ANPPCAN had existing capacity especially on programme management and fund raising. No further capacity was given on this aspect of fundraising).

There was Workshop training for peer educators on child sexual exploitation by ECPAT France which was facilitated by Uganda Youth Development Link (UYDEL)

Due to involvement and engagement of partners in the programme, the organisations’ profiles were improved and visible. This therefore enabled them attract other support– e.g. from the PARLE programme in Nairobi ANPPCAN was able to get support for Busia County

At technical level:

At technical level, the CP allowed sharing of documents, publications and tools. As an example, the manuals for children, parents and teachers were said very useful in the implementation of the activities and especially in reaching more children.

Technical capacity was developed in the following area:

- Youth Mentorship in communities
- Peer educators training on self-protection (i.e training given by UYDEL Uganda and facilitated by EF)
- Monitoring, Evaluation and Advocacy
- Family therapy
- On-line sexual abuse (towards preventing online sexual abuse)

Training manuals were distributed and greatly enhanced the capacity of actors to respond to cases of SEA against children.

At advocacy level

Advocacy capacity building activities were implemented by EF for PARLE programme staff, not all the staff. Even if the partners organisations had already existing capacities in terms of advocacy, the PC contributed to increase their skills. In particular, the partners organisations highly appreciated the Advocacy monitoring tool. They adapted it and use it regularly to formulate and monitor outcome, short, mid and long-term activities in advocacy.

Increasing the capacities of the partners at advocacy level combined with the planned activities of the PC, contributed to the following achievements:

- Working together with others organisations on the formulation of the National Plan of Action against Sexual Exploitation of Children in Kenya (2018-2022);
- Mobilizing stakeholders at the national level towards the development and publication of the same.
- Enhancing capacities of the community to identify and address cases of SEA, thanks to advocacy activities.

A training on development of organisational advocacy strategy was supported by Family For Every Child. It benefited to the implementation of the CPs.

Development of media strategy planning for emergency response in organizations working with children for children was supported by Kisumu Urban Apostolate Program KUAP. It benefited also to the implementation of the CPs.

#### *Local actors*

The PC allowed the partner organisations to train local actors, such as LAAC (Locational Area Advisory Councils) members, including teachers, community members and law enforcement agents on child abuse and exploitation. As effects/results of the PC (thanks to the engagement that beneficiaries have with the CPs):

- The Locational Area Advisory Councils (LAACs) were established and/or strengthened
- The trainings shed light on the forms of sexual exploitation that children experienced
- Some insights on how to handle incidences of sexual exploitation in and outside the school environments were provided.



- Children expressed several risks, such as: a heightened risk of sexual exploitation from idlers around abandoned buildings, Gangs at Soko Mjinga, 56 and Muslim areas of Kawangware village, studios, short cuts and buildings under construction.
- Fore incidences of sexual exploitation by close family members such as fathers abusing children and the subsequent shielding of the perpetrators by other family members or neighbours were brought to.
- Incorporated ways in which teachers could reinforce SEA prevention and mitigation strategies messages in and out of schools were defined.
- The various roles that each actor plays in prevention and protection of SEC were highlighted and appreciated
- The formation of the child rights clubs in schools was supported
- Local levels referral pathway for cases of child sexual exploitation were strengthened
- Associations under the Association Model were formed.

Among the effects and results of the capacity building of the local actors, the training of the actors offered information designed for teachers, community leaders, police, parents about how to identify child abuse and exploitation, strengthen families, and report suspected abuse and vulnerabilities of children. It also examines sexual exploitation dynamics; the disclosure process; how trauma affects children psychologically and results in life-long challenges; how perpetrators groom children, families, and the community; and how to listen and help a child who discloses any abuse. Collaboration within the community to promote better outcomes for children was strengthened.

The targeting of the local child protection systems such as Locational and Sub County LAACs resulted in the strengthening of the child protection systems of response to SEA and engaged coordination of efforts. This has reenergised and encouraged community teams and groups to continue to work together to support child victims of SEA.

## **2) ANALYSIS OF THE INTEGRATION AND VISIBILITY OF SEXUAL EXPLOITATION IN CHILD PROTECTION SYSTEMS COMPONENT**

There is substantial and compelling evidence that sexual exploitation of children in the Kenya is a serious problem with immediate and long-term adverse consequences for children and adolescents, as well as for families, communities, and society as a whole. Efforts to prevent the sexual exploitation of children in Kenya are essential but largely absent. Efforts to identify and respond to sexual exploitation of children in the Kenya are emerging, with some noteworthy examples, but efforts to date are largely under supported, insufficient, uncoordinated, and unevaluated.

In this context, the 3 PC are highly relevant.

The following paragraphs will offer an analysis of the integration and visibility of sexual exploitation in child protection systems within the Kenyan context.

- The sexual exploitation against children in Kenya is a silent and egregious crime that affects millions and robs them of their dignity, health, mental wellbeing and is a highly disruptive element in their lives in general.
  - In this context, the activities of the 3 PC to reach more children, to advocate and to train local actors and families are essential.
  - in this context, the trainings and sharing of experience about SEA online is highly relevant.

The paragraphs below will take a look at some of the work undertaken by the ANPPCAN and USK. The scope is limited to the manifestations of SEA in the studied communities and its responses to it.

- The Association Model was a success and positively impacted on the lives of girls, who stated that they experienced a life time change. They developed self esteem and confidence and enabled them; *'I stopped life on the streets, and am now making mats'*. Some of the other impact included confidence enhancement with the girls being able to be take youth Mentorship in communities, peer educators on self-protection, acting as ambassadors of change and role modeling. Some of the other girls who took up life skills and handy work training started businesses that are still running in mat making, tailoring, beauty and cosmetics. This has sustainably changed their economic situation
- Strengthening (and catalysing establishment of LAACs where none existed) of LAACs was a success in ensuring multisectoral approach in prevention of SEC. This further strengthened local level referral pathway for cases of child sexual exploitation and also collaborations within the community to promote better outcomes for children
- The programme passed knowledge in areas of SEC, the beneficiaries included teachers, pupils and parents. This evolved into family therapy eg in Kisumu was appreciated by parents who in turn have been supportive to the children at the household level
- Networking was enhanced between partners including across borders such as between USK Kisumu and their Ugandan counterparts (Uganda Youth Development Link)
- There was engagement at the policy developed realm which led to the development and finalisation of National Plan of Action Against Sexual Exploitation of children in Kenya (2018-2022) - mobilizing stakeholders at the national level towards the development and publication. The participatory process was credited to ANPPCAN
- ANPPCAN developed a manual for the children and teachers which apart from creating standardization and uniformity of content, it enabled teachers carry on with activities even after the exit of the programme
- The formation of child rights clubs in schools was seen as a sustainable way for children but also for the school as an institution that can carry on the clubs and have greater multiplier effect

### Legislative Framework

The Children's Act established statutory structures, including the National Council for Children's Services (NCCS), whose mandate is to exercise general supervision and control over the planning, financing and coordination of child rights and welfare activities and to advise the Government on all aspects thereof.

The National Plan of Action (NPA) Against Sexual Exploitation of Children (2018 – 2022) underscores activities to be implemented to prevent and protect victims of SEA, broken down into six thematic categories:

- Identification,
- Prevention,
- protection,
- Rescue,
- Recovery
- Reintegration,
- Child participation,

- Coordinating, monitoring and evaluation

During the trainings, legislative frameworks with regards to Issues of sexual exploitation in child protection systems were brought to the fore and visibility was created.

## E. CONCLUSION

The 3 PC led to a high level of experience and knowledge sharing. The partner organisations appropriated the tools as they adapted them to their context and needs and use them, including on other projects and programmes than the ones of ECPAT France.

Capacities were built and the strategy relied on discussion, networking, sharing of documentation and tools.

The activities of the programmes on the two components (capacity building and advocacy/visibility) contributed to increase the level of intervention with children and allowed the PO to train the local actors.

Generally, the intervention of ECPAT International is not really seen. They do not feel as Members to it. At programme level, people were not aware of such membership or activity undertaken by them. The leadership at ANPPCAN was familiar with ECPAT international. But stated that their engagement was limited.

## F. LESSONS LEARNED, GOOD PRACTICES AND ADDED VALUE OF THE 3 CP

1. The trainings provided avenues that gave beneficiaries an overarching outline of the subject of SEA and importantly how to spot the possible signs, the impact on victims and how to respond to a disclosure or serious concerns.
2. The role of community gatekeepers in the prevention and stemming of cases of SEA is imperative and relevant in the community – community members look up to them and see them as the gatekeepers of social cohesion.
3. Stigmatization of survivors of sexual exploitation and aggravated suffering of the survivors need to be mitigated by having a safety net in the society.
4. The tendency to see the boy child as only potential perpetrator of sexual violence and not potential victim increases their vulnerability and hampers their access to justice and removes them from risk mitigation discussions and interventions.
5. Working closely with Court User Committees (CUC) that provide a platform for actors in the justice sector at local or regional levels will improve the justice system.
6. Lack of access to legal representation in the fight against SEA impedes access to justice
7. The establishment of LAAC to tackle SEA at community levels has proven to be an asset in the fight against SEA.
8. The National Plan of Action against Sexual Exploitation of Children in Kenya (2018-2022) will enhance structured solution.
9. Limited resources (human and financial) restrict effective responses to the sexual exploitation of children in Kenya, especially since it is not really seen as a priority area by the government.
10. The family (was identified) as the primary site of weakness in the fight against SEA. In many cases, the family doesn't provide adequate protection for vulnerable children and in some instances protect perpetrators.
11. Proper coordination between key government departments including the Department of Children's Services and the law enforcement agents eg police is imperative in enhancing intervention of cases of SEA.

## G. ORIENTATIONS FOR FURTHER PARTNERSHIP / NETWORK

From these main findings are drawn possible orientations for the future, in terms of partnership and network:

- Increase the frequency of the field missions by ECPAT France (i.e twice a year)

- Increase the level of interaction with ECPAT International
- Share more about the content and organisation of the annual conferences of ECPAT France
- Work closely with both the national and county governments to address all aspects of SEA against children – particularly in respect to investigations and prosecutions, outreach and awareness, victim services and policy and legislative initiatives:
  - Strengthening the public service system (creating practices and methods in order to provide support and care for the victims to mitigate harm)
  - With other Non State Actors- NGOs and the private sector to complement
  - Service providers such as Health sector, psycho social support, law enforcement agents, justice system and community actors towards enhanced referral pathway
  - Development Partners – to enhance capacities.

### 1) SPECIFIC ORIENTATIONS FOR RIGHTS BASED APPROACH:

A rights-based approach to the prevention of SEA examines a child's well-being in the context of the child's social relations and power structures. A child's well-being is "produced, experienced and understood in the social, political, historical, and economic contexts in which we live."<sup>1</sup>

In this project, the partners used a rights-based approach and they considered:

- The underlying structural and systemic issues of discrimination, inequality, exclusion, poverty, and socio-cultural determinants.
- Highlighted the layers of rights violations that the children were experiencing
- They supported the agency and the right of children to have a say in decisions affecting their well-being.
- Supported meaningful participation of children especially in determining and monitoring
- The partners promoted equity, by working towards ensuring that all children, in the target areas eg of Kawangware, Kangemi and Deep Sea were safe from sexual abuse and exploitation without discrimination.
- The project partners were proactive in prioritizing understanding and reducing the risks.

## H. TESTIMONIES OF BENEFICIARIES –

These testimonies are drawn from training sessions organised by ANPPCAN and UNDUGU Society, as it was not possible for the evaluator to meet children. There were reported by community stakeholders, on the basis of full reports.

*In a case where a father had been defiling his daughter, after separating with the wife, when we learnt about it, we were able to follow up the case, the man was arrested, and the child rescued and taken to a safe home. It was such a relief to have the child rescued because the father seemed to have a lot of influence[sic].*

### LAAC Member/ CHV Gatina Pius

*Not really a very exciting moment but there was a case of a pastor who defiled his daughter. He then committed suicide when he was discovered. This case traumatized a*

---

<sup>1</sup> A.E. Yamin, "Will we take suffering seriously? Reflections on what applying a human rights framework to health means and why we should care," *Health & Human Rights: An International Journal* 10/1 (2008), p. 46.

*lot of children. But the children got the reality that a very close person can be an abuser[sic].*

**Headteacher, Kawangware Methodist Church Academy, Nairobi**

*We had a girl that got into motor vehicle training and driving. The girl got employed, later she enhanced her experience and is right now employed in Dubai as a driver. Her life was completely transformed and she is very grateful to Undugu society. She keeps in touch. There are also some other girls who were trained in hospitality industry and are working in high end hotels. They are an inspiration to other girls[sic]*

**Undugu Society**

*There is a school called Usoma Primary School. A community health care worker / volunteer took the children for family planning methods. This was done with the required parental guidance and involvement. The children reported. We followed up the case and it was taken up with the ministry of education and culprits were reprimanded[sic].*

**Undugu Society**

*My daughter benefited a lot. Most importantly because she was able to leave the streets. It was such a sore issue for me having her out there in the streets. She is now able to mentor other girls and get her own living*

**Parent**

*I was in the streets, doing sex work, to me, it was the only choice I had. I did not like the life though. It made me miserable but I had my young daughter to feed. I got my daughter at a very young age. I learnt about USK and became a member of the Association Model. I learnt a lot including self-protection from GBV and how to detect potential risk situations. I was supported to join a training institute and am about to complete my course in beauty and cosmetology (hair dressing and beauty). I would have finished by now, were it not for COVID19. Am currently able to plait hair and make some living. I am able to support my daughter*

**Association Model Member**



**ARTEMIS**  
Information Management

*Since 1991*

# COUNTRY MISSION REPORT UGANDA

REF. CONTRACT SIGNED 06/03/2020

AUGUST 2020



TABLE OF CONTENTS

**INTRODUCTION .....15**

**1. SUMMARY OF THE DATA COLLECTION PHASE IN UGANDA.....15**

1.1 UYDEL STAFF ..... 15

1.2 GOVERNMENT UNITS ..... 16

1.3 FOCUS GROUP DISCUSSIONS ..... 16

**2. LESSONS LEARNED FROM THE DATA COLLECTION PHASE .....17**

**3. MAIN FINDINGS.....17**

3.1 ANALYSIS OF CAPACITY BUILDING OF PARTNERS AND ACTORS COMPONENT ..... 17

3.2 ANALYSIS OF THE INTEGRATION AND VISIBILITY OF SEXUAL EXPLOITATION IN CHILD PROTECTION SYSTEMS COMPONENT ..... 19

3.3 LESSONS LEARNED ..... 20

3.4 ORIENTATIONS FOR FURTHER PARTNERSHIP / NETWORK ..... 22

3.5 SUSTAINABILITY ..... 22

3.6 ORIENTATION FOR RIGHTS APPROACH ..... 22

**4. TESTIMONIES OF BENEFICIARIES. ....23**

## INTRODUCTION

ECPAT France, with the encouragement and support of the French Development Agency (AFD), carried out evaluation of the three-PC cycle intervention strategies for Building the Capacities of Actors in Africa, in the Fight Against the Sexual Exploitation of Children (SEC). The evaluation main objective was to analyse the intervention strategy and effects of the 3- PC cycle.

Within this, carried out by ARTEMIS for ECPAT France (EF), a sample of countries was defined to be part of the deeper data collection work. Among them, Uganda benefited from specific interviews and documentary analysis from May 2020 to August 2020.

Mr Deogratias Tibanyendera, expert from Uganda, was deeply involved together with Violaine Alves and Virginie Kremer in this part of the evaluation. For the interviews of children, Ms Catherine Natukunda was involved.

This country mission report presents:

- A summary of the data collection phase
- Lessons learned from the data collection phase
- The main findings emerging from the data collection process.

## SUMMARY OF THE DATA COLLECTION PHASE IN UGANDA

19 persons were interviewed in Uganda, including 4 focus groups and covering in total more than 45 people, gender balanced (60% of the people being women/girls). Some of them were interviewed twice; follow-up discussions were organised each time it was needed.

The partner organisation (UYDEL) was available and interested in the evaluation, which eased the data collection process. It was unfortunately not possible to reach the other partner organisation, UCRRN, even if the evaluation team tried many times. The contact people of ECPAT France in the UCRRN left the organisation and nobody was able to answer any of the solicitations of the evaluation team.

## UYDEL STAFF

Name	Title	Gender	Preferable day for zoom
Mr. Rogers Kasirye	Executive Director	M	Thursday, 11 June 20, 11:00 am
Ms. Anna Nabulya	Deputy Director Programs	F	Thursday 11 <sup>th</sup> June 2020 – 12:00pm Monday 20 <sup>th</sup> July– 12:00pm (Virginie)
Ms. Nakanwangi Carol	M&E Officer	F	Wednesday 10 <sup>th</sup> June 2020 – 4:00 am
Mr Mutaawe Rogers	Senior Program Officer	M	Wednesday 10 <sup>th</sup> June 2020 – 9:00 am
Ms. Immaculate Nanziri	M&E Officer	F	Tuesday 9 <sup>th</sup> June 2020 – 11:00 am
Ms. Diana Namwanje	Social Worker	F	Wednesday 10 <sup>th</sup> June 2020 – 11:00 am

### 1.1 UYDEL PARTNERS

NAME	ORGANISATION	Gender	time and date
Mr. Kayita Innocent	Serving Lives Under Marginalisation (SLUM)	M	Saturday 4 July 2020, 11am / zoom
Ms. Teddy Nakaweesa	Yes Uganda	F	Friday 3 July 2020, 1200pm
Ms. Sheeba Varathanjan	OKID STUDIO	F	Thursday 9 July 2020, 2:00pm/ zoom
Ms. Violet Nakitende	Platform for Labour Action	F	Friday 3 July 2020, 2pm / direct call.
Mr. Wanyakala Andrew	Dream Revival	M	Saturday 4 July 2020, 10am / direct call
Ms. Kisakye Mercy	Uganda Girl Guides	F	Monday 6 July 2020, 9-10 am / zoom
Ms. Lopa Bhattarjee	Rise learning network	F	Wednesday 1 July 2020, 1.30pm
Mr. Ssemujju Abdallahtif	Myself Uganda	M	Thursday, 25, June 2020, 11am – Zoom
Ms. Irene Nakakande and Linda Nambusi	Somero Uganda	F	Thursday 25/June/2020 2pm Uganda time

## GOVERNMENT UNITS

Mr. Moses Binoga	Government Unit – Ministry of Internal Affairs	Commissioner Coordinator of trafficking in Persons	M	Tuesday 21 July 2020, 4:00 pm
Ms Afusa Kiwanuka	Government Unit : Uganda Police Force	Officer In Charge of Child and Family protection Unit - Nakulabye Police	F	Thursday 23 July 2020, 10:00am
Ms Rose Egesa	Government Unit : Kampala City Council Authority	Probation and social welfare officer	F	Date and time: Friday 24 July 2020, 4:00 pm

## FOCUS GROUP DISCUSSIONS

### GROUP 1 Children who were/are PEER EDUCATORS

Date:29th July 2020

Time: 10:00am -12:00pm

	Name	Gender	Age	Contact
1	Kayondo Alex	M	25	0708912774
2	Namagembe Mercy	F	18	0700136213
3	Ssemujja Miles Peter	M	22	0750412874
4	Nabasirye Stella	F	17	0703214989
5	Mirembe Racheal	F	17	0708084722
6	Docus	F	15	

### GROUP 2 Children Currently Benefiting from The Training

Date:29th July 2020

Time: 02:00pm -04:00pm

	Name	Gender	Age	Field	Contact
1	Naleka Peruth	F	15	Hair dressing	0708642422
2	Nakaliri Halimah	F	17	tailoring	0750616218
3	Byamukama Godfrey	M	20	construction	0783595827
4	Babirye Harriet	F	16	Hair dressing	0708385879
5	Nakamyuka Remah	F		tailoring	
6	Luega Henry Kenzo	M	18	Electronic repairing	0755549551
7	Racheal Mirembe	F	20	tailoring	

### GROUP 3 CHILDREN WHO ARE ALREADY RESETTLED IN SOCIETY

Date :30<sup>th</sup> July 2020

Time: 10:00-01:00pm

	Name	Gender	Age	Field	Contact
1	Kansime Shadia	F	18	Hair dressing	0708650339
2	Asingura Mercy	F	18	tailoring	
3	Amanya Joshua	M	18	Electronic repairs	0754877762
4	Najjuma Rebecca	F	19	Hair dressing	0754469748
5	Izabayo Clarise	F	20	tailoring	0759605795
6	Kasirye Benard	M	24	Electronic wiring	0708214989
7	Mugangu Isma	M	18	Hair dressing	0701200093
8	Eria Kiryowa	M	17	mechanic	0784786719
9	Lubega Henry Kenzo	M	18	Electric repairs	0755549561
10	Mulinde Bendict	M	18	Motorcycle repairs	0751957879
11	Mukisa Steven	M	19	mechanics	0704868076
12	Nabatanzi Dorcus	F	15	Hair dressing	0781417920

13	Kibirango Emmanuel	M	19	Motor cycle repairs	0708409681
14	Namagembe Mercy	F	18	Hair dressing	0700136213

## LESSONS LEARNED FROM THE DATA COLLECTION PHASE

The overall process of data collection worked well. Respondents were available for the interviews, perceived well the questions and answered spontaneously and a priori without specific restraint.

All of them had a deep knowledge about the programmes and were willing to provide extensive information.

Among the limitations are:

- Corona virus guidelines and limitations, which affected the classical process. As an example, the organisations were not allowed to work in institution with children. The support should be done directly in communities instead.
- Limited connectivity since most interviews were conducted over internet and direct calls.

These limitations were managed by the follow-up discussions held with key stakeholders and iterative process.

The evaluation team organised the data collection process so that to be able to reach children, even if it was at the really end of the field work. Day-to-day information collected on the evolution of the pandemic was useful to plan the overall data collection process.

## MAIN FINDINGS

### ANALYSIS OF CAPACITY BUILDING OF PARTNERS AND ACTORS COMPONENT

UYDEL greatly benefited from capacity building efforts of the 3 PC. Key capacity building activities carried out included skills enhancement on sexual exploitation of children (SEC) reporting, documentation, sharing of experiences and networking with other partners and training on SEC advocacy at national, African and global level.

The PC were opportunities to bring together partners of diverse African countries/OSC. This allowed sharing ideas and good practices and develop project document together.

#### AT ORGANISATIONAL LEVEL

At organisational level, the technical support from ECPAT France enabled UYDEL improve reporting and packaging of communications messages pertaining to the Fight against the SEC as well as financial management.

The improved reporting and packaging of communication messages on SEC ripple effect because it attracted attention of the media and policy makers. The well packaged communication messages were therefore useful for advocacy purposes to influence policy formulations process and for media engagement.

ECPAT France held regular monitoring mission (one or twice a year) which contributed to build capacities of UYDEL at management and administration levels. Regular communication, feedback on the quarterly reports and occasional virtual meetings were also helpful.

The follow-up done by ECPAT France was not only monitoring per say, but a monitoring guided by several tools, which was appreciated by the partners. Capacities were built at the level of the organisation, not at individual level. The expertise acquired will be used to continue lobbying for resources and increasingly getting more partners

ECPAT provided support in looking to other founders. They built capacities on resources funding and contributed to the first draft of resources mobilisation plan of UYDEL.



#### AT TECHNICAL LEVEL

In addition to the support provided by the PC in reporting and documentation, UYDEL benefited from online training course on commercial sexual exploitation. They also attended a series of forum and workshops to share experiences and learn from others partners.

Generally, UYDEL was trained on the subjects they were used to. This was appreciated as this technical support answered their main needs.

Their capacities were also built on how to do researches and publications, in order to become a credible body of knowledge in Uganda. As an example, they were trained on what to do to take care of children, how to prepare publication, how to use photos, how to present myself, what terminologies to use etc.

In terms of capacity building on rights based / gender approaches, UYDEL benefited from the support of Plan International.

#### AT ADVOCACY LEVEL

At national level UYDEL is using the advocacy skills acquired from ECPAT France to develop their organisation advocacy strategy, guide engagement with media, policy makers, and the police to create awareness and effectively handle issues relating to sexual exploitation and abuse of children.

UYDEL staff benefited from online advocacy training that focused on advocacy for survivors of commercial sexual exploitation and abuse. These skills were used to develop an advocacy strategy on commercial sexual exploitation, which were not existing before.

Staff also had opportunities to participate in various advocacy meetings with key stakeholders (from government, policy makers, police and representatives from other civil societies), which offered good learning experience.

UYDEL is in turn using the advocacy knowledge acquired to train the youth to take up lead roles in becoming sexual exploitation and abuse of children advocates.

UYDEL had previously benefited from advocacy training by ECPAT, with support from International Labour Organization- ILO. However, this support was not holistic and mainly towards production of Information Education and communication (IEC) materials to combat child labour.

UYDEL has also previously worked with Terre des Homme to develop advocacy materials for Gender based violence and sexual exploitation.

The capacity from ECPAT was much appreciated because it was very practical, it led to UYDEL's improved reporting and documentation with clear indicators and outcomes thereby attracting media and policy makers' attention. In addition, this has led to more awareness of SEAC in the media and public in general.

According to UYDEL staff, the advocacy skills acquired previously to the intervention of ECPAT were inadequate and not focused like it was under the PARLE program. In addition to the development of their Advocacy strategy to support commercial sexual exploitation and abuse, UYDEL used the advocacy and monitoring tool developed by ECPAT to capture indicators. UYDEL has now become a centre for excellence on advocacy and commercial sexual exploitation, were policy makers and other NGOs come to consult, research or utilise the data collected by UYDEL.

- **WHAT ABOUT THE COLLABORATION WITH UCRNN?**

UYDEL were member of the UCRNN (Uganda child right networks). This network supports the monitoring and reporting back to the national conventions on SEAC, trafficking and pornography. The network was engaged in a lot of activities with parliaments. The contributed to present children into conventions.

UYDEL worked with UCRNN to push on anti-pornography and mainly in general advocacy. As an example, UCRNN supported UYDEL in the trafficking act as they had the direct links with policy makers. They provided support in monitoring the efforts. Joined researches were done with UCRNN.

The network is still existing but their directors left in 2018. Since then, the contacts were made difficult.



## **ANALYSIS OF THE INTEGRATION AND VISIBILITY OF SEXUAL EXPLOITATION IN CHILD PROTECTION SYSTEMS COMPONENT**

The process of integration and visibility of SEC protection system started when project implementing partners worked together in conducting research thereby generating data for use in awareness creation, handling cases, policy advocacy and research findings were also used to inform law reforms process and discussions.

In 2011, UYDEL carried out a research focusing on the trends of commercial sexual exploitation and abuse in 11 districts, the research findings were used to inform the development of advocacy messages on commercial sexual exploitation as well as the policy formulation process and amendments of the Anti-Pornography Act, Trafficking in Persons Act, National children Policy, National Action Plan on Commercial Sexual Exploitation and Sexual Offences Bill, which is in parliament for approval.

The collaboration and engagement of different stakeholders including Ministry of Gender Labor and Social Development, Ministry of Internal Affairs, the police, parliamentarians, probation and Social Welfare Officers, working with media and civil society organizations contributed to the integration and visibility of SEC protection systems.

Commercial sexual exploitation and abuse of children issues are more visible in the media, and policy discussions. The Ministry of Gender Labor and Social Development (MGLSD) used this opportunity in developing action papers and policies on commercial SEAC.

The PARLE programme was very sensitive to the feelings and dignity of survivors of sexual exploitation and abuse through using behavior change communication approaches and not to stigmatize the victims. Program partners and staff were sensitized on using appropriate language and terms (for example referring to sexual exploitations 'survivors' rather than referring to them as 'victims').

The program has also used the peer to peer approach to equip the youth with communication and advocacy skills and empower them to advocate for a society free of sexual exploitation of children. The peer educators use these skills to engage directly with their respective communities. As a result of the work of peer educators, more survivors (60%) have been able to come out for support.

### **RATIFICATION OF NATIONAL ACTION PLAN AGAINST SEXUAL EXPLOITATION OF CHILDREN**

Uganda has not yet ratified the National Action Plan against Sexual exploitation of Children, but the process is in advanced stage. Program implementing partners have been working with government agencies, providing technical and financial support to the working group, consultants drafting the action plan and also providing research findings and vital informants to validate the draft.

As per the partner organisation, a clear ground for policy is now in place.

### **SUSTAINABILITY**

To sustain the spirit and vision of the program even when the funding ends, a number of staff from implementing partners, government agencies, policies and probation units have acquired knowledge as well as being equipped with advocacy skills relating to SEAC. They will continue using this knowledge in addressing issues relating to SEC and using the already established platforms.

The participation of children in the PARLE program planning and implementation leads to ownership and long last empowerment of children including the survivors to be their own sexual exploitation and abuse advocates. These efforts are further strengthened by the establishment of Children Clubs in School and community-based program, since these are built on voluntarism spirit; they will continue creating awareness and guiding survivors since they require less financial support to operate.

The Code of conduct for hotel and bar owners will also continue to implemented even after the program comes to an end. Tools are in place; they just need to be supervised.

## LESSONS LEARNED

### THE NEED FOR AN HOLISTIC PROGRAMME APPROACH

The fight against SEC requires concerted and collaborative efforts bringing together civil society, government, media, community and survivors to work together, benefiting from each other's strength and minimisation of duplication of efforts thus having a stronger voice. This program has contributed to a stronger partnership and collaboration between different government agencies (Ministry of Gender, Internal Affairs and Police) and civil society all working together in the fight against SEAC. The collaboration with government and media has led to more awareness and government prioritisation of SEC issues in law reforms, yet for long they have been neglected and left to NGOs.

With this collaboration, partners are complementing each other's efforts to creating more awareness, prosecution of offenders, protection of survivors through rehabilitation and skilling. Partners are using a holistic program approach to address the causes (push factors), and policy gaps necessary in the fight against sexual exploitation and abuse of children if we are to achieve lasting solutions.

While implementing this program UYDEL worked in close collaboration with a number of government agencies and the police in particular, this was UYDEL's approach in order to achieve her policy advocacy objectives. This approach was boosted by the ECPAT program, UYDEL for example would bring on board research finding which would inform policy discussions and also UYDEL would use the financial support from ECPAT to organised meetings and other capacity building sessions attended by different stakeholders.

This has not only led to improved coordination and collaboration among actors (government, media and civil society) but also it has led to better understanding of each other's strength and strategic direction as well as identifying future areas of working together.

Thanks to these different levels of collaboration, people know how to address the problem.

### INFORMATION IS POWER

Another critical lesson is that Information is power: - Research findings and survivors' testimonies gathered during program implementation have been used as evidence to inform policy formulation processes and advocacy initiatives, all in line with the National Action Plan Against child abuse.

Actually, data relating to sexual exploitation and abuse of children is not easy to find. It is a good thing to always invest in research there by generating data to inform about the magnitude of the problem. Research finding are also used to inform advocacy and policy reforms on sexual exploitation and abuse of children with evidence. The Role Book of testimonies by survivors is another good example used to support advocacy and policy development.

The researches need to be followed up.

### YOUTH AND SURVIVORS AS SOLUTION IN THE FIGHT AGAINST SEXUAL EXPLOITATION – PEER EDUCATION EFFECTS

The youth and survivors, when empowered, become peer educators playing an important role reaching out to fellow youth within their community, enhancing their confidence and trust to come out from sexual exploitation activities. In this respect the empowered youth and survivors have become a valuable people in the fight against sexual exploitation. In the program, the peer education had a positive impact in identifying new beneficiaries; peer educators were able to engage directly with the community, survivors being able to come for support due to the messages from peers. ECPAT program also used one of the best approaches to empower community members, reaching out to survivors to come out and speak against sexual exploitation and child abuse with confidence.

## 1.2 GOOD PRACTICES AND ADDED VALUE OF THE GOOD PRACTICES AND ADDED VALUE OF THE 3 PC

It is reported that other founders mainly focus on child protection. The ECPAT programmes have more impact on the work on laws and on the national plan thanks to a more specific approach on sexual



exploitation. It influenced the committee to make sure this component is taken on board in the national action plan.

Some good practices, generating added value, have been recorded: for example good working collaboration with the police in terms of referral of survivors for rehabilitation.

#### **WORKING DIRECTLY WITH THE POLICE AND THE COMMUNITY (LAAC MEMBERS)**

Sexual exploitation and abuse of children is a community problem that requires a multidisciplinary team approach where the police and community members have a critical role to play. In this program no single agency has the sole responsibility to conclusively deal with sexual exploitation of children. Working with the police directly enhanced their focus to protect the children that are affected and improved their accountability (ensuring the culprits face the law) through law enforcement. Police have been very active in carrying out investigations of reported cases brought to their attention to determine if a violation of criminal law occurred so that the offenders are apprehended and file appropriate criminal charges. The police have also become instrumental in protecting children from sexual exploitation, protection of survivors as well as referring survivors to organisations including UYDEL for assistance. Before resettling of survivors back in their respective communities the Child and Family Protection Unit of the police is contacted to ensure that safety measures and regulations are in place so that survivors are not exposed to further harm. On the other hand, UYDEL compliments the work of Police especially in identifying children at risk of sexual exploitation/ abuse, rehabilitation of CSEC survivors and reintegration of survivors to their communities.

Working directly with police and communities, created a sense of program ownership. Police appreciated the need to focus on addressing the vice of SEA among children. Furthermore, working directly with the communities, increased their awareness levels and appreciated the gravity of the issue and the community's responsibility to protect the children from abuse

Directly working with communities on sexual exploitation of children was considered as a preventative measure, a means of extending the reach of sexual exploitation of children services and widening the scope of social responsibility to protect children.

#### **AWARENESS ON THE DIFFERENCES PRACTICES SEXUAL EXPLOITATION OCCURS**

Sexual exploitation and abuse of children occurs when a position of power is used for sexual purposes against a beneficiary or vulnerable member of the community. This program has therefore trained the different collaborative partners (government agencies, police, community level and survivors) to gain knowledge and awareness of the different sexual exploitation practices that occur in communities. The program identified; commercial sexual exploitation, trafficking in persons and gender-based violence as the most common sexual exploitation practices that occur. Having knowledge of these was very helpful in identifying and engaging the right offices to deal with in law reforms advocacy and capacity building.

#### **STRONG PARTNERSHIP AND COLLABORATION**

The fight against sexual exploitation of children requires concerted efforts where different stakeholder come together united under a common goal and vision. In the program we have seen civil society working in collaboration with Government officials, the police, probation and social Welfare Officer in various program activities, this has led to mutual trust, enhanced knowledge sharing and minimizing duplication of efforts among actors. It also enables each partner to appreciate each other's' strength/ value addition in the joint efforts in the fight against sexual exploitation and abuse of children. For example, the police prosecute the perpetrators while the NGOs supports/ rehabilitate the survivor to settle, create awareness in the community.



### **AMPLIFYING THE CHILDREN VOICE AND PARTICIPATION**

In most cases children and the youth are the victims of sexual exploitation and abuse, efforts by the program implementation to have their voice heard as well as participate in program planning and implementation lead to children ownership of decisions. Children peer educators influence other survivors who still had doubts to come up and get helped.

### **SUPPORT AND SKILLING OF SURVIVOR BEFORE RESETTLEMENT**

Children who have been abused or sexually exploited very often tend to be stigmatized, it's a good practice for police and CSO to make sure that safety measures are in place before survivors are resettled back in their communities. The police can go ahead to prosecute the perpetrators while the NGO partner supports the survivor and also creates awareness on the community. It's a good practice from the program that before reintegration of survivor's they have been given life skills and start up kits (start-up capital) and this should always be embedded in future programs design. The provision of life skills such as tailoring, hair dressing and cookery, restores their dignity and hope for a blight future since they are able to earn a living.

## **ORIENTATIONS FOR FURTHER PARTNERSHIP / NETWORK**

The program is coming to an end with a number of unfinished business in terms of law reforms ratification of the action plan. But so far, what has been achieved working in partnership and through networks is commendable. Preventing and combating sexual exploitation of children requires collective action and the already established partnership and collaborative mechanisms between government, civil society and media should continue. This should be seen in terms of working together in a transparent manner, collecting and exchanging information amongst each other, being able to formulate effective policies and mechanisms for collective action to strengthen specific legislative and policy frameworks to criminalise sexual exploitation and abuse of children, identifying perpetrators and uphold the rights of the child-victim.

## **SUSTAINABILITY**

For the OSC, it is ever difficult to become self-reliant. However, the work done with ECPAT France under the PC built capacities as an organisation. UYDEL has led consultancy on issues of ESE in Uganda and is recognised as a body of knowledge.

Thanks to the peer education component, several activities can continue even if the programme comes to an end.

UYDEL will continue looking for other resources and the first draft of plan will help.

## **ORIENTATION FOR RIGHTS APPROACH**

The protection of children from sexual exploitation and abuse falls within the jurisdiction of children's rights. Any fight against sexual exploitation of children should therefore be placed in the broader context of children's rights promotion and protection. Adolescent children are more vulnerable to sexual exploitation as a result of poverty, social inequality, exclusion, HIV, natural disaster and violence among others.

The human rights based approach calls for countries to take action to protect the rights of children and adolescents, especially to protect them from all forms of sexual exploitation. United Nations human rights mechanisms, such as the Convention on the Rights of the Child (CRC) and its Optional Protocol on the Sale of Children, Child Prostitution and Child Pornography, other human rights treaties and their monitoring bodies, and a number of special procedures under the Human Rights Council, play an important role in fighting child sexual exploitation.

Going forward, future interventions in the fight against sexual exploitation and abuse of children should be guided by the core principles of the human rights-based approach (HRBA), which

include; best interest of the child, survival and development, participation of survivors in decision making processes that affect them, non-discrimination, equality, empowerment and accountability of decision makers. Victims/ survivors must be given opportunities to actively participate in decision-making processes which affect the enjoyment of their rights. This entails putting the victims (survivors) at the centre of sexual exploitation and abuse by prioritising the protection of their fundamental human rights and dignity. Any decisions made should be guided by “the best interest of children” principle which aims at minimisation of harm among the survivors. All sexually exploited and abused children are entitled to equal access to aid mechanisms, protection, and justice, as well as the choice to access these services in the way that they choose so as not to have their dignity compromised.

## TESTIMONIES OF BENEFICIARIES.

### **PETER MBAZIRA STORY OF CHANGE**

Am Peter 17, I work as a motor cycle mechanic in kalerwe a suburb of kampala Capital city . I learnt about UYDEL in 2019, when a social worker came to kalerwe suburb where I engaged in selling plastic polythene bags by the roadside. She picked us and took us to UYDEL shelter in masooli where my good life started. At UYDEL, I started learning motor cycle repairing which lasted 6 months and then looked for a job here and started working.

Before joining UYDEL, life was not easy. I lived with my mother, who is a single mother of six children and am the third born. I have no information about who my dad is or where he lives. Growing up in the slums of Kalerwe, I ventured into trading plastic bags by the busy roadside to earn a living. The business was owned by a rich man, and I and other young boys used to vend the polythene bags “kaveera” in Kalerwe market. sometimes we were paid and other times not paid. When night came we engaged in drinking and sometimes engaged in sexual activities. We worked in big groups. But all this changed when I came to UYDEL.



At UYDEL, life became good, I got enough food, slept well, got free medical services and above all free education. My dream was always to become a mechanic, so I embraced the opportunity. Other than mechanics I learnt a lot more, I engaged in football, learnt baking mandazi (pan cakes), personal discipline, got counselled, financial management, saving skills.

I finished the 6 months training and was due graduation in April 2020 but was not able to graduate due to corona outbreak. I proceeded to look for a job and got an opportunity here in kalerwe. I work on both big and small bikes, but am still learning on the job.



I am happy now because of what I have turned into. I earn my own money and which am using to make bricks so that I build myself a house. Am able to feed and clothe myself which was not the case before. I also plan to buy land in Nakifuma village to establish my countryside home and I dream to start my own garage in the near future. Am proud of my job, I have my own clients who always seek my services. I save some money every day and am able to deposit about 20,000 Uganda shillings ( 6 dolars) every Sunday to the bank.

My only challenge at work are fellow mechanics who steal our working tools. I also don't have my personal toolbox; I use my boss's tools but would like to own my own tool box.

Am grateful to UYDEL for changing my life and urge them to reach out too many more other children and change them. My mother was not happy with the life I lived before but now our relationship is good, I contribute to household needs like sugar, food. My mother runs a food stall in kalerwe and UYDEL has reached out to 2 of my siblings, my brother Derrick 14 who is also a mechanic and my sister mercy 18 who engaged in hair dressing and UYDEL as even assisted her to get a job in a salon.

### **NULIAT NAMULI SUCCESS STORY.**

Am Nuliat 24 years old, and owner of hair boutique - salon in Luwero town council. I own one of the average good salons in the town and got many clients. I earn well and am able to save some money. I have made good friends and now I can afford to assist others in need which is my passion. I have so far managed to train young girls in hair dressing and employed some and I pay them for their services.

My life has transformed greatly from the old me, a single mother at 16 years, who worked at a hotel, was not paid well, was mistreated, ate late or never ate sometimes or resorted to eating leftover food from client's plates. I at times was mistreated sexually by hotel clients though I had never disclosed it to my supervisor for fear of losing my job. Life was miserable until a friend of mine Christine directed me to come to UYDEL and acquire hands on skills since I had missed out on getting a formal education. I did 8 months training in hair dressing, bridal, business management and customer care.



When I came to UYDEL, I was given free accommodation, counselled, learnt business management, saving, hair dressing, I got many good new friends and I forgot the pain. On graduation day, I was given startup capital of 2 pieces of weave, hand drier, 2 plastic chairs. I used this to start a salon in Mityana town and even employed a student from UYDEL. I made savings from the salon and when the corona pandemic started, I relocated to luwero town council.

UYDEL raised my self-esteem, confidence, I got loved, got friends and now even the man that fathered my child values me and we are due to get married. Before studying he used to under look me, mistreat me but now he respects me and we discuss family matters as mature adults to make decisions. our son is in school, the father of my son offered me a free house for salon. am able to take care of my mother and contribute to my sibling's school fees. I brought my young sister to my salon to learn. I am working hard to plot of land and build my home.

I advise children to be patient, always seek help from police or UYDEL in case of abuse and I urge UYDEL to put more effort to make people know that they help suffering children out there.

My dream is to turn my salon into one of the modern big salons and I also want to start teaching at UYDEL.



**ARTEMIS**  
Information Management

*Since 1991*

## **MINUTES OF THE REGIONAL DEBRIEFING – EAST-AFRICA PARTNERS**

EVALUATION OF RETROSPECIVE AND PROSPECTIVE EFFECTS OF  
THE CYCLE OF THREE PROGRAM CONVENTIONS FOR BUILDING THE  
CAPACITIES OF ACTORS IN AFRICA, IN THE FIGHT AGAINST THE  
SEXUAL EXPLOITATION OF CHILDREN

03/09/2020

## Introduction

Artemis evaluation's team decided to organise a regional debriefing at the end of the data collection phase in Uganda and Kenya. Actually, the idea was to build on the already existing dynamic of the exchanges of experiences between the partners and the fact that they occasionally work together. It was also to underline the importance of the regional dimension in fighting against SEAC and experience sharing.

The regional debriefing was held on Thursday 3<sup>rd</sup> September 2009, from 10am to 11.15 am EAT.

## Participants were:

ANPPCAN: Bernard Morora

Undugu/USK: Buthaina Ibrahim

UYDEL: Anna Kavuma and Rogers Kasirye (partially).

ARTEMIS: Mary Njeri, Deogratias Tiyanbendera and Virginie Kremer

## Presentation of the main findings:

The PowerPoint presentation attached to the minutes of the meeting show the main findings of the evaluation's team. It was the used to support the discussion.

## Summary of the main discussions with and comments from the partners:

### ON RESULT 1 – CAPACITY BUILDING RETROSPECTIVE ANALYSIS

At UYDEL level, most of the staff is still with the association but engaged in another project. The capacity building activities therefore still benefit to the association.

### ON RESULT 2 – ADVOCACY RETROSPECTIVE ANALYSIS

In terms of sustainability:

- the documentation developed by the programme on good practices is also a strength. The knowledge stays with the association, with the community;
- in the work of ANPPCAN with Kenyan government, there are also elements for sustainability. ANPPCAN will continue with empowerment;
- the involvement of children (peer educators, peers easily and comfortably pass information as well as of desired behaviours, the role modeling influences the other children) as actors in the prevention and advocacy activities is also an element of sustainability. The passes on the information.
- Training the institutions / network of institutions like done in Uganda is also an element of sustainability. Now, trainings are held in Universities on the content of SEAC. This is in the curricula.

### OVERALL SUGGESTIONS FOR THE FUTURE:

The Covid-19 crisis has a strong impact on the reflexions on the future:

- At prospective level, the evaluation could propose ideas for the mitigation of such risks. Nobody was prepared and now, it is important to know how to reach the groups during such crisis. To plan the mitigation.

- The Covid -19 crisis had already strong and bad effects on children. This is not the right time to exit from the programme. In the different schools where USK works, +/- 524 girls were affected by SEC in only one month. Kenya is registering high number so of early-pregnancy of underage girls and SEC is
- on the rise. This is exactly now that the partners need most support. The situation is the same in Uganda where the cases are rising right now.
- Lobbying for emergency funds is also an element to consider in the future, in the conceptualisation of a programme. This should allow the operational partners to answer emergency needs of children during such kind of crisis and avoid them to fall under SEC.

LESSONS LEARNED:

- The question of victims of SEC in the justice system is key. The system is long and frustrating and the associations need a stronger legal support, an organisation joining them to deal with and support. A legal aid to take up this matter.
- SEC root causes come usually from home, poverty. It is necessary to work on the economic empowerment of households.

**Annex:**

- Power point presentation of the debriefing.

## POWERPOINT PRESENTATION



# EVALUATION OF RETROSPECIVE AND PROSPECTIVE EFFECTS OF THE CYCLE OF THREE PROGRAM CONVENTIONS FOR BUILDING THE CAPACITIES OF ACTORS IN AFRICA, IN THE FIGHT AGAINST THE SEXUAL EXPLOITATION OF CHILDREN

Field Debriefing

Est-Africa, 3rd September 2020

(Audio-conference)



## Objectives of the Debriefing



To present the findings from the meetings held on the field (Kenya, Uganda)



To discuss these findings in order to feed the overall evaluation process



## Reminder: context of the evaluation

The three-PC cycle (PACTES, REPERES, PARLE) coming to an end at the end of 2020.

ECPAT France, with the encouragement and support of the French Development Agency (FDA), mandated the evaluation of the intervention strategies as well as the effects of the three-PC cycle.

This evaluation is both retrospective and prospective and has the following objectives and expected results:



## Reminder: objectives & results

### Global objective

- 
- OG: Analyze the intervention strategy and the effects of the 3 CP cycle through both a retrospective and a prospective lens

### Specific objectives

- 
- OS 1 : To evaluate the strategy and effects of the CP cycle, and in particular to what extent they have made visible the issue of sexual exploitation of children in the target countries, meaning how sexual exploitation is effectively integrated into public policies for the protection of children?
- OS 2 : Support ECPAT France's reflection on its international programs

### Expected results

- 
- R1** : Analysis of the axis dedicated to capacity building of partners and actors by applying the criteria of relevance and effectiveness (2 OEDC DAC criteria) as well as ownership by partners (1 criterion of the Paris Declaration).
- R2** : Analysis of the integration and visibility of sexual exploitation in protection systems according to effects/impact and sustainability criteria (2 OEDC DAC criteria), in particular on the following aspects:
  - Effects of the programme on stakeholders
  - Integration of learning
  - Effectiveness of child protection
  - Sustainability of the actions carried out
- R3** : The contribution to learning with a forward-looking aim, in particular through the identification of lessons learned and good practices and the formulation of recommendations to the actors involved, to build on lessons learned and feed into ECPAT France's reflections on its future international programmes.

## Reminder: principles & approach

- ➔ No good or bad note!
- ➔ Evaluator = external eye, here in a limited period of time to act as a revealer ; provide another perspective
- ➔ Learning
- ➔ Participation

## How the data collection phase worked on the field:

### **Period**

From June to July 2020 in Kenya  
From June to August 2020 in Uganda

### **Meetings**

Consultations with stakeholders - Those interviewed:

- Partner organisations (USK , UYDEL & ANPPCAN)
- Associate partners (beneficiaries), teachers, leaders & Government officers
- Total number interviewed – 18 persons in each country, FGD - 27

### **No observations were possible (centers, etc.)**

### **Follow-up discussions with each partner**

- this was undertaken with partners for clarity

### **End-debriefing**

*...in addition to document analysis, crosschecking and triangulation among the team*

# Preliminary findings

## Result 1

### **Capacity building of partners and actors – RETROSPECTIVE ANALYSIS**



## Capacity building

**Capacity building “strategy”** : sharing of experience, sharing knowledge and tools, networking, communication. No real and structured strategy for training.

**The capacity building strategy had effects:**

### At organisation level

- Improvement of report writing and packaging of messages on SEC
- Learning and sharing of experience through supporting visit of other actors
- Improvement of management and administration
- Established networks and new partnerships



## Capacity building

**The capacity building strategy had effects:**

### At technical level

- Improvement of reporting and documentation (staff trained)
- Increased knowledge on commercial sexual exploitation (Online course for both countries)
- Development of youth mentorship in communities (training)
- Capacities of peer educators built on self-protection (training).
- Monitoring, Evaluation and Advocacy training
- Development of skills on Family therapy (training)
- Development of media strategy planning for emergency response (training)
- Increased skills on researches and publications

### At advocacy level

- Training On Advocacy Strategies
- Transfer of advocacy monitoring tool (better implementation and follow-up of advocacy activities)
- Advocacy strategy drafted for UYDEL (support)



## Capacity building

### **STRENGTHS**

- Availability of capacity building opportunities to implementing partners
- Availability of platforms and opportunities to engage with policy makers and media
- Working with different partners bringing on board different skills set
- Already existing capacity on child rights issues among the partner organisations and vast years of experience: capacities on which the Programmes relied on
- Contribution to the establishment and training of Locational Area Advisory Councils (LAACs)

### **WEAKNESSES**

- Not all partners benefited from the training opportunities offered by the project
- Prior needs assessment was not undertaken for all the partners



## Capacity building (continued)

### **OPPORTUNITIES**

- Willingness of the government to address sexual exploitation and abuse of children
- Availability of online and e-training opportunities
- Availability of other funding sources to address sexual exploitation
- Laws and national action plans to address sexual exploitation and abuse including on commercial sex

### **THREATS**

- The programme is coming to an end
- Corona Virus Outbreak (increase of risks for children; not all activities can be implemented)
- Trained staff leaving for other opportunities
- Donor support shifts



## EFFECTS/IMPACTS

### On children

- Children are rehabilitated and reintegrated to the communities. They got life skills and are working - tailoring, hair dressing, construction, electrical and motorcycle repairs
- Many children were influenced to change behaviours
- Children turned to mentoring other children eg in Association Model with girls acting as ambassadors of change and role modeling
- Children are more conversant with rights and aware of preventive & protective measures to take
- The bigger girls developed self esteem and confidence
- Children and survivors are empowered they play a big role as change agents-peer educators, children school clubs



## EFFECTS/IMPACTS

### On communities

- Communities were empowered to report and advocate for a society free of sexual exploitation
- Family therapy eg in Kisumu was appreciated by parents who in turn have been supportive to the children at the household level

## EFFETS/IMPACTS

### At national level: SCO, State

- Influenced on the amendment of law / action plans related to child sexual exploitation. (Like *The Uganda national action plan on sexual exploitation*)
- Enhanced collaboration between state other actors in the prevention of commercial sexual exploitation through dialogue and meetings for a common solution.

## Capacity building: Questions?



## Result 2

### **Better integration and visibility of sexual exploitation in child protection systems? – RETROSPECTIVE ANALYSIS**

### **Advocacy**

#### **STRENGTHS**

- Contribution to development of partnerships and collaborations
- Research-based interventions and availability of research findings

#### **WEAKNESSES**

- A lot of efforts were done on awareness raising under REPERES but due to limited budget under PARLE, the effects were difficult to consolidate
- Some collaborations and partnerships were informal which could have affected effective sharing of information

## Advocacy

### **OPPORTUNITIES**

- Long years of experience on child rights and experienced staff which contributed to the achievements of the results of the programmes
- All actors appreciate the intensity of the challenge of Sexual exploitation and are willing to address it
- Uganda government in advanced stage of ratifying the national action plan against sexual exploitation of children
- Implementation of National Plan of action against sexual exploitation of children in Kenya underway
- Political good will towards eradicating violence against children

### **THREATS**

- ECPAT France ending the program
- Covid out break restrictions particularly closure of schools in Kenya and children being in communities with limited supervision

## EFFECTS/IMPACTS

### **On children**

- Active child participation in planning and implementation of the program- peer educators (PARLE programme)
- Intervention of peer educators allowed the identification of new beneficiaries and their support
- Survivors Confidence built: dignity of survivors increases, victimisation decreases



## EFFECTS/IMPACTS

### On communities

- Communities are more aware to and supportive towards the survivors, of the challenge and willing to address it
- Hotels and bars comply to prevent and report cases of sexual exploitation



## EFFECTS/IMPACTS

### At national level: SCO, State

- Contribution of the programmes to law reforms:
  - the child pornography act,
  - influenced child labour act,
  - National Action plan on commercial sexual exploitation in Uganda
  - National Plan of Action Against Sexual Exploitation of children in Kenya
- Contribution to National child policy formulation
- Partnerships and collaborations established at various levels, which increase discussions and exchange of experience on SEAC, therefore increase visibility and integration
- Understanding that the SEC is multi pronged



## Sustainability

- Networks and collaboration frameworks already exist
- Organization staff and actors capacities in advocacy have been built
- Laws amended include a clause on Commercial Sexual Exploitation (Anti pornography Bill, Trafficking in Persons Act)
- The establishment of Children Clubs in School and community-based program will continue since these are built on voluntary basis thereby requiring less financial support to operate.
- The participation of children in program planning and implementation leads to ownership and long last empowerment of children to be their own sexual exploitation and abuse advocates.
- Some of the programs done under the current programs are self-sustaining – like the code of conduct for hotel and bar owners will continue to be implemented even after the program comes to an end.



## Sustainability

- Wider community engagements so as they can remain a resource,
- Widening of resource basket- Sourcing for funding from other partners
- The life-skills still acquired will keep children on course and the economic empowerment will enable the girls earn a living
- The social empowerment – girls are ambassadors for change
- Developed a manual for the children and teachers will enable teachers carry on with activities
- Peer educators should continue their intervention even if the project comes to an end.

## **Advocacy: Questions?**



## **Result 3**

### **PROSPECTIVE ANALYSIS:**

- On capacity building
- On a better integration and visibility on SEC in child protection systems

## Lessons learned



### ➔ Lessons learned:

- Partnerships and collaboration with government MDAs leads to better understanding of each others strategic direction; minimizes duplication of efforts, wastage of resources
- Evidence based research is key in designing workable interventions
- Holistic program approach to address causes and push factors is important for lasting solutions.
- Coordinated response with other actors is important for sharing notes and improvement in interventions.
- Advocacy and awareness creation is key in addressing the challenge
- Partnership with NGOs and Civil organizations complements the work of the government especially in cases where the government may not be able to provide immediate support – Skills, rehabilitation of victims etc.

## Lessons learned



### ➔ Lessons learned:

- Reintegration of the survivors to their community also helps to prevent others from joining because others think its profitable without minding the dangers and risks
- Behavioral change is gradual and needs patience
- The role of community gatekeepers is imperative and relevant in the community
- Stigmatization and suffering of the sexual exploitation survivors need to be mitigated by having a safety net in the society.
- The tendency to see the boy child as only potential perpetrator of sexual violence and not potential victim increases their vulnerability and hampers their access to justice and removes them from risk mitigation discussions and interventions.
- Working closely with Court User Committees (CUC) that provide a platform for actors in the justice sector at local or regional levels will improve the justice system.
- Proper coordination of actors, stakeholders including community is imperative in enhancing intervention of cases of SEA.

## Good practices



### ➔ Good practices:

- Evidence based advocacy
- Strong partnership and collaboration: government, SCOs, communities
- Child participation at all levels – both in school and out of school situations
- Empowering survivors with life skills and start up kits to avoid relapse
- Capacity building to actors
- Peer education and mentorship

## Preliminary conclusions

- ❖ The program was successful in influencing law reforms/amendments to include commercial sex exploitation and development of National Plan of Action
- ❖ The program managed in reaching out to more beneficiaries PACTES reached 629 beneficiaries, REPERES reached to 627 beneficiaries and PARLE reached to 192 beneficiaries – this was an achievement beyond expectations as an organization.
- ❖ The Association Model was a success with the girls experiencing a life time change and the programme supported the model
- ❖ Strengthening of LAACs was a success in ensuring multisectoral approach in prevention of SEC
- ❖ The programme passed knowledge in areas of SEC



ARTEMIS  
Information Management

## SUGGESTIONS FOR THE FUTURE

- Address the challenge of sexual exploitation and abuse of children, should focus on the four pillars
  - Prevention through awareness, advocacy
  - Protection of victims – through rehabilitation and skilling
  - Prosecution of Offenders - through referral of culprits
  - Promoting Partnership with Civil society organization , national and international organizations
  - Deeper engagement with the whole justice system towards enhancing and actualizing child rights
- Program should focus more on sustainability even after the program ends
- Widen sources of resources to ensure continuity

## Discussion - Questions





Thanks for your attention...

# ANNEXE 8.7

## TABLEAU DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT PROVISOIRE



EVALUATION D'EFFETS A VISEE RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE  
DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS PROGRAMMES  
DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN AFRIQUE DANS LA  
LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Chp, ss-Chp, Page du rapport final	FA	FO	Commentaire / Proposition de correction	Gestion des commentaires
1, 1.3, 1.3.3 Ressources Tableau 2 p18	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EF : Après discussion avec Audrey, il semble que les rapports financiers aient été fournis et qu'il n'y a pas eu de refus de fournir davantage d'information.	Les annexes financières des cahiers 3 des programmes ont été fournis entre temps et analysés. <b>Changement apporté au rapport :</b> La phrase « L'évaluation n'est pas en mesure de confirmer si l'ensemble du budget prévu a effectivement été consommé car les rapports financiers ne comptaient pas parmi la documentation fournie » a été supprimée. Le tableau présentant le budget des 3 CP a été ajusté, tout comme l'analyse de ce tableau.
2.1.2.2, page 24 + 2.2.1.2 p28 + dans les conclusions p52	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Etat des lieux de la stabilisation des acquis :</b> L'évaluation relève par ailleurs que pour des programmes de RdC, la discontinuité des partenariats ne facilite pas la stabilisation des acquis. <b>Pertinence des choix de partenariat opérationnel</b> Pour des programmes de renforcement de capacités, qui visent le CCC, la discontinuité des partenariats constitue un frein à l'atteinte des changements visés. EF : L'évaluation a souligné la faible formalisation des partenariats et le manque d'explicitation des rôles et responsabilités des différents partenaires qui limite la compréhension du montage des programmes. EF comprend et partage cette analyse mais souligne l'existence d'une véritable stratégie partenariale sur le long terme. Les partenaires ont été sélectionnés sur la base de critères clairs en interne (accès à un public d'enfants, capacités opérationnelles ...). Certains partenariats dans certains pays (Bénin, Rwanda, Liban, Maroc) ont été rompus au cours des dix ans de programme lorsque les partenaires ne répondaient plus à ces critères ou que les organisations ne visaient plus les mêmes objectifs. Il est davantage question d'interruption de certains partenariats que de discontinuité partenariale d'après EF.	L'analyse porte sur les OSC partenaires en tant que telles et non sur les pays. Il était par exemple malaisé de comprendre pourquoi certaines organisations ont été partenaires opérationnels, puis associés, puis de nouveaux opérationnels, ou l'inverse. L'évaluation a relevé un nombre peu élevé de partenaires historiques au fil des 3 CP. Page 20, l'évaluation explique que « Parmi les 43 partenaires identifiés au total par l'évaluation (PO et PA des 3 CP), seuls 17 ont été impliqués dans au moins 2 CP (en PO et/ou en PA). Parmi ces 17, seuls 8 ont été impliqués en tant que PO dans au moins 2 CP. Si l'on regarde de plus près les partenariats de la convention PARLE, seuls 4 associations peuvent être qualifiées de « partenaires historiques », car présentes depuis PACTES. Parmi elles, 2 seulement ont été PO tout au long des CP (USK et UYDEL). » <b>Pas de changement au rapport.</b>
2.1.2.3 p26	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Mécanismes de sortie :</b> EF : Pour EF, la sortie de certains partenaires du programme est bien anticipée. Tous les partenaires concernés ont été informés en	Artemis distingue les facteurs de durabilité d'une véritable stratégie de sortie. Une stratégie de sortie permet de préparer les partenaires à gagner en autonomie afin de pouvoir revoir la nature de la relation (pas forcément la rompre, mais la faire mûrir). Une stratégie de sortie

Chp, ss-Chp, Page du rapport final	FA	FO	Commentaire / Proposition de correction	Gestion des commentaires
			avance. Des facteurs de durabilité sont également relevés par l'évaluation	aurait mérité d'être déployée avec un accent plus fort sur l'accompagnement des partenaires pour se préparer à cette sortie (par exemple, contribution au développement d'un plan de mobilisation des ressources, étapes clés à atteindre ne matière de capacités organisationnelles et institutionnelles, plan de RdC avec soutien financier dégressif régulier, etc.). <b>Pas de changement au rapport.</b>
2.1.3.1 p27	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	F3E : Le double levier généré par la combinaison entre le renforcement de capacités et le plaidoyer est une analyse particulièrement intéressante qui mériterait peut-être d'être mise davantage en avant dans le rapport. Ce constat n'avait pas été saisi par tous à la première lecture.	<p><b>Changements apportés au rapport :</b></p> <p>2.1.2.1 p20 : ajout de la phrase suivante : « En tout état de cause, le renforcement de capacités des partenaires et des acteurs de protection de l'enfance est un levier en faveur de l'amélioration du système de protection de l'enfance. » pour faire écho à la phrase « Cette approche a permis une couverture extensive et complète des différentes catégories d'acteurs, permettant d'impulser un effet levier en matière de visibilité de la thématique. » (p22, 2.1.3.1) et permettre d'introduire la bonne pratique en section 4.1 p 39 (La combinaison renforcement de capacités + intégration de la thématique : double levier).</p> <p>A ce niveau, la phrase a été modifiée comme suit : « Le point fort d'EF est d'être spécialisé dans la thématique de l'ESE. La combinaison du renforcement de capacités des partenaires et d'un large panel d'acteurs de protection de l'enfance, conjointement à aux actions de plaidoyer pour l'intégration de la thématique a constitué un double levier en faveur de l'amélioration du système de protection de l'enfance. »</p> <p>La phrase suivante a été reprise dans les conclusions : « La combinaison du renforcement de capacités des partenaires et d'un large panel d'acteurs de protection de l'enfance, directs voire moins directs, conjointement à aux actions de plaidoyer pour l'intégration de la thématique, a constitué un double levier en faveur de l'amélioration du système de protection de l'enfance. »</p>

Chp, ss-Chp, Page du rapport final	FA	FO	Commentaire / Proposition de correction	Gestion des commentaires
2.2.2 efficacité,pages 30-32	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	F3E : Dans cette partie de l'analyse, le rapport insiste sur le manque de données de suivi, une concentration sur les réalisations et une parfois une rupture dans la chaîne logique des indicateurs, qui bloquent l'analyse des résultats. Pour le F3E, il aurait été intéressant de dépasser ce blocage en s'intéressant plus aux effets du renforcement de capacités, à l'instar de la partie d'analyse des effets du volet de visibilité et d'intégration de la thématique de l'ESE. Le F3E s'est interrogé sur le prisme d'analyse différent sur ces deux volets.	<p>Les critères d'analyse de chaque volet ont été définis par le COPIL et validés lors de la réunion de lancement puis dans la note de cadrage. Les évaluateurs ont donc suivi le mandat qui leur était attribué mais comprennent que cette partie de l'analyse puisse être moins intéressante dans la mesure où il n'était pas possible de se prononcer sur les résultats, en particulier sur le plan quantitatif, et que l'analyse des effets n'était pas prévue sur ce volet.</p> <p><b>Changements apportés au rapport :</b></p> <p>Un accent plus fort a été mis sur l'analyse qualitative des résultats et des effets de ce volet, dans les limites des informations disponibles à ce niveau.</p> <p>Une phrase a été rajoutée en introduction du point 2 page 16 : « Ceci explique le prisme d'analyse différent entre les deux volets. »</p> <p>Les explications concernant l'impossibilité d'analyser le degré d'atteinte des résultats ont été allégées.</p> <p>La section 2.2.2.1 du rapport comporte désormais les sous-sections suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Limites méthodologiques</li> <li>b. Niveau de réalisation des activités</li> </ul> <p>Sous 2.2.2.1 Robustesse de la logique d'intervention, la phrase suivante a été ajustée : « L'évaluation relève toutefois une rupture de la chaîne logique entre certains indicateurs d'activité et de résultats du programme. Deux exemples : ».</p> <p>La phrase suivante a été supprimée (car redondante) : « Le point le plus préoccupant pour l'évaluation est l'absence de consolidation/agrégation des indicateurs de résultats au niveau du programme. L'évaluation n'a pas pu s'appuyer sur un système de suivi/évaluation consolidé, lui permettant d'avoir une vision claire du niveau d'atteinte des résultats et des effets du programme PARLE. »</p>

Chp, ss-Chp, Page du rapport final	FA	FO	Commentaire / Proposition de correction	Gestion des commentaires
				<p>La conclusion a été étayée de la phrase « Les programmes bénéficient d'un investissement fort des PO et tous les efforts déployés en matière de capitalisation sur les bonnes pratiques et d'amélioration des connaissances ont indéniablement un effet positif sur l'efficacité. »</p> <p>Une section a été ajoutée : 2.2.3 Résultats qualitatifs et effets du volet renforcement de capacités.</p>
Général	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p><b>Illustration des propos :</b> F3E/EF : Il serait intéressant d'ajouter quelques données chiffrées supplémentaires relatives par exemple au nombre de formations et de publications produites dans le cadre des programmes / Il pourrait, par moments, être intéressant de quantifier les éléments sortis des questionnaires effectués avec les partenaires dans l'analyse ; l'échantillon (147) étant assez important F3E : il serait intéressant d'ajouter quelques témoignages en plus, comme celui page 33.</p>	<p>Les éléments quantifiables, issus des questionnaires remplis par l'échantillon de 7 partenaires sont fournis dans le rapport. Au cours des 147 entretiens, l'accent a été mis sur l'analyse qualitative. Cependant, dans la mesure des données disponibles, Artemis a procédé à quelques ajouts : Pages 19 (sur la formation), 23 (nombre de cas rapportés), 31 (sur la réintégration et les soins de santé), 32 (sur actions de plaidoyer). Les données ne sont pas toutes vérifiables par l'évaluation et dans ce cas ne sont pas intégrées au rapport. 9 témoignages ont été ajoutés. Pages 27, 33, 34, 35, 38, 40, 41</p>
Général	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p><b>Recommandations :</b> Le F3E s'est interrogé sur la pertinence d'intégrer également des recommandations relatives à : (i) la concentration des pays/partenariats dans la durée ; (ii) l'équilibre entre le soft (renforcement de capacités et plaidoyer) et le hard (prise en charge des enfants) ; (iii) un avis des évaluatrices quant aux pistes innovantes qui pourraient justifier l'entrée d'EF dans un nouveau cycle de CP.</p>	<p>Les recommandations 17 et 18 (numérotation du rapport provisoire), devenues R11 et R19 (numérotation du rapport final) portent que la concentration géographique et la relation partenariale dans la durée. L'évaluation a développé 21 recommandations ; EF a indiqué engager un travail de priorisation des recommandations (management response). <b>Changement apporté au rapport :</b> les recommandations ont été classées par niveau : conceptuel/méthodologique, opérationnel et prospectif. La recommandation sur la ToC a été étayée.</p>
Général	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>EF : ne pas hésiter à ajouter des titres de sous-section pour permettre des lectures partielles du rapport.</p>	<p><b>Changement apporté au rapport :</b> Des titres ont été ajoutés (conclusions par critère, chaque leçon apprise, etc.) pour faciliter la lecture.</p>

# ANNEXE 8.8

## COMPTE-RENDU DE LA RESTITUTION DE L'ÉVALUATION





## EVALUATION D'EFFETS A VISEE RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS-PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS EN AFRIQUE DANS LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

REUNIONS DE RESTITUTION 15/09/2020 – COMPTE-RENDU

REUNION	PARTICIPANTS
<p><b>Dates:</b> 15/09/2020, 14h heure de Paris</p> <p><b>Lieu:</b> Visioconférence</p> <p><b>Objet :</b> Réunions de restitution avec le COPIL sur base du rapport provisoire</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pour ECPAT France :</b> Maxime Hugeux, responsable de programmes, Audrey Rochette, ancienne responsable de programmes, Gilles Petnkeu, chargé de l'administration et des finances, Guillemette Vuillard, responsable de programmes, Excusé : Joaquim Nogueira, directeur</li><li>• <b>Pour le bureau de coordination d'ECPAT France au Burkina Faso :</b> Tamba Kourouma, Directeur</li><li>• <b>Pour ECPAT Luxembourg :</b> Deepa Limbu Subba, cheffe de projets</li><li>• <b>Pour le F3E :</b> Lilian Pioch, coordinateur des études</li><li>• <b>Pour ARTEMIS :</b> Virginie Kremer et Violaine Alves, évaluatrices</li></ul>

## 1. PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ÉVALUATION

Sur base du rapport provisoire soumis à ECPAT France le 4 septembre 2020, Artemis a présenté les résultats de l'évaluation du cycle des trois conventions programmes, les principaux constats, conclusions et recommandations en découlant. La présentation s'est déroulée en deux temps :

- Une présentation du déroulement du processus et des résultats de l'analyse rétrospective d'une part ;
- Une présentation de l'analyse prospective et des recommandations d'autre part.

Des discussions ont été menées en aval de chacune des phases de présentation.

Le COPIL a remercié Artemis pour la clarté, la cohérence et le sérieux du rapport.

La présentation PowerPoint ayant servi de support est jointe à ce compte rendu (voir ci-dessous).

## 2. DISCUSSION

Les discussions concernant *l'analyse rétrospective* ont principalement porté sur :

- **La discontinuité des partenariats** : L'évaluation a souligné la faible formalisation des partenariats et le manque d'explicitation des rôles et responsabilités des différents partenaires qui limite la compréhension du montage des programmes. EF comprend et partage cette analyse mais souligne l'existence d'une véritable stratégie partenariale sur le long terme. Les partenaires ont été sélectionnés sur la base de critères clairs en interne (accès à un public d'enfants, capacités opérationnelles ...). Certains partenariats dans certains pays (Bénin, Rwanda, Liban, Maroc) ont été rompus au cours des dix ans de programme lorsque les partenaires ne répondaient plus à ces critères ou que les organisations ne visaient plus les mêmes objectifs. Il est davantage question d'interruption de certains partenariats que de discontinuité partenariale d'après EF. Artemis a précisé que cette analyse porte sur les OSC partenaires et non sur les pays. Il était par exemple malaisé de comprendre pourquoi certaines organisations ont été partenaires opérationnels, puis associés, puis de nouveaux opérationnels, ou l'inverse. L'évaluation a relevé un nombre peu élevé de partenaires historiques au fil des 3 CP.
- **L'analyse du renforcement de capacités selon le critère d'efficacité** : Dans cette partie de l'analyse, le rapport insiste sur le manque de données de suivi, une concentration sur les réalisations et une parfois une rupture dans la chaîne logique des indicateurs, qui bloquent l'analyse des résultats. Pour le F3E, il aurait été intéressant de dépasser ce blocage en s'intéressant plus aux effets du renforcement de capacités, à l'instar de la partie d'analyse des effets du volet de visibilité et d'intégration de la thématique de l'ESE. Le F3E s'est interrogé sur le prisme d'analyse différent sur ces deux volets. Artemis a rappelé que les critères d'analyse de chaque volet ont été définis par le COPIL et validés lors de la réunion de lancement puis dans la note de cadrage. Les évaluateurs ont donc suivi le mandat qui leur était attribué mais comprennent que cette partie de l'analyse puisse être moins intéressante dans la mesure où il n'était pas possible de se prononcer sur les résultats, en particulier sur le plan quantitatif, et que l'analyse des effets n'était pas prévue sur ce volet. Cependant, dans la version finale du rapport, Artemis essaiera de faire davantage ressortir l'analyse qualitative des résultats et des effets de ce volet, dans les limites des informations disponibles à ce niveau.
- **Le système de suivi-évaluation** : Les difficultés liées à l'utilisation d'indicateurs quantitatifs chiffrés n'est pas propre aux CP. La thématique, et son caractère encore tabou, rend difficile

la définition et la collecte d'indicateurs. EF et ses partenaires ont beaucoup travaillé ensemble pour amener ce type d'indicateurs dans les programmes : dans PARLE il y a des indicateurs de résultats quantifiés et calculés partiellement dans le rapport année 1 et qui le seront en année 2 de manière participative avec les partenaires. Ces éléments devraient contribuer à alimenter l'analyse de l'efficacité (cf. paragraphe ci-dessus) bien qu'il puisse y avoir des gaps entre les indicateurs d'activités et de résultats.

- **L'illustration des propos** : Il serait intéressant d'ajouter quelques données chiffrées supplémentaires relatives par exemple au nombre de formations et de publications produites dans le cadre des programmes et d'ajouter quelques témoignages en plus, comme celui page 33. Dans la mesure des données disponibles, Artemis nourrira le rapport final avec quelques données quantitatives. Artemis rappelle que le champ de l'évaluation ne permettait pas d'analyser la totalité des documents relatifs aux programmes ni donc de disposer d'une vue exhaustive des réalisations sur 10 années, 18 pays et pour tous les partenaires. Artemis alimentera le rapport dans sa version finale par des témoignages additionnels d'acteurs ou de bénéficiaires, qui permettent d'incarner les effets décrits dans l'analyse.
- **La durabilité** : le BEFO confirme les budgets limités accordés au volet protection des enfants dans les pays et les initiatives de durabilité mises en place par les partenaires eux-mêmes. Il souligne également l'accent mis par la convention PARLE sur la participation opérationnelle des enfants.
- **L'analyse de la stratégie de sortie** : Pour EF, la sortie de certains partenaires du programme est bien anticipée. Tous les partenaires concernés ont été informés en avance. Des facteurs de durabilité sont également relevés par l'évaluation. Artemis mentionne cependant qu'une stratégie de sortie aurait peut-être mérité d'être déployée avec un accent plus fort sur l'accompagnement des partenaires pour se préparer à cette sortie (voir également ci-après, dans les discussions sur l'analyse prospective).

*Les discussions concernant l'analyse prospective ont principalement porté sur :*

- **L'animation du réseau** : ECPAT France rejoint les conclusions de l'évaluation sur le fait qu'EF a un rôle de premier plan à jouer pour l'animation du réseau de partenaires et que le rôle d'ECPAT International sur ce volet est resté timide. Leur participation sur ce volet a un peu fait défaut au programme.
- **Le double levier généré par la combinaison entre le renforcement de capacités et le plaidoyer** : Certaines personnes n'avaient pas saisi cet aspect à la lecture du rapport. Il s'agit d'une analyse particulièrement intéressante qui mériterait peut-être d'être mise davantage en avant dans le rapport.
- **Les recommandations** : les recommandations proposées par Artemis sont jugées intéressantes, nombreuses, utiles et opérationnelles. Bien que structurées par thèmes et sous-thèmes, elles auraient pu être davantage hiérarchisées, par exemple en présentant d'abord les recommandations d'ordre stratégique puis celles de niveau opérationnel. Cette tâche de hiérarchisation fera l'objet d'un travail en interne au niveau d'EF.

Le F3E s'est interrogé sur la pertinence d'intégrer également des recommandations relatives à : (i) la concentration des pays/partenariats dans la durée ; (ii) l'équilibre entre le soft (renforcement de capacités et plaidoyer) et le hard (prise en charge des enfants) ; (iii) un avis des évaluatrices quant aux pistes innovantes qui pourraient justifier l'entrée d'EF dans un nouveau cycle de CP.

- **La stratégie de sortie** : Une préoccupation récurrente demeure la manière de « réussir » une sortie. Même lorsque des outils de formation ou de diffusion existent et sont appropriés au niveau local, il n'est pas rare que ces derniers ne soient plus exploités lorsqu'il n'y a plus de financement spécifiquement dédié de la part du bailleur. Artemis distingue à ce niveau les facteurs de durabilité d'une véritable stratégie de sortie. A la demande d'EF, Artemis a présenté un exemple de stratégie de sortie opérationnelle rencontrée au cours d'une évaluation de programme. La sortie d'un programme ne signifie par ailleurs pas nécessairement la fin d'un partenariat.
- **Sur le genre** : Le F3E rejoint l'analyse d'Artemis sur le fait que le genre ne se limite pas à la prise en compte des filles et de leurs besoins. La problématique est plus complexe, certaines organisations ont d'ailleurs commencé à travailler sur les masculinités. Cet aspect devrait être pris en compte pour les futures CP d'EF.
- **Les approches orientées changement** : Le F3E rejoint l'analyse d'Artemis sur la théorie du changement et s'interroge sur la manière de capter les résultats et les effets sur des volets thématiques tels que ceux traités. Le programme, à la fois qualifié d'agile et de flexible, et estimé devoir renforcer sa logique d'intervention par l'évaluation, devra alors trouver un équilibre. EF a souligné son besoin prioritaire d'assistance technique pour la formulation de la théorie du changement de la prochaine convention programme. Le F3E a également informé EF qu'une formation à distance sur les Approches orientées Changement, sera en ligne à partir de janvier 2021 (<https://f3e.asso.fr/activite/e-formation-les-approches-orientees-changement-planifier-suivre-et-evaluer-les-changements-session-2021/>).

### 3. FINALISATION, PROCHAINES ETAPES

Il a été convenu qu'ECPAT France et Luxembourg transmettront leurs commentaires écrits à Artemis d'ici au 18/09/2020 (le F3E ayant transmis tous ses commentaires). Sur base de l'ensemble des commentaires, Artemis finalisera le rapport pour soumettre la version finale. Spécifiquement, Artemis :

- Apportera les corrections factuelles au besoin.
- En ce qui concerne les commentaires de fond :
  - Lorsqu'Artemis sera en accord avec les commentaires, ceux-ci seront directement intégrés dans le rapport ;
  - Lorsqu' Artemis souhaitera maintenir sa position dans le rapport, par souci de transparence les commentaires seront listés dans l'annexe de traitement des commentaires. Artemis fera une réponse pour chaque commentaire.
- Finalisera le résumé exécutif (+/- 5 pages) et le soumettra au COPIL pour validation avant de le traduire en anglais.
- Préparera une note méthodologique relative aux ajustements de l'approche, qui sera soumise avec le rapport final.
- Le rapport final sera livré pour le 25/09/2020.

Une réunion complémentaire est planifiée début octobre, une fois le résumé exécutif et le rapport finalisés, pour discuter des modalités d'organisation de la restitution finale et de l'utilisation à donner au reliquat budgétaire découlant de l'annulation de la mission en Afrique de l'Est.

**Présentation PowerPoint ayant servi de support à la réunion :**

## EVALUATION D'EFFETS À VISÉE RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS-PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ACTEURS EN AFRIQUE DANS LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Réunion de restitution

Luxembourg-Le-Bourget/Paris, 15 septembre 2020

(visio-conférence)



### Objectifs de cette présentation



Présenter les résultats de l'évaluation (rapport provisoire + commentaires sur le rapport)



Ouvrir la discussion sur ces résultats et les recommandations



S'accorder sur le calendrier de finalisation (recueil des derniers commentaires)

## Résultats de l'évaluation



### Rappel: Objectifs de l'évaluation

#### Objectif global



OG. Analyser la stratégie d'intervention et les effets du cycle des 3 CP selon une double dimension, à la fois retrospective et prospective

#### Objectifs spécifiques



OS 1 : Evaluer la stratégie et les effets du cycle des conventions programmes, et apprécier notamment dans quelle mesure elles ont permis de rendre visible l'exploitation sexuelle des enfants dans les pays ciblés, au sens où comment l'exploitation sexuelle est effectivement intégrée dans les politiques publiques de protection des enfants

OS 2 : Appuyer la réflexion d'ECPAT France sur ses programmes internationaux

#### Résultats attendus



**R1** : L'analyse de l'axe de renforcement de capacités des partenaires et des acteurs selon les critères de pertinence et d'efficacité (2 critères CAD de l'OCDE) et d'appropriation par les acteurs partenaires (1 critère de la Déclaration de Paris).

**R2** : L'analyse de l'intégration et de la visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection selon les critères d'effets/impact et de durabilité (2 critères CAD de l'OCDE), en particulier sur les aspects suivants:

- Effets du programme sur les acteurs
- Intégration des apprentissages
- Effectivité de la protection des enfants
- Pérennité des actions menées

**R3** : La contribution à l'apprentissage selon une visée prospective, notamment via l'identification des leçons apprises et de bonnes pratiques ainsi que la formulation de recommandations aux acteurs impliqués, permettant de capitaliser sur les enseignements tirés et d'alimenter les réflexions d'ECPAT France sur ses futurs programmes internationaux.

## Déroulement de l'évaluation

### Les points positifs

- La disponibilité des parties prenantes en dépit de la pandémie (mais processus plus lourd)
- Le nombre (147 personnes dont 43% de femmes) et la variété des personnes interviewées (représentativité)
- L'ouverture des interlocuteurs
- Le respect des étapes et réunions de suivi selon le calendrier prévu

### Les limites

- Les limites aux déplacements initialement prévus (Afrique de l'Est + Niger) en raison du COVID
- Certaines catégories de bénéficiaires n'ont pas pu être interviewées en raison du COVID
- Le champ de l'évaluation au regard des moyens disponibles
- La faiblesse du dispositif de suivi qui a impacté l'analyse quantitative



Augmentation des efforts de coordination et triangulation avec les experts locaux + processus itératif plus poussé + focus sur les effets



**Evaluation = Révéléateur  
= Œil externe et indépendant**

(résultat d'un travail indépendant, codifié et professionnel)

Ce sont les conclusions des évaluateurs, vous pouvez ne pas les partager.

Il appartient aux partenaires impliqués de discuter les résultats du travail et de s'accorder sur les suites concrètes à leur donner.



## Principales conclusions

### Approche de mise en œuvre :

#### Les +

- La pertinence du montage partenarial entre EF, EI et EL
- Une approche hautement participative
- La cohérence interne des CP et les efforts substantiels en matière de capitalisation
- La mobilisation de partenaires ponctuels
- L'effet levier en termes de renforcement du système de protection des initiatives de visibilité et d'intégration de l'ESE

#### Les –

- La complexité et faible lisibilité du montage partenarial et des rôles des différents partenaires
- Une timide animation du réseau
- Le manque de liaison des activités au Nigeria et en RdC avec le reste du programme
- Les contours des mécanismes de sortie
- L'absence d'une véritable stratégie de RdC et la difficile stabilisation des acquis liée à la discontinuité partenariale



## Principales conclusions

### Analyse rétrospective

Conformément aux TdR, l'analyse des critères de pertinence et d'efficacité se concentre sur le **volet renforcement de capacités des partenaires et acteurs**.

<b>Pertinence</b>	<p>Pertinence <b>satisfaisante</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les CP répondent à un besoin réel des PO et des bénéficiaires</li> <li>• L'axe RdC répond à des besoins évidents pour améliorer la qualité du système de protection de l'enfance, y compris au niveau des OSC de protection de l'enfance</li> </ul> <p><b>Limites</b> à la pertinence:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'une analyse détaillée des besoins</li> <li>• Intégration timide d'EI</li> <li>• Discontinuité des partenariats</li> </ul>	
<b>Efficacité</b>	<p>L'efficacité n'est <b>pas mesurable</b> en tant que telle (indicateurs, rapport, dispositif de suivi-évaluation)</p> <p>Le <b>niveau de réalisation</b> des activités est <b>élevé</b> mais n'informe pas sur le degré d'atteinte des résultats.</p> <p><b>Limites</b> à l'efficacité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La crise sanitaire de COVID-19</li> <li>• Le manque de prise en compte par les CP du turnover des leaders</li> <li>• La dispersion en termes de pays et partenaires cibles</li> <li>• Besoins persistants de certains PO de bénéficier de RdC</li> </ul>	



## Principales conclusions

### Analyse rétrospective

Conformément aux TdR, l'analyse des critères d'effets et de durabilité se concentre sur le **volet de renforcement de la visibilité et de l'intégration de l'ESE dans le système de protection de l'enfance.**

<b>Effets</b>	<p>Le cycle de trois CP a généré <b>des effets indéniables</b> en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• amélioration du niveau de connaissances des acteurs de protection</li> <li>• augmentation des capacités à intégrer l'ESE</li> <li>• visibilité de la thématique auprès de ces acteurs et de son intégration dans les textes législatifs et d'orientation relatifs à la protection de l'enfance</li> <li>• multiplication et intensification de la collaboration entre OSC et entre la société civile et les institutions nationales</li> </ul> <p>MAIS ces effets ne sont <b>pas uniformes</b> et il est <b>difficile d'appréhender l'impact</b> sur la qualité de la prise en charge et du système de protection.</p>	
<b>Durabilité</b>	<p>Durabilité <b>bien appréhendée et anticipée</b> par EF et ses partenaires : appui sur un réseau de partenaires préexistant, travail de mobilisation communautaire, initiatives de formations de formateurs et d'outils.</p> <p>Mais quelques <b>limites</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de continuité historique de certains partenariats</li> <li>• Contraintes financières des acteurs sur le terrain</li> <li>• Fragilité sécuritaire et sanitaire de certains pays cibles (facteur externe à prendre en compte)</li> </ul>	



## Conclusions principales

- Le cycle de 3 CP et l'axe de RdC **répondent à des besoins évidents** pour améliorer la qualité du système de protection de l'enfance MAIS la **discontinuité des partenariats** au fil du temps a limité les effets des efforts déployés.
- Les 3 CP ont généré des **effets significatifs** en matière de renforcement des connaissances et des capacités de protection et d'autoprotection MAIS quels sont les effets de ce RdC sur la qualité de la prise en charge ou de la protection des enfants?
- PARLE a **décuplé la participation des enfants** mais il est difficile d'en apprécier les effets
- **L'animation du réseau** des partenaires **n'a pas atteint son plein potentiel**, MAIS des **nouvelles collaborations** ont émergé.
- La thématique de **l'ESE a gagné en visibilité** (rôle majeur de PARLE) et est davantage intégrée dans les textes législatifs et d'orientation. Leur application pourrait être renforcée en **accroissant les mécanismes de monitoring**, notamment via un travail collaboratif.

## Discussion - Questions



## Leçons apprises

### ➔ Leçons apprises :

- Le transfert d'outils vers/entre les partenaires est une approche qui fonctionne et génère des effets en termes de renforcement de capacités et de développement de nouvelles approches, mais sous certaines conditions.
- Les partenariats de longue durée et le travail à long-terme sur une même thématique contribuent à générer des effets plus importants.
- Il est essentiel pour assurer la cohérence de tels programmes et assurer la visibilité des effets qu'ils génèrent de :
  - a) fédérer les partenaires autour d'une vision et d'un objectif commun d'une part et de développer un dispositif de suivi-évaluation à l'image de la complexité du programme d'autre part.
  - b) éviter une trop grande dispersion des ressources et des moyens qui diluent les effets du programme.



## Leçons apprises



### Leçons apprises :

- L'absence d'un mécanisme de suivi-évaluation partagé et consolidé dessert EF et les succès des CP.
- Le renforcement de capacités en matière de plaidoyer et l'intégration du plaidoyer dans les pratiques des partenaires génèrent des effets qui restent cependant inégaux selon les partenaires.



## Principales conclusions

### Analyse prospective

<b>Bonnes pratiques et plus-values du volet RdC sur lesquelles construire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une stratégie de RdC souple</li> <li>• L'efficacité du recours aux pairs</li> <li>• La combinaison renforcement de capacités + intégration de la thématique : double levier</li> <li>• Un processus de capitalisation continu</li> <li>• Une approche bottom-up</li> <li>• Un programme orienté changement (mais dont l'évaluabilité n'a pas été prise en compte)</li> </ul>
<b>Logiques partenariales, cibles &amp; réseaux pour une meilleure intégration &amp; visibilité de l'ESE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensifier les initiatives d'animation du réseau des partenaires à la CP : Rôle d'ECPAT France</li> <li>• Envisager le partage et le réseautage au-delà du réseau ECPAT, y compris au Nord (plateformes de coordination, clusters...)</li> <li>• La mutualisation des ressources pour démultiplier les effets</li> <li>• L'initiative de création de coalitions d'OSC actives en matière d'ESE insufflée et soutenue par EI constitue une stratégie intéressante MAIS il n'est peut-être pas nécessaire de créer systématiquement de nouvelles coalitions.</li> </ul>

## Principales conclusions

### Analyse prospective

#### Renforcement de l'approche droits/genre

##### APPROCHE DROITS:

- L'approche par les droits est intégrée de facto dans les pratiques et dans l'ADN de toutes les organisations (EF et ses partenaires)
- MAIS la contribution des CP à la promotion du droit des enfants à être protégés de l'ESE mériterait d'être davantage explicitée et valorisée dans la formulation des CP
- L'approche pourrait être renforcée par une stratégie d'analyse et d'intervention sur les causes racines de l'ESE et des violations des droits de l'enfant, qui sont peu abordées dans le cadre ces CP.

##### APPROCHE GENRE:

- Le genre est pris en compte et la promotion de l'égalité des genres est explicitée dans les documents de programme
- MAIS les besoins spécifiques des garçons ne sont pas suffisamment pris en compte
- Et les hommes/jeunes garçons pourraient être davantage impliqués dans la prévention/protection

### Analyse SWOT

#### Forces :

- Pertinence et alignement des programmes
- L'approche de renforcement du système
- Les outils de capitalisation
- L'approche bottom-up
- La combinaison renforcement de capacités + intégration de la thématique de l'ESE dans le système de protection de l'enfance
- Synergies entre acteurs comme facteur de durabilité
- Les formations de formateurs et le partage d'outils

#### Faiblesses :

- Manque de lisibilité de la cohérence d'ensemble et du montage partenarial
- Faiblesse du dispositif de suivi-évaluation
- Absence de stratégies formulées de RdC et de renforcement de la visibilité de l'ESE
- Absence d'une véritable stratégie de sortie
- La dispersion des ressources et des efforts
- Les partenariats ne sont pas suffisamment durables



## Analyse SWOT

### Opportunités:

- La mise en place de nouvelles pratiques de communication et de réseautage plus digitales.
- Concentration de la prochaine CP sur l'AO > Concentration des ressources.
- Existence de réseaux d'acteurs de protection au-delà de la durée des CP.
- Plateformes de coordination pour renforcer la visibilité.

### Menaces :

- L'ESE ne constitue globalement pas la priorité des gouvernements nationaux.
- La situation difficile de certains pays (Burkina Faso, Niger, Mali) impose des choix dans la répartition des ressources disponibles.
- La crise sécuritaire et sanitaire à laquelle font face certains pays.



## Recommandations

Les recommandations concernent huit aspects principaux de la/des CP:

1) La formulation et la clarification du/des programme/s	
Recommandation 1	Améliorer la logique d'intervention du/des programme/s
Recommandation 2	Formuler et clarifier les dimensions stratégiques du/des programme/s
Recommandation 3	Anticiper et préparer la stratégie de sortie
2) Le suivi et la valorisation des résultats des programmes	
Recommandation 4	Se doter d'un système de suivi et évaluation intégré
Recommandation 5	Communiquer sur les résultats du projet et valoriser davantage les efforts de capitalisation des programmes



19

## Recommandations

### 3) La stratégie et les modalités du partenariat

Recommandation 6	Poursuivre l'approche partenariale bottom-up
Recommandation 7	Restructurer l'approche relative aux partenaires associés si ce statut doit perdurer dans le futur
Recommandation 8	Formaliser la répartition des rôles entre EF, EL et EI

### 4) L'animation du réseau

Recommandation 9	Développer une véritable dynamique d'animation du réseau des partenaires au programme
Recommandation 10	Formaliser la stratégie d'animation du réseau dans la formulation de la prochaine CP
Recommandation 11	Passer du « faire faire » au « faire ensemble » et donner ainsi toute sa dimension au réseau dans le cadre du programme



20

## Recommandations

### 5) Le renforcement des capacités

Recommandation 12	Définir clairement les cibles du renforcement de capacités
Recommandation 13	Structurer la démarche de RdC organisationnel et technique

### 6) La visibilité et le plaidoyer

Recommandation 14	Formuler une stratégie explicite de visibilité et d'intégration de l'ESE
Recommandation 15	Développer les initiatives auprès des organisations régionales

### 7) Le renforcement de l'efficacité des interventions du programme et de la durabilité de ses acquis

Recommandation 16	Adresser davantage les/certaines causes racines de l'ESE afin de renforcer l'effectivité de la protection des droits des enfants
Recommandation 17	Travailler sur le long terme avec les mêmes organisations partenaires



## Recommandations

8) L'impact et le passage à échelle de la/des CP	
Recommandation 18	Concentrer les interventions sur un périmètre géographique plus restreint
Recommandation 19	Poursuivre et élargir la formation des acteurs de protection de l'enfance pour augmenter la visibilité et la prise en compte de l'ESE dans leur pratique professionnelle (ou volontaire)
Recommandation 20	Poursuivre et accroître les efforts en matière de suivi de l'application des textes régissant la protection de l'enfance



## Discussion - Questions





**Notre travail est presque terminé, le  
vôtre commence ! (ou plutôt  
continue...)**



## Processus de finalisation





## Ajustements prévus au niveau du rapport

- Intégrer les corrections factuelles
- Intégrer ou annexer les commentaires de fond
- Annexer le compte-rendu et la présentation Ppt de la restitution
- Finaliser le résumé exécutif
- Ajouter la note méthodologique



## Calendrier à définir

### Pour :

- La réception des derniers commentaires : jusqu'au 18/09/2020
- Le traitement des commentaires
- La livraison du rapport final (25/09/2020)
- La restitution finale et les participants (AFD/partenaires?)



Merci de votre attention...



**ARTEMIS**  
Information Management

*Since 1991*

**EVALUATION D'EFFETS À VISÉE RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DU  
CYCLE DE TROIS CONVENTIONS-PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE  
CAPACITÉS DES ACTEURS EN AFRIQUE DANS LA LUTTE CONTRE  
L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS**

**NOTE DE CADRAGE FINALE**

LE 07/05/2020

Artemis Information Management S.A.

Capital: EUR 93 750  
RCS Luxembourg B36 326 - TVA: LU 18747036  
Bank Account: BIL LU89 0027 1936 4368 6600  
BGL-BNP PARISPAS LU42 0030 5011 9934 0000

1, rue Bender  
L-1229 Luxembourg

Tel: +352 45 91 45 - 1  
Fax: +352 45 91 45- 71  
Email: [artemis@artemis.lu](mailto:artemis@artemis.lu)

<b>1.</b>	<b>RÉSUMÉ DE L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE .....</b>	<b>4</b>
1.1	RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION ET RESULTATS ATTENDUS .....	4
1.2	PRECISION DU CHAMP DE L'ÉVALUATION .....	4
1.3	AJUSTEMENTS PAR RAPPORT A L'APPROCHE INITIALE .....	5
1.4	LIVRABLES ATTENDUS : .....	6
1.5	ECHANTILLONNAGE DES PERSONNES/ORGANISATIONS A INTERVIEWER.....	6
<b>2</b>	<b>OUTILS DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE L'INFORMATION.....</b>	<b>9</b>
2.1	MATRICE D'ÉVALUATION.....	9
2.2	QUESTIONNAIRES .....	9
2.3	OUTIL DESTINÉ À L'INTERVIEW DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRES .....	9
<b>3</b>	<b>OUTILS DE MISE EN OEUVRE.....</b>	<b>10</b>
3.1	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE .....	10
3.2	LISTE DES PERSONNES A INTERVIEWER.....	10
<b>4</b>	<b>OUTILS DE SYNTÈSE.....</b>	<b>10</b>
<b>5</b>	<b>ANNEXES .....</b>	<b>10</b>
5.1	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE .....	11
5.2	MATRICE D'ÉVALUATION.....	13
5.3	QUESTIONNAIRE DE COLLECTE D'INFORMATIONS AUPRES D'OSC PARTENAIRES .....	18
5.4	LISTE DE LA DOCUMENTATION REÇUE ET MANQUANTE .....	18
5.5	LISTE DES ORGANISMES / PERSONNES A INTERVIEWER.....	18
5.6	PROPOSITION DE STRUCTURE DU RAPPORT D'ÉVALUATION.....	18
5.7	COMPTE-RENDU DES REUNIONS DE CADRAGE DU 19/03/20 ET DU 20/03/20.....	18

## Objectif et contenu

A travers la présente note, ARTEMIS a l'occasion d'ajuster sa méthodologie et son approche pour l'évaluation du cycle des trois Conventions Programmes (CP) visant à renforcer les capacités des acteurs en Afrique dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants (ESE) conduites par ECPAT France. Les ajustements de l'approche s'appuient sur les discussions menées durant les réunions de cadrage de l'évaluation qui se sont tenues le 19/03/2020 et le 20/03/2020 par visio-conférence et sont alimentés par la lecture des documents transmis à la date de rédaction de cette note.

Par conséquent, ARTEMIS consigne dans cette note les détails de l'approche qui sera suivie et notamment :

- Un rappel des points spécifiques de la méthodologie, ses ajustements, limites et axes spécifiques ;
- Le champ de l'évaluation délimitant les contours des travaux et guidant la collecte des informations ;
- Une proposition précise d'échantillonnage pour couvrir les besoins de l'évaluation et répondre à ses objectifs (liste de pays, type d'acteurs, liste prévisionnelle des acteurs à interviewer);
- Les outils de collecte et d'analyse :
  - Une proposition de matrice d'évaluation, affinée sur base des questions clefs à adresser dans le cadre précisé ;
  - Un format de questionnaire à adresser à un échantillon d'acteurs clefs dans les pays non couverts par les missions de terrain
  - Des suggestions d'outils destinés à permettre aux enfants bénéficiaires de participer activement à l'évaluation
- Le plan de travail ajusté sur base des discussions menées lors des réunions de cadrage et prenant en compte la crise sanitaire liée au Covid-19 ;
- L'état des lieux des besoins en documentation ;
- La structure proposée pour le rapport d'évaluation.

La note de cadrage (Livrable 1 = L1) est transmise au Comité de Pilotage (COPIL) pour validation, annexes et outils inclus.

## 1. RÉSUMÉ DE L'APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

### 1.1 RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION ET RESULTATS ATTENDUS

Le cycle des trois CP touchant à son terme à la fin de l'année 2020, ECPAT France, avec les encouragements et le soutien de l'AFD, souhaite évaluer les stratégies d'intervention ainsi que les effets du cycle des trois CP. Cette évaluation se veut à la fois rétrospective et prospective et a pour objectifs et résultats attendus :

#### Objectif global



- OG. Analyser la stratégie d'intervention et les effets du cycle des 3 CP selon une double dimension, à la fois rétrospective et prospective

#### Objectifs spécifiques



- OS 1 : Evaluer la stratégie et les effets du cycle des conventions programmes, et apprécier notamment dans quelle mesure elles ont permis de rendre visible l'exploitation sexuelle des enfants dans les pays ciblés, au sens où comment l'exploitation sexuelle est effectivement intégrée dans les politiques publiques de protection des enfants
- OS 2 : Appuyer la réflexion d'ECPAT France sur ses programmes internationaux

#### Résultats attendus



**R1** : L'analyse de l'axe de renforcement de capacités des partenaires et des acteurs selon les critères de pertinence et d'efficacité (2 critères CAD de l'OCDE) et d'appropriation par les acteurs partenaires (1 critère de la Déclaration de Paris).

**R2** : L'analyse de l'intégration et de la visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection selon les critères d'effets/impact et de durabilité (2 critères CAD de l'OCDE), en particulier sur les aspects suivants:

- Effets du programme sur les acteurs
- Intégration des apprentissages
- Effectivité de la protection des enfants
- Pérennité des actions menées

**R3** : La contribution à l'apprentissage selon une visée prospective, notamment via l'identification des leçons apprises et de bonnes pratiques ainsi que la formulation de recommandations aux acteurs impliqués, permettant de capitaliser sur les enseignements tirés et d'alimenter les réflexions d'ECPAT France sur ses futurs programmes internationaux.

Le partenaires ont confirmé que ces objectifs et résultats attendus, tels que détaillés dans l'offre technique d'ARTEMIS, sont en accord avec leur attentes.

### 1.2 PRECISION DU CHAMP DE L'ÉVALUATION

Sur l'objet de l'évaluation, la dimension de **renforcement de capacités** des acteurs et partenaires est essentielle, tout comme celle du **plaidoyer**. En matière de plaidoyer, l'équipe d'évaluation veillera à intégrer l'ensemble des dimensions de la partie « Une meilleure intégration et visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection de l'enfance », et à impliquer les différents niveaux d'acteurs : OSC et Etats, international / régional-Afrique et dans une moindre mesure les enfants, parents et communautés. Ces éléments sont ressortis des discussions de lancement (voir compte-rendu annexé). L'évaluation doit en outre permettre aux parties-prenantes d'avoir **des pistes pour une stratégie de sortie et des éléments sur lesquels capitaliser**.

#### Sur les critères et dimensions de l'évaluation :

- L'accent sera mis sur la **stratégie d'intervention** et c'est majoritairement elle qui sera l'objet de l'analyse en matière de renforcement de capacités.
- L'accent sera mis sur **l'appropriation de ce renforcement de capacités**.

- Dans le cadre de l'analyse de la chaîne de partenariat, l'accent sera mis sur les **OSC partenaires**.
- L'accent sera mis sur les **effets** (pas d'évaluation d'impact possible). Si l'analyse globale des effets du cycle de 3 CP est attendue, l'accent sera mis sur ceux de la dernière CP (PARLE).

### 1.3 AJUSTEMENTS PAR RAPPORT A L'APPROCHE INITIALE

La précision du champ de l'évaluation et les éléments d'information nouveaux apportés durant la phase de cadrage conduisent à trois ajustements principaux par rapport à l'approche proposée dans l'offre initiale d'ARTEMIS :

- 1. L'implication, dans une plus forte mesure, d'ECPAT International et ses partenaires :** ECPAT International ayant joué un rôle central dans la dynamique de plaidoyer, notamment au niveau régional, un accent particulier sera apporté à impliquer l'organisation tout au long du processus d'évaluation. ECPAT International ayant collaboré avec plusieurs organisations internationales et régionales, ARTEMIS s'attachera également à consulter ces parties prenantes afin d'apprécier la stratégie de plaidoyer et ses effets. La majorité de ces organisations seront contactées dans le cadre d'entretiens à distance. ECPAT International appuiera leur identification ainsi que la mise en contact avec l'équipe d'évaluation.
- 2. Le possible recalibrage des missions de terrain ?** Au regard de l'accent à porter à l'analyse du plaidoyer, et notamment aux actions menées par EI auprès de différentes institutions régionales, il sera nécessaire de dégager du temps supplémentaire pour interviewer, majoritairement à distance, les parties prenantes impliqués sur ce volet. La possibilité de recalibrer le volume de travail ayant été évoquée par ECPAT France lors de la réunion de cadrage, ARTEMIS propose de réduire la mission au Niger afin de dégager des jours complémentaires au profit d'une collecte d'informations plus fournie auprès des partenaires régionaux d'EI. Dans la mesure où une seule OSC partenaire a été impliquée au Niger, la réduction du temps de mission ne devrait pas impacter négativement la qualité des informations.
- 3. Les modalités de collecte :** L'évaluation du cycle des trois CP d'ECPAT France intervient dans un contexte international très particulier, marqué par la pandémie de Covid-19 qui sévit sur l'ensemble de la planète. En raison des mesures exceptionnelles qui en découlent : interdiction des voyages internationaux, restriction des déplacements au niveau national, état d'urgence dans plusieurs pays (...), il est nécessaire d'ajuster l'approche initialement proposée à ECPAT France. Afin de réaliser l'évaluation dans les délais impartis, tout en assurant la qualité du travail fourni, ARTEMIS propose ici, pour discussion et validation, plusieurs scénarios alternatifs, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire :
  - a) **Si les voyages internationaux restent suspendus à court-terme :** l'équipe pourrait déployer son approche contexte fragile en Afrique de l'Est (AE) selon les mêmes principes que celle prévue en Afrique de l'Ouest (AO). La présence d'experts nationaux dans l'équipe permet un tel ajustement.
  - b) **Si la situation venait à s'améliorer au cours de l'été,** une mission allégée de l'évaluatrice internationale en AE et de l'évaluatrice régionale en AO pourrait être envisagée pour confirmer, consolider certaines informations ou les approfondir et debriefer avec les partenaires sur le terrain, par exemple début ou mi-septembre.

- c) Dans le cas extrême où même **les déplacements des évaluateurs nationaux/régionaux resteraient interdits ou extrêmement limités dans leur pays au-delà du mois de juillet**, la totalité des entretiens pourrait être conduite à distance.

Ces différents scénarios peuvent également être déclinés et modulés à échelle variable selon les pays, si la situation évolue différemment d'un pays à l'autre. Pour pouvoir conserver sa dynamique de travail et dérouler le processus de manière réactive et efficace, ARTEMIS propose au COPIL de s'entendre sur les scénarios envisageables pour pouvoir ensuite dérouler et moduler son approche de manière autonome, avec ses experts, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

- 4. Les modalités de participation des partenaires d'ECPAT France à la restitution :** ARTEMIS veillera à partager avec les partenaires locaux impliqués lors des visites de terrain les premiers constats découlant de ces visites. Ce partage sera effectué dans le cadre de briefings à chaud en fin de mission, qui offriront également l'opportunité pour les partenaires locaux de faire part de leurs réactions et réflexions et donc d'alimenter encore l'analyse des évaluateurs. Dans la mesure où l'évaluation du cycle des 3 CP constitue une évaluation transversale, et non une évaluation par pays, il sera important de partager dans un second temps l'analyse finale d'ARTEMIS sur les axes transversaux de la CP, au-delà des enjeux au niveau local de chacun des pays. Cet échange pourrait se matérialiser soit lors d'une restitution provisoire participative, par exemple en visio-conférence, soit dans le cadre d'ateliers parallèles à la restitution provisoire avec le COPIL. Cette seconde option permettrait notamment d'adresser la question de la langue dans la mesure où certains partenaires sont uniquement francophones et d'autres uniquement anglophones (en sus de leurs langues nationales).

Ces ajustements sont déclinés dans le développement des outils d'analyse et de collecte (voir section 2) ainsi que dans le calendrier de mise en œuvre (voir section 3).

#### **1.4 LIVRABLES ATTENDUS :**

- Note de cadrage (L1) en deux versions linguistiques
- Rapport de mission Afrique de l'Ouest (Burkina Faso + Niger) succinct (L2) en français
- Rapport de mission Afrique de l'Est (Kenya + Ouganda) succinct (L3) en anglais
- Rapport provisoire d'évaluation (L4) en français
- Rapport final d'évaluation (L5) en français (+résumé exécutif en anglais)

ARTEMIS rédigera par ailleurs systématiquement les comptes-rendus des réunions de cadrage et de restitution et des briefings à chaud.

#### **1.5 ECHANTILLONNAGE DES PERSONNES/ORGANISATIONS A INTERVIEWER**

Conformément à l'échantillon prédéfini par ECPAT France pour les missions de terrain, l'équipe d'évaluation s'entretiendra avec un panel de parties prenantes au Burkina Faso, au Niger, en Ouganda et au Kenya. Afin de compléter cet échantillonnage par cinq pays additionnels, pour les besoins de l'évaluation, ARTEMIS a préparé une matrice d'implication des organisations de la société civile (OSC) partenaires par pays, par convention-programme et par type de partenariat (partenaire opérationnel ou partenaire associé). La constitution de cette matrice s'appuie sur les informations collectées dans la documentation disponible à ce stade ainsi que sur les compléments d'information fournis par ECPAT France.

	PACTES	REPERES	PARLE
<b>1. ALGERIE</b>			
Réseau NADA	PO		
<b>2. BANGLADESH</b>			
Ex bureau Acting for Life Bangladesh	PA		
Plusieurs associations, noms inconnus	PA		
<b>3. BENIN</b>			
GRADH	PO		
ESAM-Close	PO	PA	
PIED	PO		
<b>4. BRESIL</b>			
Ex bureau Acting for Life Brésil	PA		
Plusieurs associations, noms inconnus	PA		
<b>5. BURKINA FASO</b>			
FDC	PO		
ABSE		PA	PA
KEOOGO		PA	PO
CIFDHA			PA
<b>6. COTE D'IVOIRE</b>			
SOS violences sexuelles		PA	PO
Communauté Abel			PO
<b>7. ETHIOPIE</b>			
FSCE	PA	PA	
<b>8. GUINEE BISSAU</b>			
Ex bureau Acting for Life Guinée-Bissau	PA		
<b>9. INDE</b>			
Ex bureau Acting for Life Inde - SANJOG	PA	PA	
<b>10. KENYA</b>			
USK	PO	PO	PO
ANPPCAN		PO	PO
<b>11. LIBAN</b>			
Dar Al Amal	PO	PO	
<b>12. MADAGASCAR</b>			
Asso 1	PA		
Bureau ECPAT France Madagascar	PA	PA	PA
AFFSA		PO	
ManaoDE			PA
VESOSMAD			PA
TANDEM			PA
<b>13. MALI</b>			
Asso 1	PA	PA	
Bureau ECPAT Luxembourg au Mali			PA
BNCE Mali			PA
Samu Social Mali			PA
<b>14. MAROC</b>			
AMANE	PO	PO	
<b>15. NIGER</b>			
ANTD	PO	PA	PO
<b>16. NIGERIA</b>			
WOCON			PO
<b>17. OUGANDA</b>			
UYDEL	PO	PO	PO
UCRNN	PA	PA	
<b>18. PAKISTAN</b>			
Ex bureau Acting for Life Pakistan	PA		
<b>19. RWANDA</b>			
Point d'écoute	PO	PO	
<b>20. SENEGAL</b>			
Asso 1	PA		
AJE			PA
CEGID			PA
<b>21. TANZANIE</b>			
Mambano Center for children's rights	PO	PO	
KIWOHEDE		PA	
<b>22. TOGO</b>			
WAO-Togo		PA	

Sur base de cette matrice, ARTEMIS propose l'échantillon suivant :

Pays	Modalités de contact	Justification de la sélection
<b>Burkina Faso</b>	Questionnaires aux OSC + Mission de terrain en capitale et périphérie: Entretiens avec les OSC partenaires, le bureau EF, les autorités et acteurs de protection de l'enfance, un échantillon d'enfants et de communautés ...	Pays pré-échantillonné par ECPAT France
<b>Niger</b>	Questionnaire + Entretiens à distance avec l'OSC partenaire et entretiens avec les autorités de protection de l'enfance	Pays pré-échantillonné par ECPAT France
<b>Kenya</b>	Questionnaires aux OSC + Mission de terrain en capitale et périphérie: Entretiens avec les OSC partenaires, les autorités et acteurs de protection de l'enfance, un échantillon d'enfants et de communautés ...	Pays pré-échantillonné par ECPAT France
<b>Ouganda</b>	Questionnaires aux OSC + Mission de terrain en capitale et périphérie: Entretiens avec les OSC partenaires, les autorités et acteurs de protection de l'enfance, un échantillon d'enfants et de communautés ...	Pays pré-échantillonné par ECPAT France
<b>Madagascar</b>	Entretiens à distance avec le bureau EF et avec quelques acteurs clés à identifier (OSC partenaires et/ou autorités et acteurs de protection de l'enfance)	Bureau ECPAT France + multiplicité des OSC partenaires
<b>Côte d'Ivoire</b>	Questionnaires aux OSC partenaires + entretiens à distance avec les OSC et avec quelques acteurs clés à identifier (autorités et acteurs de protection de l'enfance)	Analyse de l'évolution des partenariats + concentration EF en AO
<b>Bénin – ESAM/CLOSE</b>	Entretien à distance avec l'OSC	Passage de PO à PA + membre du réseau ECPAT
<b>Liban</b>	Entretien avec l'OSC partenaire	Stratégie de sortie + durabilité
<b>RDC</b>	Entretien avec les interlocuteurs de EI sur place	Collaboration avec EI + Comprendre la rapide sortie du pays

En sus des OSC partenaires, il est prévu de conduire également des entretiens avec d'autres parties prenantes des trois CP : ECPAT France, ECPAT International, ECPAT Luxembourg, un échantillon d'autorités/organisations nationales et internationales, un échantillon d'enfants... La liste prévisionnelle des personnes / organisations à interviewer est disponible en annexe 5.

Afin de garantir un même niveau d'information pour les deux évaluatrices d'ARTEMIS et ainsi alimenter leur réflexion transversale conjointe, des fiches de synthèse seront rédigées après

chaque entretien. Ces fiches resteront au niveau de l'équipe d'évaluation pour des raisons évidentes de confidentialité.

## **2 OUTILS DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE L'INFORMATION**

### **2.1 MATRICE D'ÉVALUATION**

La matrice d'évaluation permet de guider la collecte d'information et l'analyse, sur base des objectifs spécifiques et résultats attendus pour l'évaluation, ainsi que des questions évaluatives spécifiques.

Elle sera utilisée au cours des entretiens menés avec les principaux acteurs du projet et parties-prenantes de l'évaluation. Ces entretiens seront menés :

- En face à face dans 3 des 4 pays présélectionnés par ECPAT France (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire, cf. point 1.3.4), à savoir le Burkina Faso, le Kenya et l'Ouganda
- A distance pour le Niger (fermeture des frontières nationales) et un échantillon d'acteurs clés dans les autres pays de l'échantillon ou au niveau régional et international.

La matrice d'évaluation finale est jointe en annexe 2 de cette note.

### **2.2 QUESTIONNAIRES**

Pour l'échantillon de pays pour lesquels il n'est pas prévu de visites de terrain par l'équipe d'évaluation, mais retenus dans l'échantillonage susmentionné des questionnaires seront utilisés auprès des OSC partenaires opérationnels (voir section 1.5). L'envoi de ces questionnaires permettra à l'équipe de collecter de premières informations factuelles mais également des premières informations qualitatives en lien avec le champ d'analyse. Ces questionnaires permettront aux évaluateurs de concentrer les entretiens à distance (d'une heure maximum chacun, avec un maximum de 3 acteurs par pays, individuellement) sur des éléments clés de l'analyse qualitative.

Les questionnaires seront traités au niveau central par ARTEMIS, tout comme les entretiens à distance.

En raison de l'épidémie de Covid-19, et afin d'avancer dans le processus d'évaluation, ARTEMIS propose d'étendre l'envoi des questionnaires également aux OSC partenaires des trois pays qui devraient héberger une mission : Burkina Faso, Kenya et Ouganda.

Une proposition de questionnaire est jointe en annexe 3.

### **2.3 OUTIL DESTINÉ À L'INTERVIEW DES ENFANTS BÉNÉFICIAIRES**

La participation des enfants et des jeunes est au cœur de l'approche d'ECPAT France, en particulier au sein de la convention-programme PARLE. ARTEMIS avait prévu de veiller à impliquer dans le processus d'évaluation les enfants et jeunes, en tant que bénéficiaires et acteurs du programme et du cycle des trois CP. Les termes de référence de l'évaluation précisent que les enfants et leurs familles devront à ce titre être impliqués. Ils ne constituent cependant pas, pour cette évaluation en particulier, les groupes cibles prioritaires, dans la mesure où l'accent sera porté davantage sur les OSC partenaires/bénéficiaires, les autorités nationales et internationales.

Ces groupes cibles seront toutefois plus difficiles à atteindre que prévu en raison de la situation sanitaire liée au COVID-19. En effet, au moment de la rédaction de cette note, les déplacements et rassemblements restent limités, voire interdits dans plusieurs pays, à cause de la pandémie. Il

est donc compliqué, voire impossible dans l’immédiat d’organiser des entretiens collectifs ou focus groups. Ces groupes sont par ailleurs difficilement joignables à distance. A ce stade, il a été convenu de maintenir ces groupes cibles parmi les personnes à interviewer dans le cadre de l’évaluation. Ces derniers seront mobilisés par les évaluateurs locaux dès lors que la situation nationale de chaque pays le permettra, vraisemblablement lors d’une seconde phase de collecte qui pourrait se dérouler entre juin et août 2020 (cf. calendrier).

Dès lors qu’ARTEMIS aura pu identifier clairement quels enfants/groupes d’enfants pourraient être impliqués, et sous réserve que les conditions le permettent, l’équipe d’évaluation sera en mesure de proposer des outils et techniques d’animation adaptés. L’expérience de travail avec des enfants des évaluateurs nationaux et régionaux sera un atout en ce sens.

**La réalisation des entretiens ou de tout groupe de discussion avec des enfants sera conditionnée à toutes les dispositions éthiques et légales préalables (accord des enfants, de leurs parents ou tuteurs ...) et sera réalisée en droite ligne avec le code de conduite d’ECPAT France.**

### 3 OUTILS DE MISE EN ŒUVRE

#### 3.1 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de l’évaluation se concentre de mi-mars à fin octobre 2020.

Le calendrier révisé est disponible en annexe.

#### 3.2 LISTE DES PERSONNES A INTERVIEWER

Sur base de l’échantillon proposé en section 1.5, ARTEMIS soumet pour discussion et ajustements une première liste de personnes à rencontrer/interviewer. Cette liste sera modifiée et complétée sur base des discussions qui découleront de la présente note de cadrage.

La liste provisoire est disponible en annexe 5.

### 4 OUTILS DE SYNTHÈSE

ARTEMIS utilisera plusieurs outils de synthèses, à savoir :

- Une analyse SWOT présentée sous la forme d’un tableau, et qui alimentera les conclusions de l’évaluation
- Le relevé expliqué des leçons apprises et un tableau permettant de relever les bonnes pratiques à partager :

Bonnes pratiques	Valeur ajoutée	Effets positifs	Répliquabilité / durabilité
<b>Approche pratique 1</b> /	Quelle valeur ajoutée est créée	• Quels en sont les effets positifs	Dans quelle mesure l’approche/la pratique est répliquable et durable

- La trame de rapport d’évaluation (voir annexe 6).

### 5 ANNEXES

**5.1 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE**

Deux scénarios de calendrier ont été envisagés entre Artemis, EF et le F3E afin de tenir compte de la pandémie de coronavirus Covid-19 qui impacte le programme de réalisation des missions en raison de restrictions de voyage et de déplacement. Ces scénarios s'appuient sur une révision de l'approche autour d'un socle commun qui sera déroulé en deux temps :

1. Dans un premier temps, les experts locaux commencent la collecte à distance auprès des OSC, des autorités nationales, des organisations régionales et internationales. La situation étant au moment de l'écriture de la présente note plus favorable au Burkina Faso, la collecte y commencera selon l'approche initiale via des entretiens en face à face. Les évaluatrices au Luxembourg réaliseront également un certain nombre d'entretiens à distance lors de cette première phase (EF, EL, EI, autres partenaires, autres pays échantillonnés ...)
2. Dans un second temps, sous réserve de l'évolution des conditions et réglementations propres à chacun des pays, les experts locaux prévoient des entretiens et focus groups en face à face auprès des communautés, parents et enfants visés par les CP. Au Niger, compte tenu de la fermeture des frontières, la totalité des entretiens seront réalisés à distance depuis le Burkina Faso et/ou le Luxembourg. Il ne sera pas possible pour ce pays d'envisager des échanges avec les enfants et communautés.

Suite à ces deux phases, Artemis s'entretiendra avec EF afin d'évaluer si une mission internationale au Kenya et en Ouganda reste envisagée pour le mois de septembre ou non. Cette évaluation s'appuiera sur la qualité des données collectées à ce stade, les éventuels besoins d'information complémentaires ainsi que les possibilités de voyages internationaux dans le cadre de la crise sanitaire du COVID :

- Scénario 1 : La mission internationale est annulée
- Scénario 2 : Une mission internationale allégée de consolidation, croisement et debriefing reste envisageable en septembre

Cet entretien sera réalisé dans le cadre de la réunion d'étape prévue fin juin/début juillet. Cette réunion permettra par ailleurs à Artemis de remonter à EF les premières informations et analyses clés recueillies afin d'alimenter l'élaboration de la note d'intention qu'EF remettra à l'AFD au plus tard fin juillet dans l'optique de solliciter un financement pour sa prochaine CP.

Les deux scénarios tiennent également compte du décalage de la réunion de cadrage.

**Scénario 1 :**

	PERIODE (MOIS)							
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
<b>PHASE DE CADRAGE ET D'ANALYSE DOCUMENTAIRE</b>								
Lancement (CP1)								
Réunion de cadrage au Bourget								
Elaboration du cadre évaluatif et des outils								
Collecte & analyse documentaire								
Ecriture et soumission de la <b>note de cadrage (L1)</b>		L1	L1					
<b>PHASE DE COLLECTE DES DONNEES PRIMAIRES - MISSIONS</b>								
Préparation des missions								
Entretiens avec ECPAT France, ECPAT International & Luxembourg, l'AFD								
Entretiens & observations sur le terrain Burkina Faso + entretiens à distance Niger								
Entretiens & observations sur le terrain Kenya + Ouganda								
Entretiens à distance avec les autres pays échantillonnés								
Ecriture et soumission des <b>rapports de mission succints (L2+L3)</b>				L2+L3				
Réunion d'étape avant rédaction								
<b>PHASE DE SYNTHESE ET DE REPORTING</b>								
Analyse, croisement, triangulation, jugement, synthèse								
Ecriture et soumission du <b>rapport provisoire (L4)</b>						L4		
Restitution auprès du COPIIL au Bourget								
Collecte des commentaires et révision du rapport / <b>Rapport final (L5)</b>								L5
Restitution finale à Paris								

Scénario 2 :

	PERIODE (MOIS)							
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
<b>PHASE DE CADRAGE ET D'ANALYSE DOCUMENTAIRE</b>								
Lancement (CP1)								
Réunion de cadrage au Bourget								
Elaboration du cadre évaluatif et des outils								
Collecte & analyse documentaire								
Ecriture et soumission de la <b>note de cadrage (L1)</b>		L1	L1					
<b>PHASE DE COLLECTE DES DONNEES PRIMAIRES - MISSIONS</b>								
Préparation des missions								
Entretiens avec ECPAT France, ECPAT International & Luxembourg, l'AFD								
Entretiens & observations sur le terrain Burkina Faso + entretiens à distance Niger								
Entretiens & observations sur le terrain Kenya + Ouganda								
Entretiens à distance avec les autres pays échantillonnés								
Ecriture et soumission des <b>rapports de mission succints (L2+L3)</b>					L2+L3			
Réunion d'étape avant rédaction								
<b>PHASE DE SYNTHESE ET DE REPORTING</b>								
Analyse, croisement, triangulation, jugement, synthèse								
Ecriture et soumission du <b>rapport provisoire (L4)</b>							L4	
Restitution auprès du COPIL au Bourget								
Collecte des commentaires et révision du rapport / <b>Rapport final (L5)</b>								L5
Restitution finale à Paris								

**5.2 MATRICE D’EVALUATION**

- La matrice d’évaluation reprend l’ensemble des questions prioritaires auxquelles l’évaluation va répondre. Elle est organisée selon les objectifs spécifiques de l’évaluation et résultats attendus. Elle s’articule autour des deux volets de (i) renforcement des capacités des partenaires et des acteurs et de (ii) meilleure visibilité de la thématique de l’ESE dans les systèmes de protection de l’enfance et reprend pour chaque volet des questions évaluatives déclinées selon les aspects à traiter identifiés par ECPAT France. La matrice prévoit l’application à ces deux volets des dimensions à la fois rétrospective et prospective et intègre par ailleurs des questions évaluatives prospectives transversales.
- La matrice d’évaluation n’est pas un questionnaire mais constitue le fil conducteur pour la conduite de l’analyse documentaire et des entretiens. Elle veille à combiner les dimensions qualitatives et quantitatives.

**Volet 1**

Aspect à traiter	Questions évaluatives	Indicateurs	Méthode de collecte des données	Source des données
<b>Renforcement des capacités des partenaires et acteurs – ANALYSE RETROSPECTIVE</b>				
<b>Renforcement des capacités techniques</b>	Quelle est la pertinence des ressources et matériels créés pour les acteurs ? Répondaient-t-ils à un besoin ? Une demande ?	-Adéquation entre les matériels créés et les besoins des publics-cibles -Degré de consultation/participation des publics-cibles lors de la définition des activités	Qualitative	Documents de formulation de projet, compte-rendus de réunions avec les acteurs, ressources et matériels créés
	Les approches droits, genre ont-elles été respectées ?	-Degré de prise en compte des approches « droit » et « genre » dans la formulation des CP -Degré d’application de ces principes dans la mise en œuvre des programmes - Degré d’intégration des approches « droit » et « genre » dans le transfert de compétences techniques	Qualitative	Documents de formulation de projet, rapports, entretiens avec ECPAT France et certains partenaires clés, supports de formation
	Quel est le niveau d’appropriation des supports par les publics visés ?	-Degré de connaissance des supports par les cibles visées -Degré d’utilisation de ces supports	Quantitative + Qualitative	Rapports, entretiens avec les utilisateurs et cibles des supports
	Quelle méthodologie de renforcement de capacités (RC) a été la plus pertinente, adaptée, efficiente ?	-Degré d’adéquation entre les différentes méthodologies de RC et les besoins des publics/organisations cibles - Effets de ces méthodologies sur les publics/organisations cibles - Rapport coût/bénéfice des différentes méthodologies	Quantitative + Qualitative	Documents de projets, rapports, entretiens
	Les choix des partenaires étaient-ils pertinents et adaptés au regard des activités prévues et réalisées ?	-Historique, réputation, expérience et capacités (compétences, ressources, RH) des partenaires sur la thématique et les activités prévues	Quantitative + Qualitative	Documents de présentation des partenaires, rapports d’activité des partenaires, informations/CR relatifs au processus de sélection des partenaires, entretiens avec ECPAT France et ses partenaires
	Les enfants étaient-ils impliqués de façon adéquate ?	-Degré et nature de l’implication des enfants -Degré de cohérence de cette implication avec les ambitions des CP et les capacités des enfants	Quantitative + Qualitative	Documents de formulation de projet, rapports, compte-rendus d’ateliers ou échanges avec les enfants, entretiens
<b>Renforcement des capacités organisationnel</b>	S’appuyait-il sur un diagnostic, l’identification concertée des besoins ?	- Nombre de diagnostic organisationnels réalisés - Degré d’identification et de prise en compte des besoins des OSC et acteurs cibles ?	Quantitative/Qualitative	Documents relatifs au processus d’identification, compte-rendus des ateliers de planification, CR de mission EF

	Quel est le chemin parcouru au niveau organisationnel (dont administratif et financier) par les partenaires ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de plans de renforcement de capacités organisationnels</li> <li>- Existence de statuts, d'un organigramme, d'un règlement, de procédures administratives et financières</li> <li>- Régularité/fonctionnement des instances de gouvernance</li> <li>- Changements intervenus au niveau organisationnel entre le début des CP et à la fin des CP</li> <li>- Niveau global d'évolution des compétences des équipes des associations partenaires</li> <li>- Niveau global d'évolution du fonctionnement organisationnel des associations, alignement interne, gouvernance interne/externe</li> <li>- Niveau d'évolution de la gestion financière</li> </ul>	Qualitative	Rapports, rapports d'activité, organigramme, rapports financiers, entretiens avec les partenaires (échantillon), documents organisationnels le cas échéant
	Les partenaires ont-ils renforcé leur organisation ? Ont-ils identifié de nouveaux partenaires (techniques et/ou financiers) (PTF) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de nouvelles RH recrutées et leur fonction</li> <li>- Degré d'évolution du nombre de nouveaux PTF (nombre et type d'appui)</li> </ul>	Quantitative	Liste des PTF des partenaires, organigramme
	Les partenaires sont-ils parties prenantes des réseaux de protection de l'enfance ou instances de coordination nationales ou locales dans leur pays respectif ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de participation des partenaires aux réseaux de protection de l'enfance ou aux instances de coordination</li> <li>- Effets de cette participation</li> <li>- Degré d'évolution de l'ancrage des associations dans leur environnement</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Rapports d'activités, rapports techniques, entretiens avec les partenaires (échantillon), comptes rendus de réunions
<b>Renforcement des capacités de plaidoyer</b>	Quels ont été les liens avec le réseau ECPAT ? (au niveau local, international) ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence/régularité et nature des échanges avec EI ou d'autres associations du réseau ECPAT</li> <li>- Effets des échanges sur l'efficacité des CP</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Rapport techniques, entretiens avec EF, EL, EI et un échantillon d'OSC partenaires
	Quels appuis/plus – value ont été apportés par la présence des bureaux ECPAT France ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau et type de valeur ajoutée générée par la présence des bureaux EF en comparaison avec les pays où ces bureaux n'interviennent pas</li> </ul>	Qualitative	Entretiens avec les OSC partenaires, les bureaux EF et le siège EF, rapports d'activités
	Quel a été le chemin parcouru en termes de plaidoyer pour les partenaires ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré d'évolution (quantitative et qualitative) entre les activités de plaidoyer menées avant les CP et après les CP</li> <li>- Degré d'appropriation du plaidoyer au sein des organisations partenaires</li> <li>- Existence d'une stratégie de plaidoyer</li> <li>- Effets des activités de plaidoyer au niveau local / national et évolution</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Rapports d'activité d'un échantillon d'OSC partenaires, liste du personnel de ces OSC, entretiens avec les OSC et EF, entretiens avec les autorités
	Est-ce que l'articulation entre les activités de terrain et activités de plaidoyer a été opérée ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de prise en compte des messages de plaidoyer sur le terrain</li> <li>- Degré d'alignement des actions de terrain avec les messages portés par le plaidoyer</li> <li>- Degré d'implication de certaines autorités locales ou nationales en soutien aux activités de terrain</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Rapports techniques, rapports d'un échantillon d'OSC partenaires, rapports de mission EF, entretiens avec EF, un échantillon d'autorités ciblées dans le cadre du plaidoyer, un échantillon d'OSC partenaires

		- Degré d'intégration des activités de terrain dans les messages de plaidoyer / existence et utilisation de statistiques		
Quelle a été l'intégration par le réseau ECPAT des activités de plaidoyer de ces programmes ?		- Degré d'appropriation des activités de plaidoyer par le réseau - Evolution des activités de plaidoyer au sein du réseau	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec EF, EI, EL et des OSC membres du réseau ECPAT. Rapports d'activités du réseau
Comment a été appréciée la collaboration avec les partenaires et/ou acteurs du réseau ?		- Degré de conformité entre les attentes respectives des parties prenantes (partenaires, réseau) et la réalité de la collaboration - Appréciation de la collaboration : effets, points positifs, points	Qualitative	Entretiens avec des membres du réseau et des OSC non membres du réseau
Le renforcement de capacités (technique, organisationnel, plaidoyer) tel que mis en œuvre par EF est-il durable ?		- Evaluation des besoins en renforcement de capacités des partenaires en matière de plaidoyer - Degré d'autonomie de l'OSC	Quantitative + Qualitative	Rapports des OSC, rapports techniques, entretiens avec les parties prenantes
<b>Renforcement des capacités des partenaires et acteurs – ANALYSE PROSPECTIVE</b>				
Quelles sont les bonnes pratiques/plus-value des programmes sur lesquelles EF peut construire ?		- Relevé des bonnes pratiques résultant des trois CP - Où la plus-value des programmes a-t-elle été la plus pertinente et/ou effective ? - Niveau de répliquabilité / durabilité des bonnes pratiques	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec les parties prenantes, documents de projet, rapports

**Volet 2**

Aspect à traiter	Questions évaluatives	Indicateurs	Méthode de collecte des données	Source des données
<b>Meilleure intégration et visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection de l'enfance ? – ANALYSE RETROSPECTIVE</b>				
<b>Enfants</b>	Les enfants connaissent-ils leurs droits et savent-ils comment se protéger ?	- Degré de connaissance de leurs droits par les enfants - 90% des enfants et jeunes sensibilisés connaissent les principaux risques en matière de protection de dans leur communauté et savent vers qui se tourner s'ils ont besoin de protection (dont 50% de filles) - Degré d'application de ces moyens d'auto-protection	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec un échantillon d'enfants bénéficiaires et leurs familles, rapports
<b>Parents-Communautés</b>	Les parents et communautés reconnaissent-ils l'exploitation sexuelle comme un enjeu important dans leur communauté ?	- Degré de sensibilité des communautés à la thématique de l'ESE - Niveau de compréhension des enjeux de l'ESE pour la communauté	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec un échantillon de parents et de membres de la communauté, y compris les OCB, rapports
	En connaissent-ils les causes et les conséquences ? Se sentent-ils concernés ?	- Niveau de connaissance des causes racines par les communautés et des conséquences de l'ESE - Niveau de compréhension de la capacité à agir sur les causes - Degré d'appropriation de la cause/du sentiment de responsabilité - 75% des parents/foyers déclarent avoir évoqué le sujet de l'ESE au sein de leurs familles	Qualitative	Entretiens avec un échantillon de parents et de membres de la communauté, y compris les OCB, rapports

<b>National : Etat, OSC</b>	Quelle prise en compte de la thématique dans les législations, stratégies et plans d'actions ? Comment se traduit-elle opérationnellement? Quelles visibilité est donnée à la thématique de l'exploitation sexuelle des enfants dans les politiques publiques de protection de l'enfance ?	-Degré d'intégration de la thématique dans les textes nationaux - 3 pays améliorent leur système de protection de l'enfance en intégrant la lutte contre l'ESE dans leur plan d'action - Existence d'un Plan national sur la thématique - Degré de mise en œuvre des mesures prévues	Quantitative + Qualitative	Textes nationaux relatifs à la protection de l'enfance, déclarations régionales ou internationales, entretiens avec un échantillon d'autorités/institutions nationales/régionales
	Quelle adhésion des OSC à la théorie du changement du réseau (participation des victimes, documentation & collecte de données, alliance) ?	-Niveau de connaissance de la ToC du réseau par les OSC -Degré d'appropriation et d'adhésion à cette ToC	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec les membres du réseau et avec les OSC (échantillon)
	Quelles collaborations OSC (partenaires)-Etat ? A quel niveau ? (consultations, programmation, opérationnalisation, etc) ?	-Degré de participation des OSC aux instances de décision nationale -Fréquence et nature des échanges entre les OSC et les partenaires étatiques - Activités de suivi de ces échanges - Les décideurs politiques des 10 pays participent aux actions organisées dans le programme.	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec les OSC et les instances étatiques (échantillon), compte-rendu de réunions
	Dans quelle mesure le programme permet-il aux associations partenaires associés de : - diffuser leurs bonnes pratiques ? -renforcer leur positionnement ?	-Niveau de compréhension des rôles et responsabilités des partenaires associés - Existence et efficacité des méthodes de relevé et diffusion de bonnes pratiques -Existence et efficacité de mécanismes d'échanges d'expériences - Effets du rôle de partenaire associé pour l'OSC	Qualitative	Entretiens avec un échantillon d'OSC partenaires associés, rapports d'activités, rapports techniques
	Quelles capacités ont été acquises par les acteurs de protection ? Où se situent ces expertises (Etat, OSC..)	-Degré d'évolution des capacités et nature de ces dernières sur la thématique de l'ESE -90 % des acteurs de protection (parents, communautés, professionnels) formés et/ou mobilisés connaissent les lois concernant les violences sexuelles et 75% de ces acteurs se disent prêts à signaler - 10 cas de signalement sont documentés -Répartition de ces capacités entre les différentes catégories d'acteurs de protection et les différents niveaux hiérarchiques	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec les OSC et les instances étatiques de protection de l'enfance (échantillon)
<b>International</b>	Les organes de surveillance des droits de l'homme (ou droits des enfants) interpellent-ils les Etats sur leurs engagements dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants ?	-Nombre et nature des interventions des organes de surveillance des droits des enfants auprès des Etats en matière de lutte contre l'ESE	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec les OSC et les autorités, documentation internationale
<b>Meilleure intégration et visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection de l'enfance ? – ANALYSE PROSPECTIVE</b>				
<b>Partenariat / réseau</b>	Quelles logiques partenariales développer ? Quelles alliances renforcer ?	- Relevé des modalités pertinentes de partenariat - Identification des alliances à renforcer	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec les parties prenantes, documents de projet, rapports
	Quelles cibles viser pour améliorer la visibilité de l'ESE dans les systèmes de protection de l'enfance ?	- Degré de visibilité de l'ESE dans les systèmes de protection de l'enfance - Identification des failles et pistes d'amélioration	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec les parties prenantes, documents de projet, rapports

	Quelles sont les attentes des partenaires en termes d'évolution, d'amélioration et/ou de développement des activités, en fonction de leur statut (PA/PO) ?	- Volume et nature des attentes des partenaires quant à l'amélioration ou au développement des activités - Attentes des partenaires en fonction de leur statut PA/PO	Quantitative + Qualitative	Entretiens avec les parties prenantes, documens de projet, rapports
<b>Approche</b>	Comment les approches par les droits des enfants, notamment la participation des enfants, et approche genre, peuvent-elles être renforcées ?	- Degré d'intégration des approches droit/genre et pistes d'amélioration	Qualitative	Entretiens avec les parties prenantes, documens de projet, rapports

**Questions prospectives transversales :**

- Quelles sont les bonnes pratiques/leçons apprises à prendre en compte en termes de programmation ?
- Quelles constructions, collaborations, interactions peuvent-être mises en place entre ECPAT France, ECPAT International et les membres ECPAT en Afrique (dans les pays d'intervention) pour renforcer des logiques de coopérations locales, transnationales ou globales ?
- Comment poursuivre et renforcer la collaboration avec les pouvoirs publics ?

**Disclaimer :**

La matrice d'évaluation telle que présentée ici est un guide relativement exhaustif des questions que l'évaluation pourrait aborder. Cependant, en fonction de la qualité des informations collectées (documents, entretiens), l'évaluation ne prétend pas être en mesure de mesurer tous les indicateurs de la matrice. A l'inverse, certaines questions/indicateurs jugés pertinents au cours des premières étapes de collecte et d'analyse pourraient être pris en compte.

- 5.3 QUESTIONNAIRE DE COLLECTE D'INFORMATIONS AUPRES D'OSC PARTENAIRES**
  
- 5.4 LISTE DE LA DOCUMENTATION REÇUE ET MANQUANTE**
  
- 5.5 LISTE DES ORGANISMES / PERSONNES A INTERVIEWER**
  
- 5.6 PROPOSITION DE STRUCTURE DU RAPPORT D'EVALUATION**
  
- 5.7 COMPTE-RENDU DES REUNIONS DE CADRAGE DU 19/03/20 ET DU 20/03/20**

**Evaluation d'effets à visée rétrospective et prospective du cycle de trois Conventions Programme de renforcement de capacités des acteurs en Afrique dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants**

**QUESTIONNAIRE DE COLLECTE  
D'INFORMATIONS FACTUELLES – OSC  
PARTENAIRES/BENEFICIAIRES**

**Nom de l'organisation : .....**

**Nous vous remercions de répondre à ce questionnaire du point de vue de votre propre organisation. Ce questionnaire peut être rempli en équipe. Les réponses au questionnaire resteront entre les mains d'ARTEMIS.** Il vise à optimiser le temps disponible pour réaliser les entretiens (en face-à-face ou à distance) en récoltant en amont des informations d'ordre contextuel et factuel, ainsi que de premières pistes à creuser.

<b>Concernant votre organisation</b>	
1. Combien de membres votre conseil d'administration compte-t-il ?	
2. Combien de bénévoles actifs votre association compte-t-elle ?	
3. Combien de salariés votre association emploie-t-elle actuellement ?	
4. Quels est le profil de chaque salarié (formation, expérience professionnelle, ancienneté) ?	
5. A quelles conventions programmes votre organisation a-t-elle été associée et avec quel type de partenariat ?	
<b>PACTES</b> Oui/Non	
Si oui : en tant que partenaire opérationnel / partenaire associé ?	
<b>REPERES</b> Oui/Non	
Si oui : en tant que partenaire opérationnel / partenaire associé ?	
<b>PARLE</b> Oui/Non	
Si oui : en tant que partenaire opérationnel / partenaire associé ?	
6. Si votre association est/a été partenaire associé : quel était votre rôle ?	
7. Qui est/était le référent nommé au sein de votre OSC et en charge de la coordination avec ECPAT France. Merci de partager ses coordonnées.	
8. Avez-vous d'autres partenaires qu'ECPAT France ? Lesquels ?	
<b>Concernant le contexte d'intervention de votre association</b>	
9. Veuillez décrire les principaux acteurs impliqués dans la protection de l'enfance dans votre environnement (national et local)	
10. Avec lesquels travaillez-vous régulièrement ?	

11. Participez-vous à des réunions thématiques au niveau local ? Si oui, lesquelles ?	
12. Votre association travaille-t-elle directement avec les enfants/ jeunes ? Et les communautés ?	
<b>Concernant le renforcement de capacités reçu dans le cadre des conventions programmes</b>	
13. Avez-vous bénéficié de renforcement de capacités technique ?	
14. Si oui : A quel niveau ?	
15. Quels employés ou membres de votre association ont-ils pu en bénéficier ?	
16. Avez-vous bénéficié de renforcement de capacités au niveau organisationnel ?	
17. Par quelles activités s'est traduit ce renforcement de capacités ?	
18. Avez-vous bénéficié d'un renforcement de capacités en termes de plaidoyer ?	
19. Dans ce cadre, avez-vous été en relation avec ECPAT International et le réseau ECPAT ?	
20. A quelle fréquence ?	
21. Votre organisation était-elle déjà active en matière de plaidoyer avant la/les conventions programmes d'ECPAT France ?	
22. Quelles étaient vos attentes par rapport au statut de partenaire associé ?	
23. Ont-elles été comblées lors de la mise en œuvre ?	
24. Quelles sont vos attentes en termes d'évolution, d'amélioration et/ou de développement des activités ?	
25. Selon vous, quelle a été la plus-value des conventions programmes pour votre association ?	

**Collecte d'indicateurs sur la période 2018-2020 :**

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Budget global annuel (budget de fonctionnement y inclus salaires + budget projets/activités)			
Volume budgétaire dédié aux frais de fonctionnement (y inclus salaires)			
Montant des fonds propres			
Nombre de partenaires techniques et financiers (PTF)			
Volume des ressources financières apportées par les PTF			
Nombre de projets gérés (au total) par votre organisation			
Ratio Nombre d'enfants/jeunes sensibilisés votre organisation			
Ratio Nombre de communautés sensibilisées par votre organisation			
Nombre d'enfants bénéficiaires d'actions de prise en charge : appui psychosocial			

Nombre d'enfants bénéficiaires d'actions de prise en charge : appui juridique			
Nombre d'enfants bénéficiaires d'actions de prise en charge : appui sanitaire			
Nombre d'enfants réinsérés			
Nombre d'actions de plaidoyer			
Nombre de cas de signalements reçus par votre organisation			

**Information sur le processus de remplissage**

Personne(s) ayant contribué au remplissage du questionnaire :

Nom :

Fonction :

Organisation :

Modalité de remplissage (ex. réunions, consultation, ...) :

Date du remplissage :

## **Principaux outils et documents mis à disposition par ECPAT France**

### **Programme PACTES**

- **Documents programme et évaluations**

1. Proposition de projet AFD : Convention de financement entre l'AFD et le Groupe développement), 42 pages
2. Fiche communication AFD, 2 pages
3. Fiches pays (réalisations sur les pays Burkina Faso, Niger, Ouganda et Kenya)
4. Rapport final sur le programme : Cahier3 Compte rendu technique et financier FINAL
5. Rapport final de l'évaluation finale externe de la Convention Programme PACTES 2011-2014, octobre 2014, Gaias Consulting, 46 pages
6. Rapport final de l'évaluation intermédiaire du Projet de lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants en Afrique de l'Ouest (PACTES A-O) – Evaluation interne, Décembre 2013, 132 pages

- **Outils et programmes éducatifs pour les enfants** - Vidéos de témoignages d'enfants sur l'ESE, Projet PARLE, 2019

7. <https://www.youtube.com/watch?v=lKoB-nnZykk>
8. Déscolarisation : <https://www.youtube.com/watch?v=zEhGgN47I2s>
9. Exploitation sexuelle des garçons : <https://www.youtube.com/watch?v=uvt5GNzSsvk>
10. Exclusion familiale : <https://www.youtube.com/watch?v=44t1otMPmml&t=25s>
11. Réintégration et réinsertion : <https://www.youtube.com/watch?v=S-MXh1tbRdo&t=1s>
12. Maltraitance : [https://www.youtube.com/watch?v=NaZemLh8X\\_U](https://www.youtube.com/watch?v=NaZemLh8X_U)
13. Prostitution des enfants : <https://www.youtube.com/watch?v=67Be1lIPzb4>

- **Autres outils**

14. Livret sensibilisation Afrique de l'Est
15. Livret sensibilisation Afrique de l'Ouest
16. Livret sensibilisation Afrique du Nord Moyen-Orient
17. Revue des bonnes pratiques n°1 – PACTES – ECPAT France, ECPAT Luxembourg, AFD – 34 pages
18. Guide sur la réinsertion familiale des enfants. Leçons tirées de 21 ans d'expériences en réunification familiale (ou alternative) d'enfants en situation de rue – Rescue Dada Center, ECPAT France, ECPAT Luxembourg – Février 2014 – 56 pages
19. Programme Autoprotection, Maroc, Rwanda et Kenya, et Afrique de l'Ouest PACTES
20. Comprendre les violences sexuelles et l'ESE en Afrique de l'Ouest PACTES : Affiches, guide d'animation de formations à destination des acteurs de la protection de l'enfance (Février 2014 – 28 pages), guide à destination des acteurs de protection de l'enfance pour une prise en charge intégrée au Bénin, Burkina Faso et Niger (janvier 2014 – 80 pages), guide « Parents, protégeons nos enfants contre les violences sexuelles » (16 pages)
21. Manuel à l'intention des acteurs de la protection de l'enfance « Les violences sexuelles à l'encontre des enfants. Un regard porté sur quatre pays de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient Maroc - Algérie - Tunisie – Liban » - Amane – 2012 – 41 pages
22. « La prise en charge et l'accompagnement de l'enfant victime de violence sexuelle : Quels positionnements et pratiques pour les travailleurs sociaux ? » - Amane – 2012 – 54 pages
23. Autoprotection par les pairs : Boîte à images (40 pages), directives pour les professionnels chargés du suivi et de l'accompagnement des pairs éducateurs (8 pages), manuel pour les pairs éducateurs (20 pages)
24. Publication PACTES : « Revue des bonnes pratiques n°3. Impliquer les hommes et les garçons dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants », réalisée par Isabelle Hoyaux de Scale Changeur et Pauline Chabbert de Autrement Conseil et Formation, sous la

supervision d'ECPAT France, 2014 : <https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/revue-de-bonnes-pratiques-2014-compressed.pdf>  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/review-of-good-practices-2014-english-compressed.pdf>

25. Publication PACTES : « Revue des bonnes pratiques sur la réinsertion des filles et des femmes (16-24 ans) victimes d'exploitation sexuelle en Afrique de l'Est », rédigée par Rogers Kasirye, Directeur de UYDEL, avec le soutien technique d'ECPAT France, 2014  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/review-of-good-practices-regarding-reintegration-2014-english-compressed.pdf>

## **Programme REPERES**

### • **Documents programme et évaluations**

1. Cahier 1 : Note d'Initiative ONG Convention-programme « Renforcement de la Protection des Enfants victimes ou à Risque d'Exploitation Sexuelle (REPERES) », ECPAT France, 31/10/2014, 28 pages
2. Proposition de projet AFD : Convention entre l'AFD et ECPAT France signée le 29 juillet 2015, 46 pages
3. Fiche de communication programme AFD, 4 pages
4. Rapport final sur le programme : Cahier 3 compte rendu technique et financier FINAL VF, avril 2018, 51 pages
5. Rapport d'évaluation finale de l'axe plaidoyer, projet REPERES « Renforcement de la Protection des Enfants Victimes ou à Risques d'Exploitation Sexuelle », Sébastien Fourmy, décembre 2017, 31 pages
6. Final evaluation report « Strengthening the Protection of Children Victims or at Risk of Sexual Exploitation (REPERE) Programme in Kenya and Uganda, Prof. Hesborn Wao, Dr. Stephen Otieno, Dr. John Mark Mwesigwa, Mr. Rohin Onyango - November 2017, 57 pages

### • **Outils**

7. Boîte à Outils pour le Suivi et l'Évaluation de la Réinsertion – RISE Learning Network – 2016 – 108 pages
8. Plaidoyer. Guide pratique à destination des équipes et partenaires d'ECPAT – ECPAT France, ECPAT Luxembourg – 2016 – 30 pages (versions FR et EN)
9. Recueil de textes sur la protection des enfants au Burkina Faso - ECPAT France, ECPAT Luxembourg – 2017 – 127 pages
10. Rapport de formation facilitation du jeu de simulation d'entreprise « Best Game » - ECPAT – 26 pages
11. Campagne genre Burkina Faso : Boîte à images, dépliant
12. Rapport de formation thérapie familiale Ouagadougou Burkina Faso du 18 au 22 septembre 2017 – ECPAT France et Luxembourg, Fundacion JUCONI – 25 pages + présentations Powerpoint (5 jours)
13. Carte info droit Niger (4 pages)
14. Campagne genre Madagascar : Guide de formation pour la mise en place d'activités de sensibilisation – ECPAT France – 59 pages ; support pédagogique pour les participant/es des communautés – 10 pages ; messages clés – 14 pages ; rapport de capitalisation programme REPERES – Stéphanie Tesson – Juin 2017 - 34 pages
15. Publication REPERES “Online child sexual abuse and exploitation: current forms and good practice for prevention and protection”, 2017
16. [https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/09/Revue-SECO\\_FR-interactive.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/09/Revue-SECO_FR-interactive.pdf)
17. [https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/Revue-OCSE\\_ANG-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/Revue-OCSE_ANG-min.pdf)
18. Recueil de témoignages, projet REPERES, 2016

<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/livre-de-temoignages-2>

<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/book-of-testimonies-2016-english-compressed.pdf016-compressed.pdf>

### **Programme PARLE**

- **Documents programme et évaluations**

1. Proposition de projet : Note d'Initiative ONG-PARLE-VF, ECPAT France, Décembre 2017, 116 pages
2. Note de transparence AFD, 3 pages
3. Convention de financement entre l'AFD et ECPAT France, signée le 20/08/2018, 70 pages
4. Rapport d'exécution intermédiaire période de janvier 2018 à juin 2019, septembre 2019, 49 pages

- **Outils**

5. Dossier de presse Journée de l'Enfant Africain 2019 : version globale, version Burkina Faso, version Niger, version Luxembourg - Sénégal - Mali

### **Conventions de partenariat et rapports partenaires**

- **Burkina Faso**

1. Convention de partenariat entre ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'association KEOOGO signée le 25/01/2018, 34 pages
2. Avenant à la convention de partenariat entre ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'association KEOOGO, 05/02/2020, 8 pages
3. Rapport KEOOGO projet PAPE Burkina Faso, 7 pages
4. Rapports KEOOGO T1 Janvier-Mars 2018
5. Rapports KEOOGO T4 Octobre-Décembre 2018
6. Rapports KEOOGO T8 Octobre-Décembre 2019

- **Niger**

1. Convention de partenariat entre ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD), 22/01/2018, 34 pages
2. Proposition de projet à destination du MAEEL « Prévention, Protection et Plaidoyer, contre l'exploitation sexuelle des enfants au Niger », ECPAT Luxembourg, juillet 2014, 38 pages
3. Annexe 1B Activités spécifiques à l'ANTD, 2 pages
4. Rapports T1 janvier-mars 2018
5. Rapports T4 2018
6. Rapports T8 octobre-décembre 2019
7. Rapport Projet 3P Niger Janvier 2017-décembre 2017 – 5 pages

- **Kenya – ANPPCAN**

1. Definitive Grant contract – special conditions. Program REPERES (PJO025): Strengthening the Protection of Children Victims or at RISK of Sexual Exploitation between ECPAT France and the African Network for the Prevention and Protection against Child Abuse and Neglect / (ANPPCAN) – 9/10/2015 – 32 pages
2. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and ANPPCAN – 22/02/2018 – 6 pages + Annex I-B Specific activities for ANPPCAN + Annex II General Conditions + Annex 3 ANPPCAN Budget
3. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and ANPPCAN, Addendum n°1 – 16/03/20 – 2 pages

4. Rapports T1 2018
5. Rapports T4 2018
6. Rapports T4 2019
- **Kenya – Undugu**
  1. Grant Contrat – special conditions between Groupe Développement and Undugu Society of Kenya (USK) for PACTES – 15 pages
  2. Definitive Grant Contract - Special Conditions. Program REPERES (PJO025): Strengthening the Protection of Children Victims or at RISK of Sexual Exploitation between ECPAT France and USK – 17/07/2015 – 30 pages
  3. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and Undugu - 6 pages + Annex I-B Specific activities for Undugu + Annex II General Conditions + Annex 3 Undugu Budget
  4. Rapports T1 2018
  5. Rapports T4 2018
  6. Rapports T1 2019
  7. Rapports T4 2019
- **Ouganda**
  1. Grant Contrat – special conditions between Groupe Développement and Uganda Youth Development Link (UYDEL) for PACTES – July 2011 – 8 pages + Annexes
  8. Definitive Grant Contract - Special Conditions. Program REPERES (PJO025): Strengthening the Protection of Children Victims or at RISK of Sexual Exploitation between ECPAT France and UYDEL – 17/07/2015 – 35 pages
  9. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and UYDEL – 21/02/2018 – 5 pages + Annex I-B Specific activities for UYDEL + Annex III Budget UYDEL Budget
  10. Rapports T1 2018
  11. Rapports T4 2018
  12. Rapports T4 2019

### **Rapports de mission ECPAT France**

1. Mission - Projet Afrique de l'Ouest - Hannah Bristow, Chef de projets, ECPAT Luxembourg - Ouagadougou, Burkina Faso du 22 au 29 juin 2014 – 9 pages
2. Atelier d'échanges Projet PARLE Novembre 2019 – OUAGADOUGOU – 7 pages
3. Projet PARLE – PJO 037 Rapport de mission au Burkina Faso du 26 au 29 novembre 2019- Audrey ROCHETTE Nicolas HUET, Deepa LIMBU SUBBA – 6 pages
4. Projet PARLE – PJO 037 Rapport de mission au Burkina Faso Juillet 2018 - Audrey ROCHETTE, Emilie VALLAT, Chloé BAURY – 14 pages
5. PARLE – PJO 037 Rapport de mission au Kenya du 22 au 24 août 2018 Emilie VALLAT, Chloé BAURY – 10 pages
6. PARLE – PJO 037 Rapport de mission en Ouganda du 27 au 28 août 2018 Emilie VALLAT, Chloé BAURY – 6 pages
7. Atelier de clôture du programme REPERES- Renforcement de la protection des enfants victimes ou à risque d'exploitation sexuelle 27 - 30 novembre 2017 – 13 pages
8. REPERES – PJO 025 Report mission UYDEL Kenya - August 25th to August 26th, 2016 - Carolina Favarelli Simioni and Diariatou Ka – 11 pages
9. REPERES – PJO 025 Report mission ANPPCAN Kenya - August 22nd to August 23rd, 2016 - Carolina Favarelli Simioni and Diariatou Ka – 9 pages
10. Rapport de formation d'ECPAT Luxembourg et ECPAT France à la thérapie familiale animée par la Fundacion JUCONI – Ouagadougou Burkina Faso du 18 au 22 septembre 2017 – 25 pages

11. Projet PARLE – PJO 037 Rapport de mission Burkina Faso avril 2019 – Audrey Rochette et Nicolas Huet – 10 pages
12. CONVENTION PROGRAMME PJO 008 Rapport de mission en Ouganda et au Kenya du 27/10/13 au 5/11/13 - Emilie VALLAT / Eliette GUYOT – 8 pages
13. CONVENTION PROGRAMME PJO 025 Rapport de mission Ouganda-Kenya du 15/03/2015 au 26/03/2015 - Ophélie Rigault, Eliette Guyot, Guillemette Vuillard – 32 pages
14. All Africa Regional Consultation to stop commercial sexual exploitation 29/11/16-01/12/16 Dar-Es-Salam Tanzania – ECPAT International – 33 pages
15. Report on REPERES workshop “How improving our Advocacy activities through a better monitoring” Dar-Es-Salam Tanzania 28/11/2016 – 5 pages
16. CONVENTION PROGRAMME PJO 008 Rapport de mission au Burkina Faso du 24 au 28 mars 2014 – Audrey Rochette et Emilie Vallat – 9 pages

### **Rapports de suivi sur l’ESE :**

1. Ouganda « ECPAT Country Overview. 1st edition », 2019  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2019/05/ECPAT-Country-Overview-Report-Uganda-April-2019.pdf>
2. Niger « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2017  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A\\_NIGER-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A_NIGER-min.pdf)
3. Mali « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2017  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A\\_MALI-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A_MALI-min.pdf)
4. Liban « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2016  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A\\_LIBAN-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A_LIBAN-min.pdf)
5. Burkina « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. 3ème édition », 2016  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/rapport-global-de-suivi-2016-burkina-faso-ilovepdf-compressed.pdf>
6. Madagascar « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2016  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/rapport-global-de-suivi-2015-madagascar-ilovepdf-compressed.pdf>

### **Etudes :**

19. Recherches participatives (Ouganda et Madagascar) sur les facteurs de réussite de réinsertion de jeunes victimes d’ESE, 2019  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2019/09/MADAGASCAR-RISE-Version-fran%C3%A7aise.pdf>  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2019/07/FINAL-UYDEL-REPORT-2019-Last-version-4.pdf>
20. Publication REPERES : « Analyse situationnelle de l’ESEC en Côte d’Ivoire », 2016  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/Etude-Cote-Ivoire-30-mars-version-web-HD-compressed.pdf>
21. Publication PACTES : The National Study on Child sexual Abuse in Lebanon, 2015  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/the-national-study-on-child-sexual-abuse-in-lebanon-2015-english-ilovepdf-compressed.pdf>

22. Publication PACTES « Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite à Ouagadougou, Burkina Faso », rédigé par Charles Hounmenou, sous la coordination d'ECPAT France, 2014  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/etude-prostitution-migration-traite-2014-burkina-faso-ilovepdf-compressed.pdf>
23. Publication PACTES « Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite dans les villes de Djourou et Malanville, Bénin », rédigé par Charles Hounmenou, sous la coordination d'ECPAT France, 2014  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/etude-prostitution-migration-traite-2014-benin-ilovepdf-compressed.pdf>
24. Publication PACTES « Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite dans la ville de Niamey au Niger », rédigé par Charles Hounmenou, sous la coordination d'ECPAT France, 2014  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/etude-prostitution-migration-traite-2014-niger-ilovepdf-compressed.pdf>

#### **Documents complémentaires collectés par Artemis**

1. Dispositif d'appui aux initiatives des organisations de la Société Civile. Guide méthodologique - AFD – Octobre 2019
2. Politique d'évaluation de l'AFD – Octobre 2013

#### **Documents liés aux contextes nationaux**

1. National plan of action against sexual exploitation of children in Kenya
2. Observations finales concernant le rapport soumis par le Niger en application du paragraphe 1 de l'article 12 du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants – Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies – 12 décembre 2018

#### **Documents manquants**

- Documents relatifs aux pays proposés dans l'échantillonnage de la note de cadrage : conventions avec les partenaires locaux, principaux rapports d'activité, rapports de mission d'EF dans ces pays
- Eventuel document de suivi des indicateurs des CP, dont « suivi des indicateurs de réinsertion, REPERES »
- Accords de consortium/convention avec ECPAT International et ECPAT Luxembourg
- Principaux rapports d'activités du réseau ECPAT

**Evaluation d'effets à visée rétrospective et prospective du cycle de trois Conventions Programme de renforcement de capacités des acteurs en Afrique dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants**

**LISTE DES ORGANISMES / PERSONNES à RENCONTRER**

La liste ci-dessous est une liste « idéale » et partielle. Il s'agit surtout de permettre à l'équipe d'évaluation de rencontrer ou de s'entretenir avec un échantillon pertinent d'acteurs et parties-prenantes du cycle de 3 CP aux différents niveaux : ECPAT France, Luxembourg, International, les bureaux de coordination d'ECPAT France sur le terrain, un échantillon de partenaires et acteurs de la mise en œuvre dans différents pays partenaires, des bénéficiaires des activités, les autorités centrales/locales concernées impliquées, les autorités régionales ou internationales compétentes en matière de protection de l'enfance, ainsi que d'autres acteurs (ONG ou PTF) engagés en matière de protection de l'enfance.

A ce stade, les personnes clés ne sont pas encore toutes identifiées. Cette liste devra donc être étoffée d'ici à la fin de l'analyse documentaire et être complétée avec les noms/coordonnées des personnes à rencontrer. ECPAT France a transmis à Artemis une liste des personnes ressources qui peuvent aider les évaluatrices à identifier un échantillon pertinent de personnes à interviewer et fournir leurs coordonnées. Artemis a partiellement complété cette liste à la lecture des premiers documents et l'affinera avec ECPAT International et le bureau ECPAT France au Burkina Faso.

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 sévissant au démarrage de l'évaluation, un certain nombre d'entretiens prévus initialement en face à face devront avoir lieu à distance afin de respecter les mesures gouvernementales de restrictions de déplacement et de confinement (cf. partie 1.3).

***Entretiens prévus en face à face***

Nom	Fonction
<b>BURKINA FASO</b>	
<b>ECPAT France</b>	
Tamba Kourouma	Directeur bureau de coordination ECPAT France
<b>KEOOGO</b>	
Patrice Palm	Coordinateur Keoogo + autres personnes ressources à identifier
<b>ABSE</b>	
	Personne ressources à identifier
<b>CIDHA</b>	
	Personne ressources à identifier
<b>FDC ?</b>	
	Personne ressources à identifier
<b>Bénéficiaires</b>	
	Echantillon de jeunes et leurs parents
	Echantillon d'OCB
	Acteurs de protection de l'enfance associatifs ou institutionnels
	Autorités nationales en charge de la protection de l'enfance
<b>NIGER</b>	
<b>ANTD</b>	

Saley Garba	Directeur ANTD
Kadoum Moustapha	Coordinateur PARLE
	Echantillon de jeunes et leurs parents
	Autorités nationales en charge de la protection de l'enfance
<b>KENYA</b>	
<b>UNDUGU Society of Kenya</b>	
Aloys Opiyo	Executive Director
??	Former Executive Director
Buthaina Ibrahim	Coordinatrice
<b>ANPPCAN</b>	
Bernard Morara	Interlocuteur ECPAT France + autres personnes ressources à identifier
<b>Bénéficiaires</b>	
	Echantillon de jeunes et leurs parents
	Acteurs de protection de l'enfance associatifs ou institutionnels
	Autorités nationales en charge de la protection de l'enfance
<b>OUGANDA</b>	
<b>UYDEL</b>	
Rogers Kasirye	Directeur UYDEL
Anna Kavuma	Coordinatrice
<b>UCRNN</b>	
	Personnes ressources à identifier
<b>Bénéficiaires</b>	
	Echantillon de jeunes et leurs parents ayant bénéficié des actions de réinsertion
	Echantillon de jeunes sensibilisés à l'autoprotection

### *Entretiens prévus à distance*

Nom	Fonction
<b>PARIS</b>	
<b>ECPAT France</b>	
Audrey Rochette	Responsable programme ECPAT France
Emilie Vallat	Directrice ECPAT France
Nicolas HUET	Coordinateur administratif et financier
<b>AFD</b>	
Emilie Aberlen	Responsable partenariats avec la société civile (contact pour EF en lien avec les CP)
<b>LUXEMBOURG</b>	
Deepa Limbu Subba	Cheffe de projets ECPAT Luxembourg
Thomas Kauffmann	Directeur EPCAT Luxembourg
<b>COTE D'IVOIRE</b>	
	Communauté Abel
	SOS Violences Sexuelles
	Autorités en charge de la protection de l'enfance
<b>BENIN</b>	
Norbert Fanou-Ako	Association ESAM-Close

<b>MADAGASCAR</b>	
Annick Andriamaro	Directrice pays bureau ECPAT France à Madagascar
Irène Razafindranovona (ancienneté et en charge du plaidoyer)	1 ou 2 OSC partenaires
	Autorités en charge de la protection de l'enfance
<b>LIBAN</b>	
Hoda Kara	Personne ressource de l'association Dar Al Amal
<b>RDC</b>	
	Personne ressource ayant collaboré avec EI
<b>NIVEAU REGIONAL OU INTERNATIONAL</b>	
<b>ECPAT International</b>	
Willy Buloso	Coordinateur Afrique
Thomas Muller	Responsable réseau ECPAT International
Organisations partenaires ou cibles d'ECPAT International (plaidoyer)	
	A déterminer

**Evaluation d'effets à visée rétrospective et prospective du cycle de trois Conventions Programme de renforcement de capacités des acteurs en Afrique dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants**

**PROPOSITION DE STRUCTURE DU RAPPORT D'EVALUATION**

Résumé exécutif de l'évaluation

Introduction

**1. Aperçu du cycle des trois Conventions-Programmes**

- 1.1 Contexte général : l'exploitation sexuelle des enfants en Afrique
- 1.2 Contexte spécifique : Les trois CP d'ECPAT France
- 1.3 Stratégie de mise en œuvre
- 1.4 Contexte de l'évaluation

**2. Résultats de l'évaluation du cycle des trois Conventions-Programmes**

- 2.1 Analyse de la stratégie de mise en œuvre
- 2.2 Analyse du renforcement de capacités des partenaires et acteurs
- 2.3 Analyse de la visibilité de la thématique de l'ESE dans les systèmes de protection de l'enfance

**3. Analyse SWOT**

**4. Leçons apprises et bonnes pratiques**

- 4.1 Leçons apprises
- 4.2 Bonnes pratiques

**5. Conclusions**

**6. Recommandations**

**7. Annexes**

- 7.1 Note de cadrage
- 7.2 Programme final de l'évaluation
- 7.3 Liste de la documentation
- 7.4 Liste des personnes rencontrées
- 7.5 Compte-rendu des débriefings à chaud, de la restitution provisoire et de la restitution finale

...



## EVALUATION D'EFFETS À VISÉE RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS-PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ACTEURS EN AFRIQUE DANS LA LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

RÉUNIONS DE CADRAGE 19/03 ET 20/03/2020 – COMPTE-RENDU

RÉUNION	PARTICIPANTS
<p><b>Dates:</b> 19/03/2020 et 20/03/2020</p> <p><b>Lieu:</b> Visioconférence</p> <p><b>Objet :</b> Réunions de cadrage</p>	<p><u>Le jeudi 19/03/2020:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pour ECPAT France:</b> Audrey Rochette, Responsable programme</li><li>• <b>Pour le bureau de coordination d'ECPAT France au Burkina Faso:</b> Tamba Kourouma, Directeur</li><li>• <b>Pour ECPAT International, bureau Afrique:</b> Willy Buloso, Coordinateur régional pour l'Afrique</li><li>• <b>Pour ARTEMIS:</b> Virginie Kremer et Violaine Alves, évaluateurices</li></ul> <p>Lilian Pioch du <b>F3E</b> a été excusé pour cause d'arrêt maladie.</p> <p><u>Le vendredi 20/03/2020 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour <b>ECPAT France:</b> Audrey Rochette, Responsable programme</li><li>• Pour <b>ECPAT Luxembourg:</b> Deepa Limbu Subba, cheffe de projets</li><li>• <b>Pour ARTEMIS:</b> Virginie Kremer et Violaine Alves, évaluateurices</li></ul>

**Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle liée à la pandémie de Coronavirus et des restrictions de déplacements qui en découlent, les réunions de cadrage se sont tenues à distance via Skype. Le cadrage a eu lieu en deux temps, avec une première réunion d'une heure impliquant l'ensemble des membres du Comité de Pilotage (COPI) le 19/03/2020 à 9h puis une seconde réunion d'approfondissement le lendemain avec ECPAT France (EF) et Luxembourg (EL) le 20/03/2020 de 9h à 11h45.**

## 1 INTRODUCTION

Les objectifs de chacune des réunions ont été rappelés en introduction :

- Le jeudi 19/03 :
  - o Présenter mutuellement les membres du comité de pilotage et les évaluatrices
  - o Donner à chacun des membres du comité de pilotage l'opportunité de partager ses attentes vis-à-vis de cette évaluation
  
- Le vendredi 20/03 :
  - o Approfondir les discussions esquissées la veille
  - o Présenter l'équipe d'évaluation, l'approche et la méthodologie
  - o S'accorder sur une compréhension commune de la méthodologie et de la mise en œuvre
  - o Faire le point sur le démarrage des travaux et le calendrier global

Les membres du comité de pilotage se sont présentés et ont présenté leurs organisations respectives. ARTEMIS a présenté l'équipe d'évaluation et rappelé brièvement la méthodologie

## 2 DISCUSSION :

- **Enjeux et attentes vis-à-vis de cette évaluation :**
  - o Il s'agit d'une évaluation ambitieuse en termes de nombre de pays couverts, de volume, de projets, d'acteurs, de durée. Il est donc important de bien en cadrer les objectifs et les résultats attendus. Les tâches et les livrables évoqués dans l'offre et la présentation d'Artemis sont cohérents avec les attentes d'ECPAT France.
  - o Après un cycle de trois conventions programmes (CP - instrument financier de coopération de l'AFD qui appuie les organisations de la société civile (OSC) françaises dans leurs programmes de développement) de trois ans chacune, l'objectif d'ECPAT France est de présenter une stratégie de sortie à l'AFD. Il s'agit de montrer ce qui a pu être réalisé en 10 ans par le biais de ce cycle, qui n'était, à l'origine, pas formulé pour durer 10 ans.
  - o Quelques évaluations partielles, liées à un programme ou à une activité, ont été réalisées. L'idée de cette évaluation n'est donc pas d'évaluer chacune des CP individuellement, mais de montrer ce qui a été atteint après le cycle complet. Il ne s'agit pas de réévaluer des résultats obtenus mais d'observer la production d'effets/d'apports pour les OSC sur le terrain, pour EF, pour ECPAT International (EI), en termes de plaidoyer...
  - o Au niveau du bureau d'EF au Burkina Faso : Il est important que cette évaluation permette de connaître les effets et impacts du programme PARLE. A la fin de l'évaluation, les partenaires devront avoir une vision plus claire de ce qui a été réalisé au niveau des acteurs, des OSC partenaires sur le plan institutionnel et technique, mais aussi sur le plaidoyer.
  - o Au niveau d'EI : Le coordinateur régional a été particulièrement impliqué dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants (ESE) en ligne et a porté le plaidoyer sur l'ESE en ligne au

niveau régional. D'après son expérience, il est très difficile de mesurer et d'évaluer l'action portée au niveau des institutions continentales mais possible de connaître l'impact du travail de PARLE à travers des mesures, déclarations prises par l'Union Africaine sur ces questions principales de l'ESE et au niveau des cadres nationaux.

- Les attentes varient très naturellement en fonction des personnes/organisations et des actions auxquelles elles ont contribué dans le programme. Compte-tenu de l'étendue du périmètre des CP, il sera nécessaire de bien délimiter durant la phase de cadrage le champ de l'évaluation et de s'entendre sur un noyau d'attentes communes afin qu'Artemis puisse délivrer un travail satisfaisant pour toutes les parties prenantes.
- **Sur la composition, l'articulation et le déploiement de l'équipe :**
  - La composition et l'articulation de l'équipe ont été précisées : le binôme central sera appuyé pour la collecte d'informations sur le terrain par une évaluatrice régionale en Afrique de l'Ouest et par des évaluateurs nationaux au Kenya et en Ouganda. Les différents membres de l'équipe ont été sélectionnés en fonction de leur expérience, de leur complémentarité et de leur fine connaissance du contexte local. L'experte pour l'Afrique de l'Ouest a en outre déjà collaboré avec Artemis dans le cadre d'une approche « contexte fragile ». Ce montage d'équipe permet à la fois d'assurer une grande force de collecte mais aussi un haut niveau de triangulation. Le travail de collecte sera réalisé en binôme et Artemis apportera la distanciation et la neutralité nécessaires à une évaluation indépendante.
  - Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'équipe telle qu'elle se compose, avec des experts locaux, sera une force pour maintenir la collecte d'informations sur le terrain si les voyages internationaux devaient être suspendus à moyen terme. Il a été convenu avec ECPAT France de faire un point fin avril afin d'évaluer l'évolution de la situation et de décider quel plan de déploiement il sera possible de mettre en œuvre en conséquence.
  - Il pourrait être possible de recalibrer les missions prévues en fonction des besoins de l'évaluation, par exemple en réduisant les missions en Ouganda et au Niger afin de réaliser davantage d'entretiens à distance qui permettraient d'avoir une vision plus transversale des CP, notamment sur le volet du plaidoyer régional et de la collaboration avec ECPAT International. Il n'y aura toutefois pas d'ajout de pays à visiter. La phase de cadrage permettra à Artemis de mieux évaluer les besoins et la pertinence de l'échantillonnage et de soumettre une proposition dans la note de cadrage. Les évaluatrices resteront également en contact régulier avec EF.
- **Sur les critères et dimensions de l'évaluation :**
  - L'accent sera mis sur la stratégie d'intervention et c'est majoritairement elle qui sera l'objet de l'analyse en matière de renforcement de capacités.
  - L'accent sera mis sur l'appropriation de ce renforcement de capacités.
  - Dans le cadre de l'analyse de la chaîne de partenariat, l'accent sera mis sur les OSC partenaires.
  - L'accent sera mis sur les effets (pas d'évaluation d'impact possible).
  - L'évaluation prendra en considération la stratégie de sortie envisagée par ECPAT France en Afrique de l'Est.
  - Le processus et les résultats de l'évaluation seront conçus de manière à permettre à EF et ses partenaires de capitaliser sur l'expérience de ces trois CP.
- **Sur l'échantillonnage / la liste des personnes à rencontrer :**
  - Les attentes et possibilités quant à l'intégration des acteurs des pays qui sont sortis du programme ont été clarifiées, de manière à répondre aux besoins du bailleur mais aussi à

alimenter les réflexions sur les stratégies de sortie. Ceci a été illustré à partir des exemples de l'Algérie, du Liban et du Burkina Faso. Il est possible, si le besoin se fait sentir d'être mis en contact avec le Liban.

- Il sera important d'identifier les personnes les plus pertinentes avec lesquelles devra s'entretenir Artemis, en particulier pour les entretiens à distance. Il ne sera en effet pas possible de couvrir à distance autant de personnes pour chaque pays que lors d'une mission de terrain.
- Le coordinateur d'ECPAT International pour l'Afrique sera une personne ressource clé pour identifier les acteurs pertinents à interviewer dans le cadre du plaidoyer régional. Le directeur du bureau de coordination au Burkina Faso également.
- Audrey Rochette va transmettre à Artemis une liste des personnes ressources qui pourront aider les évaluatrices à identifier un échantillon pertinent de personnes à interviewer et fournir leurs coordonnées. Ensuite, Artemis complètera cette liste à la lecture des documents et l'affinera avec ECPAT International et le bureau ECPAT FR au Burkina Faso.
- **Sur la participation des acteurs :**
  - Artemis a rappelé que pour que l'évaluation soit utile aux partenaires et à l'ensemble des membres du COPIL, il est important de collecter leurs attentes et de garantir un processus collaboratif. La phase de cadrage est un moment clé et devra permettre à chacun d'apporter sa contribution en commentant la note de cadrage.
  - Les personnes seront effectivement mobilisées pour apporter des angles différents et participer dans l'évaluation, de manière effective.
  - Artemis proposera à ECPAT France un scénario permettant d'assurer un temps d'échange et de discussions avec les principaux partenaires impliqués dans l'évaluation sur les résultats de l'évaluation.
  - Un effort de communication et de partage est prévu avec l'AFD et le F3E.
- **Sur le déroulé des travaux et le calendrier :**
  - La situation actuelle liée à la pandémie de coronavirus ne permet pas de voyages internationaux pour l'instant. Il n'est pas possible à ce stade de déterminer quand la situation changera.
  - Les déplacements au niveau local pour les évaluateurs nationaux sont également restreints. Les frontières aériennes et terrestres du Niger sont actuellement fermées.
  - Le calendrier des travaux se trouve quelque peu modifié compte tenu de cette situation qui impactera les dates des missions. De plus, le lancement a eu lieu les 19 et 20 mars alors qu'il était initialement envisagé début mars.
  - La phase de cadrage a démarré avec les présentes réunions et se poursuivra courant avril. Les premiers entretiens à distance pourront commencer également dans le courant du mois d'avril. Un échange avec EF fin avril et des points réguliers permettront d'échanger sur l'avancement du travail et les prochaines étapes.
  - Dans le cas où la crise viendrait à perdurer, une approche contexte de crise pourrait être envisagée dans tous les pays qui devaient accueillir une mission. Le montage de l'équipe permet d'aborder ces éventuels ajustements.

Des points réguliers auront lieu pour discuter de la programmation des activités et de l'avancement des réflexions. L'ensemble des acteurs s'est montré compréhensif en raison de la crise sanitaire et flexible sur le calendrier des travaux.

## Annexe: PowerPoint Presentation



# ÉVALUATION D'EFFETS À VISÉE RÉTROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DU CYCLE DE TROIS CONVENTIONS PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES ACTEURS EN AFRIQUE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS

Réunion de cadrage

19 Mars 2020

(visio-conférence)



## Objectifs de cet échange

- Préciser les termes de référence et les attentes du comité de pilotage pour cette évaluation
- Présenter l'équipe d'évaluation, l'approche et la méthodologie
- S'accorder sur une compréhension commune de la méthodologie et de la mise en œuvre
- Faire le point sur le démarrage des travaux et le calendrier global

## Contenu de la présentation

-  Composition de l'équipe
-  Précisions sur les TdR et attentes du Comité de pilotage
-  Enjeux de l'évaluation – les 3 Conventions Programme
-  Rappel succinct de la méthodologie
-  Mise en oeuvre et calendrier indicatif
-  Discussion - questions

## Présentation de l'équipe





## Equipe

Un binôme central pour assurer la transversalité et la qualité de l'exercice...

	
<b>Violaine Alves</b> Evaluatrice internationale & cheffe de projet	<b>Virginie Kremer</b> Evaluatrice internationale & cheffe de mission Afrique de l'Est



## Equipe

Renforcée par des experts nationaux et régionaux pour la collecte dans les 4 pays clés...

Afrique de l'Ouest Burkina Faso / Niger	Afrique de l'Est Kenya	Afrique de l'Est Ouganda
		
<b>Diénéba Ouedraogo</b> Evaluatrice régionale	<b>Mary Wanjiru</b> Evaluatrice nationale	<b>Deogratias Tibanyedera</b> Evaluateur national

- ➔ Une équipe multiculturelle, multidisciplinaire
- ➔ Des expertises complémentaires
- ➔ Une force de collecte, un haut niveau de croisement

## Equipe

Un déploiement de l'équipe sur mesure pour s'adapter aux besoins de l'évaluation et au contexte local:

- ➔ **Une approche contexte fragile en Afrique de l'Ouest:** L'évaluatrice régionale Dieneba Ouedraogo se rendra sur le terrain et sera accompagnée à distance par Violaine Alves
- ➔ **Un déploiement en binôme évaluateur international-évaluateur national en Afrique de l'Est:** Virginie Kremer et Mary Wanjiru au Kenya, Virginie Kremer et Deogratias Tibanyendera en Ouganda
- ➔ **Des entretiens à distance** avec un échantillon de pays/organisations/personnes complémentaires aux 4 pays clés menés par Violaine Alves

## Précisions sur les TdR et attentes du Comité de pilotage





## Objectifs de l'évaluation

### Objectif global

OG. Analyser la stratégie d'intervention et les effets du cycle des 3 CP selon une double dimension, à la fois retrospective et prospective

### Objectifs spécifiques

OS 1 : Evaluer la stratégie et les effets du cycle des conventions programmes, et apprécier notamment dans quelle mesure elles ont permis de rendre visible l'exploitation sexuelle des enfants dans les pays ciblés, au sens où comment l'exploitation sexuelle est effectivement intégrée dans les politiques publiques de protection des enfants

OS 2 : Appuyer la réflexion d'ECPAT France sur ses programmes internationaux

### Résultats attendus

**R1** : L'analyse de l'axe de renforcement de capacités des partenaires et des acteurs selon les critères de pertinence et d'efficacité (2 critères CAD de l'OCDE) et d'appropriation par les acteurs partenaires (1 critère de la Déclaration de Paris).

**R2** : L'analyse de l'intégration et de la visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection selon les critères d'effets/impact et de durabilité (2 critères CAD de l'OCDE), en particulier sur les aspects suivants:

- Effets du programme sur les acteurs
- Intégration des apprentissages
- Effectivité de la protection des enfants
- Pérennité des actions menées

**R3** : La contribution à l'apprentissage selon une visée prospective, notamment via l'identification des leçons apprises et de bonnes pratiques ainsi que la formulation de recommandations aux acteurs impliqués, permettant de capitaliser sur les enseignements tirés et d'alimenter les réflexions d'ECPAT France sur ses futurs programmes internationaux.



## Enjeux de l'évaluation – les 3 Conventions Programme



## Éléments de contexte sur les trois Conventions Programmes: PACTES, REPERES, PARLE



## Rappel succinct de la méthodologie



## L'évaluation...

= étape **normale** du cycle d'un projet ou d'un programme

- **Double finalité:**

= rendre compte et rendre visibles les résultats atteints

= apprendre, tirer les leçons, identifier les bonnes pratiques, amélioration continue → Projection vers le futur

➔ **Ni bonne ni mauvaise note!**

➔ **Evaluateur = œil externe, révélateur, présent sur une durée déterminée, autre perspective**

## Principes et approche pour une évaluation réussie et utile

- L'évaluation est un processus à cheval entre redevabilité et apprentissage
- L'évaluation est un processus participatif et collaboratif, gage d'appropriation
- Des normes et des standards mais de la flexibilité
- Un niveau élevé de croisement de l'information et de triangulation
- Respect envers les partenaires et compréhension du contexte local
- Une éthique et de la confidentialité



## Le travail à réaliser

- **Une évaluation à la fois rétrospective et prospective** : Le processus, les analyses et résultats de l'évaluation permettront d'alimenter les pistes de réflexion pour la stratégie d'intervention post-2020 d'ECPAT France
- **Qui s'applique à la fois à la stratégie et aux effets du cycle des trois CP**
- **Avec une analyse multidimensionnelle**: Dimensions contextuelle, macrosectorielle, chaîne de partenariat
- **Qui intègre le critère d'appropriation de la Déclaration de Paris** (analyse du renforcement de capacités)



## Le travail à réaliser

- **Une évaluation selon 4 des critères du CAD/OCDE:**

Renforcement de capacités des partenaires et acteurs

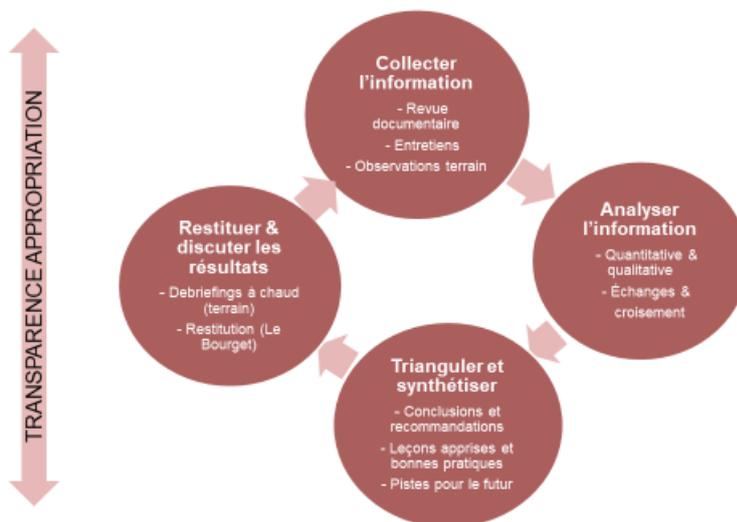
- Pertinence
- Efficacité

Intégration et visibilité de la thématique dans les systèmes de protection

- Effets, impact
- Durabilité



## Des processus & des outils



## La matrice d'évaluation

- **Est structurée selon deux volets :**
  1. Le renforcement de capacités des partenaires et des acteurs
  2. La meilleure intégration & visibilité de l'ES dans les systèmes de protection de l'enfance
- **Reprend pour chaque volet des questions évaluatives déclinées selon les aspects à traiter identifiés par ECPAT France**
- **Prévoit l'application des dimensions rétrospective et prospective à chacun des deux volets**
- **Intègre des questions prospectives transversales**



## La matrice d'évaluation

➤ Peut être illustrée selon la structure suivante:

Renforcement de capacités des partenaires et acteurs	Meilleure intégration & visibilité de l'ES dans les systèmes de protection de l'enfance
<b>Analyse rétrospective</b>	
Renforcement des capacités techniques	Enfants
Renforcement des capacités organisationnel	Parents-communautés
Renforcement des capacités de plaidoyer	National: Etat, OSC
	International
<b>Analyse prospective</b>	
Bonnes pratiques, plus-value des programmes	Partenariat / réseau
	Approche
<b>Questions prospectives transversales</b>	

➤ Sera complétée et validée durant la phase de cadrage



## La matrice d'évaluation

➤ Extrait de la matrice

Aspect à traiter	Questions évaluatives	Indicateurs	Méthode de collecte des données	Source des données
<b>Renforcement des capacités des partenaires et acteurs – ANALYSE RETROSPECTIVE</b>				
<b>Renforcement des capacités techniques</b>	Quelle est la pertinence des ressources et matériels créés pour les acteurs ?			
	Répondaient-ils à un besoin ? Une demande ?			
	Les approches droits, genre ont-elles été respectées ?			
	Quel est le niveau d'appropriation des supports par les publics visés ?			
	Quelle méthodologie de renforcement de capacités a été la plus pertinente, adaptée, efficiente ?			
<b>Renforcement des capacités organisationnelles</b>	Les choix des partenaires étaient-ils pertinents et adaptés au regard des activités prévues et réalisées ? Les enfants étaient-ils impliqués de façon adéquate ?			
	Quel est le chemin parcouru au niveau organisationnel (dont administratif et financier) par les partenaires ?			
	Les partenaires ont-ils renforcé leur organisation ? Ont-ils identifié de nouveaux partenaires (technique et/ou financier) ?			
<b>Renforcement des capacités de plaidoyer</b>	Les partenaires sont-ils parties prenantes des réseaux de protection de l'enfance ou instances de coordination nationales ou locales dans leur pays respectif ?			
	Quels ont été les liens avec le réseau ECPAT ? (au niveau local, international) ?			
	Quels appuis/plus-value ont été apportés par la présence des bureaux ECPAT France ?			
	Quel a été le chemin parcouru en termes de plaidoyer pour les partenaires ?			
	Est-ce que l'articulation entre les activités de terrain et activités de plaidoyer a été opérée ?			
	Quelle a été l'intégration par le réseau des activités de plaidoyer de ces programmes ?			
<b>Renforcement des capacités des partenaires et acteurs – ANALYSE PROSPECTIVE</b>				
	Quelles bonnes pratiques/plus-value des programmes sur lesquelles EF peut construire ?			

## Discussion - Questions



## Point sur l'approche / la méthodologie

- Sur l'offre technique?
- Sur la méthodologie de l'évaluation?
- Liste des personnes à rencontrer?
- Liste des documents?

## Mise en oeuvre et calendrier



## Le déroulé des travaux

	Intitulé	Tâches et livrables
Etape 1	<p><b>Lancement, analyse documentaire, préparation de la mission</b></p> <p><i>Mars-Avril 2020</i></p>	<p>Réunion de cadrage avec le Comité de Pilotage</p> <p>Ajustement des outils et préparation de la note de cadrage (L1):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussion/validation matrice d'évaluation</li> <li>• Discussion liste des personnes à rencontrer dans les 4 pays clés</li> <li>• Identification de l'échantillon de personnes/organisations/pays complémentaires à cibler pour la collecte à distance</li> <li>• Discussion/validation du calendrier de mission</li> </ul> <p>Recueil et analyse documentaire</p>
Etape 2	<p><b>Collecte des données primaires et missions de terrain</b></p> <p><i>Entre avril et début juin 2020 (à discuter)</i></p>	<p>Préparation des missions au Burkina Faso, Niger, Kenya et Ouganda</p> <p>Entretiens avec ECPAT France, Luxembourg, International et l'AFD</p> <p>Entretiens à distance avec l'échantillon sélectionné en phase 1</p> <p>Entretiens avec les parties prenantes sur le terrain (missions en Afrique de l'Est en binôme et approche context fragile en Afrique de l'Ouest).</p> <p>Débriefing « à chaud » avec les partenaires locaux sur le terrain</p> <p>Rédaction des compte-rendu de mission succincts incluant les compte-rendu des débriefings à chaud (L2 + L3) + réunion d'étape avec le COPIL</p>
Etape 3	<p><b>Analyse, croisement des informations recueillies, reporting</b></p> <p><i>Juin-Octobre 2020</i></p>	<p>Analyse, croisement des données</p> <p>Triangulation/approfondissement</p> <p>Synthèse: Rapport provisoire d'évaluation (L4)</p> <p>Restitution sur base du rapport provisoire: présentation et discussion du rapport avec ECPAT France et le Comité de Pilotage</p> <p>Recueil et traitement des commentaires et soumission du rapport final d'évaluation (L5) + Rédaction du compte-rendu de la restitution</p> <p>Restitution finale à Paris</p>



## Discussion - Questions



## Points sur le calendrier

Le calendrier des missions de terrain pourra être adapté en fonction de l'évolution relative à la pandémie actuelle du coronavirus et des mesures officielles de prévention et restrictions de déplacement qui s'y rapportent

PHASE DE CADRAGE ET D'ANALYSE DOCUMENTAIRE	PERIODE (MOIS)									
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre		
Lancement (CP1)										
Réunion de cadrage au Bourget										
Elaboration du cadre évaluatif et des outils										
Collecte & analyse documentaire										
Ecriture et soumission de la note de cadrage (L1)										
<b>PHASE DE COLLECTE DES DONNEES PRIMAIRES - MISSIONS</b>	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre		
Préparation des missions										
Entretiens avec ECPAT France, ECPAT International & Luxembourg, l'AFD										
Entretiens & observations sur le terrain Burkina Faso + Niger										
Entretiens & observations sur le terrain Kenya + Ouganda										
Ecriture et soumission des rapports de mission success (L2+L3)										
Réunion d'équipe avant rédaction										
<b>PHASE DE SUITE DE LA REVISION</b>	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre		
Analyse, croisements, triangulation, jugement, synthèse										
Ecriture et soumission du rapport provisoire (L4)										
Restitution auprès du COPIL au Bourget										
Collecte des commentaires et révision du rapport / Rapport final (L5)										
Restitution finale à Paris										

### Exécution :

Calendrier de remise des livrables (ajustements?)  
Dates de missions



Merci de votre attention...



**ARTEMIS**  
Information Management

*Since 1991*

**EVALUATION OF RETROSPECTIVE AND PROSPECTIVE EFFECTS OF THE  
CYCLE OF THREE PROGRAM CONVENTIONS FOR BUILDING THE  
CAPACITIES OF ACTORS IN AFRICA, IN THE FIGHT AGAINST THE SEXUAL  
EXPLOITATION OF CHILDREN**

**FRAMEWORK PAPER**

07/05/2020

Artemis Information Management S.A.

Capital: EUR 93 750  
RCS Luxembourg B36 326 - TVA: LU 18747036  
Bank Account: BIL LU89 0027 1936 4368 6600  
BGL-BNP PARISPAS LU42 0030 5011 9934 0000

1, rue Bender  
L-1229 Luxembourg

Tel: +352 45 91 45 - 1  
Fax: +352 45 91 45- 71  
Email: [artemis@artemis.lu](mailto:artemis@artemis.lu)

<b>1.</b>	<b>SUMMARY OF THE METHODOLOGY</b>	<b>4</b>
1.1	REMINDER OF THE OBJECTIVES AND EXPECTED RESULTS	4
1.2	SCOPE OF THE EVALUATION	4
1.3	ADJUSTMENTS FROM THE INITIAL APPROACH	5
1.4	DELIVERABLES :	6
1.5	SAMPLE OF PEOPLE / ORGANISATIONS TO BE INTERVIEWED	6
<b>2</b>	<b>DATA/INFORMATION COLLECTION AND ANALYSIS TOOLS</b>	<b>9</b>
2.1	EVALUATION MATRIX	9
2.2	QUESTIONNAIRES	9
2.3	TOOL FOR INTERVIEWING BENEFICIARY CHILDREN	9
<b>3</b>	<b>IMPLEMENTATION TOOLS</b>	<b>10</b>
3.1	IMPLEMENTATION SCHEDULE	10
3.2	LIST OF PEOPLE TO BE INTERVIEWED	10
<b>4</b>	<b>SYNTHESIS TOOLS</b>	<b>10</b>
<b>5</b>	<b>APPENDICES</b>	<b>10</b>
5.1	IMPLEMENTATION SCHEDULE	11
5.2	EVALUATION MATRIX	13
5.3	QUESTIONNAIRE FOR INFORMATION GATHERING FROM PARTNER CSOs	18
5.4	DOCUMENTATION LIST	18
5.5	LIST OF PEOPLE/ORGANIZATIONS TO BE INTERVIEWED	18
5.6	EVALUATION REPORT FRAME	18
5.7	MINUTES OF THE KICKOFF MEETINGS HELD THE 19/03/20 AND THE 20/03/20	18

## Objective and Content

The framework paper gives Artemis the opportunity to adapt its methodology and approach for the evaluation of the cycle of three programs conventions (PC) to build capacities of African actors in the fight against the sexual exploitation of children (SEC), carried out by ECPAT France (EF). Such adjustments are based on the discussions held during two videoconference meetings (19/03/2020 and 20/03/2020) and are fed by reading the documents sent on the date of the paper was written.

Consequently, the details of the approach to be followed are recorded in this paper, in particular:

- A reminder of the specific points of the methodology, its adjustments, limits and specific axes;
- The scope of the evaluation delimiting the perimeter of the work and guiding the information gathering;
- A precise sampling proposal to cover the needs of the evaluation and answer its objectives (list of countries, type of actors, provisional list of people to be interviewed);
- The tools for data collection and analysis :
  - The evaluation matrix ;
  - A questionnaire template to be sent to key actors (i.e the actors in the countries where no field mission is foreseen) ;
  - Suggestions for tools intended to allow beneficiary children to actively participate in the evaluation.
- The adjusted work plan, taking into account the kickoff discussions and the Covid-19 health crisis ;
- The inventory of documentation needs ;
- The structure of the evaluation report.

The framework paper (Deliverable 1 = D1), annexes and tools included, is submitted to the Steering Committee for validation.

## 1. SUMMARY OF THE METHODOLOGY

### 1.1 REMINDER OF THE OBJECTIVES AND EXPECTED RESULTS

With the three-PC cycle coming to an end at the end of 2020, ECPAT France, with the encouragement and support of the French Development Agency (AFD), wishes to evaluate the intervention strategies as well as the effects of the three-PC cycle. This evaluation is both retrospective and prospective and has the following objectives and expected results:

#### Global objective



- OG. Analyze the intervention strategy and the effects of the 3 CP cycle through both a retrospective and a prospective lens

#### Specific objectives



- OS 1 : To evaluate the strategy and effects of the CP cycle, and in particular to what extent they have made visible the issue of sexual exploitation of children in the target countries, meaning how sexual exploitation is effectively integrated into public policies for the protection of children?
- OS 2 : Support ECPAT France's reflection on its international programs

#### Expected results



**R1** : Analysis of the axis dedicated to capacity building of partners and actors by applying the criteria of relevance and effectiveness (2 OEDC DAC criteria) as well as ownership by partners (1 criterion of the Paris Declaration).

**R2** : Analysis of the integration and visibility of sexual exploitation in protection systems according to effects/impact and sustainability criteria (2 OEDC DAC criteria),, in particular on the following aspects:

- Effects of the programme on stakeholders
- Integration of learning
- Effectiveness of child protection
- Sustainability of the actions carried out

**R3** : The contribution to learning with a forward-looking aim, in particular through the identification of lessons learned and good practices and the formulation of recommendations to the actors involved, to build on lessons learned and feed into ECPAT France's reflections on its future international programmes.

Partners confirmed that the objectives and expected results as detailed in the technical offer of Artemis, answer their expectations.

### 1.2 SCOPE OF THE EVALUATION

On the subject of the evaluation, both the dimension of **capacity building** of actors and partners and **advocacy** are essential. In terms of advocacy, the evaluation team will make sure to integrate all the dimensions of the "better integration and visibility of sexual exploitation in child protection systems" part, and to involve the different levels of actors: Civil Society Organizations (CSOs) and States, international / regional-Africa and to a lesser extent children, parents and communities. These elements reflect the kickoff discussions (see the minutes provided in annex). The assessment must also provide stakeholders with **ideas for an exit strategy as well as elements on which to capitalise**.

**With regards to the criteria and dimensions of the evaluation:**

- A focus on the **intervention strategy**, the main subject of the capacity building analysis ;
- A focus on the **appropriation of the capacity building** ;
- A focus on the **partners CSOs**, in the framework of the analysis of the partnership chain ;

- A focus on the **effects** (impact evaluation is not possible). If the overall analysis of the effects of the cycle of 3 PC is expected, the ones of the last PC (PARLE) will be emphasised

### 1.3 ADJUSTMENTS FROM THE INITIAL APPROACH

Clarifying the scope of the evaluation and providing new information during the inception phase led to three main adjustments from the initial approach proposed by Artemis:

1. **A stronger involvement of ECPAT International and its partners** : ECPAT International (EI) played a major role in advocacy, especially on the regional level. Therefore, Artemis will be careful to involve EI throughout the whole evaluation process. As EI worked together with several international and regional organisations, Artemis will also consult them to assess the advocacy strategy and its effects. Most of these organisations will be contacted remotely. ECPAT International will support their identification and put them in touch with the evaluation team.
2. **The possible recalibration of field missions?** In view of the emphasis to be placed on the analysis of advocacy, and in particular the actions carried out by EI with different regional institutions, it will be necessary to find additional time to interview - mainly remotely - stakeholders involved in this component. Following the discussion with ECPAT France which was held during the kickoff meeting about the possible recalibration of the work, ARTEMIS proposes to reduce the mission in Niger. This option would aim at finding additional days in favor of more extensive information gathering from EI regional partners. Insofar as only one partner CSO has been involved in Niger, the reduction of mission time should not negatively impact the quality of information.
3. **The data/information collection methods** : The evaluation of the 3 PC from ECPAT France comes in a very particular international context, marked by the Covid-19 outbreak. This situation leads to exceptional measures such as prohibition of international travel, travel restrictions at national level, state of emergency in a range of states ... It is therefore necessary to adapt and adjust the initial evaluation approach submitted to ECPAT France. In order to carry out the evaluation on time, while ensuring the quality of the work provided, ARTEMIS proposes, for discussion and validation, several alternative scenarios, depending on the evolution of the global health situation:
  - a) **If international travel remains suspended in the short term**: The team could deploy its fragile context approach in East Africa (EA) according to the same principles as that envisaged in West Africa (OA). The presence of national experts in the team allows such adjustment.
  - b) **Should the situation improve over the summer**, a shorter mission from the international evaluator in East Africa and from the regional evaluator in West Africa could be considered to confirm, consolidate some information or deepen it and debrief with partners in the field, for example early or mid-September.
  - c) In the extreme case where **even national/regional evaluators' travel remains prohibited or extremely limited in their country beyond July**, all interviews could be conducted remotely.

These different scenarios can be adjusted differently for each country, if the situation evolves otherwise from one country to another. In order to be able to maintain its work dynamics and carry out the process in a reactive and efficient manner, ARTEMIS proposes to the steering committee to agree on the possible scenarios so that the evaluation team

can then implement its approach autonomously with its experts, depending on the evolution of the health situation.

- 4. How ECPAT France partners will participate in the restitution :** ARTEMIS will make sure to share the first findings resulting from the field visits with the local partners involved in these visits. This information sharing will take place during end-of-mission debriefings during which the local partners will have the opportunity to feed the evaluators' analysis by communicating their reactions and reflexions. In so far as the evaluation of the 3-PC cycles constitutes a cross-sectional evaluation, and not a country-by-country evaluation, it will be important to share in a second place ARTEMIS's final analysis on the cross-sectional axes of the PC, beyond local issues in each country. This exchange could take place either during a participatory provisional restitution, for example in a videoconference, or during parallel workshops to the provisional restitution with the SC. This second option would make it possible to address the issue of language insofar as some partners are only French-speaking and others are only English-speaking (in addition to their national languages)

These adjustments are taken into account in the developed collection and analysis tools (section 2) as well as in the implementation schedule (section 3).

#### **1.4 DELIVERABLES :**

- Framework paper (D1) in both English and French ;
- Brief mission report for West-Africa (Burkina Faso and Niger), in French (D2);
- Brief mission report for East-Africa (Ouganda and Kenya), in English (D3);
- Provisional evaluation report (D4) in French;
- Final evaluation report (D5) in French (executive summary in English);

ARTEMIS will also systematically write the minutes of meetings (kickoff meetings, restitution meetings, debriefings).

#### **1.5 SAMPLE OF PEOPLE / ORGANISATIONS TO BE INTERVIEWED**

According to the sample preidentified by ECPAT France for the field missions, the evaluation team will interview a wide range of stakeholders in Burkina Faso, Niger, Kenya and Uganda. ARTEMIS prepared a matrix summarizing the involvement of the civil society organizations (CSO) in each country through the different PC as well as the level of partnership between them and ECPAT France (operationnal partners or associate partners). This matrix was drafted based on the information gathered through the literature available so far and on the additional information provided by ECPAT France.

	PACTES	REPERES	PARLE
<b>1. ALGERIA</b>			
NADA Network	PO		
<b>2. BANGLADESH</b>			
Former Acting for Life office in Bangladesh	PA		
Several associations, names unknown	PA		
<b>3. BENIN</b>			
GRADH	PO		
ESAM-Close	PO	PA	
PIED	PO		
<b>4. BRAZIL</b>			
Former Acting for Life office in Brazil	PA		
Several associations, names unknown	PA		
<b>5. BURKINA FASO</b>			
FDC	PO		
ABSE		PA	PA
KEOOGO		PA	PO
CIFDHA			PA
<b>6. IVORY COAST</b>			
SOS violences sexuelles		PA	PO
Communauté Abel			PO
<b>7. ETHIOPIA</b>			
FSCE	PA	PA	
<b>8. GUINEA-BISSAU</b>			
Former Acting for Life office in Guinea-Bissau	PA		
<b>9. INDIA</b>			
Former Acting for Life office in India - SANJOG	PA	PA	
<b>10. KENYA</b>			
USK	PO	PO	PO
ANPPCAN		PO	PO
<b>11. LEBANON</b>			
Dar Al Amal	PO	PO	
<b>12. MADAGASCAR</b>			
Asso 1	PA		
ECPAT France office in Madagascar	PA	PA	PA
AFSA		PO	
ManaoDE			PA
VESOSMAD			PA
TANDEM			PA
<b>13. MALI</b>			
Asso 1	PA	PA	
ECPAT Luxembourg office in Mali			PA
BNCE Mali			PA
Samu Social Mali			PA
<b>14. MOROCCO</b>			
AMANE	PO	PO	
<b>15. NIGER</b>			
ANTD	PO	PA	PO
<b>16. NIGERIA</b>			
WOCON			PO
<b>17. UGANDA</b>			
UYDEL	PO	PO	PO
UCRNN	PA	PA	
<b>18. PAKISTAN</b>			
Former Acting for Life office in Pakistan	PA		
<b>19. RWANDA</b>			
Point d'écoute	PO	PO	
<b>20. SENEGAL</b>			
Asso 1	PA		
AJE			PA
CEGID			PA
<b>21. TANZANIA</b>			
Mambano Center for children's rights	PO	PO	
KIWOHEDE		PA	
<b>22. TOGO</b>			
WAO-Togo		PA	

Based on this matrix, ARTEMIS proposes the following sample:

Country	Contact methods	Rationale for selection
<b>Burkina Faso</b>	Questionnaires to CSOs + Field mission to capital and periphery: Interviews with partner CSOs, the EF office, authorities and child protection actors, a sample of children and communities ...	Country preidentified by ECPAT France
<b>Niger</b>	Questionnaire + Remote interviews with partner CSO and interviews with child protection authorities	Country preidentified by ECPAT France
<b>Kenya</b>	Questionnaires to CSOs + Field mission to capital and periphery: Interviews with partner CSOs, child protection authorities and actors, a sample of children and communities ...	Country preidentified by ECPAT France
<b>Uganda</b>	Questionnaires to Csos + Field mission to capital and periphery: Interviews with partner Csos, child protection authorities and actors, a sample of children and communities ...	Country preidentified by ECPAT France
<b>Madagascar</b>	Remote interviews with the EF office and with some key actors to be identified (partner CSOs and/or authorities and child protection actors)	ECPAT France national office + Wide range of partner CSO
<b>Ivory Coast</b>	Partner CSOs questionnaires + remote interviews with CSOs and some key actors to be identified (authorities and child protection actors)	Analysis of partnership evolution + concentration of EF in WA
<b>Benin – ESAM/CLOSE</b>	Remote interview with the CSO	Change of status (OP to AP) + member of the ECPAT network
<b>Lebanon</b>	Remote interview with the CSO	Exit strategy + sustainability
<b>DRC</b>	Entretien with EI contacts on site	Collaboration with EI + quick exit of the country

In addition to the partner CSOs, it is also planned to conduct interviews with other stakeholders from the three PC : ECPAT France, ECPAT International, ECPAT Luxembourg (EL), a sample of national and international authorities/organisations, a sample of children (beneficiaries) ... The provisional list of persons/organisations to be interviewed is available in Appendix 5.

In order to ensure the same level of information between the two ARTEMIS evaluators, interview sheets will be drawn up after each interview. For confidentiality reasons, these sheets will remain at the evaluation team level.

## 2 DATA/INFORMATION COLLECTION AND ANALYSIS TOOLS

### 2.1 EVALUATION MATRIX

The evaluation matrix guides the data & information collection and analysis, following the specific objectives and expected results of the evaluation through evaluative questions. It will be used during interviews with key project stakeholders and evaluation stakeholders. These interviews will be conducted:

- Face to face in three out of the 4 preidentified countries by ECPAT France : Burkina Faso, Kenya and Uganda (subject to the health situation evolution, see point 1.3.4).
- Remotely for Niger (national borders closed) and a sample of key stakeholders in the others sampled countries and at the regional and international level.

The final evaluation matrix is available in appendix 2.

### 2.2 QUESTIONNAIRES

For the sample of countries for which there are no field visits by the evaluation team, but retained in the aforementioned sample, questionnaires will be used with CSOs operational partners (see section 1.5). These questionnaires will allow the team to collect first factual information as well as first qualitative information related to the field of analysis. They will thus make it possible for the evaluators to focus the remote interviews (one hour maximum each, with a maximum of 3 actors per country, individually) on key elements of the qualitative analysis.

The questionnaires will be handled by ARTEMIS, as will some of the remote interviews.

Due to the Covid-19 pandemic, and in order to advance the evaluation process, ARTEMIS also proposes to extend the questionnaires to partner CSOs in the three countries that should host a mission: Burkina Faso, Kenya and Uganda.

A questionnaire proposal is available in appendix 3.

### 2.3 TOOL FOR INTERVIEWING BENEFICIARY CHILDREN

The participation of children and young people is at the heart of ECPAT France's approach, particularly within the PARLE programme-convention. ARTEMIS planned to ensure that children and young people, as beneficiaries and actors of the programme and cycle of the three PCs, were involved in the evaluation process. The terms of reference for the evaluation state that children and their families will need to be involved. However, they are not, for this particular evaluation, the priority target groups, as the focus will be more on partner/beneficiary CSOs, national and international authorities.

However, these target groups will be more difficult to reach than expected due to the health situation associated with COVID-19. Indeed, at the time of writing this note, travel and people gatherings remain limited, even banned in several countries, because of the pandemic. It is therefore difficult, if not impossible, to organize group interviews or focus groups. These groups are also difficult to reach remotely. At this stage, it was agreed to keep these target groups among those to be interviewed as part of the evaluation. They will be mobilized by the local evaluators as soon as the national situation in each country allows it, probably during a second phase of collection that could take place between June and August 2020 (see calendar).

Once ARTEMIS will have been able to clearly identify which children/groups of children could be involved, and subject to national conditions, the evaluation team will be able to propose suitable animation tools and techniques. Experience of working with children of national and regional evaluators will be an asset in this regard.

Carrying out interviews or any discussion group with children will be subject to all prior ethical and legal provisions (agreement of the children, their parents or guardians, etc.) and will be carried out in line with the ECPAT France code of conduct.

### 3 IMPLEMENTATION TOOLS

#### 3.1 IMPLEMENTATION SCHEDULE

The evaluation will be carried out between mid-March and the end of October 2020.

The reviewed calendar is available in annex.

#### 3.2 LIST OF PEOPLE TO BE INTERVIEWED

Based on the sample proposed in section 1.5, ARTEMIS proposes a first list of people to be met/interviewed. This list will be adjusted, completed and modified after the discussions on this framework paper.

The provisory list is available in annex 5.

### 4 SYNTHESIS TOOLS

ARTEMIS will use several synthesis tools :

- A SWOT analysis presented in the form of a table, which will feed the findings and conclusions of the evaluation
- The outline of lessons learned and a table to identify good practices to share:

Good practices	Added value	Positive effets	Réplicability / Sustainability
Approach / practice 1	What added value is created	What are the positive effects	Extent to which the approach/practice is replicable and sustainable

- The evaluation report frame (see appendix 6).

### 5 APPENDICES

**5.1 IMPLEMENTATION SCHEDULE**

Two alternative scenarios have been considered by Artemis, EF and the F3E take into account the impact in terms of travel restrictions resulting from the Covid-19 pandemic, which affects the field missions programme. These scenarios are based on an approach adjustment, organized around a common base that will be carried out in two stages:

1. As a first step, the local experts will start gathering information remotely, through interviews with the partner SCOs, with national authorities, national and international organizations. The situation at the time of writing this note being more favorable in Burkina Faso, the collection will begin there as planned in the initial approach, via face-to-face interviews. The evaluators in Luxembourg will also carry out several remote interviews during this first phase (EF, EL, EI, other partners, other sampled countries ...)
2. In a second phase, subject to the evolution of the conditions and regulations specific to each country, the local experts will arrange interviews and face-to-face focus groups with the communities, parents and children targeted by the PCs. In Niger, due to the closure of the borders, all interviews will be conducted remotely from Burkina Faso and/or Luxembourg. It will not be possible for this country to consider exchanges with children and communities.

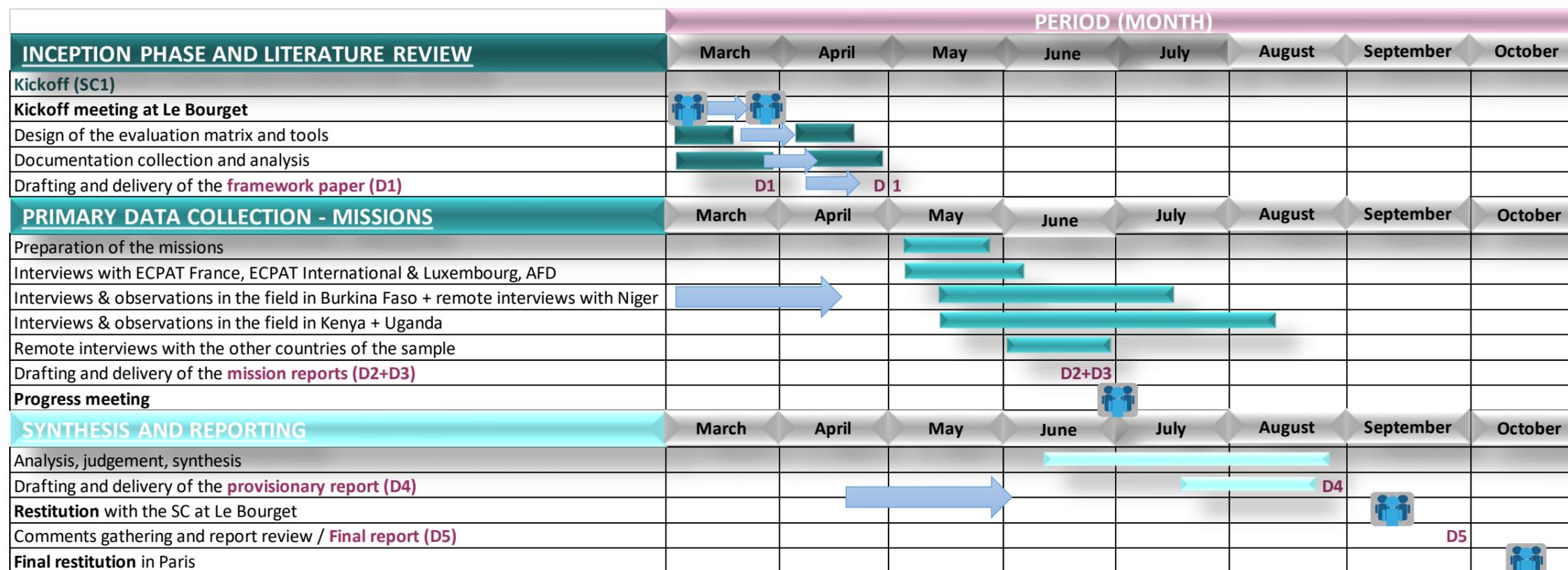
After these two phases, Artemis will exchange with EF to assess whether an international mission to Kenya and Uganda can still be planned for September. This assessment will be based on the quality of the data collected at this stage, possible additional information needs and international travel opportunities related to the COVID health crisis:

- Scenario 1: The international mission is cancelled
- Scenario 2: A simplified international mission to consolidate, cross-check and debrief remains possible in September

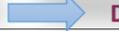
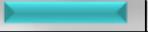
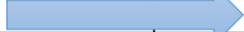
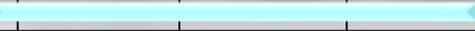
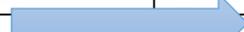
This exchange between EF and Artemis will be held by end of June/beginning of July. This meeting will also enable Artemis to share with EF the first key information and analyses gathered in order to feed the development of the memorandum of intent that EF will submit to the French Development Agency (AFD) by the end of July at the latest in order to solicit financing for its next PC.

The two scenarios also take into account the delay of the kickoff meeting.

**Scenario 1 :**



Scénario 2 :

	PERIOD (MONTH)							
	March	April	May	June	July	August	September	October
<b>INCEPTION PHASE AND LITERATURE REVIEW</b>								
<b>Kickoff (SC1)</b>								
Kickoff meeting at Le Bourget								
Design of the evaluation matrix and tools								
Documentation collection and analysis								
Drafting and delivery of the <b>framework paper (D1)</b>		D1 	D 1					
<b>PRIMARY DATA COLLECTION - MISSIONS</b>								
Preparation of the missions								
Interviews with ECPAT France, ECPAT International & Luxembourg, AFD								
Interviews & observations in the field in Burkina Faso + remote interviews with Niger								
Interviews & observations in the field in Kenya + Uganda								
Remote interviews with the other countries of the sample								
Drafting and delivery of the <b>mission reports (D2+D3)</b>					D2+D3			
Progress meeting								
<b>SYNTHESIS AND REPORTING</b>								
Analysis, judgement, synthesis								
Drafting and delivery of the <b>provisionary report (D4)</b>							D4	
Restitution with the SC at Le Bourget								
Comments gathering and report review / <b>Final report (D5)</b>								D5
Final restitution in Paris								

## 5.2 EVALUATION MATRIX

- The evaluation matrix contains all the priority questions that the evaluation will answer. It is organized according to the specific objectives and expected results of the evaluation. It is structured around the two components of (i) capacity building of partners and actors and (ii) better visibility of the sexual exploitation of children (SEC) topic in child protection systems. The framework includes for each component evaluative questions based on the aspects to be addressed identified by ECPAT France. Both components are analysed through a retrospective and prospective perspective. The evaluation matrix also encompasses cross-cutting prospective evaluative questions.
- The evaluation matrix is not a questionnaire but is the common thread for conducting the literature review and interviews. It ensures that the qualitative and quantitative dimensions are combined.

### Component 1

Aspect to be considered	Evaluative questions	Indicators	Data collection method	Data source
<b>Capacity building of partners and actors – RETROSPECTIVE ANALYSIS</b>				
<b>Technical capacity building</b>	What is the relevance of the resources and materials created for the actors? Were they responding to a need? A request?	- Match between the materials created and the needs of the target audiences - Degree of consultation/participation of target actors in defining activities	Qualitative	Project design documents, minutes of meetings with stakeholders, resources and materials created
	Have rights based approaches and gender based approaches been respected?	- Degree of integration of rights and gender based approaches in the CP's design - Degree of application of these principles in the implementation of programmes - Degree of integration of rights and gender based approaches in technical skills transfer	Qualitative	Project formulation documents, reports, interviews with ECPAT France and some key partners, training materials
	What is the level of ownership of the created material by the target beneficiaries?	-Level of awareness of the created material by the target beneficiaries -Degree of use of this material	Quantitative + Qualitative	Reports, interviews with the users and targets of the created materials
	Which capacity building methodology was the most relevant, responsive, efficient?	- Degree of match between the different capacity building methodologies and the needs of the target people/organisations - Effects of these methodologies on target people/organisations - Cost/benefit ratio of the different methodologies	Quantitative + Qualitative	Project documents, reports, interviews
	Were the partners chosen relevant and appropriate to the activities planned and carried out?	- History, reputation, experience and capabilities (skills, resources, HR) of partners on the topic and planned activities	Quantitative + Qualitative	Partner presentation documents, partner activity reports, information on the partner selection process, interviews with ECPAT France and its partners
	Were the children adequately involved?	-Degree and nature of involvement of children -Degree of consistency of this involvement with the CPs' ambitions and children's abilities	Quantitative + Qualitative	Project design documents, reports, workshop or exchanges with children reports, interviews
<b>Organisational capacity building</b>	Was it based on a diagnosis, a concerted identification of needs?	- Number of organizational diagnoses performed - Degree of identification and consideration of the needs of CSOs and target actors?	Quantitative/Qualitative	Identification process related documents, planning workshop minutes, mission reports of EF

	What is the progress made by the partners at the organizational level (including administrative and financial aspects)?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence of organisational capacity building plans</li> <li>- Existence of statutes, organisation chart, rules, administrative and financial procedures</li> <li>- Regularity/functioning of governance bodies</li> <li>- Organizational changes between the start of PCs and the end of PCs</li> <li>- Overall level of evolution in the skills of teams from partner associations</li> <li>- Overall level of evolution of the organizational functioning of the associations, internal alignment, internal/external governance</li> <li>- Level of evolution of financial management</li> </ul>	Qualitative	Reports, activity reports, organizational chart, financial reports, interviews with partners (sample), organizational documents
	Have the partners strengthened their organisation? Have they identified new partners (technical and/or financial)?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Number of new hired HR and their function</li> <li>- Degree of change in the number of new TFPs (number and type of support)</li> </ul>	Quantitative	List of TFP, organizational chart
	Are the partners involved in child protection networks or national or local coordination bodies in their respective countries?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degree of partners' involvement in child protection networks or coordinating bodies</li> <li>- Effects of this participation</li> <li>- Degree of evolution of associations' anchoring in their environment</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Activity reports, technical reports, interviews with partners (sample), minutes of meetings
<b>Advocacy capacity building</b>	What were the links with the ECPAT network? (at local and international levels)?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Frequency/regularity and nature of exchanges with EI or other ECPAT network associations</li> <li>- Effects of exchanges on the effectiveness of the PCs</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Technical reports, interviews with EF, EL, EI and a sample of partner CSOs
	What support and added-value were provided by the presence of ECPAT France offices?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Level and type of added value generated by the presence of EF offices in comparison with countries where these offices do not operate</li> </ul>	Qualitative	Interviews with partner CSOs, EF offices and EF headquarters, activity reports
	What has been the progress made in terms of advocacy for the partners?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degree of evolution (quantitative and qualitative) between pre-PC and post-PC advocacy activities</li> <li>- Degree of ownership of advocacy within partner organizations</li> <li>- Existence of an advocacy strategy</li> <li>- Impact of advocacy activities at local/national level and evolution</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Activity reports of a sample of partner CSOs, list of CSO staff, interviews with CSOs and EF, interviews with authorities
	Has a link been established between activities in the field and advocacy activities?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Level of consideration of advocacy messages in the field</li> <li>- Degree of alignment of field actions with advocacy messages</li> <li>- Degree of involvement of some local or national authorities in support of field activities</li> <li>- Degree of integration of field activities in advocacy messages/ existence and use of statistics</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Technical reports, reports from a sample of partner CSOs, EF mission reports, interviews with EF, a sample of targeted authorities in advocacy, a sample of partner CSOs
	How has the ECPAT network integrated the advocacy activities of these programmes?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degree of ownership of advocacy activities by the network</li> <li>- Evolution of advocacy activities within the network</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Interviews with EF, EI, EL and ECPAT member CSOs. Network activity reports

	How was the collaboration with the network partners and/or stakeholders appreciated?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degree of compliance between the respective expectations of stakeholders (partners, network) and the reality of the collaboration</li> <li>- Assessment of the collaboration: effects, positive points, points</li> </ul>	Qualitative	Interviews with network members and CSOs outside the network
	Is capacity building (technical, organisational, advocacy) as implemented by EF sustainable?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation of Advocacy Partner Capacity Building Needs</li> <li>- Degree of autonomy of the CSOs</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	CSOs reports, technical reports, stakeholder interviews
<b>Capacity building of partners and actors – PROSPECTIVE ANALYSIS</b>				
	What are the good practices/added value of the programmes on which EF can base its reflexions for the future?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification of good practices resulting from the three PCs</li> <li>- Where was the added value of the programmes most relevant and/or effective?</li> <li>- Level of replication/sustainability of good practices</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Stakeholder interviews, project documents, reports

**Component 2**

Aspect to be considered	Evaluative questions	Indicators	Data collection method	Data source
<b>Better integration and visibility of sexual exploitation in child protection systems? – RETROSPECTIVE ANALYSIS</b>				
<b>Children</b>	Do children know their rights and how to protect themselves?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Level of knowledge of their rights by children</li> <li>- 90% of sensitized children and youth (of which 50% are girls) know the main protection risks in their community and know who to turn to if they need protection</li> <li>- Degree of application of these self-protection tips</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Interviews with a sample of beneficiary children and their families, reports
<b>Parents-Communities</b>	Do parents and communities recognize sexual exploitation as an important issue in their community?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensitivity of communities to the SEC thematic</li> <li>- Level of understanding of SEC related issues by the community</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Interviews with a sample of parents and community members, including CBOs, reports
	Do they know the causes and consequences of sexual exploitation? Do they feel concerned?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Level of knowledge of root causes and consequences of SEC by communities</li> <li>- Level of understanding of the possibilities to act on the causes of SEC</li> <li>- Degree of ownership of the cause and sense of responsibility</li> <li>- 75% of parents/households report having raised the subject of SEC in their families</li> </ul>	Qualitative	Interviews with a sample of parents and community members, including CBOs, reports
<b>National : State, SCO</b>	How is the topic of sexual exploitation of children taken into account in legislation, strategies and action plans? How it is translated into practical action?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degree of integration of the topic in national texts</li> <li>- 3 countries improve their child protection system by integrating the fight against SEA into their action plan</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	National child protection texts, regional or international declarations, interviews with a sample of national/regional authorities/institutions
	What visibility is given to the topic of sexual exploitation of children in public policies for child protection?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence of a National Thematic Plan</li> <li>- Degree of implementation of planned measures</li> </ul>		
	To what extent do the CSO's adhere to the network theory of change – ToC (victim participation, documentation & data collection, alliance)?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Level of knowledge of the network ToC by the CSOs</li> <li>- Degree of ownership and adherence to this ToC</li> </ul>	Quantitative + Qualitative	Interviews with network members and CSOs (sample)

	What collaborations between CSOs (partners) and States? At what level (consultations, programming, operationalization, etc.)?	- Degree of CSO participation in national decision-making bodies - Frequency and nature of exchanges between CSOs and State partners - Activities to monitor these exchanges - Policy makers from the 10 countries participate in the actions organised in the programme	Quantitative + Qualitative	Interviews with Csos and state bodies (sample), meetings minutes
	To what extent does the programme enable the associated partner associations to: - disseminate their good practices? - strengthen their positioning?	-Level of understanding of roles and responsibilities of associated partners -Existence and effectiveness of dissemination methods of good practices -Existence and effectiveness of experience sharing mechanisms - Effects of the role of associated partner for the CSO	Qualitative	Interviews with a sample of partner CSOs, activity reports, technical reports
	What capabilities have protection actors acquired? Where do these expertise lie (State, CSO..)?	- Degree of capacity development and nature of these capacities on the SEC theme -90% of the protection actors (parents, communities, professionals) trained and/or mobilized know the laws regarding sexual violence and 75% of these actors say they are ready to report - 10 reported cases are documented -Distribution of these capacities between the different categories of protection actors and the different hierarchical levels	Quantitative + Qualitative	Interviews with CSOs and State Child Protection Authorities (sample)
<b>International</b>	Do human rights (or children’s rights) monitoring bodies question States on their commitments in the fight against the sexual exploitation of children?	- Number and nature of interventions from child rights monitoring bodies to States in the fight against SEC	Quantitative + Qualitative	Interviews with CSOs and authorities, international documentation
<b>Better integration and visibility of sexual exploitation in child protection systems? – PROSPECTIVE ANALYSIS</b>				
<b>Partnership / network</b>	What partnership logic should be developed? Which alliances to strengthen?	- Identification of relevant partnership arrangements - Identification of alliances to be strengthened	Quantitative + Qualitative	Stakeholder interviews, project documents, reports
	What are the targets/objectives for improving the visibility of SEC in child protection systems?	- Degree of visibility of SEC in child protection systems - Identification of gaps and avenues for improvement	Quantitative + Qualitative	Stakeholder interviews, project documents, reports
	What are the partners’ expectations in terms of evolution, improvement and/or development of the activities, according to their status (AP/OP)?	- Volume and nature of partners' expectations for improvement or development of activities - Expectations of partners based on their status (AP or OP)	Quantitative + Qualitative	Stakeholder interviews, project documents, reports
<b>Approach</b>	How can child rights based approaches, including children’s participation, and gender based approaches, be strengthened?	- Degree of integration of rights/gender based approaches and avenues for improvement	Qualitative	Stakeholder interviews, project documents, reports

**Cross-cutting prospective questions :**

- What are the best practices/lessons learned to take into account in terms of programming?
- What constructions, collaborations, and interactions can be put in place between ECPAT France, ECPAT International and ECPAT members in Africa (in the countries of intervention) to strengthen the logic of local, transnational or global cooperation?
- How can the collaboration with public authorities be pursued and strengthened?

**Disclaimer :**

The evaluation matrix presented here is a quite comprehensive guide of the issues that the evaluation could address. However, depending on the quality of the information collected (documents, interviews), the evaluation does not claim to be able to measure all the indicators in this framework. Conversely, some additional questions/indicators considered relevant in the early stages of collection and analysis could be taken into account.

- 5.3 QUESTIONNAIRE FOR INFORMATION GATHERING FROM PARTNER CSOs**
  
- 5.4 DOCUMENTATION LIST**
  
- 5.5 LIST OF PEOPLE/ORGANIZATIONS TO BE INTERVIEWED**
  
- 5.6 EVALUATION REPORT FRAME**
  
- 5.7 MINUTES OF THE KICKOFF MEETINGS HELD THE 19/03/20 AND THE 20/03/20**

**Evaluation of retrospective and prospective effects of the cycle of three program conventions for building the capacities of actors in Africa in the fight against the sexual exploitation of children**

**QUESTIONNAIRE FOR FACTUAL  
 INFORMATION GATHERING– PARTNER AND  
 BENEFICIARY CSOs**

**Organisation name:** .....

**Thank you for completing this questionnaire from your own organisation’s perspective. This questionnaire can be completed as a team. The answers to the questionnaire will remain in the hands of ARTEMIS.** It aims to optimize the time available to carry out the interviews (face-to-face or remote) by gathering contextual and factual information, as well as preliminary leads to be explored.

<b>About your organisation</b>	
1. How many members do you have on your board?	
2. How many active volunteers does your association have?	
3. How many employees does your association currently employ?	
4. What is the profile of each employee (studies, professional background, work experience, seniority)?	
5. To which program convention does/did your organization participate? Through which partnership arrangement?	
PACTES Yes/No	
If yes: as operational partner / associate partner?	
REPERES Yes/No	
If yes: as operational partner / associate partner?	
PARLE Yes/No	
If yes: as operational partner / associate partner?	
6. If your association is/was an associate partner: What was your role?	
7. Who is/was the responsible person within your association in charge of the coordination with ECPAT France? Please share their contact details.	
8. Do you have any other partners than ECPAT France? Which ones?	
<b>Regarding the context of your association’s intervention</b>	
9. Please describe the main actors involved in child protection in your environment (national and local)	
10. With whom do you work regularly?	
11. Do you participate in thematic meetings at the local level? If so, which ones?	
12. Does your association work directly with children/youth? What about communities?	
<b>About the capacity building received under the program conventions</b>	

13. Have you benefited from technical capacity building?	
14. If yes: On which aspects?	
15. What employees or members of your association have benefited from this capacity building?	
16. Have you benefited from capacity building at the organisational level?	
17. Through which activities did it materialize?	
18. Have you benefited from capacity building in terms of advocacy?	
19. In this context, have you been in contact with ECPAT International and the ECPAT network?	
20. How often ?	
21. Was your organisation already active in advocacy before the ECPAT France program conventions?	
22. What did you expect from the status of associate partner?	
23. Were they fulfilled during implementation?	
24. What are your expectations in terms of evolution, improvement and/or development of activities?	
25. In your opinion, what was the added value of the program conventions for your association?	

**Collection of indicators for the 2018-2020 period:**

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Annual overall budget (operating costs including salaries + project activity budget)			
Budget volume dedicated to operating costs (including salaries)			
Amount of capital			
Number of technical and financial partners (TFP)			
Volume of financial resources provided by the TFPs			
Total number of projects managed by your association			
Ratio number of children/youths reached by your organization			
Ratio number of communities sensitized by your organization			
Number of children receiving care: psychosocial support			
Number of children benefiting from care actions: legal support			
Number of children benefiting from care measures: health support			
Number of children reintegrated			
Number of advocacy actions			
Number of reported cases received by your organization			

**Information on the filling process**

Person(s) who completed of the questionnaire:

Name:

Function:

Organisation:

Filling method (e.g. meetings, consultation, etc.):

Date:

## **Main tools and documents made available by ECPAT France**

### **PACTES program**

- **Program documents and evaluations**

1. AFD project proposal: Financing agreement between AFD and the Development Group), 42 pages
2. Communication sheet AFD, 2 pages
3. Country sheets (Burkina Faso, Niger, Uganda and Kenya)
4. Final Program Report: Workbook 3 Final technical and financial Report
5. Final Report of the Final External Evaluation of the 2011-2014 PACTES Program Convention, October 2014, Gaias Consulting, 46 pages
6. Final Report of the Interim Evaluation of the Project to Fight Trafficking and Sexual Exploitation of Children in West Africa (PACTES) – Internal Evaluation, December 2013, 132 pages

- **Tools and educational programs** - SEC Children's Stories Videos, PARLE Project, 2019

7. <https://www.youtube.com/watch?v=lKoB-nnZykk>
8. Deschooling: <https://www.youtube.com/watch?v=zEhGgN47I2s>
9. Sexual exploitation of boys: <https://www.youtube.com/watch?v=uvt5GNzSsvk>
10. Family exclusion: <https://www.youtube.com/watch?v=44t1otMPmml&t=25s>
11. Reintegration: <https://www.youtube.com/watch?v=S-MXh1tbRdo&t=1s>
12. Mistreatment, abuse: [https://www.youtube.com/watch?v=NaZemLh8X\\_U](https://www.youtube.com/watch?v=NaZemLh8X_U)
13. Prostitution of children: <https://www.youtube.com/watch?v=67Be1IIPzb4>

- **Other tools**

14. Awareness booklet East Africa
15. Awareness booklet West Africa
16. Awareness booklet North Africa and Middle-East
17. Revue des bonnes pratiques n°1 – PACTES – ECPAT France, ECPAT Luxembourg, AFD – 34 pages
18. Guide sur la réinsertion familiale des enfants. Leçons tirées de 21 ans d'expériences en réunification familiale (ou alternative) d'enfants en situation de rue – Rescue Dada Center, ECPAT France, ECPAT Luxembourg – Février 2014 – 56 pages
19. Programme Autoprotection, Maroc, Rwanda et Kenya, et Afrique de l'Ouest PACTES
20. Comprendre les violences sexuelles et l'ESE en Afrique de l'Ouest PACTES : Affiches, guide d'animation de formations à destination des acteurs de la protection de l'enfance (Février 2014 – 28 pages), guide à destination des acteurs de protection de l'enfance pour une prise en charge intégrée au Bénin, Burkina Faso et Niger (janvier 2014 – 80 pages), guide « Parents, protégeons nos enfants contre les violences sexuelles » (16 pages)
21. Manuel à l'intention des acteurs de la protection de l'enfance « Les violences sexuelles à l'encontre des enfants. Un regard porté sur quatre pays de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient Maroc - Algérie - Tunisie – Liban » - Amane – 2012 – 41 pages
22. « La prise en charge et l'accompagnement de l'enfant victime de violence sexuelle : Quels positionnements et pratiques pour les travailleurs sociaux ? » - Amane – 2012 – 54 pages
23. Autoprotection par les pairs : Boîte à images (40 pages), directives pour les professionnels chargés du suivi et de l'accompagnement des pairs éducateurs (8 pages), manuel pour les pairs éducateurs (20 pages)
24. PACTES Publication: "Good Practice Review 3. Involving men and boys in the fight against sexual exploitation of children», directed by Isabelle Hoyaux of Scale Changer and Pauline Chabbert of Autrement Conseil et Formation, under the supervision of ECPAT France,

2014: <https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/revue-de-bonnes-pratiques-2014-compressed.pdf>  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/review-of-good-practices-2014-english-compressed.pdf>

25. PACTES publication: «Review of good practices on girls and women (16-24 years old) victims of SE reintegration in East Africa», written by Rogers Kasirye, Director of UYDEL, with the technical support of ECPAT France, 2014  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/review-of-good-practices-regarding-reintegration-2014-english-compressed.pdf>

## **REPERES program**

### **• Program documents and evaluations**

1. Booklet 1: NGO Initiative Note Convention-program «Strengthening the Protection of Child Victims or at Risk of Sexual Exploitation (REPERES) », ECPAT France, 31/10/2014, 28 pages
2. AFD project proposal: Agreement between AFD and ECPAT France signed on 29 July 2015, 46 pages
3. Communication sheet AFD, 4 pages
4. Final Program Report: Book 3 Final technical and financial report, April 2018, 51 pages
5. Final evaluation report of the advocacy component, REPERES project «Strengthening the Protection of Child Victims or at Risk of Sexual Exploitation», Sébastien Fourmy, December 2017, 31 pages
6. Final evaluation report « Strengthening the Protection of Children Victims or at Risk of Sexual Exploitation (REPERE) Programme in Kenya and Uganda, Prof. Hesborn Wao, Dr. Stephen Otieno, Dr. John Mark Mwesigwa, Mr. Rohin Onyango - November 2017, 57 pages

### **• Tools**

7. Boîte à Outils pour le Suivi et l'Évaluation de la Réinsertion – RISE Learning Network – 2016 – 108 pages
8. Advocacy. Practical guide for ECPAT teams and partners – ECPAT France, ECPAT Luxembourg – 2016 – 30 pages (FR and EN versions)
9. Recueil de textes sur la protection des enfants au Burkina Faso - ECPAT France, ECPAT Luxembourg – 2017 – 127 pages
10. Rapport de formation facilitation du jeu de simulation d'entreprise « Best Game » - ECPAT – 26 pages
11. Campagne genre Burkina Faso : Boîte à images, dépliant
12. Rapport de formation thérapie familiale Ouagadougou Burkina Faso du 18 au 22 septembre 2017 – ECPAT France et Luxembourg, Fundacion JUCONI – 25 pages + présentations Powerpoint (5 jours)
13. Carte info droit Niger (4 pages)
14. Campagne genre Madagascar : Guide de formation pour la mise en place d'activités de sensibilisation – ECPAT France – 59 pages ; support pédagogique pour les participant/es des communautés – 10 pages ; messages clés – 14 pages ; rapport de capitalisation programme REPERES – Stéphanie Tesson – Juin 2017 - 34 pages
15. REPERES publication “Online child sexual abuse and exploitation: current forms and good practice for prevention and protection”, 2017  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/09/Revue-SECO\\_FR-interactive.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/09/Revue-SECO_FR-interactive.pdf)  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/Revue-OCSE\\_ANG-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/Revue-OCSE_ANG-min.pdf)
16. Book of testimonies, REPERES program, 2016

<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/livre-de-temoignages-2>

<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/book-of-testimonies-2016-english-compressed.pdf016-compressed.pdf>

### **PARLE program**

- **Program documents and evaluations**

1. Project proposal: NGO Initiative Note PARLE, ECPAT France, December 2017, 116 pages
2. AFD Transparency Note, 3 pages
3. Financing agreement between AFD and ECPAT France, signed on 20/08/2018, 70 pages
4. Interim implementation report January 2018 to June 2019, September 2019, 49 pages

- **Tools**

5. Press kit Day of the African Child 2019: global version, Burkina Faso version, Niger version, Luxembourg - Senegal - Mali version

### **Partnership agreements and partner reports**

- **Burkina Faso**

1. Convention de partenariat entre ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'association KEOOGO signée le 25/01/2018, 34 pages
2. Avenant à la convention de partenariat entre ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'association KEOOGO, 05/02/2020, 8 pages
3. Rapport KEOOGO projet PAPE Burkina Faso, 7 pages
4. Rapports KEOOGO T1 Janvier-Mars 2018
5. Rapports KEOOGO T4 Octobre-Décembre 2018
6. Rapports KEOOGO T8 Octobre-Décembre 2019

- **Niger**

1. Convention de partenariat entre ECPAT France, ECPAT Luxembourg et l'Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la Prévention du Crime (ANTD), 22/01/2018, 34 pages
2. Proposition de projet à destination du MAEEL « Prévention, Protection et Plaidoyer, contre l'exploitation sexuelle des enfants au Niger », ECPAT Luxembourg, juillet 2014, 38 pages
3. Annexe 1B Activités spécifiques à l'ANTD, 2 pages
4. Rapports T1 janvier-mars 2018
5. Rapports T4 2018
6. Rapports T8 octobre-décembre 2019
7. Rapport Projet 3P Niger Janvier 2017-décembre 2017 – 5 pages

- **Kenya – ANPPCAN**

1. Definitive Grant contract – special conditions. Program REPERES (PJO025): Strengthening the Protection of Children Victims or at RISK of Sexual Exploitation between ECPAT France and the African Network for the Prevention and Protection against Child Abuse and Neglect / (ANPPCAN) – 9/10/2015 – 32 pages
2. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and ANPPCAN – 22/02/2018 – 6 pages + Annex I-B Specific activities for ANPPCAN + Annex II General Conditions + Annex 3 ANPPCAN Budget
3. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and ANPPCAN, Addendum n°1 – 16/03/20 – 2 pages
4. Reports Trimester 1 2018
5. Reports Trimester 4 2018

6. Rapports T4 2019

• **Kenya – Undugu**

1. Grant Contrat – special conditions between Groupe Développement and Undugu Society of Kenya (USK) for PACTES – 15 pages
2. Definitive Grant Contract - Special Conditions. Program REPERES (PJO025): Strengthening the Protection of Children Victims or at RISK of Sexual Exploitation between ECPAT France and USK – 17/07/2015 – 30 pages
3. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and Undugu - 6 pages + Annex I-B Specific activities for Undugu + Annex II General Conditions + Annex 3 Undugu Budget
4. Reports Trimester 1 2018
5. Reports Trimester 4 2018
6. Reports Trimester 1 2019
7. Reports Trimester 4 2019

• **Uganda**

1. Grant Contrat – special conditions between Groupe Développement and Uganda Youth Development Link (UYDEL) for PACTES – July 2011 – 8 pages + Annexes
8. Definitive Grant Contract - Special Conditions. Program REPERES (PJO025): Strengthening the Protection of Children Victims or at RISK of Sexual Exploitation between ECPAT France and UYDEL – 17/07/2015 – 35 pages
9. Partnership Agreement Program PARLE – Participation of children and youth in Africa for a Network Against Child Sexual Exploitation between ECPAT France and UYDEL – 21/02/2018 – 5 pages + Annex I-B Specific activities for UYDEL + Annex III Budget UYDEL Budget
10. Reports Trimester 1 2018
11. Reports Trimester 4 2018
12. Reports Trimester 4 2019

**Mission reports ECPAT France**

1. Mission - Projet Afrique de l'Ouest - Hannah Bristow, Chef de projets, ECPAT Luxembourg - Ouagadougou, Burkina Faso du 22 au 29 juin 2014 – 9 pages
2. Atelier d'échanges Projet PARLE Novembre 2019 – OUAGADOUGOU – 7 pages
3. Projet PARLE – PJO 037 Rapport de mission au Burkina Faso du 26 au 29 novembre 2019- Audrey ROCHETTE Nicolas HUET, Deepa LIMBU SUBBA – 6 pages
4. Projet PARLE – PJO 037 Rapport de mission au Burkina Faso Juillet 2018 - Audrey ROCHETTE, Emilie VALLAT, Chloé BAURY – 14 pages
5. PARLE – PJO 037 Rapport de mission au Kenya du 22 au 24 août 2018 Emilie VALLAT, Chloé BAURY – 10 pages
6. PARLE – PJO 037 Rapport de mission en Ouganda du 27 au 28 août 2018 Emilie VALLAT, Chloé BAURY – 6 pages
7. Atelier de clôture du programme REPERES- Renforcement de la protection des enfants victimes ou à risque d'exploitation sexuelle 27 - 30 novembre 2017 – 13 pages
8. REPERES – PJO 025 Report mission UYDEL Kenya - August 25th to August 26th, 2016 - Carolina Favarelli Simioni and Diariatou Ka – 11 pages
9. REPERES – PJO 025 Report mission ANPPCAN Kenya - August 22nd to August 23rd, 2016 - Carolina Favarelli Simioni and Diariatou Ka – 9 pages
10. Rapport de formation d'ECPAT Luxembourg et ECPAT France à la thérapie familiale animée par la Fondation JUCONI – Ouagadougou Burkina Faso du 18 au 22 septembre 2017 – 25 pages
11. Projet PARLE – PJO 037 Rapport de mission Burkina Faso avril 2019 – Audrey Rochette et Nicolas Huet – 10 pages

12. CONVENTION PROGRAMME PJO 008 Rapport de mission en Ouganda et au Kenya du 27/10/13 au 5/11/13 - Emilie VALLAT / Eliette GUYOT – 8 pages
13. CONVENTION PROGRAMME PJO 025 Rapport de mission Ouganda-Kenya du 15/03/2015 au 26/03/2015 - Ophélie Rigault, Eliette Guyot, Guillemette Vuillard – 32 pages
14. All Africa Regional Consultation to stop commercial sexual exploitation 29/11/16-01/12/16 Dar-Es-Salam Tanzania – ECPAT International – 33 pages
15. Report on REPERES workshop “How improving our Advocacy activities through a better monitoring” Dar-Es-Salam Tanzania 28/11/2016 – 5 pages
16. CONVENTION PROGRAMME PJO 008 Rapport de mission au Burkina Faso du 24 au 28 mars 2014 – Audrey Rochette et Emilie Vallat – 9 pages

#### **SEC monitoring reports :**

1. Uganda « ECPAT Country Overview. 1st edition », 2019  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2019/05/ECPAT-Country-Overview-Report-Uganda-April-2019.pdf>
2. Niger « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2017  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A\\_NIGER-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A_NIGER-min.pdf)
3. Mali « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2017  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A\\_MALI-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A_MALI-min.pdf)
4. Liban « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2016  
[https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A\\_LIBAN-min.pdf](https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/A4A_LIBAN-min.pdf)
5. Burkina « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. 3ème édition », 2016  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/rapport-global-de-suivi-2016-burkina-faso-ilovepdf-compressed.pdf>
6. Madagascar « Rapport global de suivi de la mise en œuvre des actions de lutte contre l’exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.1ère édition. », 2016  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/rapport-global-de-suivi-2015-madagascar-ilovepdf-compressed.pdf>

#### **Studies:**

1. Participatory research (Uganda and Madagascar) on factors for successful reintegration of young SEC victims, 2019  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2019/09/MADAGASCAR-RISE-Version-fran%C3%A7aise.pdf>  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2019/07/FINAL-UYDEL-REPORT-2019-Last-version-4.pdf>
2. Publication REPERES : « Analyse situationnelle de l’ESEC en Côte d’Ivoire », 2016  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/Etude-Cote-Ivoire-30-mars-version-web-HD-compressed.pdf>
3. Publication PACTES : The National Study on Child sexual Abuse in Lebanon, 2015  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/the-national-study-on-child-sexual-abuse-in-lebanon-2015-english-ilovepdf-compressed.pdf>

4. Publication PACTES « Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite à Ouagadougou, Burkina Faso », rédigé par Charles Hounmenou, sous la coordination d'ECPAT France, 2014  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/etude-prostitution-migration-traite-2014-burkina-faso-ilovepdf-compressed.pdf>
5. Publication PACTES « Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite dans les villes de Djougou et Malanville, Bénin », rédigé par Charles Hounmenou, sous la coordination d'ECPAT France, 2014  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/etude-prostitution-migration-traite-2014-benin-ilovepdf-compressed.pdf>
6. Publication PACTES « Etude sur la prostitution des mineurs et ses liens avec la migration et la traite dans la ville de Niamey au Niger », rédigé par Charles Hounmenou, sous la coordination d'ECPAT France, 2014  
<https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2018/10/etude-prostitution-migration-traite-2014-niger-ilovepdf-compressed.pdf>

#### **Additional documents gathered by Artemis**

1. Mechanism to support the initiatives of Civil Society organizations. Methodological guide - AFD – October 2019
2. AFD Evaluation Policy – October 2013

#### **Documents related to national contexts**

1. National plan of action against sexual exploitation of children in Kenya
2. Observations finales concernant le rapport soumis par le Niger en application du paragraphe 1 de l'article 12 du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants – Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies – 12 décembre 2018

#### **Mission documentation**

- Documents relating to the additional countries of the sampling: conventions with local partners, main activity reports, EF mission reports in these countries
- Indicator monitoring document, including "Monitoring of reintegration indicators, REPERES"
- Consortium agreement with ECPAT International and ECPAT Luxembourg
- Key ECPAT Network Activity Reports

## Evaluation of retrospective and prospective effects of the cycle of three program conventions for building the capacities of actors in Africa in the fight against sexual exploitation of children

### LIST OF ORGANISATIONS / PEOPLE TO BE INTERVIEWED

The list below is an “ideal” and non-exhaustive list. It aims at enabling the evaluation team to meet or talk with a relevant sample of actors and stakeholders from the 3 PC cycles at the different levels: ECPAT France, ECPAT Luxembourg, ECPAT International, the coordination offices of ECPAT France in the field, a sample of partners and implementation actors in different partner countries, beneficiaries of the activities, the central/local authorities involved, regional or international authorities responsible for child protection, as well as other actors (NGOs or TFPs) involved in child protection.

At this stage, not all key people have been identified yet. This list should therefore be completed by the end of the literature review with additional stakeholders and the names/contact details of the people to be met. ECPAT France provided Artemis with a list of contacts who can help the evaluators identify a relevant sample of interviewees and provide their contact information. Artemis partially completed this list by reading the first available documents and will refine it with ECPAT International and the ECPAT France office in Burkina Faso.

Given the COVID-19 pandemic at the start of the evaluation, several initially planned face-to-face interviews will need to be conducted remotely in order to meet government travel and containment restrictions (see part 1.3).

#### *Face to face interviews*

Name	Function
<b>BURKINA FASO</b>	
<b>ECPAT France</b>	
Tamba Kourouma	Director of the ECPAT France office in Burkin Faso
<b>KEOOGO</b>	
Patrice Palm	Coordinator Keoogo + other key stakeholders to be identified
<b>ABSE</b>	
	Contact person to be identified
<b>CIDHA</b>	
	Contact person to be identified
<b>FDC ?</b>	
	Contact person to be identified
<b>Beneficiaries</b>	
	Sample of young people and their parents
	Sample of CSOs
	Community or institutional child protection actors
	National authorities in charge of child protection
<b>NIGER</b>	
<b>ANTD</b>	
Saley Garba	ANTD Director
Kadoum Moustapha	PARLE Coordinator
	Sample of young people and their parents
	National authorities in charge of child protection

<b>KENYA</b>	
<b>UNDUGU Society of Kenya</b>	
Aloys Opiyo	Executive Director
??	Former Executive Director
Buthaina Ibrahim	Coordinator
<b>ANPPCAN</b>	
Bernard Morara	Contact person for ECPAT France + other contact persons to be identified
<b>Beneficiaries</b>	
	Sample of young people and their parents
	Community or institutional child protection actors
	National authorities in charge of child protection
<b>UGANDA</b>	
<b>UYDEL</b>	
Rogers Kasirye	UYDEL director
Anna Kavuma	Coordinator
<b>UCRNN</b>	
	Contact person to be identified
<b>Beneficiaries</b>	
	Sample of young people and their parents who have benefited from reintegration measures
	Sample of young people sensitized to self-protection

### **Remote interviews**

<b>Name</b>	<b>Function</b>
<b>PARIS</b>	
<b>ECPAT France</b>	
Audrey Rochette	ECPAT France program manager
Emilie Vallat	ECPAT France Director
Nicolas HUET	Administrative and financial coordinator
<b>AFD</b>	
Emilie Aberlen	In charge of the partnerships with the civil society (contact person for EF for the PCs)
<b>LUXEMBOURG</b>	
Deepa Limbu Subba	ECPAT Luxembourg project manager
Thomas Kauffmann	EPCAT Luxembourg Director
<b>IVORY COAST</b>	
	Communauté Abel
	SOS Violences Sexuelles
	Authorities in charge of child protection
<b>BENIN</b>	
Norbert Fanou-Ako	ESAM-Close association
<b>MADAGASCAR</b>	
Annick Andriamaro	Director of the ECPAT France office in Madagascar
Irène Razafindranovona (ancienneté et en charge du plaidoyer)	1 ou 2 partner SCOs
	Authorities in charge of child protection
<b>LEBANON</b>	

Hoda Kara	Contact person from Dar Al Amal association
<b>DRC</b>	
	Contact person who collaborated with EI
<b>REGIONAL OR INTERNATIONAL LEVEL</b>	
<b>ECPAT International</b>	
Willy Buloso	Coordinator for Africa
Thomas Muller	Responsible for the ECPAT International network
<b>ECPAT International partners or target organisations (advocacy)</b>	
	To be defined

**Evaluation of retrospective and prospective effects of the cycle of three program conventions for capacity building of actors in Africa in the fight against the sexual exploitation of children**

**EVALUATION REPORT FRAME**

Executive summary

Introduction

**1. Overview of the cycle of the three program conventions**

- 1.1 General context : The sexual exploitation of children in Africa
- 1.2 Specific context: The three program conventions of ECPAT France
- 1.3 Implementation strategy
- 1.4 Context for the evaluation

**2. Results of the evaluation of the cycle of the three program conventions**

- 2.1 Analysis of the implementation strategy
- 2.2 Partners and stakeholders capacity building analysis
- 2.3 Analysis of the visibility of the SEC theme in child protection systems

**3. SWOT analysis**

**4. Lessons learned and good practices**

- 4.1 Lessons learned
- 4.2 Good/best practices

**5. Conclusions**

**6. Recommendations**

**7. Annexes**

- 7.1 Framework paper
- 7.2 Final evaluation schedule
- 7.3 Documentation list
- 7.4 List of interviewed people
- 7.5 Minutes of the end-of-missions debriefings, of the provisory restitution and of the final restitution

...



## EVALUATION OF RETROSPECTIVE AND PROSPECTIVE EFFECTS OF THE CYCLE OF THREE PROGRAM CONVENTIONS FOR CAPACITY BUILDING OF ACTORS IN AFRICA IN THE FIGHT AGAINST SEXUAL EXPLOITATION OF CHILDREN

KICKOFF MEETINGS HELD THE 19<sup>TH</sup> AND THE ET 20<sup>TH</sup> OF MARCH 2020 – MINUTES

MEETING	PARTICIPANTS
<p><b>Dates:</b> 19/03/2020 et 20/03/2020</p> <p><b>Place:</b> Videoconference</p> <p><b>Subject:</b> Kickoff meetings</p>	<p><u>Thursday 19/03/2020:</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>For ECPAT France:</b> Audrey Rochette, Program manager</li><li>• <b>For ECPAT France office in Burkina Faso:</b> Tamba Kourouma, Director</li><li>• <b>For ECPAT International, bureau Afrique:</b> Willy Buloso, Regional coordinator for Africa</li><li>• <b>For ARTEMIS:</b> Virginie Kremer and Violaine Alves, evaluators</li></ul> <p>Lilian Pioch of F3E was excused due to illness.</p> <p><u>Friday 20/03/2020 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>For ECPAT France:</b> Audrey Rochette, Program manager</li><li>• <b>For ECPAT Luxembourg:</b> Deepa Limbu Subba, Project manager</li><li>• <b>For ARTEMIS:</b> Virginie Kremer and Violaine Alves, evaluators</li></ul>

Due to the exceptional health situation associated with the Coronavirus pandemic and the resulting travel restrictions, the kickoff meetings were held remotely via Skype. The meetings took place in two stages, with a first one-hour meeting involving all the members of the Steering Committee (SC) on 19/03/2020 at 9 am and a second in-depth meeting the next day with ECPAT France (EF) and ECPAT Luxembourg (EL) on 20/03/2020 from 9 am to 11.45 am.

## 1 INTRODUCTION

As an introduction, the objectives of each meeting have been recapped :

- On Thursday, 19/03 :
  - o Introduce the members of the SC and the evaluators
  - o Give to each member of the steering committee the opportunity to share his or her expectations regarding this evaluation
  
- On Friday, 20/03 :
  - o Deepen the discussions outlined the previous day
  - o Introduce the evaluation team and present the methodological approach
  - o Agree on a common understanding of the methodology and of the implementation process
  - o Update on the start of work and on the overall schedule

The members of the Steering Committee introduced themselves and presented their respective organisations. ARTEMIS introduced the evaluation team and briefly restated recalled the methodology.

## 2 DISCUSSION :

- **Issues and expectations regarding this evaluation :**
  - o This evaluation is ambitious in regard to the number of countries covered, projects, actors, and the period covered by the evaluation. It is therefore important to precisely define the outlines of the objectives and expected results. The tasks and deliverables mentioned in the offer from Artemis as well as their presentation are consistent with the expectations of ECPAT France.
  - o After a cycle of three program conventions (PCs = AFD's financial cooperation instrument that supports French civil society organisations (CSOs) in their development programmes) of three years each, the objective of ECPAT France is to present an exit strategy to AFD. This evaluation aims at defining what has been achieved in 10 years through this cycle, which was not originally formulated to last 10 years.
  - o Some partial evaluations, related to a program or activity, were carried out. The idea of this evaluation is therefore not to evaluate each PC individually, but to demonstrate what has been achieved after the full cycle. It is not a question of reassessing the results obtained but of observing the production of effects/impacts for the CSOs in the field, for EF, for ECPAT International (EI), in terms of advocacy...
  - o From the EF office in Burkina Faso: It is important that this evaluation makes it possible to know the effects and impacts of the PARLE program. At the end of the evaluation, the partners should have a clearer vision of what has been achieved for the actors, for the partner CSOs at the institutional and technical level, but also regarding the advocacy.
  - o From EI: The regional coordinator was particularly involved in the fight against online child sexual exploitation (SEC) and was responsible for this specific topic at the regional level. In

his experience, it is very difficult to measure and assess the actions taken at the level of continental institutions, but it is possible to assess the impact of PARLE by analyzing the measures and statements on the SEC made by the African Union and at the national level.

- The expectations for this evaluation are different from some individuals/organizations to the others, depending on the actions they have contributed to in the program. Given the broad scope of the PCs, it will be necessary to clearly delimit during the inception phase the scope of the evaluation and to agree on a common set of expectations so that Artemis can deliver satisfactory work for all stakeholders.

- **Team composition and organisation :**

- The composition and organisation of the team was clarified: the main pair of evaluators will be supported for the collection of information on the ground by a regional evaluator in West Africa and by national evaluators in Kenya and Uganda. The different members of the team were selected based on their experience, complementarity and knowledge of the local context. The expert for West Africa has also already collaborated with Artemis in an evaluation carried out according to a “fragile context” approach. This team setup allows both to ensure a large collection force but also a high level of triangulation. The collection work will be carried out in pairs and Artemis will bring the necessary distancing and neutrality to an independent evaluation.
- Given the current health situation, the composition of the team with local experts, will be an asset to maintain the collection of information on the ground should international travel be suspended in the medium term. It was agreed with ECPAT France to take stock of the situation at the end of April in order to decide on the implementation plan.
- The volume and modalities of the mission planned may be adjusted, for example by reducing the missions Uganda and Niger in order to carry out more remote interviews. The latter will aim at offering a more transverse understanding and analysis of the PCs, in particular regarding the regional advocacy led by ECPAT International. However, there will be no additional countries to visit. The inception phase will make it possible for Artemis to better assess the needs and relevance of the sampling and to submit an additional proposal in the framework paper. Evaluators will also remain in regular contact with FE.

- **Evaluation criteria and dimensions :**

- Focus will be on the implementation strategy which will constitute the main lens for the capacity building analysis.
- Emphasis will be placed on ownership of this capacity building.
- As part of the analysis of the partnership chain, the focus will be on partner CSOs.
- Focus will be on the effects (no possible impact evaluation).
- The evaluation will take into account the exit strategy considered by ECPAT France in East Africa.
- The evaluation process and results will be designed to enable EF and its partners to build on the experience of these three PCs.

- **Sampling / list of people to be interviewed :**

- The expectations and opportunities for the integration of actors from countries that have left the programme have been clarified, in order to meet the needs of the donor but also to feed the reflections on the exit strategies. This was illustrated from the examples of Algeria, Lebanon and Burkina Faso. It is possible for the evaluation team to be put in contact with Lebanon if needed.

- It will be important to identify the most relevant people with whom Artemis will have to talk, especially for remote interviews. It will not be possible to cover as many people for each country remotely as during a field mission.
- The ECPAT International Africa Coordinator will be a key resource to identify relevant actors to be interviewed in the context of regional advocacy. So will be the director of the coordination office in Burkina Faso.
- Audrey Rochette will provide Artemis with a list of contacts and their contact information to help the evaluators identify a relevant sample of interviewees. Then, Artemis will complete this list by reading the documents and refine it with ECPAT International and the ECPAT FRANCE office in Burkina Faso.
- **On the participation of the key stakeholders :**
  - Artemis recalled that in order for the evaluation to be useful to the partners and to all SC members, it is important to collect their expectations and ensure a collaborative process. The inception phase is a key moment and should allow everyone to contribute by commenting on the framework paper.
  - These people will be mobilized to share different views and perceptions and participate effectively in the evaluation.
  - Artemis will propose a scenario to ECPAT France to ensure a time of exchange and discussions on the evaluation results with the main partners involved in the process.
  - A communication and sharing effort is planned with AFD and the F3E.
- **The implementation process and the calendar :**
  - The current coronavirus pandemic does not permit international travel so far. It is not possible at this stage to determine when the situation will change.
  - Local travel for national evaluators is also restricted. Niger's air and land borders are currently closed.
  - The work schedule is somewhat modified in view of this situation which will affect the dates of the missions. In addition, the kickoff took place on 19 and 20 March when it was originally planned for early March.
  - The inception phase started with these meetings and will continue in April. The first remote interviews may also begin in April. Artemis will exchange with EF at the end of April and through regular progress discussions to consider the next steps.
  - Should the crisis persist, a "fragile context approach" could be envisaged in all countries that were to host a mission. The team setup makes it possible to address these possible adjustments.

Regular exchange times will be held to discuss the programming of activities and the progress of reflection. All the actors were understanding because of the health crisis and flexible on the work schedule.

## Appendix: PowerPoint Presentation



## EVALUATION OF RETROSPECTIVE AND PROSPECTIVE EFFECTS OF THE CYCLE OF THREE PROGRAM CONVENTIONS FOR CAPACITY BUILDING OF ACTORS IN AFRICA IN THE FIGHT AGAINST SEXUAL EXPLOITATION OF CHILDREN

Kick-off meeting  
19th March 2020  
(videoconference)



### Objectives of the meeting

- Specify the terms of reference and the expectations of the steering committee for this evaluation
- Present the evaluation team, the approach and methodology
- Agree on a common understanding of methodology and implementation
- Provide an update on the start of work and the overall schedule

## Content of the presentation

-  Team set up
-  Clarifications on the ToR and expectations of the Steering Committee
-  Evaluation Issues – the 3 Program Conventions
-  Brief overview of the methodology
-  Implementation process and schedule
-  Discussion - questions

## Presentation of the team





## Team

A central duo to ensure the transversality and quality of the exercise...

	
<b>Violaine Alves</b> International evaluator & project leader	<b>Virginie Kremer</b> International evaluator & head of mission in East Africa



## Team

Strengthened by national and regional experts for collection in the 4 key countries...

West Africa Burkina Faso / Niger	East Africa Kenya	East Africa Uganda
		
<b>Diénéba Ouedraogo</b> Regional evaluator	<b>Mary Wanjiru</b> National evaluator	<b>Deogratias Tibanyedera</b> National evaluator

- ➔ A multicultural, multidisciplinary team
- ➔ Complementary expertise
- ➔ A gathering force, a high level of triangulation



## Team

Deployment of the team tailored to the needs of the evaluation and to the local context:

- ➔ **A fragile context approach in West Africa:** The regional evaluator Dieneba Ouedraogo will visit the field with remote support from Violaine Alves
- ➔ **Deployment of International-National Evaluator Pairs in East Africa:** Virginie Kremer and Mary Wanjiru in Kenya, Virginie Kremer and Deogratias Tibanyendera in Uganda
- ➔ **Remote interviews** with a sample of countries/organisations/people complementary to the 4 key countries conducted by Violaine Alves



## Clarifications on the ToR and expectations of the Steering Committee





## Objectives of this evaluation

### Global objective

OG. Analyze the intervention strategy and the effects of the 3 CP cycle through both a retrospective and a prospective lens

### Specific objectives

OS 1 : To evaluate the strategy and effects of the CP cycle, and in particular to what extent they have made visible the issue of sexual exploitation of children in the target countries, meaning how sexual exploitation is effectively integrated into public policies for the protection of children?

OS 2 : Support EPCAT France's reflection on its international programs

### Expected results

**R1** : Analysis of the axis dedicated to capacity building of partners and actors by applying the criteria of relevance and effectiveness (2 OEDC DAC criteria) as well as ownership by partners (1 criterion of the Paris Declaration).

**R2** : Analysis of the integration and visibility of sexual exploitation in protection systems according to effects/impact and sustainability criteria (2 OEDC DAC criteria), in particular on the following aspects:

- Effects of the programme on stakeholders
- Integration of learning
- Effectiveness of child protection
- Sustainability of the actions carried out

**R3** : The contribution to learning with a forward-looking aim, in particular through the identification of lessons learned and good practices and the formulation of recommendations to the actors involved, to build on lessons learned and feed into ECPAT France's reflections on its future international programmes.



## Evaluation Issues – the 3 Program Conventions



## Background information on the three Conventions Programs: PACTES, REPERES, PARLE



## Brief overview of the methodology



## Evaluation...

= is a normal step in the project/programme cycle

- **Twofold purpose:**

= report and make the results achieved visible

= learning, drawing lessons, identifying best practices, continuous improvement > Looking to the future

➔ **No good or bad**

➔ **Evaluator = external eye, revealing, present over a fixed period, other perspective**

## Principles and approach for successful and useful evaluation

- Evaluation is a process between accountability and learning
- Evaluation is a participatory and collaborative process, to foster ownership
- Standards but flexible
- High level of information crossing and triangulation
- Respect for partners and understanding of local context
- Ethics and confidentiality



## Work to be performed

- **An evaluation that is both retrospective and prospective:**  
The process, the analyses and the results of the evaluation will be used to inform the thinking process for ECPAT France's post-2020 intervention strategy
- **That applies to both the strategy and the impacts of the three Cps cycle**
- **With multidimensional analysis:** Contextual dimensions, macro-sectoral, partnership chain
- **Which takes into account the criterion of ownership of the Paris Declaration** (analysis of capacity building)



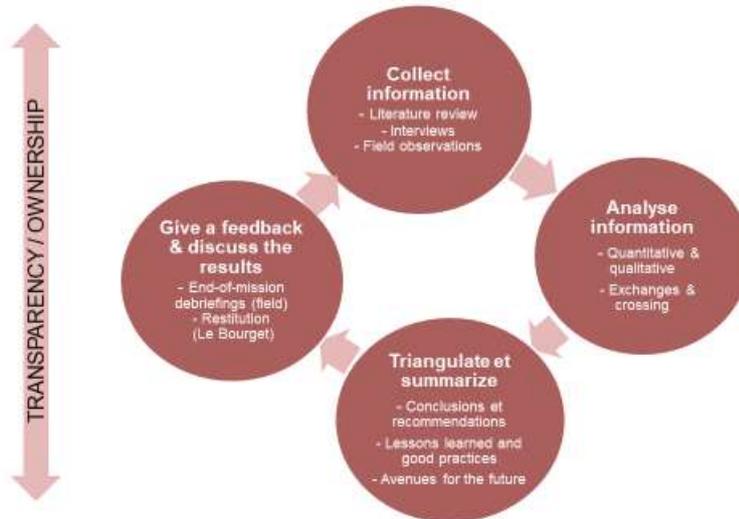
## Work to be performed

- **An evaluation according to 4 of the DAC/OECD criteria:**





## Process and tools



## The evaluation framework

- **Is structured according to two components:**
  1. Capacity building of partners and actors
  2. Better integration & visibility of SEC in child protection systems
- **Includes evaluation questions for each component** declined according to the aspects to be addressed identified by ECPAT France
- **Applies a retrospective and a prospective analysis to both components**
- **Encompasses prospective cross-cutting evaluation questions**



## The evaluation framework

➤ Can be illustrated according to the following structure :

Capacity building of partners and actors	Better integration & visibility of SEC in child protection systems
<b>Retrospective analysis</b>	
Technical capacity building	Children
Organizational capacity building	Parents-communities
Advocacy capacity building	National: State, SCO
	International
<b>Prospective analysis</b>	
Good practices, added value of programmes	Partnership / network
	Approach
<b>Prospective cross-cutting questions</b>	

➤ Will be completed and validated during the inception phase



## The evaluation framework

➤ Extract from the evaluation framework

Please see framework paper

## Discussion - Questions



## Update on the approach /methodology

- On the technical offer?
- On the methodology of the evaluation?
- List of people to meet?
- List of documents?



## Implementation and calendar



## The evaluation process

	Title	Tasks and deliverables
Stage 1	<b>Kick-off, literature review, preparation of the missions</b>  <i>March-April 2020</i>	Kick-off meeting with the Steering Committee Adjustment of tools and preparation of the framework paper (D1): <ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussion/validation of the evaluation framework</li> <li>• Discussion on the list of people to be met in the 4 key countries</li> <li>• Identification of the sample of complementary people/organisations/countries to be targeted for remote collection</li> <li>• Discussion/validation of the schedule</li> </ul> Collection and literature review
Stage 2	<b>Primary data collection and missions in the field</b>  <i>Between April and beginning of June 2020 (to be discussed)</i>	Preparation of missions to Burkina Faso, Niger, Kenya and Uganda Interviews with ECPAT France, Luxembourg, International and AFD Remote interviews with the sample selected in phase 1 Interviews with stakeholders on the ground (missions in East Africa in pairs and "fragile context approach" in West Africa). End-of-mission debriefings with local field partners Drafting of mission reports including the minutes of the end-of-mission debriefings (D2 + D3)+ progress meeting with the SC
Stage 3	<b>Analysis, information crossing, reporting</b>  <i>June-October 2020</i>	Analysis, cross-referencing of data/information Triangulation/deepening Summary: Draft Evaluation Report (D4) Restitution on the basis of the draft report: presentation and discussion of the report with ECPAT France and the Steering Committee Compilation and processing of comments and submission of the final evaluation report (D5) + Preparation of minutes of the restitution Final restitution in Paris



## Discussion - Questions



## Calendar

The timing/calendar of the field missions may be adjusted depending on the evolution of the current coronavirus pandemic and the related formal prevention and travel restrictions

	PERIOD (MONTH)									
	March	April	May	June	July	August	September	October		
<b>INCEPTION PHASE AND LITERATURE REVIEW</b>										
Kickoff meeting (D1)										
Kickoff meeting at Le Bourget										
Design of the evaluation matrix and tools										
Documentation collection and analysis										
Drafting and delivery of the framework paper (D1)										
<b>PRIMARY DATA COLLECTION- MISSIONS</b>										
Preparation of the missions										
Interviews with ECPAT France, ECPAT International & Luxembourg, AFD										
Interviews & observations in the field in Burkina Faso + Niger										
Interviews & observations in the field in Kenya + Uganda										
Drafting and delivery of the mission reports (D2+D3)										
Progress meeting										
<b>SYNTHESIS AND REPORTING</b>										
Analysis (judgement, synthesis)										
Drafting and delivery of the provisional report (D6)										
Restitution with the SC at Le Bourget										
Comments gathering and report review / final report (D5)										
Final restitution in Paris										

### Implementation :

Deliverables delivery schedule (Adjustments?)

Dates of the missions



Thanks for your attention...

# ANNEXE 8.11

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE





**ARTEMIS**  
Information Management

*Since 1991*

**EVALUATION D'EFFETS A VISEE RETROSPECTIVE ET PROSPECTIVE DU  
CYCLE DE TROIS CONVENTIONS-PROGRAMMES DE RENFORCEMENT DE  
CAPACITES DES ACTEURS EN AFRIQUE DANS LA LUTTE CONTRE  
L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS**

**NOTE METHODOLOGIQUE 21/09/2020**

Artemis Information Management S.A.

Capital: EUR 93 750  
RCS Luxembourg B36 326 - TVA: LU 18747036  
Bank Account: BIL LU89 0027 1936 4368 6600  
BGL-BNP PARISPAS LU42 0030 5011 9934 0000

1, rue Bender  
L-1229 Luxembourg

Tel: +352 45 91 45 - 1  
Fax: +352 45 91 45- 71  
Email: [artemis@artemis.lu](mailto:artemis@artemis.lu)

---

1	LE CHAMP DE L’EVALUATION.....	5
2	AJUSTEMENTS PAR RAPPORT A L’APPROCHE INITIALE .....	5
3	OUTILS DE COLLECTE ET D’ANALYSE DE L’INFORMATION.....	6
4	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE.....	9

## Objectif et contenu

A travers la présente note, Artemis propose de documenter les ajustements apportés au cours du processus d'évaluation à l'approche initiale telle que validée dans la note de cadrage. L'ensemble de ces changements ont été discutés avec et validés par le comité de pilotage avant d'être mis en œuvre.

L'évaluation du cycle de trois conventions-programmes s'est déroulée dans un contexte particulier marqué par la pandémie de COVID-19. Cette situation a impacté la méthodologie initiale dans la mesure où :

- Les voyages internationaux ou régionaux ont été suspendus et les frontières nationales de certains Etats ont été fermées.
- Les déplacements au sein d'un même pays n'étaient pas toujours possibles.
- Les mesures de distanciation sociale édictées par les différents gouvernements ne permettaient pas nécessairement de rencontres physiques avec les parties prenantes et bénéficiaires des programmes.

## 1 LE CHAMP DE L'ÉVALUATION

Comme rappelé durant la phase de cadrage, l'évaluation a mis l'accent sur les dimensions de **renforcement de capacités** des acteurs et partenaires et de **plaidoyer**. En matière de plaidoyer, l'équipe d'évaluation a veillé à intégrer l'ensemble des dimensions de la partie « Une meilleure intégration et visibilité de l'exploitation sexuelle dans les systèmes de protection de l'enfance », et à impliquer les différents niveaux d'acteurs : OSC et Etats, international / régional-Afrique. Les parents, enfants et communautés ont été impliqués dans une moindre mesure, conformément à la note de cadrage d'une part, et en raison des limites imposées par le COVID d'autre part. Il n'a en effet pas été possible de rencontrer ces bénéficiaires au Niger (mission à distance) et les entretiens ont été limités à quelques adultes et membres de la communauté au Kenya où les mesures sanitaires ne permettaient pas de rencontres avec les enfants.

### Sur les critères et dimensions de l'évaluation :

- L'accent a été mis sur la **stratégie d'intervention** et **c'est majoritairement elle qui a fait l'objet de l'analyse en matière de renforcement de capacités**, tel que prévu dans la note de cadrage.
- **L'analyse du volet de renforcement de capacités** a été réalisée au travers de deux des critères du CAD de l'OCDE : la **pertinence** et **l'efficacité**, et d'un critère de la Déclaration de Paris, **l'appropriation**. L'évaluation a également fourni une **appréciation qualitative des résultats** et des **effets** du volet renforcement de capacités.
- Concernant le volet **d'analyse de la visibilité et de l'intégration de l'ESE** dans les systèmes de protection, l'accent a été mis sur les **effets** (pas d'évaluation d'impact possible) du cycle de 3 CP et sur ceux de la dernière CP (PARLE, et la **durabilité**. C

Le schéma ci-dessous, présenté et approuvé lors de la réunion de cadrage (cf. Pwpt et compte-rendu de la réunion de cadrage), synthétise les prismes d'analyse dans cette évaluation :



## 2 AJUSTEMENTS PAR RAPPORT A L'APPROCHE INITIALE

Des ajustements de l'approche ont dû être apportés par l'équipe d'évaluation afin d'assurer le déroulement et la qualité des travaux en dépit du contexte de pandémie de COVID-19 et des mesures de précaution qui en ont découlé au niveau international. L'ensemble des changements a été préalablement discuté avec le comité de pilotage, qui a validé leur mise en œuvre.

Cette situation a conduit à 4 ajustements principaux par rapport à l'approche retenue dans la note de cadrage :

- 1. L'extension de l'approche dédiée aux contextes fragiles au Niger :** En raison de la pandémie de COVID-19, les frontières terrestres et aériennes du Niger sont restées fermées pendant toute la phase de collecte. Pour faire face à cette contrainte tout en permettant la réalisation de la collecte des données, l'évaluatrice régionale Afrique de l'Ouest a réalisé la totalité des entretiens prévus à distance, avec l'appui des évaluatrices internes d'Artemis, qui ont participé au debriefing à chaud, en présence du BEFO également. Cette approche à distance n'a pas impacté le niveau de collecte attendu, à l'exception des bénéficiaires finaux (enfants, parents) qu'il n'était pas possible d'approcher selon ces modalités. 15 personnes issues de la société civile, des institutions nationales de protection de l'enfance ainsi qu'une animatrice radio ont pu être interviewées.
- 2. L'annulation de la mission internationale en Afrique de l'Est, remplacée par une approche contexte fragile :** En raison de la suspension des voyages internationaux, la mission d'Artemis envisagée au Kenya et en Ouganda a dû être annulée. Cette mission a été remplacée par une approche contexte fragile telle que menée en Afrique de l'Ouest. La présence dans l'équipe d'évaluateurs nationaux a facilité un tel ajustement. Les évaluateurs nationaux au Kenya et en Ouganda ont donc assuré les entretiens dans leurs pays respectifs, avec le support d'Artemis. Artemis a conduit des entretiens de consolidation avec les OSC partenaires et contribué au débriefing à chaud régional. En effet, étant donné la dynamique d'échange régionale en Afrique de l'Est, le débriefing à chaud a été organisé avec les partenaires du Kenya et d'Ouganda conjointement.
- 3. Les modalités de conduite des entretiens en Afrique de l'Est :** En raison des mesures de distanciation sociale édictées par le gouvernement Kenyan, une majorité des entretiens a dû être menée par téléphone ou Internet grâce à tous les outils disponibles (Zoom, What's App, Skype...). L'évaluateur Ougandais Deogratias Tiyanbandera, en mission au Rwanda au moment du lancement de l'évaluation n'a pas été en mesure de rentrer en Ouganda et a également conduit les entretiens à distance. Afin d'assurer les entretiens avec les enfants et la communauté, Artemis et M. Tiyanbandera se sont associés à une évaluatrice complémentaire, Catherine Natukunda, physiquement présente en Ouganda et habituée à travailler avec M. Tiyanbandera. Le CV de Mme Natukunda a été validé préalablement par ECPAT France.
- 4. Les modalités de triangulation et d'analyse qui en découlent :** Afin de faire face à ces contraintes et de maintenir la qualité du processus et des résultats de l'évaluation, Artemis a augmenté ses efforts de coordination avec les évaluateurs régionaux et locaux, mais également d'échange et de triangulation de l'information. L'équipe a suivi un processus itératif encore plus poussé que celui envisagé initialement afin de confirmer, compléter et valider les informations reçues. Quelques entretiens complémentaires ont été conduits directement par Artemis.

Ces changements ont permis de garantir un haut niveau de collecte et de triangulation de l'information puisqu'au total **147 personnes** issues d'horizons divers (société civile, autorités étatiques, communautés, médias, etc.) **ont été interviewées par l'équipe d'évaluation** dans 9 pays différents. Sur ces 147 personnes, il y avait 43% de femmes (63). La liste complète est disponible en annexe au rapport final. Le pourcentage de femmes aurait été plus important si l'équipe d'évaluation avait pu s'entretenir avec plus de bénéficiaires.

### **3 OUTILS DE COLLECTE ET D'ANALYSE DE L'INFORMATION**

En dehors de la matrice d'évaluation ayant guidé la collecte d'information et l'analyse, et en dehors des questionnaires envoyés à 7 OSC partenaires, ayant permis de collecter des

informations essentiellement factuelles et quelques indicateurs en amont des RDV avec les associations, de façon à laisser un maximum de temps pour les discussions, lors des entretiens<sup>1</sup>, Artemis a développé un guide d'entretien pour les rencontres avec les enfants en Ouganda.

Voici le guide sur lequel l'évaluatrice s'est appuyée :

#### **Introductory questions for UYDEL :**

The evaluator should be provided with sufficient information with regards to the experience of the children's groups he will meet, in order to understand their background and trauma. It is not recommended that the evaluator ask the children about their stories. The evaluation does not intend to make them feel again their trauma.

The evaluator will ask UYDEL about this information, not in front of the children.

Once the evaluator knows more about the children he will have to discuss with, he will be able to address questions directly to the children, with the support of the animators/educators of UYDEL if recommended by the association. This should be agreed between UYDEL and the evaluator. The objective is to make sure the children feel comfortable.

#### **Questions to the groups of children:**

*Remark: these are suggestions of questions that illustrate the kind of information we would like to collect. Of course, the evaluator will adapt to the age of the children (language; number of questions, etc.), to the time he has with the children, to their timidity (maybe the proposals of animations will not be relevant) and to the covid-measures (possibility to take a pen or not...).*

##### **1. Ask only for the first name and age of each child**

##### **2. To children currently benefiting from training:**

- What kind of training are they benefiting from?
- Since when? How long will the training last?
- Did they choose the type of training they wanted to follow or was it suggested/ set by UYDEL or another actor?
- Where does the training take place?
- Is it difficult for them to follow the training? If yes, why?
- What do they learn with this training?
- What is their project for the future after the end of the training? What do they want to do? What would be their dream job? Why do they think they can reach such job?

##### **3. To children who are/were peer educators:**

- What does it mean, to be a peer educator?
- What does a peer educator do?
- How came the idea to become a peer educator? Was it suggested by UYDEL or someone else?
- Why did they want to be/agreed to be a peer educator? Why is it important?

---

<sup>1</sup> Certains questionnaires ont été remis à l'équipe après les entretiens.

- Since when are they peers?
- Were they trained to become a peer? If yes: By whom? For how long?
- Did this training help them learn new things? Which ones?
- Do they have tools to do their job as peer educators? Which kind of tools? (pictures? photo box? Etc.)?
- Did they notice some evolution/changes from the children/friends they sensitized: In terms of knowledge? In terms of behavior? In terms of openness to communicate?
- What are the main difficulties they face in their role?
- Do they want to continue being a peer educator? Why?
- What could be useful for them in the future, if they want to continue?

*(this is a lot of questions. The evaluator will decide if it is possible to address all of them or not and also the way to ask the questions: simple conversation? Writing on a blackboard if any – if possible, under covid restrictions, etc.)*

**4. To children who are already reintegrated / resettled within the society:**

- What do you do today (job, school)?
- Do you have a diploma?
- Where do you live?
- Were you supported by UYDEL in finding a job? How?
- What do you need today?

**Let's talk about the future!**

*(In this part, the evaluator could use individual paper and paperboard/black board if possible, under covid-restrictions and if children are not too shy)*

**1. Question to each of the group:**

*(each child could write on the paperboard/blackboard to complete the following sentence or simply say the words)*

- a. To be happy in my life, I need....

**2. Question to each of the group:**

- a. Since I meet UYDEL, what has improved in my life?

**3. Individual drawing:**

*(Each child could draw a flower on his own paper. The child writes his name at the center – hearth of the flower. Each petal can represent a person and/or an association, institution, etc.)*

- a. If I meet a problem in my life, to whom will I speak / to whom will I report my problem

En fonction du profil des enfants et des conditions de collecte, l'évaluatrice a réduit et/ou élargi son champ de questions.

#### 4 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

➔ Le lancement officiel de l'évaluation a eu lieu fin mars au lieu de début mars, décalant de quelques semaines la phase d'élaboration des outils, de collecte et d'analyse documentaire et de remise de la note de cadrage (17/04/2020). La phase de collecte des données primaires a eu lieu de mai à début août au lieu d'avril à fin mai. Les entretiens et observations de terrain ont été étalées pour répondre aux besoins de l'approche contexte fragile et au processus itératif plus poussé, conduisant à la livraison des rapports de mission fin août, en même temps que le rapport provisoire d'évaluation.

➔ Malgré ce décalage dans les étapes de mise en œuvre, Artemis a fourni le rapport provisoire comme convenu la dernière semaine d'août (04/09/2020) et tenu la restitution provisoire comme convenu mi-septembre (15/09/2020).

	PERIODE (MOIS)							
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
<b>PHASE DE CADRAGE ET D'ANALYSE DOCUMENTAIRE</b>								
Lancement (CP1) 19/3/2020 (à distance)	➔							
Réunion de cadrage 20/03/2020 (à distance)	➔							
Elaboration du cadre évaluatif et des outils		➔						
Collecte & analyse documentaire		➔						
Ecriture et soumission de la <b>note de cadrage (L1)</b>		L1						
<b>PHASE DE COLLECTE DES DONNEES PRIMAIRES - MISSIONS</b>								
Préparation des missions		➔						
Entretiens avec ECPAT France, ECPAT International & Luxembourg, l'AFD		➔						
Entretiens & observations sur le terrain Burkina Faso + Niger			➔					
Débriefing à chaud Burkina (20/07/2020)								
Débriefing à chaud Niger (27/07/2020)								
Entretiens & observations sur le terrain Kenya + Ouganda								
Débriefing régional à chaud (Ougande + Kenya) (03/09/2020)								
Ecriture et soumission des <b>rapports de mission succints (L2+L3)</b>								
Réunion d'étape avant rédaction								
<b>PHASE DE SYNTHESE ET DE REPORTING</b>								
Analyse, croisement, triangulation, jugement, synthèse								
Ecriture et soumission du <b>rapport provisoire (L4)</b>								
<b>Restitution</b> auprès du COPIL au Bourget								
Collecte des commentaires et révision du rapport / <b>Rapport final (L5)</b>								
<b>Restitution finale</b> à Paris								

# ANNEXE 8.12

## EXECUTIVE SUMMARY OF THE EVALUATION



## ACRONYMS LIST

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>CB</b>	Capacity building
<b>CSOs</b>	Civil social organisations
<b>EF</b>	ECPAT France (End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of children for sexual purposes)
<b>EI</b>	ECPAT International
<b>EL</b>	ECPAT Luxembourg
<b>F3E</b>	French plateforme of CSOs
<b>PACTES</b>	Africa Programme Against Trafficking and Sexual Exploitation
<b>PARLE</b>	Participation of children in Africa for a Network to Fight against the Sexual Exploitation of Children
<b>REPERES</b>	Reinforcement of the Protection of Child Victims or Children at Risk of Sexual Exploitation
<b>SEC</b>	Sexual exploitation of Children

## EXECUTIVE SUMMARY

With its considerable expertise in the fight against sexual exploitation of children (SEC) both in France and internationally, the NGO ECPAT France (EF) set up, with the support of the French Development Agency (AFD), the first convention programme (CP) to fight against child trafficking and SEC.

Entitled PACTES<sup>1</sup>, this CP aimed to strengthen the capacities of local civil society organisations (CSOs) to take care of SEC victims. Following on from PACTES, EF has continued its efforts to build the capacity of actors through two new successive CPs:

- REPERES<sup>2</sup> between 2015 and 2017, focusing on the creation of synergies between care and advocacy organisations;
- PARLE<sup>3</sup> between 2018 and 2020, consolidating expertise and partnerships developed to integrate child participation in advocacy.

After ten years of interventions which strengthened capacity building on the African continent, the EF and AFD wished to assess the strategy and effects of the three CP cycles from a dual perspective, that is, retrospective and prospective. The evaluation was coordinated and monitored by a steering committee made up of the EF, including its regional coordination office in Burkina Faso, F3E, ECPAT Luxembourg (EL) and ECPAT International (EI); and entrusted to the Luxembourg company, Artemis Information Management SA. The work was carried out between March and October 2020, by a team of six experts including two European evaluators employed full-time by Artemis and four regional and local consultants for field collection. This approach had to be readjusted somewhat to cope with constraints imposed by the COVID-19 pandemic, but steps were taken to ensure it remained participatory throughout the entire work period. The evaluation was based on: a document review; remote (and to a lesser extent) face-to-face interviews; analysis of questionnaires sent to the CSOs; and an extensive iterative process. Despite the pandemic, the evaluation benefited from the availability and openness of the stakeholders, with 147 people being interviewed, 43% of whom were women. The objectives set out were achieved and led to the following conclusions.

### Concerning the analysis of the implementation strategy

The cycle of the three CPs was developed according to a **highly-participative and bottom-up design** which facilitated partner adhesion. On the one hand, the partnership arrangement between EF, EL and EI proved to be relevant, both in terms of complementarity and expertise, as well as the use of ad hoc

<sup>1</sup> Africa Programme Against Trafficking and Sexual Exploitation

<sup>2</sup> Reinforcement of the Protection of Child Victims or Children at Risk of Sexual Exploitation

<sup>3</sup> Participation of children in Africa for a Network to Fight against the Sexual Exploitation of Children

partners. On the other, the arrangement with local partners suffered from a lack of coherence and legibility, especially concerning the status of the associated partners.

The documents relating to the CPs highlight the **networking** dynamic: EF has definitely taken steps in networking initiatives which have enabled exchanges and sharing of tools between certain partners, but the network still has a somewhat sluggish approach to running activities and to facilitating the exchanges. There is no theory of change for the network as such and some partners did not feel they belonged to a network. The creation of new coalitions in Nigeria and the Democratic Republic of the Congo (DRC) has not been successful and not really found its place in the overall coherence of the network.

The CP cycle, according to its title, is **built around the central theme of capacity building**. All of the associations were able to benefit from technical, organisational or advocacy capacity building (CB) although there is no CB strategy as such. The CPs' capacity building interventions are judged to be efficient; the added value of EF's offices in terms of monitoring, technical capacity building and advocacy can be acknowledged. However, discontinuity of partnerships (there are few historical partners and a discontinuity in the partnership status of CSOs) does not facilitate stabilisation achievements. Needs have been expressed at this level.

The second focus of this evaluation, which is at the heart of the CPs' implementation strategy, is **to increase the visibility and integration of SEC in child-protection systems**. This dimension constitutes **the major added value of PARLE** compared to the two previous CPs.

Finally, the PARLE CP has planned an **exit strategy from East Africa** but the methodological and operational aspects of this strategy have not yet been identified.

### Concerning the retrospective analysis:

#### 1. *The capacity building (CB) component according to the criteria of relevance and effectiveness.*

 **The relevance of the CB component is judged satisfactory.** The CPs respond to a real need of operational partners (OPs) and beneficiaries, although these needs are not clearly diagnosed or expressed in programme documents and/or in a CB plan. The CB axis at the heart of the three CPs responds to **obvious needs to improve the quality of the child-protection system**, including at CSOs' child-protection level, which are not necessarily equipped to prevent and respond to specific risks of SEC. The support provided is valued, whether in terms of the tools transferred, sharing of experiences or results of capitalisation efforts. The level of ownership at this level is considered strong. However, some limitations to its relevance were noted in the evaluation. These are: (i) the absence of a detailed analysis of needs; (ii) the integration of EI still appears to be half-hearted; and (iii) the discontinuity of operational partnerships.

 **Effectiveness**, in the sense of a satisfactory degree of achieving results **is not measurable as such**, due to the lack of monitoring data, a focus on outputs and sometimes a break in the logical chain of indicators, which blocks the analysis of results/outcomes. However, the evaluation does confirm the **high level of implementation of activities** planned by the CPs and focuses on the measured effects (the high level of activities implemented does not inform on the degree of achievement of results). Among these, **effects are confirmed** on improving the living conditions of children who have completed their education, the strengthening of various skills at their level (teamwork, self-esteem, rights, health, SEC), all of which contribute to improving self-protection. Programme activities respond to the needs expressed by the children in their testimonies. The evaluation also warns about the obstacles to confront when implementing activities and the increase in the SEC phenomenon during a health crisis.

## **2. The impact and sustainability of the component of the programme enhancing the visibility and integration of SEC in child-protection systems.**

**The cycle of the three CPs and the PARLE programme in particular, have had an undeniable effect on improving the level of knowledge** of children, parents, communities and child-protection actors at all levels; **increasing the capacity to integrate SEC and the means of preventing and dealing with it; increasing the visibility** of the issue among these actors and its **integration into legislative and policy texts** relating to child-protection. By extension, the programmes have also contributed to increased and intensified collaboration between child-protection CSOs and between civil society and national institutions. However, **these effects are not uniform** across countries and partners, due to the different inherent capacities and national contexts. This renders it difficult to assess the extent to which these intermediate effects have impacted on the quality of child-care provision and of the child-protection system.

**The issue of sustainability has been well understood and anticipated by EF and its partners** in designing and implementing the CP cycle. However, it is limited, on the one hand, by the lack of historical continuity of partnerships, and on the other, by financial constraints faced by actors in the field, be it implementing partners or regional and national actors and institutions in the target countries. Although EF is not in a position to meet these needs alone, **formalising strategies to support structures in this field could be an additional factor in favour of sustaining the programmes' achievements.**

### **Concerning the prospective analysis**

**Five lessons were learned** that emerged from this evaluation:

1. The transfer of tools to/among partners is an approach that works and generates effects in terms of capacity building and developing new approaches, but under certain conditions.
2. Long-term partnerships and long-term work on the same theme help to generate greater effects.
3. To ensure coherence of such programmes and the visibility of the effects they generate, partners need to unite and share a common vision and objectives, and to avoid resources and means being too thinly spread.
4. The lack of a shared and consolidated monitoring evaluation mechanism is detrimental to EF and the communication on the CPs' successes.
5. Ownership of the advocacy approach and mechanisms is dependent on the organisations' strategy and their willingness or not to embark on this path; their expertise on, and legitimacy for the SEC theme; the recognition of this legitimacy and access to key actors/decision-makers.

The evaluation **highlighted six CB good practices and added value on which to build and capitalise:**

- A flexible CB strategy
- The effectiveness of using peer educators
- The combination of CB and mainstreaming as a double lever for strengthening the child-protection system
- A continuous capitalisation process
- A bottom-up approach
- A programme oriented towards change of behaviour (but whose assessability has not been taken into account).

**Regarding partnership, target and network-based logics for better integration and visibility of the theme:**

In the future, it would be interesting to **intensify initiatives for motivating and facilitating the network made by CP partners** in order to stimulate more exchanges of experience and to multiply expertise within this network. EF has a leading role to play here. Several tools could be envisaged for this

purpose, especially digital, to encourage remote exchanges and capitalise on innovations brought to light during the first months of the Covid period.

**Pooling resources and developing alliances** with other actors active in child-protection, whether local or international, would seem to be a great way of multiplying the efforts made by EF and its partners and multiplying their effects tenfold.

**The presence of EF inside certain platforms for coordinating and sharing experiences in northern countries** can be not only another opportunity to develop new partnerships, but also to share its experiences and expertise and thus increase the visibility of SEC through these networks. While the initiative of building coalitions of CSOs active in SEC inspired and supported by EI is an interesting strategy in view of the above-mentioned elements, there would not appear to be a need to systematically create new coalitions.

To facilitate the extension of protection against SEC and thus improve its geographical coverage, it would be appropriate to continue to popularise the theme; train more associations and child-protection actors; and to pursue the implementation of replication mechanisms (tools, training of trainers, alliances, etc.).

**The child rights-based approach** is **very much integrated by EF and its partners**, both in the DNA of the organisations and in implementing interventions in the field. This could be strengthened by an analysis and intervention strategy on the root causes of SEC and child-rights violations, which are barely addressed in these CPs. Such an approach would further help to ensure children's rights are effectively protected in the long term.

**The gender-based approach** was also **taken into account** in EF's CPs. If SEC mainly affects girls and gender discrimination needs to be deconstructed, it might be useful in the future to pay more attention to the specific needs related to caring for boys and to involve men/boys more in the awareness-raising process.

### The evaluation has made 21 recommendations

The recommendations proposed cover eight main themes: formulation and clarification of the programme(s), monitoring and valorisation of programme results, strategy and terms of the partnership, the animation of the network, capacity building, visibility and advocacy, strengthening the effectiveness of the programme's interventions and sustainability of its achievements, and the impact and scaling up of the PC(s). They are grouped as follows:

Methodological & conceptual recommendations		
To clarify	To anticipate	To change
<p><b>R1:</b> Improve the intervention logic of the programme(s).</p> <p><b>R2:</b> Formulate and clarify the strategic dimensions of the programme(s).</p>	<p><b>R3:</b> Anticipate and prepare the exit strategy</p>	<p><b>R4:</b> Strengthen the theory of change.</p> <p><b>R5:</b> Address further the/some root causes of SEC in order to effectively enhance children's rights protection.</p>
Operational recommendations		
To formalise & structure	To reinforce	To measure & enhance
<p><b>R6:</b> Pursue the bottom-up partnership approach.</p> <p><b>R7:</b> Restructure the approach towards associate partners, if this status is to continue in the future.</p> <p><b>R8:</b> Formalise the division of roles between EF, EL and EI.</p>	<p><b>R9:</b> Define the targets for capacity building in clear way.</p> <p><b>R10:</b> Structure the organisational and technical approach for the CB.</p> <p><b>R11:</b> Work on a long-term basis with the same partner organisations.</p>	<p><b>R12:</b> Set up an integrated monitoring and evaluation system.</p> <p><b>R13:</b> Communicate the project results and further enhance the programmes' capitalisation efforts.</p>

Prospective recommendations		
To animate	To develop & promote	To impact
<p><b>R14:</b> Develop a real dynamic for the partners' network activities' strategy in the programmes.</p> <p><b>R15:</b> Formalise the network's facilitation strategy when drafting the next CP</p> <p><b>R16:</b> Move from 'getting things done' to 'doing things together' and thus give the network its full dimension within the programme's framework.</p>	<p><b>R17:</b> Formulate a clear strategy to enable visibility and integration of SEC.</p> <p><b>R18:</b> Develop initiatives with regional organisations.</p>	<p><b>R19:</b> Concentrate interventions on a more limited geographical perimeter.</p> <p><b>R20:</b> Continue and expand training of child-protection actors to increase the visibility and recognition of SEC in their professional (or voluntary) practice.</p> <p><b>R21:</b> Continue and increase efforts to monitor the enforcement of child-protection legislation.</p>